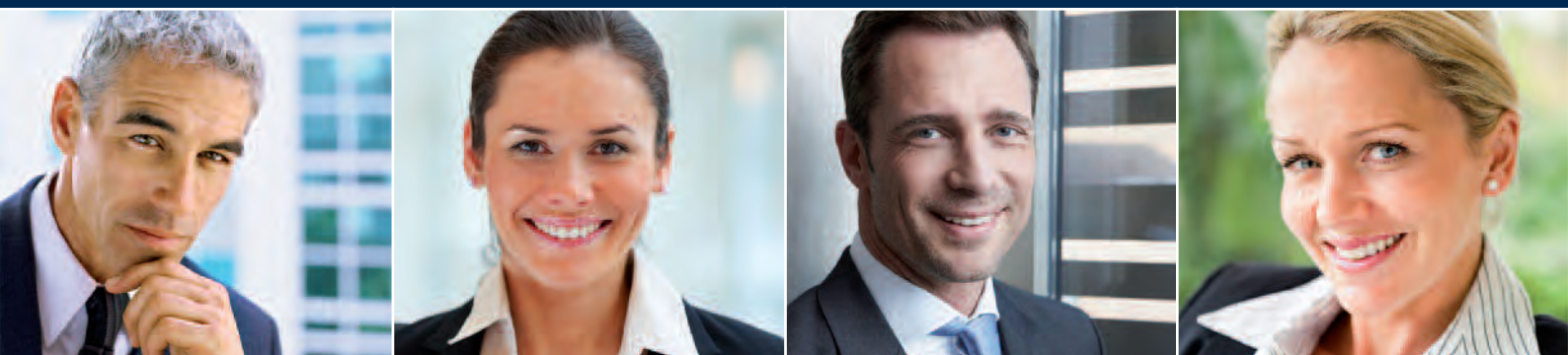


Touax[®]
RAPPORT ANNUEL 2011



L'EXPERIENCE DE LA LOCATION OPÉRATIONNELLE

PROFIL L'EXPERIENCE DE LA LOCATION OPÉRATIONNELLE



Sommaire

1 | Profil de TOUAX : l'expérience de la location opérationnelle 2-3 | Message des gérants
4-5 | Conteneurs maritimes 6-7 | Constructions modulaires 8-9 | Wagons de fret
10-11 | Barges fluviales 12-13 | Historique et présence mondiale du Groupe TOUAX
14-15 | Stratégie de création de valeur et chiffres clés 16 | TOUAX et la bourse



Conteneurs maritimes

N° 1 en Europe

- 500 000 conteneurs
- 4,1% de PDM mondiale*
- 38% du CA



Constructions modulaires

N° 2 en Europe continentale**

- 49 000 constructions modulaires
- 7,5% de PDM en Europe
- 33% du CA



Wagons de fret

N° 2 en Europe**

sur les wagons intermodaux

- 8 700 wagons
- 6,5% de PDM en Europe
- 22% du CA



Barges fluviales

N° 1 en Europe**

- 180 barges
- 25% de PDM en Europe
- 7% du CA

* source Drewry Maritime Research ** source Touax

TOUAX est un **GROUPE MONDIAL DE SERVICES AUX ENTREPRISES**, spécialisé dans la location et la vente de conteneurs maritimes, de constructions modulaires, de wagons de fret et de barges fluviales.

Nous répondons aux besoins de nos clients, à travers le monde, en leur offrant des solutions adaptées de location, location-vente, sale and lease back ou de vente.

Fort de notre **savoir-faire** et de notre **expertise**, nous accompagnons nos clients en leur offrant des services associés, tels que la gestion d'actifs, la maintenance, le conseil et l'expertise technique, et le trading.

Implanté sur les cinq continents, TOUAX réalise 336 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011 dont 85 % en dehors de la France.

Au 31 décembre 2011, le Groupe gère près de 1,5 milliard d'euros de matériels pour son propre compte et pour celui d'investisseurs institutionnels ou privés.

UN GROUPE DE **SERVICES SPÉCIALISÉS** PROCHE DE SES CLIENTS

En 2011, TOUAX a augmenté son chiffre d'affaires, amélioré ses résultats et positionné des relais de croissance pour assurer un développement rentable et pérenne sur le long terme.

Le Groupe a ainsi réalisé :

- une progression de son chiffre d'affaires de 11,1 % à 336 millions d'euros dont 85 % à l'international,
- une progression de l'EBITDA après distribution aux investisseurs de 7,4 % à 58 millions d'euros,
- une augmentation de notre parc locatif avec près de 1,5 milliard géré.



**Raphaël
Walewski**
Gérant

**Fabrice
Walewski**
Gérant

L'année 2011 a permis à nos 4 activités de réaliser des performances très satisfaisantes :

- dans l'activité Conteneurs Maritimes, nous avons signé de nouveaux contrats de syndication pour 55 millions de dollars, et maintenu nos taux d'utilisation à un niveau élevé de 97 %.
- dans l'activité Constructions Modulaires, nous avons accru notre chiffre d'affaires locatif de 12 % et nos ventes de 30 %. De nombreux contrats significatifs ont été signés avec de grands groupes industriels comme AIRBUS, TOTAL, SANOFI, SIEMENS, BOUYGUES, VINCI.
- dans l'activité Wagons de Fret, nous avons continué à faire croître notre parc de wagons gérés en Europe et aux USA de 6 % à 8 700 wagons. Nous avons diversifié notre offre produit et avons obtenu en Europe la certification ISO 9001 et le certificat Entité en Charge de la Maintenance « ECM » permettant d'offrir des prestations de maintenance sur toutes flottes de wagons de fret.
- dans l'activité Barges Fluviales, le Groupe a changé de business model en se désengageant des activités de transport et en se développant sur la location, la vente, le trading et les services de fleet management. L'activité location a connu en 2011 un bon niveau d'emploi.

TOUAX prépare son avenir et envisage en 2012 et pour les prochaines années, une accélération de sa croissance et une progression de ses résultats et de sa rentabilité.

Nous envisageons ainsi de poursuivre notre diversification en nous développant sur de nouveaux marchés notamment dans les pays émergents et en augmentant nos activités de services associés à la location (vente et trading, prestation de services, gestion pour compte de tiers, etc.). Ces projets sont supportés par des actions d'optimisation de nos activités existantes en capitalisant sur les synergies groupe, par l'accroissement de notre notoriété ainsi que par une politique de la gestion de nos ressources humaines, financières et de nos systèmes d'information.

LE MESSAGE DES GÉRANTS

Dans l'activité Conteneurs Maritimes, nous sommes portés par la mondialisation des échanges et la croissance du commerce mondial (+ 6,9 % en 2011 et 3,8 % prévus en 2012) avec 50 % des échanges mondiaux réalisés entre pays émergents.

Dans l'activité Constructions Modulaires, l'attrait de ce mode constructif (bas coût et rapidité de livraison), associé à une recherche esthétique, permet de prendre des parts de marché sur la construction traditionnelle dans les pays matures et d'envisager un développement significatif dans les pays émergents.

Dans l'activité Barges Fluviales et Wagons de Fret, la tendance mondiale en faveur de modes de transport écologiques, le besoin de renouvellement de parcs âgés ainsi que la forte demande mondiale de matières premières et de céréales sont des supports forts à ces deux activités.

Nos marchés sont ainsi structurellement porteurs et nous sommes résolument optimistes pour 2012 et les prochaines années.

Nous tenons à remercier nos 5 000 clients sans qui le Groupe ne pourrait pas croître.

Nous remercions également l'ensemble de nos 700 collaborateurs qui ont effectué un excellent travail et qui ont participé à la croissance de 2011.

Nous avons proposé à l'assemblée qui se tiendra le 15 juin 2012 la distribution d'un dividende de 1 euro par action, identique à celui de l'année dernière, dont 0,50 euro a déjà été versé à titre d'acompte en janvier.

Nous vous remercions de votre engagement et de votre fidélité.

CA multiplié par 2,3 en 10 ans

700 collaborateurs

Résultat net multiplié par 5,3 en 10 ans

Nous sommes présents dans le monde entier !



... et n°1 en Europe

Depuis plus de 25 ans, les équipes de Touax Global Container Solutions apportent à leurs clients de la valeur ajoutée à chaque étape du cycle de vie des conteneurs, grâce à des actifs de qualité supérieure et des produits et services performants.

CONTENEURS MARITIMES

Location et vente de conteneurs à l'échelle internationale

Un marché en croissance structurelle

L'évolution du transport maritime conteneurisé est un indicateur parlant de la mondialisation des échanges, qui progresse plus rapidement que la croissance économique mondiale (+7,5 % contre +4 % en 2011). Ainsi, la demande générale en conteneurs maritimes a continué d'augmenter en 2011 malgré une conjoncture économique troublée.

De plus, la location de conteneurs devrait se développer davantage dans les années à venir, grâce à des compagnies maritimes plus enclines à la location, afin de préserver leurs fonds propres et leurs capacités de financement.

Autre marché, la vente de conteneurs neufs et d'occasion, adresse les besoins terrestres en conteneurs (transport continental, stockage, logement...). En 2011, ces besoins en croissance ont soutenu fortement l'activité de revente de conteneurs d'occasion, marquée par des prix de revente élevés.

Pour bénéficier de ces croissances structurelles de marché, TOUAX Global Container Solutions (précédemment Gold Container) a adapté son organisation et consolidé son expertise. Grâce à la compétence et l'expérience de ses équipes ainsi qu'à une couverture mondiale de son activité, TOUAX répond parfaitement aux exigences particulières du secteur du transport maritime grâce à une gamme très complète de solutions de location et de vente.

Le savoir-faire reconnu d'un acteur de référence

Touax est présent dans le monde entier grâce à ses 4 plates-formes régionales et dispose d'équipes commerciales réparties dans 13 pays, tandis que sa structure opérationnelle s'appuie sur un réseau mondial de 150 dépôts logistiques. La société gère, pour son propre compte et pour compte de tiers, une flotte d'environ 500 000 conteneurs (TEU), essentiellement des conteneurs secs (20 pieds, 40 pieds, et 40 pieds Haute Capacité), dont la qualité de fabrication est reconnue par le marché.

En tant que prestataire de services complet, TOUAX Global Container Solutions propose des formules de location, de financement et de vente à chaque stade du cycle de vie des conteneurs.

TOUAX a noué des relations commerciales étroites avec les principales compagnies maritimes, telles que Maersk Lines, Mediterranean Shipping Company, CMA-CGM, Hapag Lloyd, APL-NOL, Evergreen et China Shipping et travaille avec plus de 120 compagnies maritimes et notamment les 20 premières.

En 2011, le taux d'utilisation moyen de la société a été de 97 %, témoignant de la capacité de TOUAX à optimiser les performances de sa flotte.

Les bonnes performances concernant les ventes de conteneurs d'occasion incitent aussi la société à développer cette activité.

Des plans de croissance ambitieux

Avec plus de 25 ans d'expérience, TOUAX s'inscrit dans l'industrie du conteneur avec une perspective de long terme. Prête à relever les défis de demain, la société met l'accent sur ce qui fait sa différence sur le marché et a pour objectif d'atteindre une flotte de 800 000 TEU à moyen terme.

De plus, TOUAX fait des ressources humaines son plus précieux atout et étoffe son équipe de spécialistes en attirant en permanence des compétences nouvelles et complémentaires issues du transport, de la logistique, de la banque, de l'assurance ou des services. Afin de s'adapter aux pratiques commerciales les plus récentes, TOUAX améliore constamment son site Internet (www.touax-container.com), qui fournit des informations en temps réel sur la disponibilité et les caractéristiques techniques des conteneurs à louer et facilite leur prise en charge ou restitution.

Pour relever de nouveaux défis et consolider sa position, la société examine également les opportunités de se développer et de se diversifier sur la chaîne de valeur du conteneur.



500 000 conteneurs

Flotte gérée par le Groupe

2007	438 195
2008	508 850
2009	481 819
2010	481 759
2011	494 363



**Nos solutions sont
flexibles et évolutives...**



**... et répondent aux enjeux
de tous nos clients !**

Depuis près de 40 ans nous accompagnons nos clients en Europe et aux Etats-Unis. Avec le développement de notre capacité industrielle, nous servons aujourd'hui nos clients dans le monde entier. Nos équipes de R&D développent les solutions qui répondent aux attentes de nos clients sur leurs problématiques locales. Etre fabricant et loueur de constructions modulaires, c'est avoir une solution sur mesure pour chaque projet.

CONSTRUCTIONS MODULAIRES

Un service performant et des solutions de constructions très modulaires

Une offre de produits complète...

Fabricant, distributeur et loueur, TOUAX réalise des constructions modulaires qui respectent les normes les plus qualitatives (comme notamment la norme RT2012). Nos solutions couvrent des usages tels que bureaux, salles de classes, résidences étudiantes, logement social ou d'urgence, hôpitaux, agences commerciales, bases de vie et cantonnements, vestiaires sportifs...



Une diversification réussie...

TOUAX Solutions Modulaires confirme l'élargissement de ses métiers à la vente avec une croissance de 30% de son chiffre d'affaires vente : c'est une évolution réussie vers de nouveaux métiers. TOUAX a démontré en 2011 son savoir-faire dans la livraison de bâtiments à l'architecture plus audacieuse et répondant à des normes et cahiers des charges toujours plus ambitieux. Les constructions modulaires TOUAX sont une alternative crédible à la construction classique.

Un socle client international et solide...

L'activité location maintient un fort niveau de croissance du chiffre d'affaires avec une hausse de 12%. Notre flotte locative a augmenté de 15% par an en moyenne depuis 5 ans passant à près de 49 000 modules. Cette capacité nous permet de servir nos clients partout en Europe et aux Etats-Unis.

Des engagements tenus...

A la location comme à la vente, les motivations de nos clients TOUAX sont :

- Des prix très attractifs qui sont 30 à 40 % inférieurs à la construction classique ;
- Des délais de réalisations très courts (8 à 10 semaines pour livrer plusieurs milliers de m²) ;
- Une performance mesurable de la qualité des bâtiments livrés (BBC, THPE, RT2012, etc.) ;
- Une offre sur mesure partout dans le monde et respectueuse de l'environnement (norme HQE) ;
- Une solution 100% flexible, 100% modulaire et certifiée par le marquage CE.

5 000 clients

49 000 modules

9 pays



Parc géré par le Groupe

2007	30 477
2008	37 577
2009	42 536
2010	45 984
2011	49 064



Nous offrons à nos clients
un service de maintenance
ferroviaire...



...en complément de notre
offre locative

Être Entité en Charge de la Maintenance (ECM) représente pour TOUAX une étape importante dans le développement de son activité et assoit son expertise et sa compétence vis-à-vis de ses clients. TOUAX figure parmi les premiers acteurs européens à avoir obtenu cette certification.

WAGONS DE FRET

Depuis juillet 2010, les systèmes de location et de maintenance de TOUAX RAIL sont certifiés ISO 9001, et depuis décembre 2011, TOUAX RAIL est certifiée ECM (Entité en Charge de la Maintenance) selon la nouvelle législation Européenne.

Un service complet de location, de vente et de maintenance de wagons de fret

TOUAX RAIL propose des contrats de location incluant le service de maintenance. La maîtrise de la maintenance et de la sécurité ferroviaire est un atout mis en avant par TOUAX RAIL au service de ses clients. Depuis fin 2011, TOUAX RAIL est certifié Entité en Charge de la Maintenance.

TOUAX RAIL offre ses services de location en Europe et aux USA au travers d'un réseau de bureaux situés en Irlande (zone Europe Occidentale), en Roumanie (zone Europe Centrale) et aux Etats-Unis (en partenariat avec Chicago Freight Car Leasing) complétés par un réseau d'agences couvrant toute l'Europe. Le bureau technique de TOUAX RAIL est situé en France.

À fin 2011, TOUAX RAIL gère une gamme diversifiée d'environ 8 700 wagons de fret : wagons intermodaux (transport de conteneurs et de caisses mobiles), wagons porte-autos, wagons porte-coils (transport de bobines d'acier), wagons porte-palettes (transport de produits palettisés), wagons trémies et pulvérulents pour le transport de produits pondéreux (ciments, céréales...).



Des grands groupes comme clients

TOUAX RAIL propose ses services à une clientèle diversifiée se composant de grands groupes ferroviaires publics comme la SNCF (Société Nationale de Chemin de Fer Français), RCA (Rail Cargo Austria), DB Railion (Deutsche Bahn), SBB/CFF (Chemins de Fer Suisses), ainsi que d'opérateurs ferroviaires privés et de grands groupes industriels comme Cargill ou Véolia.

Une stratégie de développement pour la division

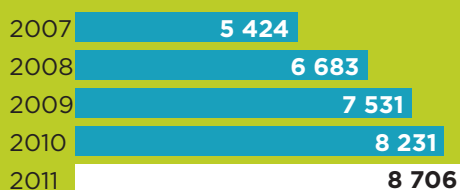
Compte tenu des besoins de renouvellement du parc de wagons en Europe, et de la reprise aux États-Unis, TOUAX RAIL a pour objectif d'atteindre les 10 000 unités à moyen terme et d'élargir la gamme de wagons qu'il offre à ses clients afin d'accompagner la demande.

2^{ème} loueur européen de wagons intermodaux

8 700 wagons de fret

Une présence en Europe et aux USA

Flotte gérée par le Groupe



Nous apportons de la valeur ajoutée au transport fluvial...



... en proposant une offre de services sur mesure

A l'appui de 150 ans d'expérience dans le transport fluvial, Touax River Barges a développé pour les industriels et opérateurs logistiques fluviaux une offre innovante et exclusive de location et trading d'actifs fluviaux sur les principaux bassins dans le monde.

BARGES FLUVIALES

Une offre de services à forte valeur ajoutée, de location et trading de matériels fluviaux

TOUAX apporte une gamme innovante de services sur le marché de la barge fluviale grâce à sa maîtrise de tous les éléments de la chaîne fluviale...

Touax River Barges propose à ses clients une expertise complète dans le domaine fluvial :

- location opérationnelle et financière de barges,
- trading de barges et pousseurs,
- construction,
- fleet management,
- sale and lease back de flottes fluviales,
- transport des barges entre différents bassins fluviaux,
- assurance,
- conseil, assistance et expertise technique fluviale,
- gestion des certificats et documents administratifs fluviaux,

Au 31 décembre 2011, le Groupe TOUAX gère une flotte d'environ 180 barges se situant à la 1^{ère} place en Europe et en Amérique du Sud pour la location de barges vrac.



Une présence internationale unique...

Touax River Barges bénéficie d'une large présence géographique sur les principaux bassins fluviaux mondiaux :

- **En Europe** : le Groupe est très présent sur la Seine et le Rhône en France, sur le Rhin, la Meuse, la Moselle et le Main en Europe du Nord et sur le Danube en Europe Centrale. TOUAX est l'un des principaux opérateurs à être implanté sur le réseau Rhin - Main - Danube (2 500 km traversant 10 pays).
- **En Amérique du Nord** : TOUAX loue 60 barges sur le Mississippi à différents opérateurs logistiques.
- **En Amérique du Sud** : TOUAX loue 24 barges sur le fleuve Paraná Paraguay en Amérique du Sud et développe activement une offre de trading et de location sur les principaux fleuves.

Le Groupe compte s'étendre sur d'autres bassins situés dans les pays émergents afin d'étendre sa présence mondiale.

De prestigieuses références...

- opérateurs logistiques fluviaux : Navrom-TTS, Miller, Ceres, AEP, P&O Maritime Services...
- entreprises industrielles : Cemex, Lafarge, Arcelor, Yara, Bunge, ADM-Toeffer, Total...

Un marché en devenir...

Le transport fluvial reste le mode de transport intérieur le plus compétitif (7 fois moins cher que le transport routier), le moins coûteux pour la collectivité (3,7 fois moins de consommation de pétrole que le transport routier), le plus écologique (avec 4 fois moins de CO₂ que le transport routier) et contribue à désencombrer les réseaux routiers (1 convoi poussé aux USA de 30 barges évite 3 000 camions sur la route).

TOUAX a pour objectif de tripler son chiffre d'affaires de trading et de location de barges avec prestations de services dans les cinq prochaines années.



180 barges

1^{er} loueur en Europe
et en Amérique du Sud
(barges vrac)

UNE PRÉSENCE MONDIALE



Conteneurs maritimes

Zone Europe/Afrique
(bureau administratif à Paris)

Zone Asie du Nord
(Hong Kong)

Zone Asie du Sud
(Singapour)

Zone Amériques
(bureau à Miami, États-Unis)

Agents :

Afrique du Sud (Durban),
Australie (Melbourne),
Belgique (Anvers),
Corée du Sud (Séoul),
Inde (Chennai),
Italie (Gênes),
Japon (Tokyo),
Taïwan (Taïpei)

Constructions modulaires

France
(9 agences, 1 usine et les bureaux administratifs)

Allemagne
(5 agences)

Espagne
(2 agences)

États-Unis (Floride et Géorgie)
(4 agences)

Pays-Bas et Belgique
(2 agences)

Pologne
(6 agences)

République tchèque
(2 agences, 1 usine)

Slovaquie
(1 agence)

Historique

Historiquement, une activité de transport fluvial

1853
Début de l'activité de transport fluvial sur la Seine

1898
Création de TOUAX, société née de la fusion avec un autre acteur majeur

1906
Cotation à la Bourse de Paris

Une diversification réussie dans 3 secteurs d'activité

1955
Premiers investissements dans l'activité Wagons de Fret

1973
Lancement de l'activité Constructions Modulaires

1985
Acquisition de la société Gold Container Corporation, conteneurs maritimes

Pendant plus d'un siècle jusqu'au début des années 70, la société a été un acteur majeur dans le transport fluvial français. Ce mode de transport étant remplacé progressivement par d'autres moyens, le Groupe a décidé de diversifier ses activités dans la location de wagons de fret. Ensuite, le Groupe a eu l'opportunité de se lancer dans la location de constructions modulaires puis a racheté une société de location de conteneurs maritimes. Cette diversification dans

4 grands types de matériels a été réalisée en recherchant une cohérence dans les caractéristiques de matériels qui sont mobiles et standards et afin de ne plus être dépendant d'un seul cycle économique lié à une activité. Tout au long de ces 20 dernières années, le Groupe tout en confortant ses positions en France a mis l'accent sur la croissance internationale afin de s'implanter dans des marchés étrangers porteurs. De même, le

Groupe a adapté constamment ses produits, ses services et son savoir-faire en fonction de l'évolution du marché et des demandes des clients. Aujourd'hui, Touax est reconnu comme un acteur majeur et complet dans chacune de ses activités et se positionne comme le leader européen en conteneurs maritimes et barges fluviales, et comme le numéro 2 européen en constructions modulaires et wagons de fret intermodaux.



Wagons de fret

- France**
(bureau technique)
- Zone Europe Occidentale**
(Irlande)
- Zone Europe Centrale**
(Roumanie)
- Zone Amérique du Nord**
(États-Unis)
- Agents :**
Allemagne, Hongrie, Italie,
République tchèque,
Slovaquie

Barges fluviales

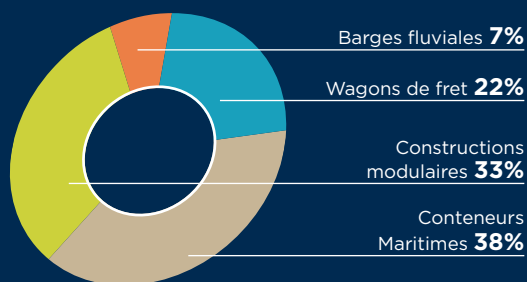
- Fleuves Seine et Rhône**
(France)
- Fleuve Rhin, rivières Main,
Meuse et Moselle**
(Europe du Nord)
- Fleuve Danube**
(Europe Centrale)
- Fleuve Mississipi**
(États-Unis)
- Fleuve Paraná-Paraguay**
(Amérique du Sud)

Accélération du développement du Groupe depuis 15 ans

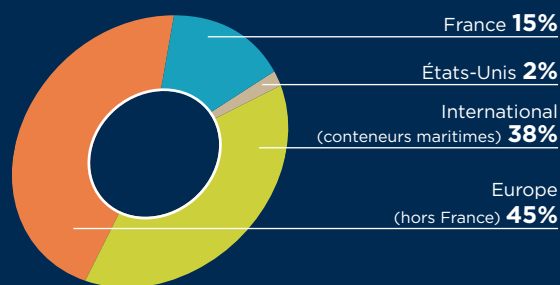
1995 Démarrage de la gestion de matériels pour le compte d'investisseurs	1998 Gestion conjointe du Groupe par Fabrice & Raphaël Walewski	2005 Chiffre d'affaires supérieur à 200 millions d'euros	2006 Centenaire de cotation boursière avec une distribution de dividende sans discontinuité	2007 TOUAX devient fabricant de constructions modulaires au travers de deux usines	2008 Franchissement du seuil de 1 milliard d'actifs gérés par le Groupe Intégration de l'indice SBF 250	2011 Chiffre d'affaires supérieur à 300 millions d'euros pendant 2 années consécutives
------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------



Répartition du chiffre d'affaires par activité
au 31 décembre 2011



Répartition géographique du chiffre d'affaires
au 31 décembre 2011

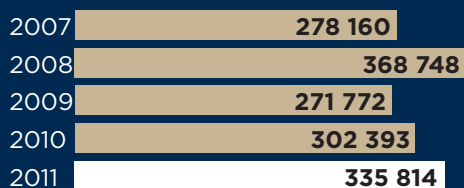


Les secteurs géographiques correspondent à l'implantation des sociétés du Groupe à l'exception de l'activité conteneurs maritimes qui reflète la localisation des actifs par nature internationale.

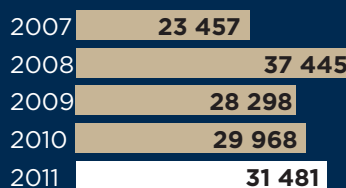
CHIFFRES CLÉS

UNE STRATÉGIE DE CRÉATION DE VALEUR COMMUNE AUX 4 DIVISIONS

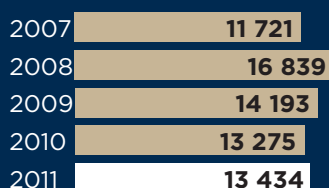
Chiffre d'affaires consolidé
(milliers d'euros)



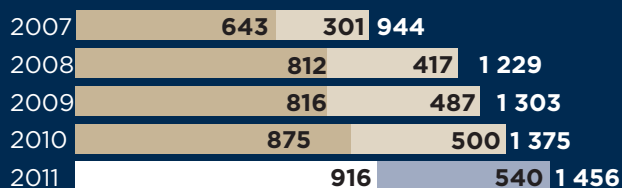
Résultat opérationnel courant consolidé
(milliers d'euros)



Résultat net consolidé part du Groupe
(milliers d'euros)



Répartition des actifs gérés
(millions d'euros)



■ Propriété des investisseurs
■ Propriété du Groupe

Près de la moitié des actifs gérés est valorisée en dollar américain. L'appréciation du dollar a pour conséquence une progression de la valeur en euros du parc géré.

1. La diversification de ses activités

TOUAX est spécialisé dans la location et la vente de conteneurs maritimes, constructions modulaires, wagons de fret et barges fluviales. Ces matériels présentent des qualités similaires et complémentaires :

- **la mobilité** permettant d'optimiser les taux d'utilisation,
- **la stabilité des revenus** générés par des contrats de durée assurant une bonne visibilité,
- **la standardisation et la longue durée de vie des actifs** (15 à 50 ans) permettant d'optimiser les prix de cession des matériels.

Ces activités sont positionnées sur des marchés dont la demande est structurellement porteuse : croissance des échanges mondiaux favorable à la location de conteneurs maritimes ; libéralisation du fret ferroviaire européen favorable aux offres de location de wagons de fret ; besoin de flexibilité et de coûts attractifs favorisant les constructions modulaires par rapport aux constructions traditionnelles ; prise de conscience environnementale favorable au transport fluvial.

4 LEVIERS DE RENTABILITÉ DURABLE

2. La pondération de ses investissements en propres

La propriété des matériels génère des revenus locatifs récurrents et permet de valoriser le Groupe en créant des opportunités de plus-values de cession.

TOUAX pondère ses investissements en propres entre les équipements à durée de vie plus courte (les constructions modulaires et conteneurs maritimes) et les équipements patrimoniaux à très longue durée de vie (wagons de fret et barges fluviales).

3. L'optimisation de ses ressources financières grâce à la gestion pour compte de tiers

TOUAX gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers et est rémunéré par des commissions de gestion qui s'ajoutent aux revenus des actifs en propre. Ces investissements externalisés permettent de générer des revenus supplémentaires et d'améliorer la rentabilité des fonds propres sans immobiliser de capitaux.

Ces contrats de gestion sont de longues durées (en moyenne sur 10 ans) et garantissent la récurrence des cash flows.

4. La capacité de développement et d'adaptation du Groupe à son environnement

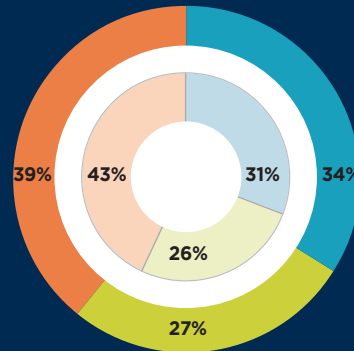
Dans chacune de ses activités, TOUAX est à l'écoute de ses marchés et de ses clients, lui permettant de développer et d'améliorer constamment ses services et ses produits. Chacune des divisions du Groupe a renforcé depuis les 5 dernières années ses compétences, ses activités et ses services pour être reconnu comme un acteur incontournable dans son domaine. Le Groupe poursuit également sa stratégie de croissance internationale notamment dans les pays émergents pour diversifier les risques, continuer à prendre des parts de marché et réaliser des économies d'échelle.

TOUAX ET LA BOURSE

Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2011

Fiche signalétique TOUAX

Code ISIN : FR0000033003
 Code mnémorique : TOUPFP
 Marché de cotation : NYSE Euronext (Paris)
 Indices : SRD Long seulement,
 CAC® Small et CAC® Mid & Small



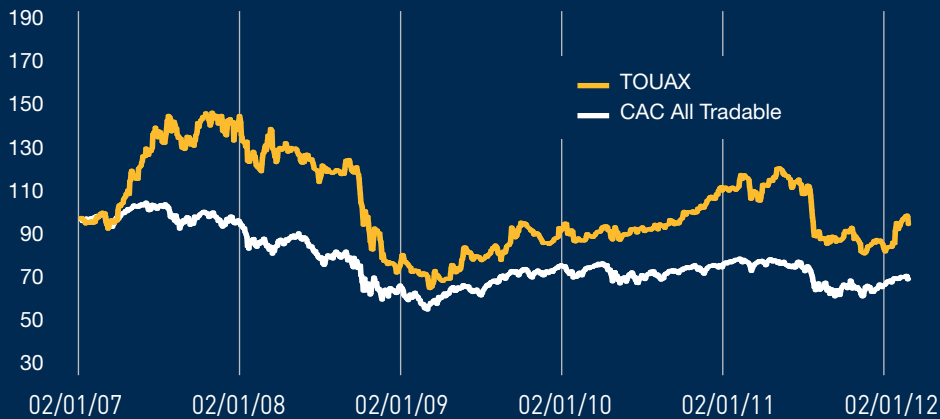
DROITS DE VOTE

- Famille Walewski
- Institutionnels au nominatif
- Public

CAPITAL SOCIAL

Evolution du titre sur 5 ans

(cours base 100 au 2 janvier 2007)



Source : Euronext

Données boursières

	2011	2010	2009
Cours de l'action le plus haut	32,99	29,49	24,97
Cours de l'action le plus bas	19,60	17,13	14,45
Dernier cours de l'année	21,80	29,49	22,30
Évolution du cours sur l'année	-26 %	32 %	29 %
Évolution du CAC 40 sur l'année	-17 %	-3 %	22 %
Nombre d'actions au 31 décembre	5 720 749	5 695 651	5 687 826
Capitalisation boursière au 31 décembre ⁽¹⁾	124,71	167,82	126,84
Nombre de titres échangés	1 053 734	1 057 599	1 275 483
Capitaux échangés	29,35	25,47	24,89

(1) en millions d'euros

Données par action

	2011	2010	2009
Résultat net par action	2,35	2,33	2,73
PER	9,28	12,64	8,94
Dividende net par action	1*	1	1
Rendement net	4,60 %	3,40 %	4,50 %

* sous réserve de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2012

Agenda de l'actionnaire

14 mai 2012
Annonce du CA
1^{er} trimestre 2012

15 juin 2012
AG (assemblée
générale des
actionnaires)

9 juillet 2012
Paiement
du solde du
dividende 2011

31 août 2012
Annonce CA
2^e trimestre 2012

31 août 2012
Annonce des
résultats
1^{er} semestre
2012

**14 novembre
2012**
Annonce du CA
3^e trimestre 2012

14 février 2013
Annonce du CA
4^e trimestre 2012

**Semaine du
25 mars 2013**
Annonce et
Présentation des
résultats 2012

Sommaire général

1.	Personnes responsables.....	18
2.	Contrôleurs légaux des comptes.....	19
3.	Informations financières sélectionnées.....	20
4.	Facteurs de risque.....	21
5.	Informations concernant l'émetteur.....	28
6.	Aperçu des activités.....	32
7.	Organigramme.....	34
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements.....	38
9.	Examen de la situation financière et du résultat.....	39
10.	Trésorerie et capitaux.....	39
11.	Recherche et développement, brevets et licences.....	40
12.	Informations sur les tendances.....	40
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice.....	41
14.	Organes d'administration, de direction, de Surveillance et de direction générale.....	41
15.	Rémunérations et avantages.....	41
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction.....	43
17.	Salariés.....	43
18.	Principaux actionnaires.....	45
19.	Opérations avec des apparentés.....	47
20.	Informations financières concernant le patrimoine la situation financière et les résultats de l'émetteur.....	48
21.	Informations complémentaires.....	119
22.	Contrats importants.....	124
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts.....	124
24.	Documents accessibles au public.....	124
25.	Informations sur les participations.....	124
26.	Rapports des Gérants.....	125
27.	Rapport du Conseil de Surveillance et du Président du Conseil de Surveillance.....	141
28.	Informations communiquées récemment.....	153
29.	Projet des résolutions.....	157
30.	Inclusion par référence.....	161
31.	Glossaire.....	161

1. Personnes responsables

1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel

Fabrice et Raphaël WALEWSKI, Gérants

1.2. Attestation des personnes responsables du document de référence contenant un rapport financier annuel

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant paragraphe 26.1 page 125 du présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières consolidées historiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant pages 116 à 117 du présent document, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2010 et 2009. Au titre de l'exercice 2011, les contrôleurs légaux ont précisé dans leur rapport sur les comptes consolidés qui figure page 116 du présent document une observation d'ordre comptable. Au titre de l'exercice 2009, les contrôleurs légaux ont précisé dans leur rapport sur les comptes consolidés qui figure en page 120 du document de référence 2009 déposé auprès de l'AMF le 12 avril 2010 l'existence de nouvelles normes et interprétations que le Groupe TOUAX a appliquées à compter du 1^{er} janvier 2009. »

Le 5 avril 2012

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Gérants

2. Contrôleurs légaux des comptes

2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes

	Date de première nomination	Échéance du mandat
Titulaires		
DELOITTE & Associés Représenté par M. Alain Penanguer 185, Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2011.	À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en 2017 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2016.
LEGUIDE NAIM & Associés Représenté par M. Charles Leguide 21, rue Clément Marot 75008 Paris	29 juillet 1986, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010.	À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en 2016 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2015.
Suppléants		
B.E.A.S. 7-9 Villa Houssay 92200 Neuilly sur Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2011.	À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en 2017 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2016.
Thierry Saint-Bonnet 145, rue Raymond Losserand 75014 Paris	Nommé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010.	À l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en 2016 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

2.2. Changement des contrôleurs légaux

Non applicable

3. Informations financières sélectionnées

3.1 Informations financières historiques sélectionnées

Chiffres clés du compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires locatif	221 419	207 785	194 932
Ventes de matériels	114 395	94 608	76 840
Chiffre d'affaires	335 814	302 393	271 772
EBITDA avant distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	118 862	111 365	100 866
EBITDA après distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	57 748	53 757	48 981
Résultat opérationnel courant	31 481	29 968	28 298
Résultat net consolidé part du Groupe	13 434	13 275	14 193
Résultat net par action (euro)	2,35	2,33	2,73

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Chiffres clés du bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Total de l'actif	606 601	568 374	562 018
Immobilisations corporelles brutes ⁽¹⁾	474 490	425 921	394 736
ROI ⁽²⁾	12,17%	12,62%	12,41%
Total de l'actif non courant	410 612	378 358	364 927
Capitaux propres - part du Groupe	146 883	140 204	129 049
Intérêts des minoritaires	(567)	(85)	(98)
Endettement brut	364 050	331 746	336 620
Endettement net ⁽³⁾	319 791	292 646	301 756
Dividende par action payé (euro)	1	1	1

(1) Les immobilisations corporelles brutes excluent la valeur des plus values de cession interne.

(2) Return on Investment : correspond à l'EBITDA après distribution aux investisseurs divisé par les immobilisations corporelles brutes.

(3) L'endettement net correspond à l'endettement brut diminué des disponibilités

Il est à noter qu'aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

Les informations financières historiques sélectionnées sont complétées par le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 125.

3.2 Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires

Non applicable

4. Facteurs de risque

TOUAX a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Toutefois, ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives de TOUAX, ou le cours de ses actions.

4.1. Les risques juridiques

4.1.1. Les enjeux et contraintes liés à la législation et la réglementation

→ *Constructions Modulaires*

Les constructions modulaires sont soumises à des normes réglementaires de constructions et de sécurité. Le changement de ces normes impliquerait des coûts de mise en conformité auxquels le Groupe devrait faire face. Cette mise en conformité impacterait cependant l'ensemble des acteurs de la construction modulaire et permettrait probablement de réviser en partie les prix locatifs.

→ *Wagons de Fret*

L'Union Européenne a adopté un certain nombre de textes relatifs au transport ferroviaire, et plus particulièrement à la sécurité ferroviaire et la maintenance des matériels. Ces textes créent des droits, des obligations et des responsabilités aux acteurs, notamment en matière de maintenance. Ces normes s'appliquent à l'ensemble des acteurs. Pour prévenir ces risques et s'assurer de la conformité de son organisation, TOUAX a obtenu la norme ISO 9001 ainsi que la certification en tant qu'Entité en Charge de la Maintenance (ECM).

→ *Barges Fluviales*

La circulation des barges fluviales sur un fleuve est soumise à la réglementation fluviale du pays auquel appartient le fleuve ou à une commission composée de membres des pays concernés lorsque le fleuve traverse plusieurs pays.

Outre les formalités administratives liées aux autorisations de naviguer, certains pays (États-Unis notamment) considèrent le fleuve comme un secteur de « défense stratégique » et soumettent les compagnies étrangères à des autorisations spéciales. Ces autorisations sont sujettes à modifications par décision politique.

La réglementation peut aussi évoluer notamment en matière de sécurité, en imposant de nouvelles caractéristiques techniques aux bateaux. Ces mesures peuvent entraîner des frais importants de mise à niveau, voir rendre obsolètes certaines unités.

La conformité du Groupe avec les normes les plus avancées en vigueur pour les activités citées précédemment et les nouvelles normes réglementaires (nouvelles normes européennes pour les unités fluviales naviguant sur le Danube) limite son exposition aux risques réglementaires.

4.1.2. Les risques avérés et consécutifs au non-respect d'engagement contractuel - litiges

Lorsque la société fait face à un litige, une provision comptable est constituée lorsqu'une charge est probable conformément à l'article L.123-20 alinéa 3 du Code de commerce. Il est à noter par ailleurs qu'aucun litige ou arbitrage n'est susceptible d'avoir à ce jour, et n'a pas eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière du Groupe, son activité, son résultat ou sur le Groupe lui-même.

Il n'existe pas d'autres litiges et arbitrages significatifs que ceux mentionnés dans les paragraphes suivants.

→ *Conteneurs Maritimes*

Le Groupe a fait face en 2008 à la défaillance de deux clients de l'activité Conteneurs Maritimes. L'ensemble des matériels en location à ces clients défaillants a pu être récupéré. Ces matériels appartenaient principalement à des investisseurs. L'impact dans les comptes du Groupe est faible. Cet impact a été intégralement provisionné.

Le Groupe réclame le versement des indemnités d'assurance correspondant à cette défaillance. Aujourd'hui, le Groupe a engagé une procédure judiciaire à l'encontre de la compagnie d'assurance afin d'obtenir la réparation du préjudice.

→ *Constructions Modulaires*

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité Constructions Modulaires, à l'exception d'un litige avec un sous-traitant tchèque portant sur l'application de dispositions contractuelles. Aucun montant ne peut être indiqué par souci de confidentialité.

→ *Wagons de Fret*

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité Wagons de Fret.

→ *Barges Fluviales*

À la suite de la fabrication de barges fluviales en Chine et lors du transport de ces barges en Europe, divers incidents et avaries se sont produits. À ce jour, diverses procédures sont engagées par TOUAX et à son encontre afin de faire reconnaître les responsabilités. Suite à des remboursements successifs des assurances, les montants en cause ont significativement diminué. Aucun montant ne peut être évoqué par souci de confidentialité.

Du fait de l'embargo faisant suite à la guerre du Kosovo et des bombardements des ponts sur le Danube, le Groupe a subi un préjudice important en Roumanie. Le Groupe mène actuellement des actions en justice en remboursement des préjudices subis. Les montants demandés ne peuvent être évoqués pour des raisons de confidentialité.

4.2. Les risques industriels et environnementaux

4.2.1. Risque économique

→ Conteneurs Maritimes

La demande de conteneurs maritimes est liée à l'évolution du trafic conteneurisé et des volumes de transport. Cette évolution dépend du niveau de la croissance économique mondiale et du commerce international. Par ailleurs, le marché de la location de conteneurs maritimes est très concurrentiel avec de nombreuses compagnies de location, usines de fabrication, organismes de financement, etc. Le risque économique correspond au risque de récession cyclique et au risque de perte de clientèle générée par le défaut d'atouts concurrentiels. Ce risque est limité par le nombre significatif de contrats de location à long terme et par la qualité des prestations et des matériels que le Groupe fournit reflétant la qualité de sa clientèle. Près de 79 % de la flotte louée l'est sous des contrats de location de conteneurs maritimes non résiliables portant sur des durées moyennes de trois à cinq ans avec des taux locatifs non révisables et les 20 premiers armateurs mondiaux travaillent avec le Groupe.

→ Constructions Modulaires

La demande de constructions modulaires dépend de trois marchés distincts : bâtiment – travaux publics, collectivités locales et industrie.

Le marché du bâtiment - travaux publics (BTP) possède des règles rigides fixées par les grandes entreprises du BTP. Ces entreprises imposent leurs conditions et leurs prix locatifs (contrats cadres). Elles appliquent des pénalités lors de l'absence de respect de ces règles. La demande en constructions modulaires est étroitement liée au marché de la construction classique. L'évolution du marché du bâtiment - travaux publics (BTP) dépend localement du risque de récession cyclique ainsi que des politiques gouvernementales de soutien ou relance au secteur afin de maintenir une demande. Pour limiter ces risques, le Groupe d'une part s'est diversifié auprès des industries et des collectivités territoriales, d'autre part applique les mêmes règles à ses propres fournisseurs, leur transférant ainsi une partie des risques.

Le marché des collectivités locales est réglementé (appel d'offres, procédures strictes, etc.). Ce marché dépend étroitement des politiques gouvernementales et locales d'investissements et des budgets alloués. La demande des collectivités locales pour des locations ou achats de constructions modulaires porte principalement sur la réalisation de salles de classe, de

crèches et l'extension de centres hospitaliers. Le risque de contraction du marché est limité par la durée des contrats de location excédant généralement une année.

Le marché des industries dépend étroitement des investissements industriels. La demande de constructions modulaires est corrélée à la disponibilité et au coût des surfaces de bureaux, à la situation de l'emploi et au besoin de flexibilité des entreprises. Le faible coût de la construction modulaire comparé au coût de la construction classique et sa flexibilité permettent au Groupe de développer ses ventes.

Pour limiter ces risques, le Groupe diversifie ses activités sur plusieurs pays.

→ Wagons de Fret

La demande de wagons de fret est liée à l'évolution du transport ferroviaire. L'activité de location de Wagons de Fret bénéficie de l'apparition de nouveaux opérateurs sur le marché des transports issus de la dérégulation des trafics ferroviaires et de la privatisation. La demande de wagons de fret dépend, par ailleurs, de l'évolution du commerce mondial et des échanges intra-européens. Le risque économique correspond au risque de récession cyclique. Ce risque n'impacte pas les contrats de location long terme.

→ Barges Fluviales

La demande de barges fluviales est liée à l'évolution du transport fluvial. Cette évolution dépend du niveau de la croissance économique des différents pays traversés par les fleuves ainsi que des pays importateurs de produits venant de ces pays. La demande est également dépendante du commerce international pour le transport de conteneurs. Le risque économique correspond au risque de récession cyclique mondial ou d'une zone. Ce risque n'impacte pas les contrats de location à long terme et est limité par la diversification géographique du Groupe sur plusieurs bassins.

4.2.2. Risque géopolitique

→ Conteneurs Maritimes

La demande de conteneurs maritimes dépendant du commerce international, le risque géopolitique correspond au risque de protectionnisme des pays (augmentation des tarifs douaniers, restrictions des importations, mesures de régulations gouvernementales, etc.). Le Groupe limite son exposition à ce risque en signant des contrats de location à long terme. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée, par clients et par zones géographiques.

→ Barges Fluviales

Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays aux unités utilisant la portion du fleuve qui appartient à ce pays. Avec le recentrage de l'activité sur la location, ce risque est entièrement supporté par les locataires.

4.2.3. Risque politique

→ Wagons de Fret

Le marché de location de wagons de fret dépend en partie des politiques européennes et gouvernementales notamment en matière de développement et de rénovation des infrastructures. La part des transports ferroviaires a significativement diminué durant les dernières décennies en l'absence d'investissements. Le Groupe estime que la construction du marché commun en Europe avec la libéralisation des transports ferroviaires et les politiques actuelles d'investissements structurels contribueront à la hausse des transports effectués par voie ferroviaire.

→ Barges Fluviales

Le transport fluvial dépend des politiques européennes et gouvernementales sur l'amélioration des conditions de navigabilité des fleuves et notamment des projets de création ou de rénovation des infrastructures (écluse, dragage des fleuves). Les principales marchandises transportées en Europe par voie fluviale sont le charbon et les céréales. Les politiques énergétiques et exportatrices de céréales des États influencent la demande en transport fluvial. Pour limiter ce risque, le Groupe s'est recentré sur l'activité de location de barges fluviales.

4.2.4. Risque environnemental

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de service.

→ Conteneurs Maritimes

Dans certains pays, aux États-Unis notamment, le propriétaire de conteneurs maritimes peut être responsable des dommages environnementaux causés lors du déchargement des marchandises. Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre ce risque. Aucun litige significatif passé ou en cours n'existe sur le risque environnemental, le Groupe n'exploitant notamment pas de conteneurs citernes.

→ Constructions Modulaires

Les impacts environnementaux de l'activité du Groupe de production de Constructions Modulaires sont notamment limités par la faible utilisation de peintures et de solvants. Le Groupe limite ces risques en respectant les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

4.2.5. Risque climatique

→ Barges Fluviales

La navigation fluviale dépend des conditions climatiques : précipitations, sécheresse, glace rendant difficile voire impossible le passage des convois ou limitant leur chargement.

Les mauvaises conditions climatiques peuvent aussi avoir un impact sur les récoltes de céréales d'un pays ou d'une région entraînant des réductions d'exportations. Le risque

climatique est limité aux activités de transport et d'affrètement fluvial et n'impacte pas les contrats de location à long terme. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques. Pour minimiser le risque, le Groupe s'est recentré sur l'activité locative.

4.3. Le risque de crédit et de contrepartie

4.3.1. Risque de contrepartie des clients

Les provisions pour dépréciation de créances clients du Groupe sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés note 18.1.1 page 83.

→ Conteneurs Maritimes

Le risque de défaillance des clients est supporté *in fine* par les propriétaires des matériels. Le Groupe ayant principalement pour activité la gestion pour compte de tiers dans l'activité de location de conteneurs maritimes, le risque de contrepartie des clients est faible. Par ailleurs la qualité de la clientèle de TOUAX limite les risques d'insolvabilité. Le Groupe se fonde sur un contact quotidien avec sa clientèle et un système de revue hebdomadaire et d'analyse de son portefeuille clients afin de mettre en place les actions préventives ou correctrices nécessaires.

→ Constructions Modulaires

L'activité de location de Constructions Modulaires est diversifiée sur plusieurs segments de marché (BTP, industrie et collectivités locales) et plusieurs zones géographiques (9 pays). Le nombre de clients est par ailleurs important. Le risque de défaillance des clients est très diversifié. Tout nouveau client fait l'objet d'une analyse des risques. La mesure du risque est analysée par pays sur la base d'une revue mensuelle du portefeuille client.

→ Wagons de Fret

Le risque de défaillance des clients est supporté *in fine* par les propriétaires des matériels sachant que le Groupe a principalement une activité de gestion pour compte de tiers. Les clients du Groupe sont majoritairement des opérateurs ferroviaires. Pour tous nouveaux clients, une procédure d'analyse des risques est systématiquement réalisée. Certains clients ont rencontré des difficultés financières en 2011 faisant suite à la crise connue depuis 2008. Le risque de défaillance a suscité une surveillance accrue et fait l'objet d'une revue mensuelle du portefeuille clients et d'un contact quotidien avec les clients.

→ Barges Fluviales

Une majorité des clients est constituée de groupes industriels ou de logistique. Les conditions de paiement des contrats de transport sont strictes avec un paiement au plus tard avant le déchargement. Ces conditions usuelles dans le marché du transport fluvial limitent les risques de défaillance des clients. L'activité de location et d'affrètement fait l'objet d'un suivi mensuel du portefeuille clients pour gérer le risque de défaillance des clients.

4.3.2. Risque de contrepartie bancaire et financière

Le risque de contrepartie provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés contractés avec des établissements bancaires et/ou des institutions financières est géré d'une manière centralisée par le département Trésorerie et Financements du Groupe.

Ce risque est exposé dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91.

4.3.3. Risque de dépendance

→ Brevets, licences

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevets ou de licences, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

→ Clients, fournisseurs

La location est une activité récurrente et stable. Elle présente en conséquence un chiffre d'affaires locatif peu volatil. Les secteurs d'activité étant distincts, les clients et les fournisseurs de chaque activité sont différents. Les activités utilisent des matériels à faible technologie qui peuvent être facilement construits et reloués. Le Groupe possède, dans chacune de ses activités, une clientèle et des fournisseurs diversifiés et n'est pas dans une situation significative de dépendance à l'égard d'un de ses clients ou de ses fournisseurs dans l'activité de location.

La gestion pour compte de tiers est également une activité récurrente. Cependant la conclusion de nouveaux programmes de gestion et donc la vente de matériels ou la cession d'actifs peuvent subir des variations importantes d'un trimestre à un autre ou d'une année à une autre. Le Groupe vend des matériels à un nombre limité d'investisseurs : 38 % du chiffre d'affaires de ventes de matériels en 2011 a été réalisé auprès d'un seul investisseur. Pour minimiser le risque de dépendance vis-à-vis des investisseurs, le Groupe diversifie le nombre d'investisseurs avec lesquels il travaille.

La part du premier client est estimée à 13 % du chiffre d'affaires, celle des 5 premiers clients à 28 % et celle des dix premiers clients à 34 %. Le premier client correspond à l'investisseur en matériel mentionné précédemment.

4.4. Les risques opérationnels

4.4.1. Risque d'approvisionnement

Le Groupe achète certains des matériels qu'il met en location. Le Groupe peut ainsi se trouver dans la situation d'avoir un produit dont les caractéristiques ne sont pas en adéquation avec les besoins d'optimisation du marché ou de ne pas pouvoir acheter rapidement de nouveaux matériels lorsque les usines de production n'ont plus d'espaces de commandes disponibles. Il est à noter que l'incertitude économique a pu limiter les capacités de production. Le risque de capacité est

d'une part, limité dans le temps et d'autre part, n'impacte que la croissance du Groupe, et non les matériels déjà en location. Par ailleurs, le Groupe porte une attention particulière sur la qualité des matériels achetés.

→ Constructions Modulaires

En tant que fabricant, la production de constructions modulaires peut être freinée en cas de défaillance financière ou technique d'un fournisseur de produits intermédiaires ou de pièces détachées. Pour pallier toute éventualité de rupture de contrat le Groupe développe un réseau de fournisseurs primaires et secondaires. Ce risque est restreint aux matériels neufs produits par le Groupe.

→ Barges Fluviales

Le marché du fuel peut affecter la compétitivité du transport fluvial soit par une pénurie soit par l'augmentation du prix du pétrole. Le Groupe ayant repositionné ses activités sur la location, ce risque est désormais limité.

4.4.2. Risque de volatilité des prix des matières premières

Le prix d'achat des matériels varie en fonction de la volatilité du prix des matières premières et notamment celui de l'acier. Cette volatilité s'explique non seulement par le mécanisme économique de l'offre et de la demande mais également par la sensibilité des variations des taux de change lorsque le cours des matières premières est libellé en dollar (cf. risque taux de change note 26 page 91).

La hausse des prix des matières premières se répercute directement sur les prix finaux des matériels, et parallèlement l'inflation a un impact positif sur le prix de vente des matériels et les valeurs résiduelles. Les tarifs locatifs sont majoritairement corrélés aux prix des matériels. Dans un environnement de baisse des prix, le Groupe peut constater une baisse ponctuelle des rentabilités. Ce risque est limité grâce à la durée des contrats et la longue durée de vie des matériels. À ce jour, le Groupe n'a pas constaté de baisse importante des prix du fait de la contraction significative des capacités de production.

La volatilité des prix des matières premières peut également impacter les prix des matériels en commande pour des contrats d'achat fermes étalés dans le temps. Le Groupe réduit ce risque en limitant ses engagements fermes, et en négociant des mécanismes d'indexation sur les cours des matières premières en particulier de l'acier.

4.4.3. Risque de positionnement et de perte des conteneurs maritimes

Les conteneurs sont parfois restitués par les locataires dans des zones pour lesquelles la demande de conteneurs est faible (États-Unis notamment). Pour se couvrir contre ce risque le Groupe d'une part, encadre contractuellement les zones de restitution et d'autre part, applique des « pénalités » (drop off charge) lors de la restitution des conteneurs dans des zones à faible demande. Le Groupe a également développé un dépar-

tement de vente de conteneurs d'occasion afin de diminuer les stocks sur les zones à faible demande. Les stocks de conteneurs sur dépôts sont suivis quotidiennement et analysés mensuellement. Par ailleurs, les conteneurs peuvent aussi être perdus ou détériorés. Le Groupe facture alors à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées dans chaque contrat de location et dont le montant est toujours supérieur à la valeur nette comptable des actifs. Les dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle sont couverts soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts de stockage.

4.4.4. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires

Les constructions modulaires peuvent être soumises à des obsolescences techniques résultant d'une évolution qualitative des matériels concurrents ou à une demande évolutive de la part des clients (esthétique). La recherche de matériaux qualitatifs génère des coûts supplémentaires. Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité en avance sur les normes existantes et les produits concurrents lui permettant de minimiser les coûts supplémentaires des nouveaux matériaux.

4.4.5. Risque de sous-traitance

→ Constructions Modulaires

Compte tenu de la variété des sites d'installation et de montages de constructions modulaires, le Groupe fait appel à un nombre important de sous-traitants. Le Groupe a mis en place des procédures de contrôle régulier des sous-traitants. Par ailleurs, le risque est couvert par des assurances.

→ Wagons de Fret

Le Groupe assure la maintenance de matériels ferroviaires en tant qu'Entité en Charge de la Maintenance. Le Groupe ne possède pas ses propres ateliers et a conclu avec des ateliers des contrats selon lesquels ceux-ci effectuent la maintenance pour TOUAX. Pour limiter le risque qualité, le Groupe a mis en place des systèmes de contrôle à tous niveaux et s'appuie sur une relation quotidienne avec ces ateliers.

4.4.6. Saisonnalité

→ Constructions Modulaires

L'activité de la construction (BTP) connaît une saisonnalité qui peut ralentir l'activité de la division durant certaines périodes de l'année. Pour se prémunir de ce risque, TOUAX travaille à équilibrer son portefeuille d'activité avec des contrats long terme sur des segments non saisonniers.

→ Barges Fluviales

Les volumes transportés varient d'une saison à une autre et d'une année sur l'autre. Le niveau de la demande dépend notamment des cycles de production agricole. Pour y remédier, le Groupe conclut des contrats de location long terme.

4.4.7. Risque commercial

→ Conteneurs Maritimes

La croissance économique mondiale et plus particulièrement celle des échanges internationaux influent fortement la demande de conteneurs maritimes. La croissance du secteur s'est confirmée en 2011 générant une demande de conteneurs maritimes. Par ailleurs, de grands navires commandés par les compagnies maritimes sont arrivés sur le marché, créant aussi des besoins en conteneurs. Ainsi, le taux d'utilisation moyen de conteneurs maritimes a augmenté en 2011 à 97 %. Pour limiter l'impact des cycles, le Groupe s'est protégé en concluant des contrats de longue durée où les tarifs sont fixes et a développé la vente de conteneurs d'occasion.

→ Constructions Modulaires

Les effets de la crise se sont estompés notamment sur le marché de la construction (BTP). Les prix journaliers et les taux d'utilisation sont en hausse. Les tarifs ont globalement remonté avec des conditions de marché favorables aux loueurs, notamment en Allemagne, en Pologne et en République tchèque. Localement, une absence de retour à la normale de l'activité empêcherait l'augmentation des prix et affecterait plus significativement la marge d'exploitation. Pour se protéger contre une baisse des prix et une baisse de son taux d'utilisation, TOUAX se diversifie sur des segments et des régions où les prix restent suffisamment élevés et développe ses activités de vente de matériels.

→ Wagons de Fret

Les volumes des marchandises transportées n'ayant pas évolué de manière significative au cours de l'année 2011, les locataires ont continué à optimiser la gestion de leur flotte en continuant les restitutions de matériels ou en s'abstenant de louer de nouveaux matériels. TOUAX a adapté son offre commerciale pour maintenir son taux d'utilisation. Il est à noter cependant que la demande des clients a été contrastée en fonction des types de matériels. Les wagons étant des actifs mobiles, le Groupe s'efforce de repositionner les matériels non seulement dans d'autres pays. Le Groupe a également diversifié son offre de matériels pour mieux répondre aux besoins des clients.

→ Barges Fluviales

Les conditions très concurrentielles des activités de transport alliées aux effets du climat et de la saisonnalité affectent la rentabilité de cette activité. Le Groupe a décidé de se recentrer sur l'activité de location. Les acteurs du transport fluvial sont demandeurs de barges et l'activité de location a connu globalement une bonne progression sur la plupart des bassins où le Groupe est présent.

4.4.8. Risque de gestion

Une part significative des flottes de conteneurs et de wagons de fret gérées par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des sociétés d'investissement détenues par des investisseurs institutionnels.

Des contrats de gestion régissent les relations entre chaque investisseur et le Groupe. Aucun revenu minimum n'est garanti par le Groupe et, sous certaines conditions, les investisseurs peuvent mettre fin à un contrat de gestion et demander le transfert des actifs à un autre gestionnaire.

TOUAX a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs. Un état synthétique du parc en gestion est réalisé mensuellement. À ce jour, aucun investisseur n'a retiré au Groupe la gestion de ces matériels et ce, sur les vingt dernières années.

La constitution de véhicules financiers (sociétés ad hoc) a entraîné la constitution par le Groupe de dépôts de garantie. Les véhicules financiers ont la possibilité de ponctionner ces dépôts de garantie dans la mesure où les rentabilités des programmes d'investissement sont insuffisantes. Les dépôts de garantie sont reconstitués si les rentabilités s'améliorent. À ce jour et selon les prévisions de rentabilité réalisées, le Groupe estime ne posséder aucun risque non provisionné de perte de dépôts de garantie. Ce risque est suivi à travers une évaluation semestrielle des distributions aux investisseurs et un suivi quotidien des taux d'utilisation et des revenus unitaires journaliers (« *per diem* »).

Les clauses de résiliation des contrats de gestion varient en fonction des programmes.

Les principales clauses de résiliation sont liées :

- à l'inexécution grave d'une obligation du gestionnaire (par exemple la preuve d'une gestion discriminatoire),
- à la faillite de TOUAX en tant que gestionnaire ou sa dissolution,
- au non-versement par TOUAX des revenus collectés et dus à ses différents investisseurs,
- au changement de l'actionnaire majoritaire.

Dans seulement certains cas particuliers (notamment les titrisations), une résiliation peut être causée par une mauvaise performance d'un investissement dont la gestion aurait été confiée à TOUAX.

4.4.9. Risque psycho-social

Le succès du Groupe dépend largement des compétences et de la capacité d'agir de ses équipes. Celles-ci sont d'autant plus sollicitées en temps d'incertitude économique. L'accélération des pressions, l'augmentation des exigences de toute la chaîne de production, l'incertitude sur la sortie de crise constituent l'environnement quotidien des équipes et sont source de stress et de souffrance au travail. La direction générale s'attache à être proche des équipes pour préserver le capital humain du Groupe.

4.5. Les risques de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe TOUAX est géré avec pour objectif prioritaire d'assurer la continuité de ses financements, de faire face à ses engagements à leurs échéances et d'optimiser le coût financier de la dette. Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La gestion du risque de liquidité s'évalue au travers des besoins du Groupe et est exposée dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91.

La liste des emprunts contenant des clauses et engagements spécifiques est mentionnée note 18.2.3 page 86.

4.6. Les risques de marché

Les risques de marché incluent les risques de change, les risques de taux d'intérêt et les risques sur les actions détenues.

4.6.1. Le risque de taux

Pour les besoins de son développement et de sa politique d'investissement, le Groupe TOUAX a recours à des emprunts. Une partie importante de ses emprunts peut être conclue à taux variable. L'essentiel du risque de taux du Groupe est lié à ses emprunts à taux variable.

La gestion des risques de taux est développée dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91.

4.6.2. Le risque de change

Les informations relatives aux risques de change et à sa gestion sont présentées dans la note 26 de l'annexe des comptes consolidés page 91.

De par sa présence internationale, le Groupe TOUAX est naturellement exposé aux variations des devises. Les fluctuations peuvent influencer les résultats du Groupe lors de la conversion en euros des comptes des filiales hors euros, et de ce fait rendre difficile la comparaison des performances entre deux exercices. L'exposition du Groupe au risque de change est principalement liée à la variation du dollar, de la couronne tchèque et du zloty polonais contre l'euro.

Le Groupe s'estime assez peu soumis au risque de change opérationnel car la plupart des charges est générée dans la même devise que les revenus. Le Groupe estime qu'une variation de 10 % à la baisse du cours de change du dollar contre l'euro aurait un impact de même sens de l'ordre de 2,3 % sur le résultat opérationnel courant. De même, une variation de 10 % à la baisse de la couronne tchèque et du zloty polonais ferait baisser le résultat opérationnel courant, respectivement de 0,7 % et de 1,3 %.

4.6.3. Le risque sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe a pour stratégie d'investir sa trésorerie excédentaire dans des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) monétaires pour une courte durée. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Les risques sur actions sont développés dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91.

→ Le risque de dilution des actionnaires

La stratégie du Groupe est une stratégie basée sur la croissance et le développement des différents parcs de matériels.

Cette stratégie nécessite des fonds importants. L'appel de fonds auprès du marché est un des moyens utilisés par le Groupe.

L'actionnaire ne souscrivant pas à un appel de fonds s'expose à un risque de dilution de sa participation dans le capital de TOUAX. Pour mémoire, l'historique des appels de fonds des dernières années est le suivant :

Année	OBSAR <i>(en milliers d'euros)</i>	Appel de fonds en capital social	Appel de fonds en prime d'émission	Objectif
2007	40 393,3			croissance
2008		6 236,6	17 072,7	croissance
2009		7 622,0	10 537,4	croissance
2010				
2011				

4.7. Assurance - couverture des risques

Les risques portant sur la responsabilité civile du loueur sur les matériels en exploitation sont toujours couverts. Seuls les risques portant sur les pertes d'exploitation ne sont pas toujours couverts. L'appréciation du risque de perte d'exploitation et de sa couverture est réalisée par les Gérants et les directeurs d'activités en fonction des conditions de marché.

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux. Le Groupe possède trois types de polices d'assurance : l'assurance du matériel, la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile des mandataires sociaux. Le Groupe ne possède pas de société d'assurance captive.

Le risque de perte ou de détérioration des actifs corporels des activités Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de Fret est couvert par l'assurance du matériel (multi-risques biens). L'assurance des actifs corporels de l'activité Conteneurs Maritimes est déléguée aux clients et fournisseurs (dépôts) du Groupe conformément aux pratiques courantes du métier. Les pertes d'exploitation survenues à la suite de pertes ou de détériorations d'actifs corporels sont couvertes par l'assurance corporelle.

L'assurance responsabilité civile de la société mère TOUAX SCA couvre les dommages corporels relevant de son exploitation. Les filiales du Groupe possèdent individuellement une assurance responsabilité civile.

L'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux couvre les dirigeants de droit et de fait du Groupe qui verraient leurs responsabilités engagées pour une faute professionnelle commise dans le cadre d'une activité de direction, de gestion ou de supervision exercée avec ou sans mandat ou délégation de pouvoir.

L'activité Conteneurs Maritimes possède une assurance responsabilité civile. Le matériel est assuré directement par les clients et les dépôts conformément aux normes de la profession.

L'assurance Constructions Modulaires garantit la valeur des matériels de façon générale et particulièrement lorsque ceux-ci sont sur des dépôts ou loués et lorsque le client

a omis de contracter une assurance pendant la durée de location. Cette assurance couvre notamment les risques d'explosion, incendie, ouragan, tempête, collision, dégâts des eaux, catastrophes naturelles, vol, etc.

L'assurance Barges Fluviales garantit les dommages, pertes, recours de tiers et les dépenses résultant de tout accident de navigation, d'explosion, d'incendie ou de tout événement de force majeure et plus précisément les avaries consécutives au dysfonctionnement des organes de propulsion et de direction, les bris de machine, les dommages électriques, les voies d'eau, les dommages survenus par mauvais arrimage ou mauvais chargements, les risques de stationnement, les dommages aux ouvrages d'art, les risques de pollution, les frais d'enquête, d'expertise, de procédures et d'avocats. L'assurance comprend une responsabilité civile contractuelle vis-à-vis des barges confiées appartenant à des tiers, une couverture de la responsabilité du transporteur telle que définie par les lois et réglementations, et une couverture des marchandises transportées. Les couvertures et le montant des garanties sont fonction des navires et des bassins d'exploitation. Il est à noter par ailleurs que les risques de guerre sont couverts pour les unités exploitées sur le Danube.

L'activité Wagons de Fret possède une assurance responsabilité civile et une assurance dommages matériels qui garantit la réparation pécuniaire des pertes et dommages résultant de catastrophes naturelles, d'incendie, d'explosion, de vol ou de disparition, de tout événement caractérisé provenant d'une cause extérieure. L'assurance couvre également la perte de loyers lorsque le wagon endommagé est immobilisé pour réparations.

Le Groupe estime que ses risques, notamment portant sur les matériels, sont correctement couverts.

5. Informations concernant l'émetteur

5.1. Histoire et évolution de la société

5.1.1. Raison sociale et nom commercial

TOUAX SCA

SGTR – CITE – CMTE – TAF – SLM

TOUAGE INVESTISSEMENT réunies

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement

Siège social et administratif

Tour Franklin – 23^{ème} étage – 100-101 Terrasse Boieldieu
92042 La Défense cedex – FRANCE

Téléphone : +33 1 46 96 18 00

Identification

Registre du commerce et des sociétés : Nanterre B 305 729 352

Numéro Siret : 305 729 352 00099

APE : 7010Z

Côté à Paris sur NYSE Euronext – compartiment C

Code ISIN : FR0000033003 – Reuters TETR. PA – Bloomberg
TOUPFP equity

5.1.3. Date de constitution et durée de vie

La société a été constituée en 1898 et prendra fin le 31 décembre 2104.

5.1.4. Forme juridique et législation

Forme juridique de la société

Société en commandite par actions

Exercice social

L'exercice social de TOUAX SCA commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Capital social

Le 31 décembre 2011, le capital de la société était constitué de 5 720 749 actions d'une valeur nominale de 8 €.

Le capital est entièrement libéré.

Législation de la société

La société en commandite par actions est régie par le Code de commerce.

Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Les documents relatifs à TOUAX SCA peuvent être consultés au siège social de la société.

Politique d'information

Outre le rapport annuel et les publications dans le bulletin d'annonces légales obligatoires (BALO), la société diffuse une lettre semestrielle d'activité contenant une analyse sectorielle du chiffre d'affaires et les faits marquants du semestre.

Une convention de communication financière a été signée avec la société ACTIFIN – 76-78, rue Saint Lazare – 75009 – Paris – FRANCE.

Les rapports annuels, les communiqués de presse et les lettres semestrielles sont disponibles en français et en anglais sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

Les nouvelles d'importance significative susceptibles d'avoir un impact sur le cours font l'objet d'une diffusion systématique par la presse.

Responsables de l'information financière

Raphaël et Fabrice WALEWSKI

Gérants de TOUAX SCA

Tour Franklin – 23^{ème} étage – 100-101 Terrasse Boieldieu -
92042 La Défense CEDEX – FRANCE

Tél. : + 33 1 46 96 18 00

Fax : + 33 1 46 96 18 18

e-mail : touax@touax.com

5.1.5. Rappel historique

Cf. paragraphe rappel historique page 12 du présent document.

5.2. Investissements

5.2.1. Principaux investissements

Le Groupe a pour activité la location de conteneurs maritimes, de constructions modulaires, de barges fluviales et de wagons de fret. Le Groupe possède par ailleurs une activité transversale, la gestion pour compte de tiers. Ainsi, à fin 2011, 63 % des actifs gérés par le Groupe sont financés par des investisseurs et donnés en gestion au Groupe dans le cadre de contrats de gestion. La politique de croissance du Groupe s'articule à travers la signature de nouveaux contrats de location de matériels auprès de ses clients nécessitant des investissements nouveaux qui sont financés soit par des investisseurs tiers au sein des programmes de gestion, soit par le Groupe au travers de ses propres moyens de financement.

Le Groupe a pour ambition de poursuivre sa croissance sur ses quatre activités en augmentant le parc de matériel neuf mis en location sur des contrats de longue durée. Les objectifs sont de poursuivre les investissements, de prendre des parts de marché et de renforcer les économies d'échelle, avec une rentabilité de 15 % des fonds propres grâce à l'optimisation de la capacité d'endettement du Groupe. La rentabilité des fonds propres correspond au ratio résultat net / capitaux propres. Elle correspond à la notion de Return on Equity ou rentabilité des capitaux propres généralement calculée par les analystes. Ces investissements s'entendent pour compte propre et pour compte de tiers. Pour atteindre ces objectifs, le Groupe équilibre la répartition des actifs gérés et des investissements en propre avec une règle de 1/4 à 1/3 de matériels en propriété et de 3/4 à 2/3 de matériels gérés. Aujourd'hui, la répartition des actifs gérés est de 1/3 de matériels en propriété et de 2/3 de matériels appartenant à des tiers.

Par ailleurs, la stratégie du Groupe est d'investir principalement sur de nouveaux contrats long terme. Cette stratégie permet de limiter les risques de relocation et la sensibilité de valeur résiduelle des équipements. Cette stratégie permet également au Groupe de trouver des investisseurs tiers et de se financer en propre pour continuer son développement.

La politique d'investissement du Groupe est de financer les actifs en propriété dans le respect du ratio d'endettement financier net avec recours sur fonds propres de 1,9 pour 1. Afin d'optimiser son résultat, le Groupe utilise ainsi de la dette « sans recours » dont le remboursement n'est garanti qu'avec

les revenus locatifs, ou les produits de cession de l'actif financé. Ce type de financement permet d'accompagner la croissance du Groupe en limitant le risque pour l'actionnaire. La politique du Groupe est de respecter un ratio d'endettement financier net (incluant la dette sans recours) sur fonds propres de 2,8 pour 1. Cette limite est interne. Par cette politique, le Groupe préfinance des actifs destinés à être cédés à des investisseurs. La cession d'actif à des investisseurs fait partie de la stratégie du Groupe et permet de financer la croissance avec un recours limité à l'endettement. La croissance du Groupe permet de réaliser des économies d'échelle et ainsi d'augmenter la marge.

Le Groupe n'a pas recours à des outils de financement de son actif circulant tel que la cession Dailly, l'affacturage, la titrisation ou la cession de créances, mais pourrait y avoir éventuellement recours selon les opportunités. Le Groupe a recours à tous types de financement, crédit court, moyen et long terme, crédit sans recours, location opérationnelle, location sous forme de crédit-bail.

Les contrats de location sont classifiés en contrat de location financement dès lors que le Groupe bénéficie des avantages et des risques inhérents à la propriété. Par exemple, l'existence d'une clause de transfert automatique de propriété, l'existence d'une option d'achat d'une valeur très inférieure à une valeur de marché estimée, l'équivalence de durée entre le bail et la vie du bien ou entre la valeur actualisée des paiements futurs au titre du bail et la valeur du bien sont des éléments qui conduisent généralement à considérer les contrats de location comme des contrats de financement.

L'amélioration des conditions économiques, bien que le contexte reste encore difficile, a permis une remontée des tarifs locatifs et des taux d'utilisation. La diversification des activités du Groupe avec des cycles différents et sa stratégie de privilégier les contrats de location longue durée lui ont permis de bien résister.

Le retour des investisseurs s'est confirmé en 2011, ce qui a permis au Groupe de conclure de nouveaux programmes de gestion. Par ailleurs, le Groupe cherche toujours des opportunités d'acquisition de parcs de matériels existants.

Durant l'année 2011 le Groupe a réalisé les investissements suivants pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs tiers :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Divers	TOTAL
Investissements bruts immobilisés	1 030	40 277	5 818	19 550	1 795	68 470
Variation de stocks de matériels	3 330			(12 514)		(9 184)
Cession matériels immobilisés (valeur brute historique)	(2 258)	(7 913)	(3 198)	(2 005)	(547)	(15 921)
Investissements nets immobilisés & stockés	2 102	32 364	2 620	5 031	1 248	43 365
Matériels cédés aux investisseurs (contrat de location vente)						
Investissements bruts sous gestion	38 915			39 269		78 184
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs						
Cession matériels sous gestion (valeur brute historique)	(11 098)	(18 180)	(11)	(19 759)		(49 048)
Investissements nets sous gestion	27 817	(18 180)	(11)	19 510		29 136
INVESTISSEMENTS NETS	29 919	14 184	2 609	24 541	1 248	72 501

En 2010, les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Divers	TOTAL
Investissements bruts immobilisés	5 194	31 517	929	5 960	124	43 725
Variation de stocks de matériels	40			(20 818)		(20 778)
Cession matériels immobilisés (valeur brute historique)	(9 290)	(2 568)	(1 944)	(2 849)	(56)	(16 706)
Investissements nets immobilisés & stockés	(4 055)	28 950	(1 015)	(17 706)	69	6 242
Matériels cédés aux investisseurs (contrat de location vente)						
Investissements bruts sous gestion	30 662			54 958		85 620
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs	2 021			2 161		4 182
Cession matériels sous gestion (valeur brute historique)	(18 041)	(1 732)				(19 773)
Investissements nets sous gestion	14 642	(1 732)		57 119		70 029
INVESTISSEMENTS NETS	10 587	27 217	(1 015)	39 413	69	76 271

En 2009, les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Divers	TOTAL
Investissements bruts immobilisés	2 995	45 526	20 208	25 272	357	94 358
Variation de stocks de matériels	(329)			(2 128)		(2 457)
Cession matériels immobilisés (valeur brute historique)	(5 353)	(2 009)	(12 069)	(82)	(17)	(19 530)
Investissements nets immobilisés & stockés	(2 687)	43 517	8 139	23 062	340	72 371
Matériels cédés aux investisseurs (contrat de location vente)						
Investissements bruts sous gestion	43		10 200	33 642		43 885
Matériels immobilisés cédés aux investisseurs						
Cession matériels sous gestion (valeur brute historique)	(34 886)	(3 187)				(38 073)
Investissements nets sous gestion	(29 169)	(3 187)	10 200	33 642		11 486
INVESTISSEMENTS NETS	(31 856)	40 330	18 339	56 704	340	83 857

Au 31 décembre 2011, les principaux investissements nets immobilisés détaillés dans les comptes consolidés sont les suivants :

Investissements nets immobilisés au cours des exercices (actifs immobilisés du Groupe)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Investissements incorporels nets	169	367	247
Investissements corporels nets	53 037	25 459	73 390
Investissements financiers nets	(658)	1 194	1 191
TOTAL INVESTISSEMENTS NETS	52 548	27 020	74 828

Répartition par activité des investissements nets (actifs immobilisés du Groupe)

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Conteneurs maritimes	(1 228)	(4 095)	(2 358)
Constructions modulaires	32 364	28 950	43 517
Barges fluviales	2 620	(1 015)	8 139
Wagons de fret	17 544	3 111	25 190
Divers	1 248	69	340
TOTAL	52 548	27 020	74 828

Modalités de financement des investissements nets en propre

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008
Trésorerie / emprunts	44 615	10 431	29 492
Crédit bail	7 933	20 771	45 336
Contrat de gestion avec des investisseurs tiers		(4 182)	
TOTAL	52 548	27 020	74 828

Les investissements conservés sur le bilan du Groupe ont été financés par les lignes de crédit disponibles.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Les commandes et investissements payés ou livrés depuis le début de l'année 2012 s'élèvent, au 31 janvier 2012, à environ 16,9 millions d'euros dont 5,8 millions d'euros de conteneurs maritimes, 0,3 million d'euros de constructions modulaires, 4,5 millions d'euros de barges fluviales et 6,3 millions de wagons de fret.

Les commandes et les investissements ont été financés par la trésorerie et les lignes de crédits disponibles.

5.2.3. Engagements fermes d'investissements

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2011 s'élèvent à 35,6 millions d'euros dont 21,6 millions d'euros de conteneurs maritimes, 2,2 millions d'euros de constructions modulaires, 10 millions d'euros de wagons et 1,8 million d'euros de barges fluviales.

Répartition des actifs gérés par le Groupe

(en milliers d'euros)	2011		2010		2009	
	propriété Groupe*	investisseurs hors Groupe	propriété Groupe*	investisseurs hors Groupe	propriété Groupe*	investisseurs hors Groupe
Conteneurs maritimes	46 833	601 767	43 233	559 866	42 746	535 895
Constructions modulaires	293 684	32 181	264 249	50 508	232 073	51 885
Wagons de fret	122 327	262 775	119 263	242 878	139 395	189 289
Barges fluviales	77 359	19 215	73 527	21 715	72 370	39 215
TOTAL	540 203	915 938	500 272	874 967	486 584	816 284

* Les actifs, propriété du Groupe, incluent les immobilisations et les actifs en stocks.

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent seulement 1 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2011, 3 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2010 et 5 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2009.

Les engagements fermes d'investissements seront préfinancés par les lignes de crédit disponibles. Ces investissements seront revendus, pour la plupart, à des investisseurs tiers.

En effet, la grande majorité des commandes de conteneurs maritimes et de wagons de fret est destinée à être cédée à ces investisseurs tiers. Les commandes de constructions modulaires et de barges fluviales sont principalement destinées au Groupe.

5.2.4. Répartition des actifs gérés

La valeur des actifs gérés présentée ci-dessous correspond aux prix d'achat des matériels. Les actifs en dollars sont valorisés au taux de change du 31 décembre 2011. La fluctuation du dollar génère une fluctuation de la valeur des matériels d'une année sur l'autre.

La répartition des actifs gérés par le Groupe est la suivante :

Les matériels pris par le Groupe en location opérationnelle sont comptés dans les actifs en gestion. Ceux pris par le Groupe en location financière sont comptés dans les actifs en propriété. Le détail des locations sans recours est indiqué note 28.1 page 96 de l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1.

6. Aperçu des activités

6.1. Principales activités

6.1.1. Nature des opérations et principales activités

Le Groupe TOUAX est un loueur de matériels de conteneurs maritimes, de constructions modulaires, de wagons de fret et de barges fluviales. Le Groupe gère ses propres matériels et gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers. La répartition des actifs gérés est détaillée au paragraphe 5.2.4 page 31.

Les activités et les marchés de chacune de ces activités sont détaillés aux pages 4 à 15 du présent document et complétés par le rapport de gestion présenté page 125.

Lorsque le Groupe gère ses propres matériels, celui-ci achète ou fabrique les matériels (selon les activités), puis les loue et les gère (en ce compris, la maintenance et la remise en état) et ensuite les cède ou les détruit en fin de vie.

Le Groupe possède également l'activité transverse de gestion pour compte de tiers pour ses activités. Cette activité de gestion commence par l'achat ou la fabrication de matériels par le Groupe, puis la constitution d'un portefeuille de matériels en location, ensuite la cession de ces matériels à des investisseurs (syndication) et enfin la gestion de ce portefeuille pour le compte des investisseurs.

À chacune des étapes de ces cycles, le Groupe réalise une marge : une marge de location (matériels en propre), de syndication (achat puis vente de matériels à des investisseurs), de gestion (matériels en gestion) et de négoce (achat puis vente de matériels à des clients finaux).

Le traitement comptable de ces marges est le suivant :

- La marge de location se retrouve dans le chiffre d'affaires locatif, lequel porte sur l'ensemble des matériels gérés par le Groupe, matériels en propre ou matériels en gestion. Le Groupe agit en tant que principal et non en tant qu'agent. De la même façon les charges opérationnelles comptabilisées concernent l'ensemble des matériels gérés.
- La marge de gestion pour compte de tiers se retrouve dans le chiffre d'affaires locatif des matériels en gestion diminué des charges opérationnelles de ces matériels et diminué de

la distribution aux investisseurs de leurs revenus. Cette marge de gestion pour compte de tiers est équivalente à la commission de gestion du Groupe.

- La marge de syndication est enregistrée en marge sur ventes (ventes diminuées des coûts d'achat des ventes). La constitution et la syndication de portefeuille se font auprès d'investisseurs tiers dans les activités Conteneurs Maritimes, Wagons de Fret et Constructions Modulaires.
- Les marges de négoce (vente hors syndication) sont aussi enregistrées en ventes / coût d'achat des ventes. Dans la Construction Modulaire, le Groupe produit et vend des constructions modulaires à ses clients et enregistre donc des marges de négoce. De même, les activités Wagons de Fret et Conteneurs Maritimes enregistrent des marges de négoce.
- Les plus-values réalisées sur les valeurs résiduelles des actifs du Groupe sont enregistrées en marge sur vente.

La répartition des revenus par type d'activité et par zone géographique est détaillée dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 48. Une présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 2 avril 2012 est détaillée paragraphe 28.6 page 156.

→ Dans l'activité Conteneurs Maritimes,

le Groupe gère principalement des matériels pour le compte de tiers. Ainsi, près de 93 % de la flotte de conteneurs maritimes appartient à des tiers et le solde au Groupe. Il est à noter que près de 11 % des matériels détenus par le Groupe sont destinés à être cédés à des tiers sous un horizon court (inférieur à un an).

Le cycle de syndication est relativement court et peut varier entre 6 mois et un an. Il se résume à l'achat de matériels, la mise en location de ces matériels et la vente à des investisseurs.

L'activité Conteneurs Maritimes est par essence une activité internationale, le Groupe travaillant dans le monde entier. Afin de limiter les risques et d'améliorer sa visibilité, le Groupe privilégie la signature de contrats de location longue durée, lesquels varient entre 3 et 5 ans et peuvent atteindre 7 ans.

Le parc mondial de conteneurs est passé de 21,4 millions à 30,6 millions d'unités (TEU) en 5 ans suite à la croissance du commerce mondial.

Le marché du conteneur maritime présente une croissance structurelle pour faire face à la mondialisation des échanges :

Taux de croissance annuelle	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
Trafic conteneurisé	12%	13%	10%	11%	12%	4%	-9%	13%	8%	8%	8%
Navires porte-conteneurs	8%	8%	11%	14%	12%	11%	5%	8%	7%	7%	8%
Flotte conteneurs	9%	10%	7%	9%	13%	7%	-4%	7%	9%	9%	7%

Source : Clarkson Research Studies – Janv. 2012 & Drewry Annual Report 2011 * Prévisions

L'institut Clarkson prévoit une croissance encore soutenue du marché en volume pour 2012. TOUAX a commandé de nouveaux conteneurs et envisage de poursuivre ses investissements sur des contrats long terme pour faire face à la demande.

Les investissements sont destinés en partie à être conservés par le Groupe et le solde à être cédés à des investisseurs tiers dans le cadre de contrats de gestion.

À moyen terme, le Groupe a pour ambition de gérer pour son propre compte ou pour le compte de tiers une flotte supérieure à 800 000 TEU (7 % de part de marché mondial).

→ **Dans l'activité Constructions Modulaires,**

Le Groupe gère principalement des matériels pour compte propre. Ainsi, près de 90 % de la flotte gérée appartient au Groupe. Les constructions modulaires sont aujourd'hui fabriquées par le Groupe dans ses usines d'assemblage en France et en République tchèque. Cette fabrication permet par ailleurs au Groupe de se diversifier dans les activités de vente.

L'activité Constructions Modulaires est principalement située en Europe, en France, Allemagne, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Pologne, République tchèque et Slovaquie. Le Groupe dispose aussi d'une entité en Floride aux États-Unis afin de pouvoir démarcher les autres pays situés en Amérique du nord ou du sud. 58 % du chiffre d'affaires est réalisé hors de France. Afin de limiter les risques et d'améliorer sa visibilité, le Groupe privilégie la signature de contrats de longue durée, lesquels varient entre 18/24 mois et 5 ans.

Le parc européen de constructions modulaires en location est passé de 250 000 à 500 000 unités en 15 ans (source TOUAX).

À moyen terme, le Groupe a pour objectif de posséder un parc de 75 000 constructions modulaires afin d'atteindre 15 % de part de marché en Europe et de développer considérablement ses ventes. En 2011, le Groupe détient 7,5 % de part de marché en Europe continentale (source TOUAX).

→ **Dans l'activité Barges Fluviales,**

Le Groupe gère principalement des matériels pour son compte propre. Ainsi, près de 80 % de la flotte gérée appartient au Groupe. Les barges fluviales sont majoritairement mises en location auprès de groupes industriels ou de logistique sur tous les bassins où le Groupe est présent, et dans une moindre mesure elles sont exploitées pour du transport et de l'affrètement.

L'activité Barges Fluviales est située sur les grands bassins européens et américains. Afin de limiter les risques et d'améliorer sa visibilité, le Groupe privilégie la signature de contrats de longue durée, lesquels peuvent aller jusqu'à 10 ans.

Le nombre de barges fluviales en Europe et aux USA n'a que très peu évolué depuis plusieurs années entraînant un vieillissement du parc (source TOUAX).

En 2011, le Groupe s'est recentré sur la location de barges fluviales, plus résistante aux aléas de la crise grâce aux contrats de longue durée. Les opérateurs de transport sont demandeurs de barges fluviales, ce qui est favorable au Groupe.

Les ambitions du Groupe sont de se positionner sur des contrats de location de longue durée, de développer des ventes et de réaliser de nouveaux investissements sélectifs dans des zones à fort potentiel.

→ **Dans l'activité Wagons de Fret,**

Le Groupe gère principalement des matériels pour le compte de tiers. Ainsi, près de 68 % des matériels gérés appartiennent à des investisseurs. Il est à noter par ailleurs que 9 %

des matériels détenus par le Groupe sont destinés à être cédés à des tiers sous un horizon court (environ 1 an).

Le cycle de syndication est court mais reste néanmoins plus long que celui de l'activité Conteneurs Maritimes. Ceci tient au fait que le cycle d'investissement est plus long puisqu'il faut compter parfois jusqu'à un an entre la commande et la livraison de wagons alors que ce délai peut être de quelques semaines pour les conteneurs. De même, la constitution d'un portefeuille est plus longue.

Le Groupe exploite son activité principalement en Europe mais également aux États-Unis grâce à la société commune créée en partenariat avec la compagnie Chicago Freight Car Leasing. TOUAX propose ainsi à des investisseurs des investissements portant sur des wagons exploités en Amérique.

Afin de limiter les risques et d'améliorer sa visibilité, le Groupe privilégie la signature de contrats de longue durée, lesquels varient entre 3 ans et 10 ans.

Après une année 2009 marquée par une forte chute des trafics, le fret ferroviaire européen a montré des signes de rebond à partir de 2010 avec une augmentation de 7 % (Source UIC world statistic 2010). Cette tendance s'est poursuivie en 2011. Aux États-Unis, le Groupe a constaté un redémarrage du marché lié au secteur de l'énergie et des produits agricoles. L'amélioration des conditions de marché a permis une légère remontée des taux d'utilisation et des tarifs locatifs. Le Groupe anticipe en 2012 une demande forte des clients pour certains types de wagons.

L'offre de location de TOUAX séduit les opérateurs ferroviaires. Le Groupe a pour objectif en 2012 de continuer de réaliser des investissements pour compte propre et pour compte de tiers sur des contrats de longue durée principalement en Europe.

À moyen terme, le Groupe a pour ambition de gérer une flotte de 10 000 wagons et de conforter sa place de 2^e loueur européen de wagons intermodaux.

6.1.2. Nouveau produit ou service

Non applicable

6.2. Principaux marchés

Cf. pages 12 et 13.

6.3. Événements exceptionnels

Non applicable

6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats

Non applicable

6.5. Position concurrentielle

Cf. pages 4 à 11.

7. Organigramme

7.1. Organigramme du Groupe

L'organigramme ne mentionne que les sociétés ayant une activité. Les pourcentages indiqués sont arrondis et correspondent à la détention en capital et en droit de vote.

Pays	Pourcentage de détention de la société mère	Objet de la société
TOUAX SCA		
└ TOUAX Corporate SAS		
└ TOUAX Capital SA		
└ TOUAX Container Services SAS		
		└ Gold Container Leasing Pte Ltd
		└ Gold Container Investment Ltd
		└ TOUAX Corp.
		└ Gold Container Finance Corp.
		└ TOUAX Equipment Leasing Corp.
		└ Gold Container Corp.
		└ TOUAX Solutions Modulaires SAS
		└ TOUAX Construction modulaire SAS
		└ TOUAX Modular Building USA, Inc.
		└ TOUAX Espana SA
		└ TOUAX SRO
		└ TOUAX SK Sro
		└ TOUAX BV
		└ TOUAX NV
		└ SIKO Containerhandel GmbH
		└ TOUAX Sp.zo.o
		└ TOUAX Rail Ltd
		└ TOUAX Rail Finance Ltd
		└ TOUAX Rail Finance 2 Ltd
		└ SRFRL
		└ TOUAX Rail Romania SA
		└ CFCL TOUAX Llc
		└ TOUAX River Barges SAS
		└ TOUAX Leasing Corp.
		└ TOUAX Hydrovia Corp.
		└ TOUAX Rom SA
		└ Eurobulk Transport Maatschappij BV
		└ CS de Jonge BV
France	100%	Société de services
Suisse	100%	Société de services
France	100%	Société de services
Singapour	100%	Location de conteneurs maritimes
Hong Kong	100%	Vente de conteneurs maritimes
USA	100%	Société d'investissement dans les conteneurs maritimes
USA	100%	Société de financement de conteneurs maritimes
USA	100%	Société d'investissement
USA	100%	Location et vente de conteneurs maritimes
France	100%	Location et vente de constructions modulaires
France	100%	Société d'assemblage de constructions modulaires
USA	100%	Location et vente de constructions modulaires
Espagne	100%	Location et vente de constructions modulaires
Rép. Tchèque	100%	Société d'assemblage de constructions modulaires
Slovaquie	100%	Location et vente de constructions modulaires
Pays Bas	100%	Location et vente de constructions modulaires
Belgique	100%	Location et vente de constructions modulaires
Allemagne	100%	Location et vente de constructions modulaires
Pologne	100%	Location et vente de constructions modulaires
Irlande	100%	Location et vente de wagons
Irlande	100%	Société d'investissement de wagons de fret
Irlande	100%	Société de financement de wagons de fret
Irlande	25,75%	Société d'investissement de wagons de fret
Roumanie	57,5%	Location et vente de wagons de fret
USA	51%	Location et vente de wagons de fret
France	100%	Location de barges fluviales
USA	100%	Location et vente de barges fluviales
Panama	100%	Location et vente de barges fluviales
Roumanie	100%	Location et vente de barges fluviales
Pays Bas	100%	Location de barges fluviales
Pays Bas	100%	Location de barges fluviales

7.2. Relations mère filles

La société TOUAX SCA est une société holding mixte. À ce titre, la société TOUAX SCA enregistre les participations dans ses filiales françaises et étrangères. TOUAX SCA a comme activité opérationnelle une activité immobilière sur le territoire français et une activité de conseil auprès de ses filiales.

Il n'existe pas de dépendance fonctionnelle entre les divisions du Groupe. Il existe certaines dépendances fonctionnelles entre les sociétés d'une même division avec notamment des sociétés de financement d'actifs, des sociétés de production d'actifs et des sociétés de distribution.

Majoritairement, chaque filiale détient ses propres actifs destinés à la location et la vente.

La liste des filiales du Groupe est présentée dans la note 2.2 page 65 de l'annexe des comptes consolidés.

Les fonctions des dirigeants de la société TOUAX SCA dans

les filiales du Groupe sont mentionnées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance paragraphe 27.2 page 142. La présentation économique du Groupe est faite page 1 « profil ».

Aucun risque significatif provenant de l'existence d'influences notables d'actionnaires minoritaires sur des filiales du Groupe n'est à relever pour la structure financière du Groupe, notamment relatif à la localisation et l'adossement des actifs, de la trésorerie et des dettes financières du fait de l'existence d'accords organisant un contrôle conjoint.

À notre connaissance, il n'existe ni restriction aux remontées de trésorerie des filiales vers la société mère ni restriction à l'utilisation de la trésorerie à l'exception des filiales en contrôle conjoint.

La description chiffrée des relations significatives mère filiales (autres que les conventions réglementées) est pour l'exercice 2011 la suivante :

Prestations données

<i>(en milliers d'euros)</i>	Informatique et frais de gestion	Intérêts reçus sur prêt
TOUAX Corp.		148
TOUAX Rail Ltd	348	747
TOUAX Solutions Modulaires SAS	696	2 418
TOUAX Container Services SAS	261	
TOUAX River Barges SAS	435	563

Prestations reçues

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charges d'intérêts sur avance financière
TOUAX Corporate SAS	113
TOUAX Container Services SAS	754
TOUAX River Barges SAS	98

Les cautions et autres engagements donnés par TOUAX SCA sont les suivants au 31 décembre 2011 :

Filiales concernées	Année de mise en place des garanties	Montant d'origine des garanties accordées	Garanties arrivant à échéance dans moins d'un an	Garanties arrivant à échéance entre 1 à 5 ans	Garanties arrivant à échéance dans plus de 5 ans	Capital restant dû au 31/12/2011
	2008	43 145		43 145		20 492
	2009	14 335		5 000	9 335	9 420
	2010	5 061			5 061	4 309
	2011	11 690	2 404	6 911	2 375	9 152
TOUAX Solutions Modulaires SAS		74 231	2 404	55 055	16 771	43 372
TOUAX Rail Ltd	2000	3 326		3 326		1 203
		3 326		3 326		1 203
	2006	3 503		3 503		1 413
	2008	15 174		15 174		9 306
	2009	18 502			18 502	13 536
	2010	18 509			18 509	15 857
	2011	12 750	500		12 250	11 994
SIKO Containerhandel GmbH		68 438	500	18 677	49 261	52 107
	2009	20 833			20 833	17 062
	2010	258		258		96
	2011	6 470			6 470	6 368
TOUAX River Barges SAS		27 561		258	27 303	23 527
	2006	4 530		4 530		1 719
	2007	3 456		3 456		1 616
	2008	6 161		6 161		3 564
	2009	5 431			5 431	4 183
	2011	4 533			4 533	4 316
TOUAX Sp.zo.o		24 111		14 147	9 964	15 398
	2008	2 135		2 135		1 884
	2011	3 957		3 957		3 540
TOUAX Leasing Corp		6 092		6 092		5 424
	2006	2 333		2 333		1 124
	2007	2 753			2 753	1 558
TOUAX Modular Building USA, Inc		5 086		2 333	2 753	2 681
TOUAX Corp.	2010	7 729	7 729			
		7 729	7 729			
	2003	4 433		4 433		456
	2008	333		333		25
EUROBULK Transport Maatschappij BV		4 766		4 766		481
	2008	3 864		3 864		2 504
GOLD Container Corp		3 864		3 864		2 504
	2008	796		796		310
	2011	1 500	1 500			1 467
TOUAX Construction Modulaire SAS		2 296	1 500	796		1 777
	2011	2 908		2 908		2 618
TOUAX Sro		2 908		2 908		2 618
	2011	10 000		10 000		
TOUAX Container Services SAS		10 000		10 000		
	2008	275	275			
TOUAX Corporate SAS		275	275			
	2005	411	411			17
	2011	75	75			
TOUAX Espana SA		486	486			17
TOTAL GENERAL DES GARANTIES ACCORDEES		241 169	12 893	122 224	106 052	151 108

Les filiales de TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau des filiales et participations dans la note 25.5 de l'annexe des comptes sociaux.

Les filiales significatives du Groupe sont la société GOLD Container Leasing Pte Ltd, société de droit singapourien et la société TOUAX RAIL Ltd, société de droit irlandais.

Les chiffres clés de la société GOLD Container Leasing Pte Ltd sont présentés dans le tableau suivant avant élimination des opérations intragroupe

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010	2009
Actif immobilisé net	53	25	25
Capitaux propres	4 225	2 593	690
Dettes financières		298	227
Chiffre d'affaires	97 740	109 251	104 941
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	77 215	71 264	81 811
Résultat opérationnel courant	1 623	1 907	22
Résultat net	1 632	1 902	(17)

La baisse du chiffre d'affaires s'explique principalement par une baisse des ventes de matériels malgré une hausse du chiffre d'affaires locatif. Les distributions aux investisseurs ayant augmenté, le résultat est en diminution par rapport à 2010.

Les chiffres clés de la société TOUAX RAIL Ltd sont présentés dans le tableau suivant avant élimination des opérations intragroupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Actif immobilisé net	14 941	14 949	12 850
Capitaux propres	28 740	26 930	26 481
Dettes financières	1 204	1 943	2 554
Chiffre d'affaires	94 673	62 604	121 722
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	15 963	15 741	18 843
Résultat opérationnel courant	1 702	190	1 716
Résultat net	1 811	449	3 481

La forte augmentation du chiffre d'affaires provient principalement d'une forte croissance des ventes de matériels, le chiffre d'affaires locatif ayant également continué à progresser au cours de 2011. Le résultat de 2011 progresse fortement en 2011 du fait de l'amélioration de l'activité.

8. Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés. Il possède à ce jour peu de goodwill (22,5 millions d'euros) ou d'immobilisations incorporelles (0,9 milliard d'euros) comparé aux immobilisations corporelles (365,6 millions d'euros), aux créances de location financière (10,8 millions d'euros) et aux stocks (69,3 millions d'euros). Les immobilisations corporelles, les créances de location financière et les stocks représentent les matériels appartenant au Groupe qui sont mis en location (conteneurs maritimes, constructions modulaires, wagons de fret et barges fluviales).

En plus des matériels mis en location, le Groupe exploite deux sites d'assemblage de constructions modulaires situés en France et en République tchèque. Ces sites sont principalement constitués des matériels et outillages d'assemblage dont la valeur n'est pas significative en comparaison avec les matériels mis en location. Il est à noter que les terrains et bâtiments du site français sont en location et ceux du site tchèque sont la propriété du Groupe. Aucune charge majeure (remise en état, sécurité, sûreté, etc.) ne pèse ni sur ces installations, ni sur les matériels mis en location. Les centres d'assemblage sont utilisés à des taux proches de 90 % grâce à leur flexibilité. Les taux d'utilisation des matériels au 31 décembre 2011 sont de 96 % pour les conteneurs maritimes, de 90 % pour les barges fluviales et d'environ 77 % pour les constructions modulaires et les wagons de fret.

Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles est mentionné dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 48 aux notes 16 et note 17 page 80.

8.2. Politique environnementale

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de services. En conséquence, aucune dépense significative n'a été engagée au titre des domaines suivants (classification Eurostat) :

- protection de l'air ambiant et du climat,
- gestion des eaux usées,
- gestion des déchets,
- protection et assainissement des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface,
- lutte contre le bruit et les vibrations,
- protection de la biodiversité et du paysage,
- protection contre les rayonnements,
- recherche et développement,
- autres activités de protection de l'environnement.

La politique environnementale du Groupe s'articule autour de trois axes principaux.

→ Une gestion rigoureuse des terrains

Utilisateur de plates-formes de stockage, le Groupe a mis en place une gestion des terrains respectueuse de l'environnement :

- une analyse systématique des terres par carottage lors de l'achat d'un terrain,
- une approche des collectivités locales pour permettre une meilleure insertion des activités dans l'environnement existant,
- un aménagement soucieux du respect des législations en vigueur quant aux eaux pluviales et usées (avec notamment des séparateurs d'eaux et d'hydrocarbures),
- le choix d'une architecture simple et harmonisée avec l'environnement,
- des plantations d'espaces verts incluant les espèces locales identifiées.

→ L'identification et la maîtrise des substances utilisées

Lors des travaux de maintenance et d'assemblage, le Groupe est parfois amené à utiliser des produits du type peinture, solvants, acide, etc. Une démarche, corrélative à celle mise en place en matière de prévention des risques, permet d'identifier les composants des produits utilisés.

Cette identification a ainsi amélioré les conditions de stockage mais surtout le tri et l'évacuation des déchets et contenants. Chaque site sous-traite dans le cadre de contrats spécifiques avec des sociétés extérieures habilitées et reconnues le traitement des déchets.

Les divisions Wagons de Fret et Barges Fluviales par ailleurs contribuent, pour leur part, à l'environnement en respectant les règlements existants en matière de nettoyage des contenants.

La rationalisation des méthodes de travail et la prévention des risques ont ainsi permis de prendre plus spécifiquement conscience de la gestion des déchets.

→ L'optimisation des véhicules de transport

Le Groupe optimise la gestion de son parc de véhicules et en conséquence favorise le respect de l'environnement en réduisant les émanations de carbone dans l'atmosphère.

Les moyens mis en place pour ce faire sont :

- contrôle régulier des véhicules de transport routier, chariots élévateurs, pousseurs,
- sous-traitance des transports à des sociétés spécialisées,
- rationalisation des transports livraison/restitution afin de limiter les déplacements inutiles.

D'une façon générale le maintien en bon état des actifs du Groupe contribue au respect de l'environnement.

9. Examen de la situation financière et du résultat

9.1. Situation financière

L'examen de la situation financière est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 125.

9.2. Résultat d'exploitation

L'examen du résultat d'exploitation est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 125.

9.2.1. Facteurs inhabituels

Non applicable

9.2.2. Changements importants

Non applicable

9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique

Non applicable

10. Trésorerie et capitaux

10.1. Capitaux du Groupe

Les ressources financières et la trésorerie du Groupe sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 48 et dans la note 18 page 81 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux.

10.2. Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie du Groupe sont détaillés et expliqués dans le tableau de flux de trésorerie dans les comptes consolidés paragraphe 20.1 page 48 et suivantes.

10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement

Les conditions d'emprunts et la structure de financement sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 notamment note 18.2.1 page 84 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux paragraphe 20.1 note 26 page 91.

Le Groupe utilise pour se financer une large palette d'instruments de financement :

- les lignes spot (364 jours) et de découvert sont utilisées pour le financement ponctuel du besoin en fonds de roulement et le préfinancement d'actifs (ces lignes permettent de constituer des portefeuilles d'actifs de montants significatifs avant le financement à long terme ou la cession à des investisseurs tiers) ;
- les lignes revolving tirables par billet sont utilisées pour le préfinancement des actifs ;
- l'emprunt obligataire avec bons de souscription en actions remboursables est utilisé pour le financement d'actifs ;
- les crédits moyen long terme et les lignes de financement d'actifs avec recours (crédit-bail, location financière, leasing, ...) sont utilisés pour le financement d'actifs gardés par le Groupe ;
- les lignes de financement d'actifs sans recours contre

le Groupe sont utilisées à la fois pour le préfinancement d'actifs (conteneurs maritimes et wagons) et pour le financement long terme des actifs que le Groupe souhaite conserver sur son bilan.

10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

À notre connaissance, il n'existe ni restrictions aux remontées de trésorerie des filiales vers la société mère ni restrictions à l'utilisation de la trésorerie du Groupe, sous réserve des clauses de défaut des emprunts bancaires présentées dans la note 18.2.3 de l'annexe des comptes consolidés page 86.

10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements

Les sources de financement sont détaillées dans les engagements fermes d'investissement paragraphe 5.2.3 page 31.

11. Recherche et développement, brevets et licences

Le Groupe a créé en France une unité d'assemblage de constructions modulaires en 2007. Dans ce cadre le Groupe a développé un produit et un processus industriel de fabrication. TOUAX dispose d'un bureau d'études interne, lequel travaille sur la conception et l'amélioration des constructions modulaires. Aujourd'hui les constructions modulaires se veulent résolument accueillantes, innovantes et, de plus en plus, écologiques. Ce nouveau produit s'efforce de limiter au maximum les consommations d'énergie : pompes à chaleur pour le chauffage et la climatisation, détecteurs de présence pour commander les éclairages, économiseurs d'eau, etc. Il permet également de répondre aux nouvelles attentes des clients en matière de prix, de facilité d'installation, de normalisation,

de flexibilité, de personnalisation et d'esthétique. La qualité du développement de ce nouveau produit « E-space+ » a été récompensée par le Janus de l'industrie 2007. Les coûts de développement ont été immobilisés conformément à la réglementation en vigueur. TOUAX poursuit ses activités de recherche et de développement afin de pénétrer de nouveaux marchés et de concilier les contraintes environnementales et techniques de sécurité. Les frais engagés ont été enregistrés en charges.

Dans ses trois autres activités, le Groupe privilégie l'achat et la location de matériels standardisés et n'a donc pas volontairement investi dans la recherche et le développement pour déposer des brevets ou licences de produits innovants.

12. Informations sur les tendances

12.1. Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement

Les principales tendances sont détaillées dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 125.

12.2. Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours

L'année 2011 est caractérisée par la succession de deux périodes : le premier semestre 2011 s'est inscrit dans la continuité de 2010 avec une activité économique qui tend à remonter, puis un second semestre marqué par une fragilité financière liée aux dettes souveraines notamment dans la zone euro. Au 4^e trimestre 2011, les risques financiers se sont nettement intensifiés accentuant les tensions de la zone euro et la fragilité de certaines régions. C'est dans ces circonstances que la Banque Mondiale a revu à la baisse la croissance mondiale pour 2012 à 2,5 % après une croissance de 2,7 % en 2011 (Perspectives pour l'économie mondiale, janvier 2012, banque mondiale) et que le Fonds Monétaire International (FMI) a fait de même avec des prévisions de croissance mondiale pour 2012 à 3,3 % contre 3,8 % en 2011 (perspectives de l'économie mondiale, janvier 2012, FMI).

Selon le FMI, la croissance des économies avancées devrait être de 1,2 % en 2012 alors que celle des pays émergents et en développement devrait être de 5,4 %, sachant que les pays de la zone Asie devraient connaître une croissance plus vigoureuse à 7,3 %. La zone euro devrait connaître une récession modérée en 2012 en raison de la montée des rendements souverains, des conséquences de l'inversion du levier financier sur l'économie réelle et

de l'impact de la poursuite du rééquilibrage budgétaire. Dans les autres pays avancés, la priorité est de corriger les déséquilibres budgétaires et d'assainir et réformer les systèmes financiers. Les craintes que suscite la viabilité des finances publiques poussent les gouvernements à concentrer leurs efforts dans un rééquilibrage rapide, ce qui bride la demande et la croissance à court terme. La croissance des économies émergentes devrait également fléchir du fait de la détérioration de l'environnement extérieur et de l'affaiblissement de la demande intérieure, le risque étant un éventuel atterrissage brutal. En revanche, la baisse des produits de base a permis de modérer l'inflation dans la plupart des pays en développement. L'activité mondiale devrait donc ralentir et des signes de ralentissement de la croissance sont d'ores et déjà perceptibles à fin 2011 avec le fléchissement des échanges mondiaux et la baisse des prix des matières premières en raison du recul de la demande mondiale.

Pour que la reprise soit plus énergique et pour endiguer le pessimisme, les pays doivent apporter un ajustement soutenu mais graduel, avoir une politique monétaire accommodante et procéder aux ajustements financiers nécessaires afin de détendre les conditions de crédit. À court terme, la zone euro est la zone la plus touchée en terme structurel, cependant les économies émergentes doivent être vigilantes sur la riposte à apporter à une faiblesse de la demande intérieure et au ralentissement de la demande des économies avancées.

Malgré ce contexte, le Groupe anticipe une remontée progressive des tarifs locatifs ainsi qu'une amélioration des taux d'utilisation et continue de se développer sur des zones à fort potentiel. Ses activités sont diversifiées, liées à des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, et la récurrence de ses contrats long terme devrait lui permettre de continuer à résister dans un contexte global de croissance modérée et soumise à des incertitudes. Une présentation des perspectives du Groupe exposées lors de la réunion SFAF du 2 avril 2012 est détaillée au paragraphe 28.6 page 156.

13. Prévisions ou estimations du bénéfice

13.1. Principales hypothèses

Non applicable

13.2. Rapport des commissaires aux comptes - éléments prévisionnels

Non applicable

13.3. Base de prévision

Non Applicable

13.4. Prévision en cours

Non Applicable

14. Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

14.1. Coordonnées des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

Les organes d'administration, de direction et de surveillance sont présentés dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance paragraphe 27.2 page 142.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

Les conflits d'intérêts sont présentés dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance paragraphe 27.2 page 142.

15. Rémunérations et avantages

15.1. Rémunération des mandataires sociaux

→ Rémunérations des mandataires sociaux dirigeants

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Fabrice WALEWSKI - Gérant			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	405,5	365,6	404,0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	405,5	365,6	404,0
Raphaël WALEWSKI - Gérant			
Rémunérations dues au titre de l'exercice	388,4	377,0	407,6
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice			
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice			
TOTAL	388,4	377,0	407,6

La société met à la disposition des Gérants le matériel nécessaire à leur activité (voitures, téléphones portables, ordinateurs, etc.)

I Rémunération

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

(en milliers d'euros)	2011		2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Fabrice WALEWSKI - Gérant						
Rémunération fixe	142,6	142,6	133,4	133,4	134,4	134,4
Rémunération variable	210,5	248,5	195,8	191,5	226,2	181,3
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence	52,4	52,4	36,4	36,4	44,4	44,4
Avantages en nature						
TOTAL	405,5	443,5	365,6	361,3	404,0	359,1
Raphaël WALEWSKI - Gérant						
Rémunération fixe	142,6	142,6	133,4	133,4	133,4	133,4
Rémunération variable	193,4	231,4	207,2	199,2	229,8	184,9
Rémunération exceptionnelle						
Jetons de présence	52,4	52,4	36,4	36,4	44,4	44,4
Avantages en nature						
TOTAL	388,4	426,4	377,0	369,0	407,6	362,7

La rémunération des Gérants est statutaire (article 11.5) et toute évolution est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale du 18 juin 2008 a fixé la part variable de la rémunération des Gérants à 0,5 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs.

Les commandités perçoivent une rémunération statutaire répartie à part égale entre les deux associés (article 15 des statuts) de 3 % du bénéfice net consolidé du Groupe majoré de 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. En 2011, le montant de leur rémunération s'est élevé à 935 798 euros, réparti à parts égales entre les deux associés commandités. Aucune modification n'est intervenue depuis l'Assemblée Générale du 18 juin 2008.

I Options d'achat ou de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux

Aucune option d'achat ou de souscription d'actions n'a été attribuée aux mandataires sociaux dirigeants.

I Actions de performance

Aucune action de performance (actions gratuites) n'a été attribuée durant l'exercice ou sur un exercice antérieur.

I Bons de souscription d'actions

Aucun bon de souscription d'actions à titre gratuit s'inscrivant dans le cadre des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce n'a été attribué aux mandataires sociaux dirigeants.

→ Rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Nom (en milliers d'euros)	Fonction	2011	2010	2009
Serge Beaucamps	membre du CS	6,0	7,3	7,0
Jérôme Bethbeze	membre du CS	11,2	7,3	7,0
Jean Louis Leclercq	membre du CS		6,6	7,0
Jean-Jacques Ogier	membre du CS	8,2	6,6	7,0
Aquasourça	membre du CS	7,1	7,3	7,0
François Soulet de Brugière	membre du CS	8,2	7,3	7,0
Sophie Servaty	membre du CS	6,0	5,9	
Alexandre Walewski	président du CS	16,3	14,7	14,0
TOTAL		63,0	63,0	56,0

Les règles de répartition des jetons de présence sont précisées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance paragraphe 27.2 page 142.

Il n'existe aucune autre rémunération que les jetons de présence en tant que rémunération des mandataires sociaux non dirigeants.

Il est à noter par ailleurs qu'Alexandre WALEWSKI perçoit une indemnité forfaitaire de remboursement de frais dans le cadre de sa mission de Président du Conseil de Surveillance de 47 milliers de dollars par trimestre en 2011. Cette indemnité s'élevait à 47 milliers de dollars par trimestre en 2010 et 2009.

d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction, ni d'indemnités relatives à une clause de non concurrence. Le contrat de travail des Gérants est suspendu.

Les Gérants bénéficient d'un contrat d'indemnité de fin de carrière (article 82).

La prime annuelle des contrats d'indemnités de fin de carrière dont bénéficient les Gérants s'élève à 1,9 millier d'euros pour les deux contrats.

15.2. Retraite et autres avantages

Les Gérants ne bénéficient ni de régime de retraite supplémentaire, ni d'indemnités ou avantages dus ou susceptibles

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1. Durée des mandats

Le fonctionnement des organes d'administration et de direction est présenté dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance paragraphe 27.2 page 142.

16.2. Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport de gestion page 125 et font l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes paragraphe 20.4.3 page 117.

16.3. Informations sur les divers comités

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance précise l'organisation de la gouvernance d'entreprise paragraphe 27.2 page 142.

16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise

La déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise est expliquée dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance paragraphe 27.2 page 142.

17. Salariés

17.1. Répartition de l'effectif

La répartition géographique et par activité de l'effectif au 31 décembre 2011 est la suivante :

	Conteneurs maritimes		Constructions modulaires		Barges fluviales		Wagons de fret		Services centraux		TOTAL	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Europe	20	23	543	468	52	93	27	25	30	31	672	640
Asie	6	7									6	7
Etats-Unis	3	4	15	13					4	3	7	20
TOTAL	29	34	558	481	52	93	27	25	34	34	700	667

17.2. Participations et stock-options

Les principales participations des Gérants, des commandités et des mandataires sociaux sont présentées chapitre 18 page 45 du document de référence avec les participations d'Alexandre WALEWSKI (Président du Conseil de Surveillance), de Fabrice WALEWSKI (Gérant), de Raphaël WALEWSKI (Gérant), de la société Holding de Gestion et de Participation (commandité) et de la société Holding de Gestion et de Location (commandité).

Le tableau suivant présente l'ensemble de ces instruments financiers donnant accès au capital et la part portée par chacun des mandataires sociaux.

Nature des instruments	2006 Stocks-options	2007 Bons de souscription d'actions remboursables	2008 Bons de souscription d'actions
Date de l'Assemblée Générale	28/06/2006	30/05/2005	08/02/2008
Date du Conseil de gérance	07/08/2006	02/07/2007	11/02/2008
Nombre total d'instruments financiers émis	52 874	1 427 328	200 000
Date d'attribution	07/08/2006	na	na
Date d'achat	na	08/03/2007	12/03/2008
Nombre d'instruments financiers pouvant être exercés ou levés au 31/12/2011 par :			
- Fabrice WALEWSKI			
- Raphaël WALEWSKI			
- Alexandre WALEWSKI			
- 10 premiers salariés	21 799	204 667	
- Autres (salariés / public)		1 190 769	22 500
Point de départ d'exercice des instruments	07/08/2008	08/03/2007	12/03/2008
Point de départ d'exercice des instruments bloqués		08/09/2009	12/03/2011
Date d'expiration	07/08/2012	08/03/2016	12/03/2013
Prix d'émission		0,44 €	3,60 €
Prix de souscription ou d'achat ⁽¹⁾	20,16 €	32,91 €	37,55 €
Nombre d'instruments financiers souscrits		31 892	
Nombre cumulé d'instruments financiers annulés ou caduques	6 957		177 500
Nombre d'instruments financiers restant à exercer au 31/12/2011	21 799	1 395 436	22 500
Capital potentiel en nombre d'actions	21 799	365 255 ⁽²⁾	23 130 ⁽³⁾

(1) Le prix d'exercice correspond à 115 % du cours de bourse de clôture au moment de l'opération

(2) 4 BSAR donnent droit à 1,047 action

(3) 1 BSA 2008 donne droit à 1,028 action

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1, note 21, page 89.

17.3. Participation des salariés dans le capital

La société ne publie pas de bilan social.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel ni d'accord de participation des salariés. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle ou de stock-options.

18. Principaux actionnaires

18.1. Répartition du capital et des droits de vote

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. Il n'y a pas d'autocontrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'auto-détention (détention de titres de TOUAX SCA par TOUAX SCA) n'est pas significative (cf. paragraphe 18.4 actions auto-détenues).

→ Répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2011

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	dont actions à droit de vote double
Alexandre WALEWSKI	532 787	9,31%	947 949	14,83%	415 162
Société Holding de Gestion et de Location	614 256	10,74%	615 006	9,62%	750
Société Holding de Gestion et de Participation	629 214	11,00%	629 214	9,84%	
TOTAL GROUPE MAJORITAIRE	1 776 257	31,05%	2 192 169	34,28%	415 912
SALVEPAR	358 705	6,27%	605 633	9,47%	
SOFINA	961 374	16,81%	961 374	15,04%	
Public - titres nominatifs	185 179	3,24%	195 642	3,06%	10 463
Public - titres au porteur	2 439 234	42,64%	2 439 234	38,15%	
TOTAL	5 720 749	100,00%	6 394 052	100,00%	426 375

TOUAX SCA est contrôlé par la famille WALEWSKI. Les sociétés Holding de Gestion et de Location, et Holding de Gestion et de Participation sont les deux commandités de TOUAX SCA et appartiennent respectivement en totalité à Raphaël et Fabrice WALEWSKI.

Il est à noter qu'Alexandre, Fabrice, Raphaël WALEWSKI, la société Holding de Gestion et de Location et la société Holding de Gestion et de Participation agissent de concert.

Salvepar est contrôlée par la Société Générale.

La société Sofina a déclaré, le 26 avril 2011, avoir franchi à la hausse le seuil de 15 % de capital de la société et détenir 867 507 actions de TOUAX, représentant 15,21 % du capital et 13,60 % des droits de vote. En date du 10 mai 2011, Sofina a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 15 % des droits de vote de la société et détenir 960 365 actions de TOUAX, représentant 16,84 % du capital et 15,06 % des droits de vote. Sofina a déclaré ne pas envisager d'acquérir le contrôle de la société. À l'exception de Sofina, il n'y a pas eu de déclaration de franchissement de seuil en 2011.

À la connaissance de TOUAX, il n'existe aucun actionnaire détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote qui ne soit pas mentionné dans le tableau ci-dessus.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel que celui exposé dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 21 page 89.

Les différents types de droit de vote sont décrits au paragraphe 18.2.

■ Ventilation des titres

Au 31 décembre 2011, 54,2 % de l'ensemble des titres émis par TOUAX SCA sont nominatifs, le solde étant des actions aux porteurs. 42,53 % des titres nominatifs sont détenus par des non-résidents.

■ Nombre d'actionnaires

La société ne demande pas régulièrement d'étude sur les Titres aux Porteurs Identifiables (TPI) et ne connaît donc pas le nombre exact d'actionnaires. La dernière étude TPI a été réalisée en septembre 1999 et recensait 919 actionnaires. Lors de la dernière Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2011, le Président de séance a reçu 7 pouvoirs, 35 actionnaires ont voté à distance et 24 actionnaires étaient présents, les associés commandités étaient également présents.

■ Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de convention, prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, susceptible d'être transmise à l'Autorité des Marchés Financiers. À la suite de la vente des actions de Fabrice et Raphaël WALEWSKI aux associés commandités, les sociétés Holding de Gestion et de Location et Holding de Gestion et de Participation, le pacte d'actionnaires (Dutreil) conclu le 16 mars 2006 est devenu caduc.

→ **Évolution de l'actionnariat**

Actionnaires	31/12/10		31/12/09		31/12/08	
	capital %*	Droits de vote %*	capital %*	Droits de vote %*	capital %*	Droits de vote %*
Alexandre WALEWSKI	9,35%	15,48%	9,37%	15,53%	11,30%	18,43%
Fabrice WALEWSKI					0,43%	0,72%
Raphaël WALEWSKI					0,31%	0,54%
SHGL	10,78%	10,05%	10,78%	10,04%	9,77%	8,93%
SHGP	11,05%	10,28%	10,98%	10,23%	9,70%	8,86%
TOTAL GROUPE MAJORITAIRE	31,18%	35,81%	31,13%	35,80%	31,51%	37,48%
Auto détention	0,07%	0,07%	0,16%	0,16%	0,32%	0,32%
SALVEPAR	6,30%	5,86%	6,31%	5,88%	6,38%	5,83%
SOFINA	13,79%	12,83%	13,81%	12,87%		
Public	48,66%	45,43%	48,59%	45,29%	61,79%	56,37%
TOTAL	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

* à la connaissance de TOUAX

La société TOUAX SCA n'a aucun plan d'actionnariat salarié.

18.2. Les différents droits de vote

→ Droits de vote double

Un droit de vote double est conféré aux actions détenues sous la forme nominative depuis cinq ans au moins par un même actionnaire. Par ailleurs, les actions gratuites attribuées en raison d'actions anciennes assorties d'un droit de vote double bénéficient d'un droit de vote double. Cette disposition est statutaire.

→ Limitation des droits de vote

Les actions de la société ne sont assorties d'aucune limitation des droits de vote à l'exception des cas prévus par la loi.

18.3. Description de la nature du contrôle

Le Groupe TOUAX est une société en commandite par actions qui par nature est contrôlée par les associés commandités. Les deux associés commandités sont les sociétés Holding de Gestion et de Participation et Holding de Gestion et de Location. Ces deux sociétés appartiennent respectivement à Fabrice et Raphaël WALEWSKI. Par ailleurs, Alexandre WALEWSKI, Fabrice WALEWSKI, Raphaël WALEWSKI, la société Holding de Gestion et de Participation et la société Holding de Gestion et de Location agissent de concert en 2011 et ce depuis 2005. Ce concert est un concert de fait qui a été constaté en 2005 à l'occasion de la transformation de la société en commandite par actions. Au total, ce concert détient, au 31 décembre 2011, 31,05 % des actions et 34,28 % des droits de vote.

La conformité du Groupe aux règles de gouvernance recommandées par l'AFEP/MEDEF permet d'éviter un contrôle abusif. Notamment, l'existence de membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance à ce jour, ainsi que les règles de fonctionnements du Conseil de Surveillance permettent de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive. Le Conseil de Surveillance assure le contrôle permanent de la gestion et fait un rapport sur la conduite des affaires sociales et sur les comptes de l'exercice à l'Assemblée Générale.

18.4. Actions auto détenues

Au 31 décembre 2011, la société détenait 6 774 de ses propres actions, soit 0,12 % du capital. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2011 en vue de :

- assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement ;
- consentir des options d'achats et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou des dirigeants du Groupe TOUAX ;
- consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- procéder à leur annulation

Le tableau de déclaration synthétique se présente de la façon suivante :

Déclaration par TOUAX SCA des opérations réalisées sur ses propres titres du 27 juin 2011 au 29 février 2012

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,08%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	
Nombre de titres détenus en portefeuille	4 819
Valeur comptable du portefeuille (€)	117 424,11
Valeur de marché du portefeuille (€)	122 836,31

Seul l'objectif d'animation du marché et la liquidité du titre TOUAX a été suivi.

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé conformément aux normes comptables.

Le descriptif du nouveau programme de rachat d'actions (en application de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF) soumis pour autorisation de l'Assemblée Générale du 15 juin 2012 est détaillé au point IV du rapport de gestion paragraphe 26.1 page 125.

→ **Contrat de liquidité**

Un contrat d'animation a été conclu entre TOUAX SCA et GILBERT DUPONT le 17 octobre 2005. Un compte de liquidité a été constitué pour réaliser des transactions en vue de favoriser la liquidité du titre TOUAX.

→ **Gestion des titres - actionnaires nominatifs purs et administrés**

CM-CIC Securities assure le service des titres de TOUAX SCA. Le service des titres consiste à tenir la liste des nominatifs purs et administrés et à prendre en charge toutes les formalités consécutives à la vie des titres. Pour tout renseignement à ce sujet il est possible de contacter CM - CIC Securities 6, avenue de Provence – 75441 PARIS cedex 09.

19. Opérations avec des apparentés

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées autres que celles développées dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 note 27 page 95

(cf. rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, paragraphe 20.4.3 page 117).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. Comptes consolidés

Les comptes consolidés de la société TOUAX SCA sont présentés selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS).

Compte de résultat consolidé, présenté par fonction au 31 décembre

note n° <i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010 Retraité ⁽¹⁾	2009 Retraité ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires locatif	221 419	207 785	194 932
Ventes de matériel	114 395	94 608	76 840
CHIFFRE D'AFFAIRES	335 814	302 393	271 772
Plus values de cession	212	5	
4 Produits des activités ordinaires	336 026	302 398	271 772
Coût des ventes	(98 844)	(84 172)	(63 334)
Dépenses opérationnelles des activités	(94 628)	(84 826)	(84 949)
Frais généraux, centraux, commerciaux et administratifs des activités	(23 692)	(22 035)	(22 623)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	118 862	111 365	100 866
9 Amortissements et pertes de valeur	(26 267)	(23 788)	(20 683)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION avant distribution aux investisseurs	92 595	87 577	80 183
10 Distribution nette aux investisseurs	(61 114)	(57 609)	(51 885)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	31 481	29 968	28 298
11 Autres produits & charges opérationnels			3 121
RÉSULTAT OPERATIONNEL	31 481	29 968	31 419
Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	52	26	160
Coût de l'endettement financier brut	(14 541)	(12 936)	(13 027)
Coût de l'endettement financier net	(14 489)	(12 910)	(12 867)
Autres produits et charges financiers	55	195	(153)
12 RÉSULTAT FINANCIER	(14 434)	(12 715)	(13 020)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	37	29	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	17 084	17 282	18 399
13 Impôt sur les bénéfices	(4 135)	(4 001)	(4 244)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	12 949	13 281	14 155
Résultat des activités abandonnées			
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	12 949	13 281	14 155
Part des intérêts minoritaires	485	(6)	38
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	13 434	13 275	14 193
14 Résultat net par action	2,35	2,33	2,73
14 Résultat net dilué par action	2,34	2,31	2,70

(1) retraits : les ventes de matériels gérés pour le compte de tiers étaient enregistrées précédemment dans les prestations annexes et donc incluses dans le chiffre d'affaires locatif. En parallèle, le coût de ces ventes était présenté dans la distribution nette aux investisseurs. Afin de mieux refléter l'activité et du fait que les ventes de matériels gérés pour le compte de tiers sont plus significatives, celles-ci ont été reclassées dans les ventes et leurs coûts dans les coûts des ventes.

Compte de résultat consolidé, présenté par nature au 31 décembre

note n° (en milliers d'euros)	2011	2010 Retraité	2009 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	335 814	302 393	271 772
Plus values de cession	212	5	
4 Produits des activités ordinaires	336 026	302 398	271 772
5 Achats et autres charges externes	(182 480)	(164 238)	(143 526)
6 Charges de personnel	(28 775)	(26 539)	(25 606)
7 Autres produits & charges d'exploitation	437	314	(526)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	125 208	111 935	102 114
8 Provisions d'exploitation	(6 346)	(571)	(1 248)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	118 862	111 364	100 866
9 Amortissements et pertes de valeur	(26 267)	(23 788)	(20 683)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION avant distribution aux investisseurs	92 595	87 576	80 183
10 Distribution nette aux investisseurs	(61 114)	(57 608)	(51 885)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	31 481	29 968	28 298
11 Autres produits & charges opérationnels			3 121
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	31 481	29 968	31 419
Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	52	26	160
Coût de l'endettement financier brut	(14 541)	(12 936)	(13 027)
Coût de l'endettement financier net	(14 489)	(12 910)	(12 867)
Autres produits et charges financiers	55	195	(153)
12 RÉSULTAT FINANCIER	(14 434)	(12 715)	(13 020)
Quote-part dans les entreprises associées	37	29	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	17 084	17 282	18 399
13 Impôt sur les bénéfices	(4 135)	(4 001)	(4 244)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	12 949	13 281	14 155
Résultat des activités abandonnées			
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	12 949	13 281	14 155
Part des intérêts minoritaires	485	(6)	38
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	13 434	13 275	14 193
14 Résultat net par action	2,35	2,33	2,73
14 Résultat net dilué par action	2,34	2,31	2,70

État du résultat global de la période

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
PROFIT (PERTE) DE L'EXERCICE	12 949	13 281	14 155
Autres éléments du résultat global			
Écarts de conversion	529	4 012	(721)
Écarts de conversion sur investissement net dans les filiales	(1 327)	601	40
Gains et pertes réalisés sur les instruments de couverture de flux de trésorerie (part efficace)	(300)	(149)	235
Impôts sur les éléments du revenu global	325	(40)	(109)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU REVENU GLOBAL	(773)	4 424	(555)
Part des intérêts minoritaires	5	7	(3)
Total des Autres éléments du revenu global - Part du Groupe	(778)	4 417	(552)
Résultat global - part du Groupe	12 656	17 692	13 641
Résultat global - part des minoritaires	(480)	13	(41)
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL (en milliers d'euros)	12 176	17 705	13 600
Résultat attribuable au(x) :			
Groupe	13 434	13 275	14 193
Intérêts minoritaires	(485)	6	(38)
	12 949	13 281	14 155
Résultat global attribuable au(x) :			
Groupe	12 656	17 693	13 641
Intérêts minoritaires	(480)	13	(41)
RÉSULTAT GLOBAL	12 176	17 706	13 600

Bilan consolidé au 31 décembre

note n° <i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
ACTIF			
15 Goodwill	22 476	22 937	22 062
16 Immobilisations incorporelles	870	1 038	977
17 Immobilisations corporelles	365 518	334 972	324 174
18 Actifs financiers à long terme	10 546	7 975	6 715
18 Participation dans les entreprises associées	676	1 087	
18 Autres actifs non courants	10 090	10 176	10 999
13 Impôts différés actifs	436	173	
TOTAL actifs non courants	410 612	378 358	364 927
19 Stocks et en-cours	69 347	75 015	90 814
18 Clients et comptes rattachés	64 192	56 990	54 446
20 Autres actifs courants	18 191	18 911	16 967
18 Trésorerie et équivalents	44 259	39 100	34 864
TOTAL actifs courants	195 989	190 016	197 091
TOTAL DE L'ACTIF	606 601	568 374	562 018
PASSIF			
Capital social	45 766	45 565	45 503
Réserves	87 683	81 364	69 353
Résultat de l'exercice, part du groupe	13 434	13 275	14 193
Capitaux propres du groupe	146 883	140 204	129 049
Intérêts minoritaires	(567)	(85)	(98)
21 Capitaux propres de l'ensemble	146 316	140 119	128 951
18 Emprunts et passifs financiers	247 746	227 880	221 418
13 Impôts différés passifs	5 309	4 993	4 968
23 Indemnités de départ en retraite et assimilés	307	219	261
24 Autres passifs long terme	1 113	1 466	1 562
TOTAL passifs non courants	254 475	234 558	228 209
22 Provisions	1 601	2 868	2 317
18 Emprunts et concours bancaires courants	116 304	103 866	115 202
18 Dettes fournisseurs	29 862	37 529	28 567
25 Autres passifs courants	58 043	49 433	58 771
TOTAL passifs courants	205 810	193 696	204 857
TOTAL DU PASSIF	606 601	568 374	562 018

Variation des capitaux propres consolidés	Capital social ⁽²⁾	Primes ⁽²⁾	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation juste valeur des dérivés (swaps) ⁽¹⁾	Résultat global de la période	Total capitaux propres du Groupe	Part intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>									
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2009	37 464	29 721	22 517	(3 884)	(170)	16 839	102 487	(57)	102 429
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				(732)	180		(552)	(3)	(555)
Résultat de la période						14 193	14 193	(38)	14 155
TOTAL des charges et produits comptabilisés				(732)	180	14 193	13 641	(41)	13 600
Augmentation de capital	8 039	10 514					18 553		18 553
Stock option									
Affectation du résultat net 2008			16 839			(16 839)			
Rémunération statutaire des commandités			(1 041)				(1 041)		(1 041)
Dividendes			(4 681)				(4 681)		(4 681)
Variation du périmètre et divers									
Titres d'autocontrôle			89				90		90
AU 31 DECEMBRE 2009	45 503	40 235	33 723	(4 616)	10	14 193	129 049	(98)	128 951
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2010	45 503	40 235	33 723	(4 616)	10	14 193	129 049	(98)	128 951
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				4 519	(101)		4 418	7	4 425
Résultat de la période						13 275	13 275	6	13 281
TOTAL des charges et produits comptabilisés				4 519	(101)	13 275	17 693	13	17 706
Augmentation de capital	63	53					116		116
Rachat de BSA		(699)	324				(375)		(375)
Rémunération statutaire des commandités			(916)				(916)		(916)
Affectation du résultat net global 2009			14 193			(14 193)			
Dividendes		(2 435)	(3 253)				(5 688)		(5 688)
Variation du périmètre et divers			191				191		191
Titres d'autocontrôle			134				134		134
AU 31 DECEMBRE 2010	45 566	37 154	44 396	(97)	(91)	13 275	140 204	(85)	140 119
SITUATION AU 1^{er} JANVIER 2011	45 566	37 154	44 396	(97)	(91)	13 275	140 204	(85)	140 119
Produits (charges) comptabilisés directement en capitaux propres				(529)	(249)		(778)	5	(773)
Résultat de la période						13 434	13 434	(487)	12 947
TOTAL des charges et produits comptabilisés				(529)	(249)	13 434	12 656	(482)	12 174
Augmentation de capital	201	313					514		514
Émission de BSA			259				259		259
Rémunération statutaire des commandités			(936)				(936)		(936)
Affectation du résultat net global 2010			13 275			(13 275)			
Dividendes		(1 602)	(4 092)				(5 694)		(5 694)
Variation du périmètre et divers									
Titres d'autocontrôle			(120)				(120)		(120)
AU 31 DECEMBRE 2011	45 767	35 865	52 782	(626)	(340)	13 434	146 883	(567)	146 316

(1) La part efficace de la couverture de flux trésorerie sur taux est comptabilisée dans les capitaux propres.

(2) Y compris l'exercice de BSAR et de stock-options.

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre

	2011	2010	2009
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	12 949	13 281	14 156
Quote-part de résultat consolidé d'entreprises associées	(37)	(29)	
Amortissements et provisions	24 989	23 566	19 116
Variation des impôts différés	300	(317)	132
Plus & moins values de cession d'immobilisations	(3 335)	(649)	(423)
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	351	124	(61)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net & impôt	35 217	35 976	32 920
Coût de l'endettement financier net	14 489	12 910	12 868
Charge d'impôt courant	3 835	4 318	4 112
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net & impôt	53 541	53 204	49 900
Charge d'impôt courant	(3 835)	(4 318)	(4 112)
A Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité hors variations de stock (1)	(17 384)	(3 329)	(3 230)
B Variation de stock (2)	6 631	18 106	830
C Variation du besoin en fonds de roulement d'investissement	4 012	(488)	(5 135)
Acquisition d'actifs destinés à la location	(53 468)	(36 240)	(89 641)
Produit de cession des actifs	7 291	8 140	12 624
Impact net des locations financements accordées aux clients	1 198	1 161	1 907
Sous-total	(34 336)	(9 321)	(79 415)
I - FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(2 014)	36 236	(36 857)
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles & corporelles	(2 382)	(1 364)	(261)
Acquisition titres de participation		(1 174)	
Variation nette des immobilisations financières	(3 890)	(1 336)	(3 098)
Produits de cessions des actifs	2 220		
Incidence des variations de périmètre	125		
II - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(3 927)	(3 874)	(3 359)
Opérations de financement			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	80 253	46 099	215 626
Remboursements d'emprunts	(45 033)	(59 751)	(182 254)
Variation nette des dettes financières	35 220	(13 652)	33 372
Augmentation nette des capitaux propres	514	115	17 622
Coût de l'endettement financier net	(14 489)	(12 910)	(12 868)
Distribution de dividendes	(5 695)	(5 501)	(4 681)
Rémunération statutaire des commandités	(936)	(916)	(1 041)
Cession (acq.) nette BSA	254	(375)	
Cession (acq.) nette actions propres	(119)	135	89
III - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	14 749	(33 104)	32 493
Incidence des variations des cours des devises	(192)	138	(72)
IV - FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE CHANGE	(192)	138	(72)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I) + (II) + (III) + (IV)	8 616	(604)	(7 795)
Analyse de la variation de trésorerie			
Trésorerie en début d'exercice	25 949	26 553	34 347
Trésorerie en fin d'exercice	34 565	25 949	26 553
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	8 616	(604)	(7 795)

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre (suite)

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité			
Diminution / (Augmentation) des stocks et en-cours	6 631	18 106	830
B Variation de stocks (2)	6 631	18 106	830
Diminution / (Augmentation) variation des clients et comptes rattachés	(6 996)	726	(8 577)
Diminution / (Augmentation) des autres actifs courants	941	(2 118)	(244)
(Diminution) / Augmentation des dettes fournisseurs	(7 157)	8 778	(12 658)
(Diminution) / Augmentation des autres dettes	(4 172)	(10 715)	18 249
A Variation du BFR lié à l'activité hors variation de stock (1)	(17 384)	(3 329)	(3 230)
Variation du BFR d'exploitation (1)+(2)	(10 753)	14 777	(2 400)
C Variation du besoin en fonds de roulement d'investissement			
Diminution / (Augmentation) des créances / Immobilisations & Comptes rattachés	16	(142)	1
(Diminution) / Augmentation des dettes / Immobilisations & Comptes rattachés	3 996	(346)	(5 136)
Variation du BFR d'investissement	4 012	(488)	(5 135)

Le tableau des flux de trésorerie présente les investissements du Groupe en matériels de location dans les flux opérationnels conformément aux normes IFRS, au lieu des flux d'investissements. De la même façon, les remboursements des créances de location financement sont dorénavant présentés dans les flux opérationnels au lieu des flux d'investissements.

Selon l'amendement de IAS 7 : « les versements de trésorerie pour fabriquer ou acquérir des actifs détenus en vue de la location à d'autres puis détenus par la suite en vue de la vente, tel que décrit au paragraphe 68A de IAS 16 « immobilisations corporelles », sont des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Les encaissements en numéraire issus des locations et des ventes ultérieures de tels actifs sont également des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ».

En 2011, la capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et avant impôt est de 53,5 millions d'euros en hausse de 337 milliers d'euros comparé au 31 décembre 2010.

En 2011, la variation du BFR lié à l'activité hors variation de stocks est de 17,384 millions d'euros comparée à 3,3 millions d'euros en 2010. Cette variation s'explique d'une part, par une baisse des dettes fournisseurs et des autres dettes, et d'autre part par l'augmentation des créances clients. L'augmentation des créances clients s'explique principalement par le développement de l'activité de ventes de constructions modulaires. La baisse des dettes fournisseurs correspond à des montants de commandes fin 2011, plus faibles que fin 2010.

Les investissements en matériels locatifs se sont élevés à 34,336 millions d'euros en 2011 comparés à 9,321 millions d'euros en 2010. Les autres investissements (principalement financiers) se sont élevés à 3,927 millions d'euros correspondant principalement aux investissements financiers réalisés dans la société SRF Railcar Leasing Ltd.

Les versements réalisés au titre des dividendes et de la rémunération des commandités se sont élevés à 6,6 millions d'euros en 2011 comparés à 6,4 millions d'euros en 2010. La rémunération des prêteurs a représenté 14,489 millions d'euros de charge d'intérêts comparée à 12,910 millions d'euros en 2010.

La variation de l'endettement net (26,6 millions d'euros) a permis de compléter le financement de ces dépenses et des investissements.

Il est à noter que l'exercice des BSAR a permis de lever 768 milliers d'euros de capitaux propres.

Notes aux états financiers consolidés

Annexe aux comptes consolidés

Faits significatifs et évènements post-clôture :

→ Événements significatifs

- Les sociétés partenaires du GIE Modul Finance I (aujourd'hui devenu une SNC) ont convenu que l'acquisition des titres « senior » soit réalisée par la société HPMF. La société HPMF a financé cette acquisition par l'émission d'obligations qui ont été souscrites par HPMC1, Apicius et TOUAX (cf.note 1.5.1).
- Le Conseil de Gérance en date du 9 mars 2011 a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1^{er} avril 2011, Tour Franklin, 23^e étage, 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 La Défense cedex.

→ Événements post clôture

TOUAX SCA a versé un acompte sur dividende le 10 janvier 2012 au titre de l'exercice 2011 pour 2,8 millions d'euros.

TOUAX a augmenté sa participation dans le capital social de la société SRF Railcar Leasing Ltd à hauteur de 51 %. Ainsi, cette société traitée comme une mise en équivalence jusqu'au 31 décembre 2011, sera prise dans le périmètre du Groupe en intégration globale dès le 1^{er} janvier 2012.

TOUAX a acquis le 27 janvier 2012, la flotte de conteneurs du Trust 2001, soit environ 9 000 Ceu et 148 wagons « trémie » américains pour un montant de 11,6 millions de dollars.

note 1. Principes et méthodes comptables

→ note 1.1. Bases de préparation et de présentation des comptes annuels du 31 décembre 2011

■ Approbation des comptes

Les comptes annuels du 31 décembre 2011 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil de Gérance de TOUAX SCA le 27 mars 2012 et présentés au Conseil de Surveillance le 28 mars 2012.

■ Règles et méthodes comptables

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe TOUAX de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2011 et tel qu'adopté dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

■ Changement de présentation

En 2011, la présentation du chiffre d'affaires a été modifiée. Les ventes de matériels d'occasion appartenant aux investis-

seurs sont désormais enregistrées dans la rubrique « ventes de matériels neufs et d'occasion » et non plus dans la rubrique prestations annexes incluse dans le chiffre d'affaires locatif. Le chiffre d'affaires présenté au 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009 dans le document de référence a été retraité en conséquence. Parallèlement, la redistribution de ces ventes aux investisseurs qui était présentée dans le compte de résultat dans la rubrique « distribution nette aux investisseurs » est désormais présentée dans la rubrique « coût des ventes ».

■ Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011

Les nouveaux textes applicables en 2011 sont les suivants : L'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 des normes, amendements et interprétations suivants est sans impact significatif sur les états financiers du Groupe :

- Améliorations des IFRS 05/2010 : Amendements apportés aux normes IFRS 1, IFRS 3R, IFRS 7, IAS 1, IAS 21, IAS 28, IAS 31, IAS 32, IAS 34, IAS 39 et IFRIC 13 (publication le 6 mai 2010, amendements approuvés par l'Union européenne le 18 février 2011) ;
- IAS 24 révisée – Informations à fournir sur les parties liées ;
- Amendement IAS 32- Classification des droits de souscription ;
- Amendement IFRS 1- Exemptions relatives aux informations à fournir au titre d'IFRS 7 ;
- Amendement IFRIC 14 – Paiements anticipés des exigences de financement minimal ;
- IFRIC 19 : Extinction des passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres.

■ Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, adoptés ou non par l'union européenne et dont l'application peut être anticipée en 2011

Les normes et interprétations d'application facultative au 31 décembre 2011 n'ont pas été appliquées par anticipation. Le Groupe n'anticipe toutefois pas d'impacts significatifs liés à l'application de ces nouveaux textes.

S'agissant des normes IFRS 10 – états financiers consolidés -, IFRS 11 – accords conjoints - et IFRS 12 – informations à fournir sur les participations dans d'autres entités – publiées en mai 2011, non encore adoptées par l'Union Européenne et dont l'application rétrospective est prévue pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, le Groupe n'anticipe pas, a priori, d'impacts majeurs de ces normes sur ses comptes.

■ Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique.

→ note 1.2. Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment l'évaluation des pertes de valeur éventuelles des immobilisations corporelles, et la valorisation des goodwill, les actifs financiers, les instruments financiers dérivés, les stocks et en-cours, les provisions pour risques et charges, les impôts différés.

→ note 1.3. Méthodes de consolidation

Les comptes annuels du Groupe comprennent les comptes de TOUAX SCA et de ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

Les sociétés contrôlées majoritairement par TOUAX SCA sont consolidées par intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les entités sur lesquelles TOUAX SCA exerce une influence notable sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

Les entités créées pour la titrisation d'actifs ne sont pas retenues dans la consolidation, car elles ne constituent pas des entités ad hoc contrôlées au sens de SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5 page 56).

La liste des sociétés retenues dans la consolidation figure ci-après dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2.

Les transactions commerciales et financières réalisées, ainsi que les profits internes entre les sociétés consolidées, sont éliminés.

→ note 1.4. Conversion des monnaies étrangères

■ note 1.4.1. Conversion des états financiers en devises des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro. La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement la monnaie locale. Lorsque la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie tierce, la monnaie de fonctionnement est cette monnaie tierce.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe (euro) de la manière suivante :

- Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ;

- Les capitaux propres, maintenus au cours historique, sont convertis au cours de clôture ;
- Les comptes de résultat et flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans une réserve de conversion incluse dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise. Ils sont par la suite convertis, au cours de clôture, dans la monnaie de présentation du Groupe. Les différences résultant de cette conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés.

Conformément à l'option autorisée par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe a choisi de reclasser au poste « Réserves de consolidation », les « Réserves de conversion » accumulées au 1^{er} janvier 2004 résultant du mécanisme de conversion des comptes des filiales étrangères.

Lors de la cession d'une filiale étrangère, les écarts de change accumulés au compte « Réserves de conversion » depuis le 1^{er} janvier 2004, sont recyclés en compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Taux de change des principales devises

Parité : Devise = 1 eur

	Taux de clôture		Taux moyen	
	2011	2010	2011	2010
Franc suisse (CHF)	1,2156	1,2504	1,2326	1,3803
Couronne tchèque (CZK)	25,787	25,061	24,5898	25,284
Zloty polonais (PLN)	4,4168	3,9603	4,1205	3,9947
Dollar américain (USD)	1,2939	1,3362	1,392	1,3257

■ note 1.4.2. Conversion des transactions en devises

Les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties dans leur monnaie fonctionnelle, aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis aux cours de change à la date de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion (gains et pertes latents) sont comptabilisés en résultat financier.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres (dans le poste « Réserves de conversion ») jusqu'à la cession ou la liquidation ou le remboursement de cet investissement net.

→ **note 1.5. Comptabilisation des opérations de titrisation d'actifs et sociétés d'actifs**

Des opérations de titrisation d'actifs ont été réalisées dans l'activité Conteneurs Maritimes par la création du trust TLR 2001. Des sociétés d'actifs ont été créées dans l'activité Wagons de Fret par la constitution de SRF Railcar Leasing et SRF I. Ces opérations de titrisation ont permis au Groupe d'accroître sa capacité de loueur opérationnel, en faisant appel à des investisseurs extérieurs qui se portent acquéreurs des actifs nécessaires aux activités de location et de services du Groupe, et en assurent le financement.

Chacune de ces opérations de titrisation a été analysée de manière détaillée et en substance au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. ci-après). Aucune d'entre elles n'aboutit au contrôle d'une entité ad hoc. En conséquence, le Trust 2001, et SRF I ne sont pas consolidés par le Groupe TOUAX.

Ces opérations et leurs incidences sur les comptes sont décrites dans les notes de l'annexe.

■ **Analyse des opérations de titrisation d'actifs**

SIC 12 prévoit dans son paragraphe 10 : « *En plus des situations décrites dans IAS 27.13, les circonstances suivantes peuvent, par exemple, indiquer une relation dans laquelle une entité contrôle une entité ad hoc et doit en conséquence consolider l'entité ad hoc (des commentaires supplémentaires sont donnés dans l'Annexe de la présente interprétation) :*

- (a) *en substance, les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de l'entité selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que l'entité obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;*
- (b) *en substance, l'entité a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », l'entité a délégué ces pouvoirs de décision ;*
- (c) *en substance, l'entité a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ; ou*
- (d) *en substance, l'entité conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. »*

Les prestations de services ou de gestion d'actifs fournies par le Groupe ont été conclues dans le cadre d'entités préexistantes et non constituées aux seules fins opérationnelles spécifiques du Groupe. Le Groupe ne dispose pas des pouvoirs de décision sur les entités concernées ou sur leurs actifs. Le Groupe ne dispose pas de droits aboutissant à lui conférer la majorité des avantages économiques desdites entités ou à lui transférer la majorité des risques liés aux activités ou aux actifs de titrisation. Une information complète sur ces opérations est fournie en annexe.

■ **note 1.5.1. GIE Modul finance I (aujourd'hui devenu SNC)**

En 1997, le GIE Modul Finance I a été créé dans le but d'acquiesrir un parc de constructions modulaires gérées par le Groupe TOUAX. L'appréciation du contrôle à travers SIC 12 avait conclu que le GIE Modul Finance I ne faisait pas partie du périmètre de consolidation. Le 14 janvier 2011, la dette senior du GIE Modul Finance I, représenté par les parts A du fonds commun de créances Moduloc a été majoritairement acquise indirectement par le Groupe TOUAX. En effet, les porteurs de parts A du fonds commun de créances ont cédé leurs parts à une société de droit luxembourgeois, HPMF, laquelle a financé cette acquisition par l'émission d'obligations. Le Groupe TOUAX a souscrit à 85 % de cette émission d'obligation à hauteur de 7 048 milliers d'euros. TOUAX a parallèlement cédé sa participation dans le GIE Modul Finance I et en conséquence n'est plus membre de ce GIE. Le Groupe TOUAX ayant la majorité des risques et avantages liés à l'exploitation des actifs du GIE, le GIE est intégré globalement dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011. Toutefois, les résultats du GIE sont intégralement constatés en minoritaire, le Groupe TOUAX n'ayant aucune participation dans cette entité.

■ **note 1.5.2. Trust TLR 2001**

- a) Le Groupe n'aurait pas fourni les prestations de service qui existent dans le cadre de l'activité du Trust 2001 si ce Trust n'avait pas été constitué. Le Trust 2001 n'est qu'un investisseur en matériel parmi d'autres.
- b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 2001. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.
- c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le Trust 2001 se limitent à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 2001. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Contrairement aux autres titrisations d'actifs, le Groupe possède une option d'achat sur les matériels lors de la liquidation du Trust 2001. Cette option d'achat est à une valeur de marché et n'est pas suffisamment attractive pour que le Groupe ait la certitude de racheter les matériels à la liquidation du Trust 2001. Le 27 janvier 2012, le Groupe a décidé de racheter les matériels du Trust 2001.
- d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 2001 ne permettrait pas au Trust 2001 d'atteindre la rentabilité escomptée, le Trust a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du Trust 2001. Les risques du Groupe relatifs au Trust 2001 sont limités aux réserves de liquidité telles qu'elles sont présentées dans l'annexe des comptes consolidés.

Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Le Groupe ne possède aucune part de « l'equity » du Trust 2001. L'actualisation des flux de trésorerie sur ces matériels au 31 décembre 2010 a conduit le Groupe à déprécier ces réserves de liquidité pour 2,1 millions d'euros.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 2001 au sens de SIC 12, le Trust 2001 ne fait pas partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2011.

■ note 1.5.3. SRF Railcar Leasing

- a) SRF Railcar Leasing a été créé en 2010, dans le but d'investir dans des actifs et n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels du Groupe.
- b) Le Groupe TOUAX n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur SRF Railcar Leasing. Le Board of Directors qui prend les décisions relatives à la stratégie est composé de deux représentants de SRF III et un représentant du Groupe TOUAX. Le Groupe TOUAX n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, de transférer des activités à un tiers ou de faire des opérations sur le capital.
- c) La majorité des avantages liés à l'activité de SRF Railcar Leasing reviendra à SRF III. Le Groupe TOUAX bénéficiera d'une marge de gestion sur le contrat de gestion des wagons de fret pour le compte de SRF Railcar Leasing. Il est à noter cependant que le taux de management fees est un taux marché et que le Groupe engagera en contrepartie des frais de gestion pour un montant très sensiblement équivalent. De la même façon, le Groupe bénéficiera d'une marge de commercialisation sur les ventes de wagons à l'entité SRF Railcar Leasing. Cependant, en cas de liquidation, la majorité du boni de liquidation reviendra à SRF III.
- d) Étant donné que SRF III finance 75 % de la structure et le Groupe TOUAX 25 %, la majorité des risques de non-remboursement de la dette mezzanine que vont financer TOUAX et SRF III est portée par SRF III. Par ailleurs, cinq ans après la date d'acquisition, SRF Railcar Leasing a le droit de vendre ses wagons à un tiers. Le Groupe TOUAX, gestionnaire, n'est pas tenu de les acheter. Il existe donc un risque sur la valeur résiduelle des actifs qui n'est supporté qu'à hauteur de 25 % par le Groupe TOUAX. Ces risques sont limités et ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels.
- e) Au 31 décembre 2011, le Groupe TOUAX détient 25,7554 % du capital et des droits de vote de SRF Railcar Leasing. En accord avec IAS28 §6, le Groupe exerce une influence notable (plus de 20 % des droits de vote) et consolide donc par mise en équivalence la société SRF Railcar Leasing.

Comme indiqué dans la note événement post-clôture : TOUAX SCA a augmenté sa participation dans le capital social de la société SRF Railcar Leasing Ltd à hauteur de 51 % début 2012. Ainsi, cette société traitée comme une mise en équivalence jusqu'au 31 décembre 2011, sera prise dans le périmètre du Groupe en intégration globale dès le 1^{er} janvier 2012.

■ note 1.5.4. SRF I

- a) SRF I a été créé dans le but d'investir dans des actifs et n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels du Groupe. Cette société a acquis 100 % des titres de DV01 (Hongrie) et Dunavagon (Slovaquie). Ces sociétés détiennent respectivement 300 wagons et 388 wagons.
- b) Le Groupe TOUAX n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur SRF I. Le Board of Directors prend les décisions relatives à la stratégie sur la base des recommandations d'un comité consultatif de l'actionnaire majoritaire. Le Groupe TOUAX n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, de transférer des activités à un tiers ou de faire des opérations sur le capital, l'ensemble des décisions du board doit être pris à l'unanimité.
- c) La majorité des avantages liés à l'activité de SRF I reviendra à son actionnaire majoritaire. Le Groupe TOUAX bénéficie d'une marge de gestion sur le contrat de gestion des wagons pour le compte de SRF I. Il est à noter cependant que le taux de management fees est un taux marché et que le Groupe engage en contrepartie des frais de gestion pour un montant très sensiblement équivalent.
- d) Étant donné que l'investisseur majoritaire finance 75 % de la structure et le Groupe TOUAX 25 %, la majorité des risques de non-remboursement de la dette est portée par l'actionnaire majoritaire.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur SRF I au sens de SIC 12, SRF I ne fait pas partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2011.

→ note 1.6. Goodwill

Depuis la révision de IFRS 3 d'application au 1^{er} janvier 2010, le goodwill correspond, à la date d'acquisition, à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprise réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat, et
 - le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition évalués à la juste valeur.
- Cette évaluation à la juste valeur est réalisée, pour les acquisitions significatives, par des experts indépendants.

Les intérêts minoritaires sont évalués soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement.

Les coûts directs liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période et sont présentés sur la ligne « Autres produits et charges d'exploitation » du compte de résultat consolidé.

Les ajustements de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition même si la sortie de ressource pour éteindre l'éventuelle obligation est improbable. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà de douze mois, à compter de la date d'acquisition, la variation de la juste valeur de cet ajustement de prix sera comptabilisée en compte de résultat, si l'ajustement de prix est un passif financier.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis.

Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins égale à sa valeur nette comptable (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur une ligne spécifique.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe TOUAX dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres impacte directement les capitaux propres pour la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire acquise.

Dans le cas d'une cession de titres sans perte de contrôle exclusif, l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés à la date de cession est constaté en capitaux propres part Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité ainsi que le goodwill restent inchangés.

Dans le cas d'une cession de titres avec perte de contrôle exclusif, le résultat de cession est calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération. S'il existe une participation résiduelle, alors elle est évaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle exclusif.

→ note 1.7. Immobilisations incorporelles

Les amortissements des logiciels informatiques et les frais de développement qui figurent dans les immobilisations incorporelles sont calculés linéairement sur leur durée d'utilité. Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement et l'accord de fabrication des matériels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les frais de développement sont immobilisés s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussites techniques et de rentabilité commerciale. Ils sont amortis sur une période de trois ans.

→ note 1.8. Immobilisations corporelles

■ note 1.8.1. Évaluation au coût net d'amortissements et de dépréciation

Hormis le cas où elles sont acquises lors de l'achat de société, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût

d'acquisition ou de production. Les plus-values provenant de cessions intragroupes et les réévaluations du fait de fusions et d'apports partiels d'actifs sont éliminées dans les comptes consolidés. À chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et des dépréciations déterminées selon IAS 36 « dépréciation d'actifs » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs éligibles définis par IAS 23 amendé sont inclus dans le coût des immobilisations. À ce jour, aucun actif n'est éligible à l'application d'IAS 23 révisé.

■ note 1.8.2. Approche par composants

IAS 16 « Immobilisations corporelles » requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre. L'approche par composants s'applique particulièrement à l'activité Barges Fluviales. Le prix d'acquisition des pousseurs est décomposé entre coque et motorisation, afin d'amortir les moteurs sur une durée d'utilité ne dépassant pas en général dix ans.

■ note 1.8.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité des matériels acquis neufs s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

Conteneurs maritimes (de type "sec")	15 ans
Constructions modulaires	20 ans
Transport fluvial (barges et pousseurs)	30 ans
Wagons de fret	30 ans

Les conteneurs maritimes sont amortis avec une valeur résiduelle de 15 % conformément aux normes de la profession.

Les constructions modulaires aux États-Unis sont amorties sur 20 ans avec une valeur résiduelle de 50 % conformément aux usages américains.

Les matériels acquis d'occasion sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité résiduelle.

Les valeurs résiduelles retenues sont conformes à l'historique du Groupe. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les wagons de fret.

Les durées d'utilité des barges d'occasion sont fonction des conditions historiques d'utilisation des barges et des matériaux transportés (certains matériaux étant plus corrosifs que d'autres). La durée de chaque barge achetée d'occasion est estimée en fonction de la date de construction de la barge, des conditions historiques d'utilisation et des matériaux transportés. Ces durées d'utilité correspondent à une durée de vie totale n'excédant pas 36 ans.

→ note 1.9. Perte de valeur des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur internes ou

externes, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, à savoir les goodwill dans le cas du Groupe.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur recouvrable de ces unités est le plus souvent déterminée par rapport à leur valeur d'utilité, soit à partir des flux futurs nets de trésorerie actualisés tenant compte des hypothèses économiques et des budgets d'exploitation prévisionnels validés par la direction.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée. Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs, indépendamment de l'UGT à laquelle ils sont rattachés.

Dans le Groupe, les UGT sont constitués par l'ensemble des filiales consolidées qui exercent leurs activités dans un seul secteur d'activité du Groupe.

→ note 1.10. Contrats de location

Du fait de ses activités de loueur opérationnel (vis-à-vis de ses clients) et dans le cadre des biens administrés dans le cadre de contrats de gestion avec des investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 1.20.1, et note 1.20.2), le Groupe est amené à conclure de nombreux contrats de location, aussi bien en tant que bailleur que preneur.

Par ailleurs, le Groupe gère pour son propre compte un certain nombre d'actifs.

Les contrats de gestion conclus entre le Groupe et les investisseurs n'ont pas les caractéristiques de contrats de location financement selon les critères de l'IAS 17. Les sommes payées aux investisseurs sont comptabilisées dans les revenus nets distribués aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.6).

Les contrats de location conclus avec les clients sont analysés au regard des critères d'IAS 17. Ils correspondent à des contrats de location simple, tant pour ceux (la majorité) qui sont des contrats de location opérationnelle de courte ou de longue durée que pour certains contrats de location-vente refinancés par des établissements bancaires dont les clauses prémunissent le Groupe des risques inhérents aux matériels ou à la défaillance des clients (clauses de non-recours en faveur du Groupe).

Les revenus locatifs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2) sont comptabilisés en produits de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ils peuvent correspondre également dans une moindre mesure à des contrats de location

financement accordés à des clients. Les revenus financiers de ces contrats sont comptabilisés en chiffre d'affaires locatif.

Les biens gérés par le Groupe pour son compte propre sont enregistrés en immobilisations corporelles lorsqu'ils sont financés au moyen de contrats de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. Ils sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué au commencement du contrat, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location financement, si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif. Les actifs objets d'un contrat de location financement sont amortis sur leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (cf. annexe des comptes consolidés note 1.8). Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les biens pris en location par le Groupe (siège social, bâtiments administratifs, matériels), pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Les exemples et indicateurs des paragraphes 10 et 11 d'IAS 17 permettent notamment de classer le bail commercial du centre d'assemblage se trouvant à Mignières (France) en tant que contrat de location simple.

→ note 1.11. Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des biens achetés destinés à la revente dans le cadre des activités Conteneurs Maritimes et Wagons de Fret, et pour une moindre part dans l'activité Constructions Modulaires. Le taux de rotation des stocks est généralement inférieur à un an.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

→ note 1.12. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite), et qu'il est probable qu'une sortie de ressources, dont le montant peut être estimé de manière fiable, sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les litiges et contentieux (sociaux, techniques, fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

→ **note 1.13. Indemnités de départ en retraite et assimilés**

Les engagements de retraite correspondent pour le Groupe aux seules indemnités de fin de carrière des salariés des sociétés françaises, ce qui correspond, dans le cadre de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ces régimes, le Groupe s'engage à verser une prestation, soit au terme de l'emploi (cas des indemnités de fin de carrière), soit pendant la retraite. Les régimes du Groupe ne sont pas préfinancés et font l'objet d'une provision dans les comptes. Le Groupe n'est engagé dans aucun autre régime à prestations définies significatif ni dans aucun régime à cotisations définies.

Le Groupe, dans ce cadre, comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédit projetées telle que requise par IAS 19. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de l'engagement est enregistrée en écarts actuariels. Conformément à la norme IAS 19, le Groupe comptabilise ces écarts actuariels, positifs ou négatifs, par le résultat.

→ **note 1.14. Subvention d'exploitation**

Le Groupe a retenu comme méthode comptable, conformément à IAS 20, de présenter dans les états financiers les subventions publiques, en déduction des charges auxquelles elles sont liées.

→ **note 1.15. Paiements fondés sur des actions**

La norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiement en actions et assimilés dans les résultats et au bilan de l'entreprise. Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002. Les trois types de transactions cités dans IFRS 2 possibles sont :

- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ou en trésorerie.

Les avantages sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

→ **note 1.16. Passifs long terme non courants**

Dans l'activité Conteneurs Maritimes, les commissions de démarrage perçues par le Groupe sur les premières ventes de conteneurs au Trust TLR 2001 ont servi à constituer des dépôts de garantie et réserves de liquidité qui ne seront récupérables qu'en fin de vie du Trust. Ces dépôts et réserves sont destinés notamment à permettre au Trust de couvrir ses échéances

de dettes dans le cas où les revenus nets distribués par le Groupe au Trust se révéleraient insuffisants (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 30.1, note 30.2 et note 30.3).

Les avantages économiques liés aux commissions de démarrage ne deviendront probables qu'à la date à laquelle le Groupe sera en mesure de récupérer les dépôts de garantie et les réserves de liquidité. Dans ces conditions et conformément à IAS 18 « Produits des activités ordinaires », les commissions de démarrage perçues, liées à ces dépôts de garantie et réserves de liquidité, sont différées et comptabilisées dans les passifs non courants longs termes jusqu'à la récupération probable de ces dépôts et réserves de liquidité. L'ensemble de ces produits différés a été repris pour 3,6 millions en 2006 et 2,1 millions d'euros en 2009.

Les autres passifs longs termes enregistrent également la part à plus d'un an des passifs autres que les emprunts et passifs financiers, tels que les engagements commerciaux sur les contrats avec engagement de rachat par le Groupe ainsi que les produits de location différés à plus d'un an, sur la durée de ces mêmes contrats.

→ **note 1.17. Titres d'autocontrôle**

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

→ **note 1.18. Instruments financiers**

■ **note 1.18.1. Actifs financiers**

Les actifs financiers du Groupe comprennent :

- des actifs financiers non courants : des cautions et dépôts de garantie pour l'essentiel, liés à la constitution du Trust TLR 2001 (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5 et note 1.16), des titres de participation de sociétés non consolidées, des prêts,
- des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Lors des arrêtés comptables, les actifs financiers sont évalués conformément à leur classification selon IAS 39.

■ **Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont soumises à aucun test de dépréciation.

Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

■ **Prêts et créances**

Dans le Groupe, cette catégorie regroupe :

- les prêts longs termes,
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

■ Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, à échéance fixée, que l'entreprise a l'intention et la capacité de garder jusqu'à l'échéance, autres que des créances et des prêts et autres que les actifs financiers désignés par l'entreprise dans les deux autres catégories (évalués en juste valeur par le résultat, disponibles à la vente).

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

■ Actifs disponibles à la vente

Cette catégorie comprend les actifs ne relevant pas d'une des catégories ci-dessus. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres jusqu'à la cession effective. Sont notamment classés dans cette catégorie les titres non consolidés. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. À chaque date d'arrêt, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative et durable), une perte de valeur irréversible est constatée par le résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.

■ Test de dépréciation des actifs financiers

Les actifs évalués au coût amorti et les actifs disponibles à la vente doivent faire l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur.

Pour les actifs évalués au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier. Les flux de trésorerie attendus des actifs courts termes ne sont pas actualisés.

■ note 1.18.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » du bilan est constitué des liquidités en compte-courant bancaire et des parts d'OPCVM de trésorerie mobilisables à court terme. Les parts d'OPCVM présentant un risque négligeable de changement de valeur sont définies comme des placements à court terme très liquides.

Le bouclage de trésorerie du tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie ci-dessus, nette des découverts et des concours bancaires courants.

■ note 1.18.3. Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts bancaires, un emprunt obligataire portant intérêts et des instruments dérivés.

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts produisant des intérêts sont initialement enregistrés au coût historique diminué des coûts de transaction associés.

À la clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts obligataires avec bons de souscription d'actions remboursables (OBSAR)

Les OBSAR sont des titres hybrides dont les différentes composantes sont analysées, évaluées et comptabilisées séparément, conformément aux prescriptions de la norme IAS 32.

L'analyse du contrat d'OBSAR émis par la société le 8 mars 2007 ayant pour échéance mars 2012, a conduit à la comptabilisation séparée, à la date d'émission, d'une composante dette et d'une composante capitaux propres représentée par l'option de conversion inhérente aux BSAR.

La composante dette est liée à l'obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre de la trésorerie aux porteurs des obligations (paiement du coupon trimestriel, remboursement des obligations à l'échéance ou par anticipation).

Conformément à IAS 39, la juste valeur de la composante dette a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels au taux de marché en vigueur à la date d'émission, pour un emprunt classique sans option de conversion, mais dont les autres caractéristiques seraient identiques au contrat d'OBSAR.

Compte tenu du caractère peu significatif de la composante capitaux propres par rapport à la composante dette, les frais d'émission ont été comptabilisés en totalité en diminution de la composante dette.

La charge d'intérêt est constatée dans le résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les frais d'émission d'emprunt.

La valeur comptable de la composante capitaux propres (BSAR) a été déterminée par différence entre le prix d'émission de l'OBSAR et la composante dette actualisée comme indiqué précédemment. La composante capitaux propres est constatée dans un compte de réserve spécifique et sera transférée dans un compte de réserve consolidée, lors de la levée effective des actions liées à l'exercice des BSAR. Sa valeur n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les BSAR ont été vendus en partie à des managers du Groupe. Le prix de vente des BSAR étant leur valeur de marché, aucune charge n'a été constatée en application de la norme IFRS 2.

Un impôt différé passif appliqué au montant de la composante « Capitaux propres » est comptabilisé en diminution des réserves consolidées, puis repris en résultat au fur et à mesure de la charge financière comptabilisée en IFRS.

■ note 1.18.4. Exposition du Groupe aux risques de change et aux risques de taux – Instruments financiers dérivés

Le Groupe a signé en 2011 des contrats de change à terme (échéance début 2012) afin de couvrir une dette dollar et en couronne tchèque. Ce dérivé est qualifié de couverture de juste valeur. L'élément couvert est réévalué et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur.

Le Groupe refinance ses opérations principalement par des emprunts à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Ainsi, les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions des taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité testée selon les critères de l'IAS 39. À défaut, elles sont comptabilisées directement dans le résultat financier.

→ note 1.19. Impôts sur les bénéfices

Des impôts différés sont comptabilisés, sans actualisation, selon la méthode du report variable sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés. Ainsi est rattachée à chaque période la charge fiscale qui lui incombe, compte tenu notamment des décalages temporaires qui peuvent exister entre la date d'enregistrement de certains produits et charges et celle de leur incidence fiscale effective.

Les impôts différés actifs résultant de ces différences temporaires, ou des pertes fiscales reportables, ne sont maintenus que dans la mesure où les sociétés ou groupes de sociétés intégrées fiscalement ont une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années suivantes.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition connus à la date de clôture des comptes.

Au bilan, les actifs et passifs d'impôt se rapportant à une même entité fiscale (ou un groupe d'intégration fiscale) sont présentés de façon compensée.

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat, sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

→ note 1.20. Produits et charges des activités ordinaires

■ note 1.20.1. Produits des activités ordinaires : les différentes composantes

Le Groupe est un loueur opérationnel de matériels mobiles et standardisés, qu'il détient en propre ou qu'il gère pour le compte de tiers.

Dans le cas de la gestion pour compte de tiers, le Groupe

achète des matériels neufs et les cède à des investisseurs. Les investisseurs confient la gestion de leurs matériels au Groupe dans le cadre de contrats de gestion. Le Groupe loue à ses clients les matériels en gestion (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2 et note 1.20.3).

Le Groupe a également des activités de négoce (achat de biens en vue de leur revente – cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.4).

Enfin, il peut revendre à des investisseurs ou des clients tiers des matériels préalablement détenus en propre (immobilisés) et loués à des clients (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.6).

■ note 1.20.2. Comptabilisation et reconnaissance des revenus et charges liés aux contrats de Trusts et aux contrats de gestion pour compte de tiers conclus par le Groupe

Le Groupe exploite et gère des matériels pour le compte de tiers dans le cadre de ses activités de location de conteneurs maritimes et de wagons de fret. Des pools de matériels (y compris le Trust décrit dans l'annexe des comptes consolidés note 1.5) sont constitués à cet effet, regroupant plusieurs investisseurs, dont le Groupe. Ces pools correspondent à un regroupement de matériels généralement de même nature et de même âge. Cette organisation permet la mutualisation des revenus et des charges des équipements regroupés dans un même pool.

L'analyse en substance des contrats de gestion et de titrisation au regard des normes internationales permet de conclure que le Groupe agit en qualité de principal dans ses relations avec les investisseurs (pools ou Trust) d'une part, et avec les clients d'autre part. En effet, le Groupe a toute liberté dans le choix des clients, des producteurs et des fournisseurs avec qui il traite et dans la négociation des prix d'achat, de location et de vente des équipements gérés. Les clients ne connaissent pas les propriétaires finaux de matériels.

En conséquence, le Groupe enregistre dans son compte de résultat l'intégralité des flux de produits et de charges générés par les contrats. Le Groupe constate en chiffre d'affaires les revenus locatifs bruts facturés à ses clients pour tous les matériels gérés en pools. Les dépenses opérationnelles concernant tous les matériels gérés sont constatées en charges d'exploitation. Une quote-part des revenus nets est reversée aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.6).

Les éléments et critères suivants sont pris en compte pour déterminer la qualité de « principal » du Groupe :

IAS 18 ne précise pas les conditions ou les critères permettant d'effectuer la distinction agent ou principal. En conséquence, au regard de IAS 8, la transaction peut être examinée par référence aux US GAAP (EITF 99-19), dont les principes n'entrent pas en conflit avec le cadre de l'IASB ou d'autres normes IAS/IFRS.

La revue des critères EITF 99-19 est détaillée dans les paragraphes suivants.

Les critères qualifiant une société de principal sont :

- The company is the primary obligor in the arrangement : TOUAX SCA et ses filiales signent directement des contrats de location avec les clients. Les clients ne connaissent pas les propriétaires des matériels.
- The company has general inventory risk : TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier les risques liés aux matériels. TOUAX SCA se retourne ensuite vers les propriétaires pour se faire indemniser.
- The company has latitude in establishing price : TOUAX SCA et ses filiales ont toute liberté dans le choix de leurs clients et de leurs tarifs de location, sans en référer aux propriétaires des matériels.
- The company changes the product or performs part of the service : TOUAX SCA et ses filiales signent avec les clients des contrats identiques sans distinction des propriétaires des matériels.
- The company has discretion in supplier selection : TOUAX SCA et ses filiales ont le choix de leurs fournisseurs sans en référer aux propriétaires des matériels.
- The company has physical loss inventory risk : TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier le risque de perte des conteneurs. TOUAX SCA se retourne ensuite contre ses clients ou ses fournisseurs pour indemniser la perte des conteneurs et reverse cette indemnité aux propriétaires des matériels.
- The company has credit risk : Chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenue de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Les critères qualifiant une société d'agent sont :

- The supplier (not the company) is the primary obligor in the arrangement : Comme précisé précédemment, TOUAX SCA et ses filiales sont directement liées à leurs clients, qui ne connaissent pas les propriétaires des matériels.
- The amount the company earned is fixed : TOUAX SCA et ses filiales reçoivent une rémunération variable. Les loyers facturés par TOUAX SCA et ses filiales à leurs clients sont indépendants des loyers entre TOUAX SCA et les propriétaires de matériels.
- The supplier (and not the company) has credit risk : Comme précisé précédemment, chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenue de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Ces éléments permettent de conclure que TOUAX SCA agit en tant que principal.

■ note 1.20.3. Chiffre d'affaires locatif

Le chiffre d'affaires locatif correspond au chiffre d'affaires

provenant de la location opérationnelle ou financière des matériels gérés pour compte de tiers ou détenus en propre par le Groupe, dans les quatre secteurs d'activité du Groupe, ainsi que celui provenant des prestations annexes facturées à l'occasion de la location. Il intègre par ailleurs le chiffre d'affaires de l'activité Barges Fluviales provenant des activités de transport, d'affrètement et de stockage. Les produits d'intérêts des contrats de location financement accordés aux clients sont comptabilisés en chiffre d'affaires locatif.

L'évolution du chiffre d'affaires locatif est donc directement liée aux flottes et parcs de matériels gérés et détenus par le Groupe, aux tarifs de location, ainsi qu'au taux d'utilisation des matériels.

Lorsque les ventes de constructions modulaires sont assorties d'un engagement ferme de reprise à un prix défini (vente avec clauses de rachat), le produit de la vente n'est pas constaté immédiatement à la livraison en chiffre d'affaires ventes de matériels, mais comptabilisées linéairement comme des locations sur la durée du contrat, pour la différence entre le prix de vente et le prix de rachat convenu avec le client. Ces mêmes constructions modulaires sont immobilisées et suivent le même plan d'amortissement Groupe que les autres constructions modulaires détenues en propres.

■ note 1.20.4. Ventes de matériels

Les ventes de matériels correspondent au chiffre d'affaires généré par le négoce, la cession aux investisseurs dans les activités Conteneurs Maritimes et Wagons de Fret, et aux produits de cession des immobilisations destinées à la location depuis 2009. Les achats et les valeurs nettes comptables correspondants de matériels sont enregistrés dans les « Achats et charges externes » dans la présentation du compte de résultat par nature, et en « Coût d'achat des ventes » dans la présentation du compte de résultat par fonction. Les matériels achetés et non encore revendus figurent dans les stocks de fin de période (cf. annexe des comptes consolidés note 1.11). Les cessions de créances de location financement sont également présentées en vente de matériel.

■ note 1.20.5. Provisions d'exploitation

Ce poste enregistre principalement les dotations et reprises relatives aux provisions pour créances douteuses.

■ note 1.20.6. Distributions nettes aux investisseurs

Le chiffre d'affaires et les dépenses opérationnelles des actifs faisant partie de pools d'investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.20.2) sont décomposés analytiquement par pool, et les revenus nets qui en résultent, minorés d'une commission de gestion retenue par le Groupe, sont répartis entre les investisseurs dans les pools en fonction de règles de distribution établies pour chaque programme de gestion.

La quote-part des revenus à reverser aux investisseurs tiers est constatée en distributions nettes aux investisseurs, conformément aux usages de la profession des gérants de biens pour compte de tiers.

Suite au changement de présentation du compte de résultat concernant les ventes de matériel appartenant aux investisseurs, le reversement de ces ventes qui était présenté au compte de résultat dans la rubrique « distributions nettes aux investisseurs » est désormais présenté dans la rubrique « coût des ventes ». Les comptes 2010 et 2009 ont été retraités en conséquence.

note 1.21. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est obtenu par différence des charges et produits avant impôts, autres que ceux de nature financière, et hors résultat des activités arrêtées ou en cours de cession. L'EBITDA (« Earnings before interest, tax, depreciation and amortization ») est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer la performance économique. Il correspond au résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs retraité des amortissements et pertes de valeur qui seraient constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

note 1.22. Information sectorielle

Compte tenu de la structure fondamentale d'organisation interne et de gestion du Groupe, le niveau d'information sectorielle retenu selon IFRS 8 « Information sectorielle » est basé sur les activités du Groupe.

Le Groupe a pour métier la location opérationnelle d'actifs mobiles et standardisés. Il exerce son métier dans quatre activités : les Conteneurs Maritimes, les Constructions Modulaires, les Barges Fluviales et les Wagons de Fret.

Les secteurs géographiques dépendent de la localisation des marchés et correspondent à la localisation des actifs.

Dans les activités Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de Fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et la localisation des clients sont identiques.

Dans l'activité Conteneurs Maritimes, la localisation des marchés est différente de la localisation des clients et de l'implantation des services. La localisation des marchés correspond à la localisation des actifs. Les zones géographiques de l'activité Conteneurs Maritimes correspondent à la localisation des actifs. Les conteneurs maritimes sont régulièrement déplacés d'un pays à un autre dans le cadre du commerce international sur des centaines de routes commerciales maritimes. Le Groupe TOUAX n'a pas la connaissance, ni le contrôle des mouvements de conteneurs en location ou de la localisation des conteneurs en location. Sur la base des contrats de location de conteneurs en cours au 31 décembre 2011, les conteneurs peuvent toucher des ports dans plus d'une centaine de pays dans le monde. Il est de ce fait impossible de séparer les revenus ou les actifs de l'activité Conteneurs Maritimes par zone géographique. L'activité Conteneurs Maritimes est classée dans la zone internationale. Cette présentation est cohérente avec les pratiques de l'industrie du conteneur maritime, souvent gérée sous les normes américaines US GAAP.

Dans la note 3, la colonne non allouée du compte de résultat par division correspond aux frais de siège du Groupe.

note 2. Périmètre de consolidation

→ note 2.1. Évolution du périmètre

Nombre de sociétés consolidées

	2011	2010	2009
Sociétés françaises	7	6	6
Sociétés étrangères	32	32	31
TOTAL	39	38	37
Dont entrées de périmètre	1	1	
Dont sortie de périmètre			

Le Groupe TOUAX compte une nouvelle société intégrée globalement dans son périmètre de consolidation, le GIE Modul Finance I.

→ note 2.2. Liste des sociétés consolidées en 2011

Nom de la société	Adresse	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
TOUAX SCA			
Holding, société mère	Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu- 92042 LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)		
CFCL TOUAX Llc			
Wagons de Fret	Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, WILMINGTON, DE 19801 (USA)	51 %	IG
CS DE JONGE BV			
Barges Fluviales	Amstelwijckweg 15 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	100 %	IG
EUROBULK BELGIUM BVBA			
Barges Fluviales	Uitbreidingstraat 66 b19, 2600Berchem Antwerpen (BELGIQUE)	97,9346 %	IG
EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV			
Barges Fluviales	Amstelwijckweg 15 – 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Corporation			
Conteneurs Maritimes	c/o the prentice-hall Corporation system inc 2711 Centerville Rd, suite 400, Wilmington, DE 19808 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER FINANCE Llc			
Conteneurs Maritimes	c/o RL&F Service corp, 920 North King Sreet 2nd floor, Wilmington, DE 19801 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Investment Ltd			
Conteneurs Maritimes	8th Floor, Gloucester Tower The Landmark 15 Queen's Road Central (Hong Kong)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Leasing Pte Ltd			
Conteneurs Maritimes	138 Robinson Rd #17-00, The corporate Office, Singapore 068906	100 %	IG
SNC MODUL FINANCE I (anciennement GIE)			
Constructions Modulaires	3 avenue Hoche 75008 PARIS (FRANCE)	0 %	IG
TOUAX HYDROVIA CORP			
Barges Fluviales	Cardoze & Lindo – Touax Via Tocumen - Apdo. 0819-07230 PANAMA (PANAMA)	100 %	IG

Nom de la société	Adresse	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
INTERFEEDER-DUCOTRA BV			
Barges Fluviales	Amstelwijckweg 15 – 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	77,1359 %	IG
TOUAX MODULAR BUILDING USA Inc			
Constructions Modulaires	155 Cranes roost Blvd STE 2070 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32701 (USA)	100 %	IG
SERVICIOS FLUVIALES			
Conteneurs Maritimes	Benjamin Constant 593 ASUNCION (PARAGUAY)	100 %	IG
SIKO CONTAINERHANDEL GmbH			
Constructions Modulaires	Lessingstrasse 52 Postfach 1270 21629 NEU WULMSTORF (ALLEMAGNE)	100 %	IG
TOUAX Sp.z.o.o			
Constructions Modulaires	21 Limbowa St - 80-175 GDANSK (POLOGNE)	100 %	IG
SRF RAILCAR LEASING Ltd			
Wagons de Fret	24 Main Street Cashel Co. Tipperary (IRLANDE)	25,7554 %	MEE
TOUAX BV			
Constructions Modulaires	Graanweg 13 (Havennr M240) – 4782 PP MOERDIJK (PAYS-BAS)	100 %	IG
TOUAX CAPITAL SA			
Services	c/o Progressia - 18 rue Saint Pierre – 1700 FRIBOURG (SUISSE)	99,99 %	IG
TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corp			
Conteneurs Maritimes	c/o Corporation Service company, 2711 Centerville Road, suite 400 Wilmington, DE 19808 (USA)	100 %	IG
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS			
Conteneurs Maritimes	Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu– 92042 LA DÉFENSE cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX CORPORATION			
Conteneurs Maritimes	c/o Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801 (USA)	100 %	IG
TOUAX CORPORATE SAS			
Services	Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu– 92042 LA DÉFENSE cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS			
Constructions Modulaires	Tour Franklin – 100-101 Terrasse Boieldieu– 92042 LA DÉFENSE cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation			
Conteneurs Maritimes	c/o Corporation Services Company, 2711 Centerville Rd, suite 400, Wilmington, DE 19808 (USA)	100 %	IG

Nom de la société	Adresse	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
TOUAX ESPANA SA			
Constructions Modulaires	P.I Cobo Calleja - Ctra. Villaviciosa a Pinto, Km 17800 - 28947 FUENLABRADA - (ESPAGNE)	100 %	IG
TOUAX FINANCE Incorporated			
Conteneurs Maritimes	c/o the Prentice Hall Corporation System inc, 2711 Centerville Road, suite 400 Wilmington, DE 19808 (USA)	100 %	IG
TOUAX LEASING Corporation			
Barges Fluviales	155 Cranes roost blvd -Suite 2070 - ALTAMONTE SPRINGS, FL 32701 (USA)	100 %	IG
TOUAX NV			
Constructions Modulaires	Staatsbaan 4 C/1 bus 4 - 3210 LUBBEEK (BELGIQUE)	100 %	IG
TOUAX RAIL Ltd			
Wagons de Fret	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL FINANCE Ltd			
Wagons de Fret	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL FINANCE 2 Ltd			
Wagons de Fret	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL INDIA Ltd			
Wagons de Fret	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL ROMANIA SA			
Wagons de Fret	Cladire administrativa Mol 1S Étage 3 - CONSTANTA SUD-AGIGEA (ROUMANIE)	57,4996 %	IG
TOUAX RIVER BARGES SAS			
Barges Fluviales	Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu- 92042 LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX ROM SA			
Barges Fluviales	Cladire administrativa Mol 1S, Étage 3 - CONSTANTA SUD-AGIGEA (ROUMANIE)	99,9978 %	IG
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS			
Constructions Modulaires	Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu- 92042 LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX SRO			
Constructions Modulaires	Prague, Krizikova 148/34 (REPUBLIQUE TCHEQUE)	100 %	IG
TOUAX SK SRO			
Constructions Modulaires	Bratislava, Boženy N mcovej 8, 811 04 (SLOVAQUIE)	100 %	IG

IG = Intégration globale

MEE = Mise en équivalence

note 3. Information sectorielle

→ note 3.1. Compte de résultat par activité

31 décembre 2011 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Divers	Non alloué	Éliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	76 937	82 090	20 370	41 938	145	11 384	(11 445)	221 419
Ventes de matériels	49 462	29 746	3 170	32 017				114 395
CHIFFRE D'AFFAIRES	126 399	111 836	23 540	73 955	145	11 384	(11 445)	335 814
Résultat de cession des autres immobilisations		258				(46)		212
Produits des activités ordinaires	126 399	112 094	23 540	73 955	145	11 338	(11 445)	336 026
Coût des ventes	(42 885)	(24 988)	(1 215)	(29 757)				(98 844)
Dépenses opérationnelles des activités	(17 478)	(41 459)	(12 177)	(24 138)			625	(94 628)
Frais généraux, centraux, commerciaux et administratifs des activités	(8 714)	(7 237)	(3 760)	(3 821)	(40)	(10 940)	10 820	(23 692)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	57 322	38 410	6 388	16 238	105	398	0	118 862
Amortissements et pertes de valeur	(1 115)	(18 485)	(3 122)	(3 116)	(50)	(379)		(26 267)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ avant distribution aux investisseurs	56 208	19 925	3 266	13 122	55	19	0	92 595
Distribution nette aux investisseurs	(50 319)	(2 008)		(8 787)				(61 114)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	5 889	17 917	3 266	4 335	55	19	0	31 482
Autres produits et charges opérationnels								
RÉSULTAT OPERATIONNEL								31 482
Résultat financier								(14 435)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées								37
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS								17 084
Impôt sur les bénéfices								(4 135)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES								12 949
Résultat des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE								12 949
Part des intérêts minoritaires								485
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE								13 434

31 décembre 2010 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Divers	Non alloué	Éliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	78 244	73 535	21 178	34 773	145	10 170	(10 261)	207 784
Ventes de matériels	49 724	22 973	1 132	20 779				94 608
CHIFFRE D'AFFAIRES	127 968	96 508	22 310	55 552	145	10 170	(10 261)	302 392
Résultat de cession des autres immobilisations		4				1		5
Produit des activités ordinaires	127 968	96 512	22 310	55 552	145	10 171	(10 261)	302 397
Coût d'achat des ventes	(46 033)	(18 440)	(694)	(19 005)				(84 172)
Dépenses opérationnelles des activités	(19 765)	(35 841)	(13 100)	(16 888)			768	(84 826)
Frais généraux, centraux, commerciaux et administratifs des activités	(8 415)	(6 565)	(3 406)	(3 481)	(47)	(9 613)	9 492	(22 035)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	53 755	35 666	5 110	16 178	98	558	(1)	111 364
Amortissements et pertes de valeur	(1 230)	(16 329)	(3 005)	(2 986)	(50)	(188)		(23 788)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ avant distribution aux investisseurs	52 525	19 337	2 105	13 192	48	370	(1)	87 576
Distribution nette aux investisseurs	(46 938)	(3 065)	(23)	(7 582)				(57 608)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	5 587	16 272	2 082	5 610	48	370	(1)	29 968
Autres produits et charges opérationnels								
RESULTAT OPERATIONNEL	5 587	16 272	2 082	5 610	48	370	(1)	29 968
Résultat financier								(12 715)
Quote-part de résultat dans les entreprises associées								29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS								17 282
Impôt sur les bénéfices								(4 001)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES								13 281
Résultat des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE								13 281
Part des intérêts minoritaires								(6)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE								13 275

31 décembre 2009 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Divers	Non alloué	Éliminations	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	75 552	69 260	16 688	33 361	143	9 341	(9 412)	194 933
Ventes de matériels	13 515	18 809	10 204	34 311				76 839
CHIFFRE D'AFFAIRES	89 067	88 069	26 892	67 672	143	9 341	(9 412)	271 772
Résultat de cession des autres immobilisations								
Produit des activités ordinaires	89 067	88 069	26 892	67 672	143	9 341	(9 412)	271 772
Coût d'achat des ventes	(11 289)	(9 397)	(10 216)	(32 432)				(63 334)
Dépenses opérationnelles des activités	(26 293)	(38 046)	(8 480)	(12 776)			646	(84 949)
Frais généraux, centraux, commerciaux et administratifs des activités	(8 222)	(7 515)	(3 696)	(3 245)	(44)	(8 667)	8 766	(22 623)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	43 263	33 111	4 500	19 219	99	674		100 866
Amortissements et pertes de valeur	(1 892)	(13 824)	(2 588)	(2 196)	(51)	(132)		(20 683)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ avant distribution aux investisseurs	41 371	19 287	1 912	17 023	48	542		80 183
Distribution nette aux investisseurs	(40 129)	(3 693)	(114)	(7 949)				(51 885)
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	1 242	15 594	1 798	9 074	48	542		28 298
Autres produits et charges opérationnels				3 121				3 121
RESULTAT OPERATIONNEL	1 242	15 594	1 798	12 195	48	542		31 419
Résultat financier								(13 020)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS								18 399
Impôt sur les bénéfices								(4 244)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES								14 155
Résultat des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE								14 155
Part des intérêts minoritaires								38
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE								14 193

→ note 3.2. Bilan par activité

31 décembre 2011 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Non alloué	TOTAL
ACTIF						
Goodwill		17 607	315	4 554		22 476
Immobilisations incorporelles nettes	240	379			251	870
Immobilisations corporelles nettes	6 655	221 981	51 429	83 687	1 766	365 518
Actifs financiers à long terme	541	586	22	9 062	335	10 546
Participations dans les entreprises associées				676		676
Autres actifs non courants	3 245	30	5 805		1 010	10 090
Impôts différés actifs					436	436
TOTAL actifs non courants	10 681	240 583	57 571	97 979	3 798	410 612
Stocks et en-cours	26 582	10 157	123	32 485		69 347
Clients et comptes rattachés	14 632	38 724	4 161	6 603	72	64 192
Autres actifs courants	6 940	4 804	2 198	3 497	752	18 191
Trésorerie et équivalents					44 259	44 259
TOTAL actifs courants	48 154	53 685	6 482	42 585	45 083	195 989
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						606 601
PASSIF						
Capital social					45 766	45 766
Réserves					87 683	87 683
Résultat de l'exercice, part du groupe					13 434	13 434
Capitaux propres du groupe					146 883	146 883
Intérêts minoritaires		(403)	(331)	167		(567)
Capitaux propres de l'ensemble					146 883	146 316
Emprunts et dettes financières					247 746	247 746
Impôts différés passifs					5 309	5 309
Indemnités de départ en retraite et assimilés	18	121	2		166	307
Autres passifs long terme		1 113				1 113
TOTAL passifs non courants	18	1 234	2		253 221	254 475
Provisions	4	669	200	241	487	1 601
Emprunts et concours bancaires courants					116 304	116 304
Dettes fournisseurs	2 539	17 146	2 345	7 074	758	29 862
Autres passifs courants	29 995	13 806	8 062	3 961	2 219	58 043
TOTAL passifs courants	32 538	31 621	10 607	11 276	119 768	205 810
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						606 601
Investissements incorporels & corporels de la période	171	31 998	5 809	16 308	1 562	55 848
Effectif par activité	29	558	52	27	34	700

31 décembre 2010 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Non alloué	TOTAL
ACTIF						
Goodwill		18 067	315	4 555		22 937
Immobilisations incorporelles nettes	268	430			340	1 038
Immobilisations corporelles nettes	7 999	206 245	49 221	70 973	534	334 972
Actifs financiers à long terme	506	1 737	25	5 539	168	7 975
Participations dans les entreprises associées				1 087		1 087
Autres actifs non courants	3 497	412	6 267			10 176
Impôts différés actifs					173	173
TOTAL actifs non courants	12 270	226 891	55 828	82 154	1 215	378 358
Stocks et en-cours	22 272	7 848	215	44 680		75 015
Clients et comptes rattachés	13 272	27 110	2 622	13 923	63	56 990
Autres actifs courants	6 738	6 369	2 478	2 569	757	18 911
Trésorerie et équivalents					39 100	39 100
TOTAL actifs courants	42 282	41 327	5 315	61 172	39 920	190 016
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						568 374
PASSIF						
Capital social					45 565	45 565
Réserves					81 364	81 364
Résultat de l'exercice, part du groupe					13 275	13 275
Capitaux propres du groupe					140 204	140 204
Intérêts minoritaires			(312)	227		(85)
Capitaux propres de l'ensemble					140 204	140 119
Emprunts et dettes financières					227 880	227 880
Impôts différés passifs					4 993	4 993
Indemnités de départ en retraite et assimilés	17	90	1		111	219
Autres passifs long terme		1 466				1 466
TOTAL passifs non courants	17	1 556	1		232 984	234 558
Provisions	4	2 360	200	241	63	2 868
Emprunts et concours bancaires courants					103 866	103 866
Dettes fournisseurs	14 962	13 681	2 178	5 823	885	37 529
Autres passifs courants	26 619	12 093	1 314	7 069	2 339	49 434
TOTAL passifs courants	41 585	28 134	3 692	13 133	107 153	193 697
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						568 374
Investissements incorporels & corporels de la période	1 608	31 342	923	3 608	124	37 604
Effectif par activité	34	481	93	25	34	667

31 décembre 2009 <i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Non alloué	TOTAL
ACTIF						
Goodwill		17 193	315	4 554		22 062
Immobilisations incorporelles nettes	280	462			235	977
Immobilisations corporelles nettes	10 276	189 124	50 920	73 107	747	324 174
Actifs financiers à long terme	453	1 705	12	4 282	263	6 715
Autres actifs non courants	3 825	799	6 375			10 999
Impôts différés actifs						
TOTAL actifs non courants	14 834	209 283	57 622	81 943	1 245	364 927
Stocks et en-cours	20 091	6 285	119	64 319		90 814
Clients et comptes rattachés	16 727	26 250	2 531	8 883	55	54 446
Autres actifs courants	3 876	6 224	3 568	2 592	707	16 967
Trésorerie et équivalents					34 864	34 864
TOTAL actifs courants	40 694	38 759	6 218	75 794	35 626	197 091
Actifs destinés à être cédés						
TOTAL DE L'ACTIF						562 018
PASSIF						
Capital social					45 503	45 503
Réserves					69 353	69 353
Résultat de l'exercice, part du groupe					14 193	14 193
Capitaux propres du groupe					129 049	129 049
Intérêts minoritaires					(98)	(98)
Capitaux propres de l'ensemble					128 951	128 951
Emprunts et dettes financières					221 418	221 418
Impôts différés passifs					4 968	4 968
Indemnités de départ en retraite et assimilés	71	73	12		105	261
Autres passifs long terme		1 563				1 563
TOTAL passifs non courants	71	1 636	12		226 491	228 210
Provisions	4	2 274			39	2 317
Emprunts et concours bancaires courants					115 202	115 202
Dettes fournisseurs	5 155	15 298	2 213	5 033	868	28 567
Autres passifs courants	38 982	11 018	884	5 888	1 999	58 771
TOTAL passifs courants	44 141	28 590	3 097	10 921	118 108	204 857
Passifs destinés à être cédés						
TOTAL DU PASSIF						562 018
Investissements incorporels & corporels de la période	2 985	45 456	20 113	121	357	69 032
Effectif par activité	33	481	98	20	33	665

→ note 3.3. Information géographique

<i>(en milliers d'euros)</i>	International	Europe	Amériques	TOTAL
2011				
Chiffre d'affaires	126 399	201 953	7 462	335 814
Investissements incorporels et corporels	164	51 427	4 259	55 850
Actifs sectoriels non courants	10 172	367 075	32 929	410 176
2010				
Chiffre d'affaires	130 071	166 538	5 784	302 393
Investissements incorporels et corporels	1 598	35 974	33	37 604
Actifs sectoriels non courants	11 766	337 130	29 463	378 358
2009				
Chiffre d'affaires	90 489	175 810	5 473	271 772
Investissements incorporels et corporels	2 960	60 809	5 263	69 032
Actifs sectoriels non courants	14 367	321 985	28 574	364 926

Notes relatives au compte de résultat

note 4. Produit des activités ordinaires

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2010 publié	Variation 2011/2010	2009 retraité ⁽¹⁾	2009 publié
Chiffre d'affaires locatif	221 419	207 787	219 750	6,6%	194 932	206 817
Ventes de matériels neufs et d'occasion	114 395	94 606	82 643	20,9%	76 840	64 955
Chiffre d'affaires	335 814	302 393	302 393	11,1%	271 772	271 772
Plus-value de cession des autres immobilisations	212	5	5			
Produits des activités ordinaires	336 026	302 398	302 398	11,1%	271 772	271 772

Retraité (1) : cf. note 1.1

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2011 s'élève à 335,8 millions d'euros contre 302,4 millions d'euros pour l'année 2010, soit une hausse de 11,1 % (+13,4 % à devises constantes).

→ Chiffre d'affaires locatif

Le chiffre d'affaires locatif intègre les revenus locatifs, les revenus de transport et les revenus de prestations de services associées à la location des matériels.

Le chiffre d'affaires locatif intègre également les produits financiers des locations financières dans lequel le Groupe est bailleur.

Le chiffre d'affaires locatif progresse de 6,6 % par rapport à 2010, grâce à la remontée des taux d'utilisation et des tarifs locatifs.

→ Ventes de matériels neufs et d'occasion

Les ventes de matériels enregistrent principalement des cessions de matériels à des investisseurs (syndication). Ces matériels sont ensuite gérés par le Groupe dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels enregistrent par ailleurs des ventes de constructions modulaires à des clients finaux, ainsi que les ventes de matériels appartenant aux investisseurs.

note 5. Achats et autres charges externes

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité	2010 publié	Variation 2011/2010	2009 retraité ⁽¹⁾	2009 publié
Coût des ventes	(94 500)	(80 570)	(70 736)	(13 930) 17%	(58 934)	(48 921)
Autres services extérieurs	(87 312)	(82 971)	(82 971)	(4 341) 5%	(83 610)	(83 610)
Impôts et taxes	(668)	(697)	(697)	29 -4%	(983)	(983)
TOTAL	(182 480)	(164 238)	(154 404)	(18 242) 11%	(143 526)	(133 513)

Retraité (1) : cf. note 1.1

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Économique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe a conclu à ce stade que le changement fiscal mentionné ci-dessus consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature.

Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la C.V.A.E comme à la C.F.E un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle précédemment enregistrée en charges opérationnelles. Ces deux nouvelles contributions ont donc été classées en charges opérationnelles, sans changement par rapport à celui retenu pour la taxe professionnelle.

note 6. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	Variation	2009
Salaires & charges sociales	(28 775)	(26 539)	(2 236)	(25 606)
Effectif	700	667	33	665

Le salaire moyen a progressé de 2009 à 2011 suite à l'embauche de collaborateurs plus expérimentés.

Politique d'intéressement du personnel

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux)

bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle.

En 2011, il n'y a pas eu de plans de stock-option.

note 7. Autres produits et charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	Variation	2009
Autres produits d'exploitation	4 239	2 141	98%	3 969
Autres charges d'exploitation	(3 802)	(1 827)	108%	(4 495)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	438	314	39%	(526)

Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués de produits et charges de gestion courante.

En 2011, les autres charges d'exploitation présentent essentiellement les pertes irrécouvrables sur client douteux. Les autres produits présentent notamment la comptabilisation en résultat d'une dette vis-à-vis d'un de nos fournisseurs qui était aussi client du Groupe TOUAX. La société a été mise en liquidation judiciaire, avec pour conséquence la comptabilisation en produit du solde de notre dette et en charge le solde de notre créance.

En 2010, la division Barges Fluviales a comptabilisé en autres produits des remboursements liés aux sinistres.

En 2009, la valeur actualisée des flux de trésorerie attendue sur les constructions modulaires appartenant au GIE rapprochée

de la valeur comptable des différés de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a conduit le Groupe à constater une dépréciation de 1 million d'euros enregistrée en autres charges d'exploitation.

De la même façon, la valeur actualisée des flux attendus sur les conteneurs maritimes appartenant au Trust 2001 a conduit le Groupe à déprécier en 2009 les réserves de liquidité pour 2,1 millions d'euros en autres charges d'exploitation. En contrepartie, les autres passifs long terme enregistrant les commissions différées de démarrage du Trust ont été reportés en autres produits d'exploitation pour le même montant.

note 8. Dépréciations d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	Variation	2009
Reprises de dépréciations d'exploitation	3 803	2 032	87%	2 536
Dépréciations d'exploitation	(10 148)	(2 603)	290%	(3 784)
TOTAL PROVISIONS D'EXPLOITATION	(6 346)	(571)	1 011%	(1 248)

Les dépréciations d'exploitation présentent les dotations et reprises sur clients douteux.

D'importantes dépréciations pour clients douteux ont été comptabilisées notamment dans la division Wagons de Fret concernant un client qui fait partie du même Groupe que le fournisseur décrit ci-dessus.

note 9. Amortissements et pertes de valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	Variation	2009
Dotation aux amortissements linéaires	(18 059)	(16 133)	12%	(13 175)
Dotation aux amortissements crédit-bail	(8 119)	(7 697)	5%	(6 319)
Dotations aux amortissements	(26 178)	(23 830)	10%	(19 494)
Perte de valeur				(1 125)
Autres dotations aux provisions	(89)	42		(64)
TOTAL	(26 267)	(23 788)	10%	(20 683)

La hausse des dotations aux amortissements reflète les investissements du Groupe.

Les autres dotations aux provisions sont uniquement constituées des dotations et reprises sur les engagements de retraite.

note 10. Distributions nettes aux investisseurs

Les distributions nettes aux investisseurs se répartissent par activité comme suit :

(en milliers d'euros)	2011	2010 retraité ⁽¹⁾	2010 publié	Variation	2009 retraité ⁽¹⁾	2009 publié
Conteneurs maritimes	(50 319)	(46 938)	(56 772)	7%	(40 129)	(50 142)
Constructions modulaires	(2 008)	(3 065)	(3 065)	-34%	(3 693)	(3 693)
Barges fluviales		(23)	(23)	-100%	(114)	(114)
Wagons de fret	(8 787)	(7 582)	(7 582)	16%	(7 949)	(7 949)
TOTAL	(61 114)	(57 608)	(67 442)	6%	(51 885)	(61 898)

Retraité (1) : cf. note 1.1

La hausse des distributions nettes aux investisseurs s'explique par une hausse des volumes de la flotte en gestion, des tarifs de location, et des taux d'utilisation.

→ Conteneurs Maritimes

Le Groupe gère pour le compte de tiers une flotte de conteneurs de 383 095 TEU size qui fait l'objet d'une distribution aux investisseurs :

- Trust 2001 : 10 311 TEU en 2011, comparé à 10 982 TEU en 2010.
- Programmes de gestion : 372 784 TEU en 2011, comparé à 362 051 TEU en 2010.

note 11. Autres produits et charges opérationnels

En 2008, les autres produits et charges opérationnels enregistraient une perte de 3,1 millions d'euros relative à un contrat de location financement dans lequel le Groupe est bailleur. Cette perte est le reflet d'une hausse du prix d'achat des wagons de fret. Cette hausse devait être évitée par la commande de wagons supplémentaires. Par prudence, le Groupe a décidé au dernier trimestre 2008 de ne pas commander de wagons supplémentaires, compte tenu de la faible demande attendue en 2009. Le montant de 3,1 millions d'euros se décompose en une provision de 2,6 millions d'euros pour les wagons livrables en 2009 (cf. note 22) et une perte sur créance de location financement pour 0,5 million d'euros pour les wagons livrés en 2008 (cf. note 18.1.2).

→ Constructions Modulaires

Le Groupe gère pour le compte de tiers 5 412 constructions modulaires en France, aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas, comparé à 8 830 en 2010.

→ Wagons de Fret

Le Groupe gère pour le compte de tiers 4 920 wagons (6 180 plateformes) en Europe et aux États-Unis en 2011, comparé à 4 650 wagons (5 684 plateformes) en 2010. Cette hausse du nombre de wagons est le reflet des opérations avec SRF Railcar Leasing.

En 2009, ce contrat de location financement a pu être renégocié et l'option d'achat du client a été annulée, permettant de requalifier le contrat en location simple. La perte provisionnée en 2008 pour un montant total de 3,1 millions d'euros a été reprise en conséquence en 2009.

En 2010 et 2011, aucun autre produit et charge n'a été constaté.

note 12. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	Variation 2011/2010	2009
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	52	26		160
Charges d'intérêt sur opération de financement	(14 541)	(12 936)		(13 027)
Coût de l'endettement financier brut	(14 541)	(12 936)		(13 027)
Coût de l'endettement financier net	(14 489)	(12 910)		(12 867)
Gains et pertes liés à l'extinction des dettes	(274)	(28)		(203)
Dividendes reçus		2		
Produits et charges financiers d'actualisation	(23)	11		50
Autres produits et charges financiers	352	210		
Autres produits et charges financiers	55	195		(153)
RÉSULTAT FINANCIER	(14 434)	(12 715)	13,52%	(13 020)

La variation du résultat financier s'explique principalement par une hausse de la dette brute du Groupe.

note 13. Impôt sur les bénéfices

→ note 13.1. Analyse de la charge d'impôt comptabilisée en résultat

L'impôt sur les bénéfices est composé des impôts exigibles dus par les sociétés du Groupe et des impôts différés provenant des déficits fiscaux et des décalages temporaires entre les résultats comptables consolidés et les résultats fiscaux.

Le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale aux États-Unis, en France et aux Pays-Bas. Le groupe fiscal américain est composé des sociétés TOUAX Corp., Gold Container Corp.,

Gold Container Finance LLC, TOUAX Finance Inc., TOUAX Container Lease Receivables Corp. ("Leasco 1") et TOUAX Equipment Leasing Corp. ("Leasco 2"). Le groupe fiscal français est composé des sociétés TOUAX SCA, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Container Services SAS, TOUAX Corporate SAS, TOUAX River Barges SAS. Par ailleurs, il existe deux groupes fiscaux : TOUAX BV d'une part, Eurobulk Transport Maatschappij BV et CS de Jonge BV d'autre part.

■ note 13.1.1. Ventilation de la charge d'impôt

La charge d'impôt comptabilisée en résultat de l'exercice s'élève à 4,1 millions d'euros (contre 4 millions d'euros en 2010 et 4,2 millions d'euros en 2009). La ventilation de cette charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010			2009		
	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total
Europe	(3 666)	(292)	(3 958)	(3 164)	(282)	(3 446)	(3 163)	(1 022)	(4 185)
Etats-Unis		(8)	(8)	(986)	599	(387)	(949)	889	(60)
Autres	(168)		(168)	(168)		(168)		1	1
TOTAL	(3 835)	(300)	(4 135)	(4 318)	317	(4 001)	(4 112)	(132)	(4 244)

note 13.1.2. Réconciliation entre la charge d'impôt théorique du Groupe et la charge d'impôt effectivement comptabilisée

(en milliers d'euros)	2011
Résultat net des sociétés intégrées	12 949
Impôt sur le résultat	(4 135)
RESULTAT DE L'ENSEMBLE AVANT IMPÔT	17 084
Charge d'impôt théorique à 33,33%	(5 694)
Incidence sur l'impôt théorique des :	
Limitation des impôts différés	(1 601)
Différences permanentes et autres éléments	(510)
Déficits créés dans l'exercice	
Résultat imputé sur déficit antérieur	
Différence de taux	3 670
CHARGE D'IMPÔT EFFECTIVE	(4 135)

Le solde des impôts différés actifs français non reconnus dans les comptes est estimé à 2,8 millions d'euros. Le solde des impôts différés actifs hollandais non reconnu dans les comptes est estimé à 0,9 million d'euros

L'impôt s'élève à 4,1 millions d'euros avec un taux d'imposition de 24,2 %. Le taux d'imposition du Groupe est faible, du fait de son implantation dans les pays à taux d'imposition inférieur à 33,33 % comme l'Irlande (12,5 %), la Pologne (19 %), la République tchèque (19 %), Singapour (10 %), la Roumanie (16 %), les Pays-Bas (20 %) par exemple.

→ note 13.2. Impôts comptabilisés directement en capitaux propres

Des impôts différés sont comptabilisés en capitaux propres pour l'évaluation des swaps et les réévaluations d'investissements nets.

(en milliers d'euros)	2010	Variation par capitaux propres	2011
BSAR	(54)		(54)
Évaluation des swaps	48	54	102
Réévaluation des investissements nets	256	244	500
TOTAL	251	298	549

→ note 13.3. Actifs et passifs d'impôts différés

Les positions d'actifs et de passifs d'impôts différés se présentent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Actif d'impôt différé	436	173	
Passif d'impôt différé	(5 309)	(4 993)	(4 968)
TOTAL	(4 873)	(4 820)	(4 968)

Les passifs nets d'impôts différés s'analysent par nature de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2011
Dépréciations immobilisations	(11 189)
Retraitements du crédit bail en France	(9 652)
Déficits reportables	16 440
Actualisation immobilisations financières	63
Dépréciations pour clients douteux	551
Produits différés	788
Divers	(1 874)
SOLDE NET	(4 873)

note 14. Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Les actions auto détenues par la société ne sont pas prises en compte du fait du nombre peu significatif qu'elles représentent (0,12 % du capital au 31 décembre 2011).

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de tous les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs. La société a trois types d'instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs : les stocks options, les bons de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions remboursables.

	2011	2010
Résultat net en euro	13 434 318	13 274 709
Actions en circulation au 31 décembre	5 720 749	5 695 651
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 713 220	5 692 861
Nombre potentiel d'actions		
- Stock options plan 2006	32 521	51 521
- BSAR 2007 exerçables/cessibles*		
- BSA 2008 *		
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS POUR LE RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	5 745 741	5 744 382
RESULTAT NET PAR ACTION		
- de base	2,35	2,33
- dilué	2,34	2,31

* le cours moyen de bourse au cours de l'exercice 2011 est inférieur au prix d'exercice des bons pouvant être exercés

Notes relatives au bilan

Actif

note 15. Goodwill

La variation du goodwill est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2009	2010	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	2011
Constructions modulaires						
Siko Containerhandel GmbH	1 583	1 583				1 583
Touax Sro - Touax SK Sro	15 596	16 470			(461)	16 009
Touax Modular Building USA, Inc	14	15				15
Barges fluviales						
Eurobulk Transport Maatschappij BV	221	221				221
CS de Jonge BV	91	91				91
Touax Rom SA	3	3				3
Wagons de fret						
Touax Rail Limited	4 554	4 554				4 554
TOTAL	22 062	22 937			(461)	22 476

→ Tests de dépréciations

Des tests de dépréciations ont été effectués pour chaque UGT présentant un goodwill. La valeur recouvrable est basée sur la valeur d'utilité, égale au montant des cash flows futurs actualisés en fonction d'un coût moyen pondéré du capital. Les cash flows futurs sont basés sur des prévisions à quatre ans et sur une valeur terminale évaluée à partir des prévisions de cash flows.

Le tableau ci-dessous décrit les principales hypothèses :

Aucune perte de valeur n'a été constatée au 31 décembre 2011.

Unité génératrice de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur du goodwill associé	Taux d'actualisation 2011	Taux de croissance à l'infini 2011	Taux d'actualisation 2010	Taux de croissance à l'infini 2010
Constructions modulaires	17 607	6,61%	2,00%	7,85%	2,00%
Barges fluviales	315	8,27%	2,00%	8,62%	2,00%
Wagons de fret	4 554	7,21%	2,00%	8,12%	2,00%
TOTAL	22 476				

Les taux d'actualisation utilisés correspondent au coût moyen pondéré du capital (wacc) estimé des différentes activités.

Le taux de croissance utilisé est un taux de 2 % correspondant aux prévisions de la BCE en termes d'inflation.

Des analyses de sensibilités de la valeur recouvrable à un changement possible d'une hypothèse clé (notamment majoration de 100 points de base du taux d'actualisation et minoration de 100 points de base du taux de croissance à l'infini) ont été réalisées.

Compte tenu des valeurs corporelles et incorporelles, ces analyses n'entraîneraient aucun risque de dépréciation sur les goodwills.

note 16. Immobilisations incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010	2009
	Val. brute	Amort	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Autres immobilisations incorporelles	2 954	(2 084)	870	1 038	977
TOTAL	2 954	(2 084)	870	1 038	977

→ note 16.1. Évolution de la valeur brute

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	Augmentation	Diminution	Écart de conversion	Autres	2011
Autres immobilisations incorporelles	2 712	182	(13)	23	50	2 954

Les autres immobilisations incorporelles enregistrent principalement les logiciels, les frais de développement et les tests de pré-production des prototypes de constructions modulaires.

note 17. Immobilisations corporelles

→ note 17.1. Répartition par nature

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010	2009
	Val. brute	Amort	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Terrains et constructions	7 918	(1 444)	6 474	6 318	5 397
Matériels	453 964	(100 948)	353 016	322 825	307 340
Autres immobilisations corporelles	11 589	(6 580)	5 009	3 094	3 071
Immobilisations corporelles en cours	1 018		1 018	2 735	8 366
TOTAL	474 490	(108 972)	365 518	334 972	324 174

→ note 17.2. Évolution par nature des valeurs brutes

<i>(en milliers d'euros)</i>	01.01.2011	Acquisitions	Cessions	Variation de conversion	Reclassement et entrée de périmètre	31.12.2011
Terrains et constructions	7 868	389	(505)	(84)	250	7 918
Matériels	406 710	48 434	(9 548)	(3 449)	11 817	453 964
Autres immobilisations corporelles	8 611	1 811	(704)	(39)	1 910	11 589
Immobilisations corporelles en cours	2 734	5 034		(56)	(6 693)	1 018
TOTAL	425 923	55 668	(10 757)	(3 628)	7 284	474 490

Les acquisitions de matériels concernent principalement des constructions modulaires pour 32 millions d'euros, des barges fluviales pour 5,8 millions d'euros et des wagons pour 16,3 millions d'euros.

Les sorties d'immobilisations (cessions) concernent des conteneurs maritimes pour 1 million d'euros, des constructions modulaires pour 4,8 millions d'euros, des barges fluviales pour 2,7 millions d'euros et des wagons de fret pour 2 millions d'euros.

L'entrée de périmètre du GIE impacte les immobilisations (constructions modulaires) pour 8,1 millions d'euros en valeur brute (voir note 1.5.1).

Le transfert des immobilisations en cours vers les matériels concerne principalement les divisions Barges Fluviales et Constructions Modulaires.

Les immobilisations corporelles du Groupe sont constituées des matériels locatifs (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret). Les valeurs

unitaires des conteneurs maritimes et des constructions modulaires n'excèdent pas 10 000 euros. Les valeurs unitaires des wagons de fret varient entre 10 000 euros pour les wagons d'occasion 60 pieds et 125 000 euros pour les wagons neufs intermodaux couplés (106 pieds). Les valeurs unitaires des barges fluviales varient entre 150 000 euros pour les barges achetées d'occasion (1 700 tonnes) et plus d'un million d'euros pour les barges achetées neuves (2 800 tonnes). Il est à noter par ailleurs que les pousseurs peuvent atteindre des valeurs bien supérieures à 1 million d'euros.

Des tests de dépréciation ont été effectués sur les équipements exploités dans des marchés qui présentaient un indice de perte de valeur. Des constructions modulaires figurant dans les actifs corporels d'une filiale américaine ont fait l'objet d'une dépréciation en 2009 de 322 milliers d'euros. Une dépréciation complémentaire de 266 milliers d'euros a été comptabilisée dans les comptes de cette même filiale en 2011.

note 18. Instruments financiers

→ note 18.1. Actifs Financiers

Actifs financiers non courants

[en milliers d'euros]	VALEUR BRUTE			DEPRECIATION PAR RESULTAT (cumul)			VALEUR NETTE			
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Titres disponibles à la vente	Prêts et créances		Actifs financiers à la juste valeur
	Actifs financiers N.C.	Actifs financiers N.C.	Autres actifs N.C.	Actifs financiers N.C.	Actifs financiers N.C.	Autres actifs N.C.		Actifs financiers N.C.	Autres actifs N.C.	dérivés N.C.
AU 31 DECEMBRE 2008	1 477	12 340	15 506	(1 407)	(6 710)		70	5 630	15 506	
Variations de périmètre										
Augmentation		4 317	37			(1 000)				
Diminution		(1 218)	(816)							
Ecarts de conversion	(48)	(107)	(334)	48	99					
Variation de JV		(2 077)	37							
Autres mouvements		(429)	(2 614)		429					
AU 31 DECEMBRE 2009	1 429	12 826	11 816	(1 359)	(6 182)	(1 000)	70	6 644	10 816	183
Variations de périmètre										
Augmentation		1 346	3 537					1 346	3 537	
Diminution	(52)	(10)	(329)				(51)	(10)	(329)	(111)
Ecarts de conversion	106	218	748	(106)	(216)			2	748	6
Variation de JV		(27)	11					(27)	11	
Autres mouvements		299	(4 684)		(299)				(4 684)	
AU 31 DECEMBRE 2010	1 484	14 653	11 099	(1 465)	(6 697)	(1 000)	19	7 955	10 099	77
Variations de périmètre										
Augmentation		3 944	824					3 944	824	
Diminution	(1)	(1 539)	(1 751)		225	1 000	(1)	(1 314)	(751)	
Ecarts de conversion	48	112	227		(108)		48	3	227	(4)
Variation de JV		(61)						(61)		956
Autres mouvements			(1 338)	(48)			(48)		(1 338)	
AU 31 DECEMBRE 2011	1 531	17 108	9 061	(1 513)	(6 581)	0	18	10 527	9 061	1 029

N.C. = Non courant

Les swaps de taux figurant dans les dérivés non courants sont évalués à la juste valeur dans les capitaux propres pour la part efficace et dans le résultat pour la part inefficace.

■ Participations dans les entreprises associées

La société SRF Railcar Leasing est consolidée par le Groupe depuis 2010 selon la méthode de la mise en équivalence.

■ Éléments financiers de l'entreprise associée

[en milliers d'euros]	2011	2010
TOTAL actif et passif	86 062	54 099
Chiffre d'affaires	6203	4 376
Résultat net	142	84

■ Évolution des participations dans les entreprises associées

[en milliers d'euros]	2011	2010
À l'ouverture de l'exercice	1087	
Quote-part du résultat net	37	29
Souscription au capital		1174
Élimination de résultat interne	(279)	(116)
Juste valeur des instruments financiers	(173)	
Divers	4	
À la clôture de l'exercice	676	1 087

Actifs financiers courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	VALEUR BRUTE		DEPRECIATION PAR RESULTAT (cumul)		VALEUR NETTE	
	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat
	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Clients et autres débiteurs	Trésorerie et équivalent de trésorerie
AU 31 DECEMBRE 2008	52 108	1 424	(5 765)		46 342	1 424
Variations de périmètre						
Augmentation	9 798		(3 595)			
Diminution		(1 424)	2 374			
Ecarts de conversion	(612)		141			
Variation de juste valeur						
Autres mouvements			(2)			
AU 31 DECEMBRE 2009	61 294		(6 847)		54 446	
Variations de périmètre						
Augmentation	67	29 870	(2 067)		(2 001)	29 870
Diminution			1 275		1 275	
Ecarts de conversion	1 643		(359)		1 284	
Variation de JV						
Autres mouvements	2 130		(145)		1 986	
AU 31 DECEMBRE 2010	65 134	29 870	(8 144)		56 990	29 870
Variations de périmètre	(18)				(18)	
Augmentation	14 623	1 578	(9 701)		4 922	1 578
Diminution			2 076		2 076	
Ecarts de conversion	253		(25)		228	
Variation de JV						
Autres mouvements	(109)		106		(2)	
AU 31 DECEMBRE 2011	79 883	31 448	(15 688)		64 195	31 448

Les actifs financiers s'analysent comme suit :

Les titres disponibles à la vente : Ils correspondent à une participation minoritaire dans une société non cotée de location de conteneurs de stockage aux États-Unis. Ils ont été dépréciés à 100 % en 2007 (1,4 million d'euros). La valeur des titres de participation est de 18 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

<i>Titres non cotés (en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Valeur brute	1 531	1 483	1 429
Perte de valeur	(1 513)	(1 464)	(1 359)
VALEUR NETTE DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	18	19	70

Les prêts et créances sont constitués des prêts et de dépôts de garanties. Des réserves liées au trust et au GIE Modul Finance I y figuraient encore jusqu'au 31 décembre 2010 (cf. annexe des comptes consolidés note 30.1, note 30.2 et note 30.3). Cette catégorie présente également les créances clients et comptes rattachés.

Un prêt de 3,9 millions d'euros a été accordé à l'entité SRF Railcar Leasing Ltd dans le cadre du financement de sa dette mezzanine. Cette entité est mise en équivalence dans le résultat du Groupe au 31 décembre 2011.

Un reclassement de 1 million d'euros a été constaté vers la part à moins d'un an des créances de location financement. Cet élément apparaît dans la note dédiée aux autres actifs courants (cf. note 20)

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat correspondent

essentiellement à la juste valeur des valeurs mobilières de placement.

Les actifs financiers à long terme sont actualisés sur la base des taux sans risque du marché (obligations d'État).

Les impacts en résultat des instruments financiers sont indiqués dans la note 18.2.5 ci-après.

La politique de gestion des risques financiers est présentée dans la note 26 de l'annexe des comptes consolidés.

→ La juste valeur des instruments financiers

Les swaps et le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiement de ces créances.

Les autres actifs financiers non courants et autres actifs non courants sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Leurs valeurs comptables correspondent à une approximation raisonnable de leurs justes valeurs.

Les autres actifs financiers non courants et autres actifs non courants font l'objet de tests de dépréciation sur la base des flux futurs estimés. Ils ont été dépréciés sur les exercices antérieurs à 2008, pour un montant cumulé de 6,7 millions d'euros. En 2009, une dépréciation d'un million d'euros a été enregistrée sur le différé de paiement de commissions de gestion du GIE vis-à-vis du Groupe, ainsi qu'une dépréciation de 2,1 millions d'euros sur les réserves de liquidité accordées au Trust 2001 (cf. annexe des comptes consolidés note 30.1 et note 30.3).

■ note 18.1.1. Clients et comptes rattachés

Lors de leur comptabilisation, les créances clients et comptes

Balance agée 2011

(en milliers d'euros)	Clients et comptes rattachés bruts	Dépréciation	Clients et comptes rattachés nets
Non échu	50 010	(395)	49 615
0-6 mois	13 553	(1 189)	12 364
6-12 mois	4 518	(3 291)	1 227
> 1 an	11 802	(10 813)	989
TOTAL	79 883	(15 688)	64 195

■ note 18.1.2. Créances de location-financement

Le Groupe enregistre à son actif des actifs détenus dans le cadre de location financement dans lequel il intervient comme bailleur pour une valeur nette comptable de 10,8 millions d'euros et une valeur d'origine de 16 millions d'euros.

(en milliers d'euros)»	Paielements minimaux futurs	Paielements minimaux futurs actualisés
À moins d'un an	2 877	1 718
Entre deux et cinq ans	9 570	6 776
Après cinq ans	2 611	2 278
TOTAL	15 058	10 772
Actualisation des contrats de location-financement	(4 286)	
Paielements minimaux futurs actualisés	10 772	10 772
Présentation des créances de la location-financement au bilan :		
Autres actifs courants		1 718
Autres actifs non courants		9 054
TOTAL		10 772

Le taux d'intérêt des contrats de location financement est fixé le jour de la signature du contrat. Le taux moyen d'intérêt constaté est de 11,65 % au 31 décembre 2011. Les produits d'intérêts des contrats de location financement sont constatés en chiffre d'affaires locatif (1,3 million d'euros en 2011 contre 2,1 millions d'euros en 2010).

Le montant des remboursements clients sur les créances de location financement correspondant à l'investissement net comptabilisé à l'actif du bilan s'élève à 2 millions d'euros en 2011 (2 millions d'euros en 2010).

L'EBITDA qui correspond pour le Groupe au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions

rattachés sont comptabilisées à leur juste valeur qui correspond à leur valeur nominale. Une perte de valeur peut être enregistrée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement. Au 31 décembre 2011, le solde des créances clients et comptes rattachés apparaît au bilan pour un montant de 64,2 millions d'euros. Cette valeur inscrite représente une bonne évaluation de la juste valeur.

La durée moyenne du crédit client est de 75 jours. Pour les créances en retard de paiement situé à moins d'un an, une dépréciation est constituée en fonction de l'historique de défaillance avec le client.

Avant d'accepter tout nouveau client, le Groupe fait appel à des agences de notations pour en évaluer sa solvabilité et les limites de crédit qu'il sera possible de lui accorder.

Au 31 décembre 2011, le Groupe enregistre dans ses comptes des créances en retard de paiement pour un montant net de 14,6 millions d'euros.

est une notion non comptable mais qui est particulièrement utilisée par les analystes financiers, investisseurs et autres utilisateurs des états financiers pour la mesure de la performance opérationnelle de l'activité. À notre avis, afin de mieux mesurer cette performance, les utilisateurs des états financiers du Groupe peuvent utiliser l'EBITDA retraité ci-dessous. L'EBITDA retraité correspond à l'EBITDA augmenté du remboursement en principal de l'investissement net des locations financements accordées aux clients.

L'EBITDA retraité permet de calculer plus justement que l'EBITDA le montant des flux opérationnels de trésorerie. Cette pratique est courante chez les loueurs de matériels.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	Divers	2011
EBITDA (marge brute)	57 322	38 410	6 388	16 238	503	118 863
Paiements du principal des créances de location-financement reçus	1 215	266	525			2 006
EBITDA retraité	58 537	38 676	6 914	16 238	503	120 868
Distribution nette aux investisseurs	(50 319)	(2 008)		(8 787)		(61 114)
EBITDA retraité après distribution aux investisseurs	8 219	36 668	6 914	7 452	503	59 754

I note 18.1.3. Trésorerie et équivalents

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Placements à moins de trois mois	31 448	29 871	8
<i>dont valeurs mobilières de placement</i>	29 559	29 870	8
Trésorerie disponible	12 811	9 229	34 856
TOTAL	44 259	39 100	34 864

Le Groupe dispose de soldes de trésorerie placés sur des comptes nantis au profit de prêteurs dans le cadre d'opérations de financement. Ces soldes s'élèvent à 1,9 million d'euros au 31 décembre 2011 et ne sont donc pas disponibles pour le Groupe.

→ note 18.2. Passifs financiers

Les passifs financiers non courants et courants correspondent aux « emprunts et dettes financières » et aux « emprunts et concours bancaires courants ».

I note 18.2.1. Analyse par classe des passifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010			2009		
	Non courant	Courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL	Non courant	Courant	TOTAL
Emprunt obligataire	1 188	40 415	41 603	40 045		40 045	39 773		39 773
Emprunts moyen long terme avec recours	24 792	6 337	31 129	12 274	4 215	16 489	13 192	3 808	17 000
Emprunts moyen long terme sans recours	45 550	4 595	50 145	37 310	3 208	40 518	40 448	2 959	43 407
Engagements de location-financement	94 115	19 664	113 779	96 251	18 270	114 521	93 567	16 865	110 432
Crédits renouvelables avec recours	52 137	17 233	69 370		57 549	57 549	34 438	13 720	48 158
Crédits renouvelables sans recours	29 963	18 245	48 208	42 000	7 002	49 002		69 354	69 354
Concours bancaires courants		9 694	9 694		13 151	13 151		8 311	8 311
Instruments dérivés passifs		123	123		471	471		185	185
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	247 746	116 304	364 050	227 880	103 866	331 746	221 418	115 202	336 620

La dette est « sans recours » lorsqu'elle finance des actifs et que la société mère TOUAX SCA ne garantit pas le service de la dette, celui-ci étant assuré par les revenus générés par les actifs tant par les revenus locatifs que par les produits de cession.

Selon IFRS 7.8, les différentes catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

Au 31 décembre 2011

<i>Catégories passifs financiers (en milliers d'euros)</i>	Comptes consolidés	Evaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : +1%	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au cout amorti	363 928	367 601	1,01%	362 729	-1,33%
Passifs financiers évalués à la juste valeur	122	123	0,00%		0,00%
TOTAL	364 050	367 724	1,01%	362 729	-1,36%

Au 31 décembre 2010

<i>Catégories passifs financiers (en milliers d'euros)</i>	Comptes consolidés	Evaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : +1%	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au cout amorti	331 275	332 746	0,44%	328 010	-1,42%
Passifs financiers évalués à la juste valeur	471	471	0,00%		0,00%
TOTAL	331 746	333 217	0,44%	328 010	-1,56%

Au 31 décembre 2009

Catégories passifs financiers (en milliers d'euros)	Comptes consolidés	Evaluation juste valeur	Diff en %	Sensibilité : +1%	Diff avec juste valeur
Passifs financiers évalués au coût amorti	336 435	337 686	0,37%	332 672	-1,48%
Passifs financiers évalués à la juste valeur	185	185	0,00%		0,00%
TOTAL	336 620	337 871	0,37%	332 672	-1,54%

Comme indiqué dans la note 1.18.3, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une application du principe de la juste valeur ferait ressortir une évaluation des passifs financiers à 367,7 millions d'euros, en prenant comme hypothèses les cours de clôture au 31 décembre 2011.

- La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant comme taux d'actualisation le taux moyen des dettes à taux fixe considéré comme représentatif du taux de financement de la classe de risque du Groupe en l'absence de valeurs cotées (dérivés de crédit ou courbes obligataires).
- La valeur nette comptable des dettes à taux variable (long terme comme court terme) constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les instruments dérivés passifs sont évalués selon les valorisations obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

→ OBSAR

La juste valeur de la composante dette a été calculée à la date d'origine (en 2007), à l'aide d'un taux d'intérêt de marché, pour un emprunt non convertible équivalent. Le montant résiduel, soit la valeur de la composante capitaux propres liée à l'option de conversion, est inclus dans les réserves consolidées (cf. Tableau de variation des capitaux propres).

L'emprunt obligataire inscrit au bilan s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2011
Valeur nominale de l'emprunt OBSAR à la date d'émission (le 8 mars 2007)	40 393
Frais d'émission d'emprunt	(712)
Composante capitaux propres	(628)
Composante dette lors de la comptabilisation initiale de l'emprunt	39 053
Charges d'intérêt	1 944
Coupons payés	(1 543)
Coupons courus	(200)
Composante dettes au 31 décembre 2007	39 254
Charges d'intérêt	2 493
Coupons payés	(2 242)
Composante dettes au 31 décembre 2008	39 505
Charges d'intérêt	1 194
Coupons payés	(926)
Composante dettes au 31 décembre 2009	39 773
Charges d'intérêt	857
Coupons payés	(585)
Composante dettes au 31 décembre 2010	40 045
Charges d'intérêt	1 093
Coupons payés	(799)
Composante dettes au 31 décembre 2011	40 339
Échéance le 8 mars 2012	

■ note 18.2.2. Analyse par échéance des flux contractuels des emprunts au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016	+ 5 ans	TOTAL
Emprunt obligataire	40 415		1 188				41 603
Emprunts moyen long terme avec recours	6 337	6 475	6 263	4 225	3 037	4 792	31 129
Emprunts moyen long terme sans recours	4 595	4 092	7 594	4 092	10 477	19 294	50 145
Engagements de location financement	19 664	20 172	19 425	17 665	14 446	22 406	113 779
Emprunts court terme avec recours	1 333				52 137		53 470
Emprunts court terme sans recours	18 245	29 963					48 208
TOTAL des flux de capital sur emprunts	90 588	60 702	34 470	25 982	80 099	46 493	338 334
Flux futurs d'intérêts sur emprunts	9 681	7 722	6 189	4 642	3 330	4 725	36 289
TOTAL flux sur emprunts	100 269	68 424	40 659	30 624	83 428	51 218	374 623

Ce tableau présente uniquement les flux contractuels et exclut donc les encours liés à des engagements non confirmés par les banques comme les découverts et les facilités de caisse renouvelés annuellement. Ces financements à caractère renouvelable sont présentés dans les passifs financiers courants de la note 18.2.1.

Pour les emprunts à taux variable, les intérêts futurs ont été estimés sur la base des taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2011.

note 18.2.3. Engagements et clauses spécifiques des emprunts

Certains emprunts bancaires à court et moyen terme incluent des clauses de défaut liées ou non au respect de ratios financiers (covenants financiers). Ces clauses portent sur 185 millions d'euros de dettes au 31 décembre 2011 (cf. tableau suivant). Ces clauses permettent aux établissements de crédit de demander éventuellement le remboursement anticipé du crédit si elles ne sont pas respectées.

Emprunteur	Touax SCA	Touax SCA	Touax Corp	Gold Container Finance LLC (SPC)	Touax Rail Finance (SPC)	Touax Rail Finance 2 (SPC)	Touax Container Services
Avec/ sans recours (contre Touax SCA)	AVEC	AVEC	AVEC	SANS	SANS	SANS	AVEC
Type de facilité	Obsar	Club deal	Bilatérale	Club deal	3 facilités bilatérales	Club deal	Bilatérale
Durée et mode de tirage	5 ans emprunt obligataire	5 ans crédit renouvelable multidevise	2 ans crédit renouvelable USD	1 an crédit renouvelable USD	10 ans dettes long terme amortissable	2 ans crédit renouvelable EUR	2 ans crédit renouvelable multidevise
Montant maximum	40,4 Meuros	67,5 Meuros	10 Musd	40 Musd	56,3 Meuros	45 Meuros	10 Meuros
Encours 31/12/11	40,4 Meuros	52,5 Meuros	0	17,8 Meuros (23 Musd)	44,4 Meuros	30,5 Meuros	0 Meuros

Ratios financiers à respecter

Leverage (dettes nettes avec recours / Ebitda après distribution)	inférieur à 4,5 pour 2009, et 2010 ; inférieur à 3,7 pour 2011	inférieur à 4,5 jusqu'au 30/06/12 ; puis inférieur à 4,25 jusqu'au 30/06/14 ; puis inférieur à 4		inférieur à 5	inférieur à 8,5 jusqu'au 31/12/2011 ; inférieur à 7,5 ensuite (utilisation de la dette moyenne sur un an)	inférieur à 8,5 jusqu'au 31/12/2011 ; inférieur à 7,5 ensuite (utilisation de la dette moyenne sur un an)	inférieur à 4,5 jusqu'au 30/06/12 ; puis inférieur à 4,25 pour le 30/12/2012
Gearing (dettes nettes avec recours / Capitaux propres)	inférieur à 1,9	inférieur à 1,9	inférieur à 1,9	inférieur à 1,9	inférieur à 3,5	inférieur à 3,5	inférieur à 1,9
Capitaux propres diminués des goodwill					supérieur à 30 Meur	supérieur à 30 Meur	
Interest Coverage (EBITDA après distribution / Frais financiers nets)			moyenne des 2 derniers semestres supérieure à 2	supérieur à 2	supérieur à 1,5	supérieur à 1,5	
Fréquence de calcul	annuelle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle	semestrielle
Date de fin du crédit	08/03/2012	14/04/2016	31/08/2012	28/07/2012	30/12/2016 28/02/2018 30/09/2021	29/11/2013	31/01/2013
Périmètre de calcul	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX SCA	Comptes consolidés TOUAX CONTAINER SERVICES SAS	Comptes consolidés TOUAX RAIL LTD	Comptes consolidés TOUAX RAIL LTD	Comptes consolidés TOUAX SCA

Autres conditions/ clauses

Sûretés	Non	Non	Non	Package de sûretés	Package de sûretés	Package de sûretés	Non
Tirages conditionnés au respect de critères d'éligibilité des actifs financés	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non
Clauses de défaut croisé	défaut d'une dette supérieure à 5 millions d'euros sur le périmètre de calcul à l'exclusion des dettes sans recours	défaut d'une dette supérieure à 5 millions d'euros sur le périmètre de calcul à l'exclusion des dettes sans recours	défaut d'une dette supérieure à 5 millions de dollars sur le périmètre de calcul	défaut d'une dette supérieure à 5 millions de dollars sur la division conteneur (TCS et ses filiales)	défaut d'une dette supérieure à 250 000 euros sur le périmètre de calcul	défaut d'une dette supérieure à 250 000 euros sur le périmètre de calcul	défaut d'une dette supérieure à 10 millions d'euros sur le périmètre de calcul

Des clauses exigeant le contrôle du Groupe par la famille WALEWSKI ont également été incluses.

Il est précisé que le Groupe TOUAX ne disposant pas de notation financière officielle, il n'existe donc aucune clause de remboursement anticipé dans les contrats de financement qui serait déclenchée suite à une détérioration de notation.

I note 18.2.4. Analyse de l'endettement

L'endettement financier net consolidé est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Passifs financiers	364 050	331 746	336 620
Instrument dérivés actif	1 029	77	183
Valeurs mobilières de placement & autres placements	31 448	29 871	8
Disponibilités	12 811	9 229	34 856
ENDETTEMENT FINANCIER NET CONSOLIDÉ	318 762	292 569	301 573
Dette sans recours	98 353	89 520	112 761
ENDETTEMENT FINANCIER EXCLUANT LA DETTE SANS RECOURS	220 409	203 049	188 812

À compter de 2010, la valorisation des instruments dérivés actifs est prise en compte dans le calcul de l'endettement financier net consolidé. L'année 2009 a été retraitée en conséquence.

Les dettes financières par devise

<i>(en milliers euros)</i>	2011	2010	2009
Euro (EUR)	311 038	291 058	281 179
US dollar (USD)	34 916	25 218	37 598
Zloty polonais (PLN)	15 398	15 185	17 229
Autres	3 698	285	614
TOTAL	365 049	331 746	336 620

Répartition taux fixe – taux variable de la dette brute (après prise en compte des instruments de couverture)

<i>(en milliers euros)</i>	2011	2010	2009
Taux fixe	171 450	167 202	164 349
Taux variable	192 600	164 544	172 271
TOTAL	364 050	331 746	336 620

Taux moyen de la dette brute par devise

	2011	2010	2009
Taux moyen dette en euro (EUR)	3,53%	3,51%	3,20%
Taux moyen dette en dollar US (USD)	4,00%	4,62%	3,57%
Taux moyen dette en zloty polonais (PLN)	7,02%	6,66%	6,65%
Taux moyen dette en autres devises	3,92%	6,59%	6,59%
TAUX MOYEN DE LA DETTE BRUTE GLOBALE	3,73%	3,74%	3,42%

I note 18.2.5. Effet en résultat des instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de couverture de change	Instrument désigné à la juste valeur	2011
Produits d'intérêt		593				593
Charges d'intérêt			(14 868)	3	26	(14 839)
Impact Résultat		593	(14 868)	3	26	(14 247)
Ecart de change						(274)
Effet actualisation						(52)
Rémunération de la trésorerie						52
Divers						86
RÉSULTAT FINANCIER						(14 434)
<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de couverture de change	Instrument désigné à la juste valeur	2010
Produits d'intérêt		338				338
Dividendes reçus	2					2
Charges d'intérêt			(13 161)	3	25	(13 133)
Impact résultat	2	338	(13 161)	3	25	(12 793)
Écart de change						(28)
Effet actualisation						(17)
Rémunération de la trésorerie						122
Reprise financière						1
RÉSULTAT FINANCIER						(12 715)
<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de couverture de change	Instrument désigné à la juste valeur	2009
Produits d'intérêt		56				56
Charges d'intérêt			(13 008)	8	(27)	(13 027)
Impact résultat		56	(13 008)	8	(27)	(12 971)
Écart de change						(203)
Effet actualisation						51
Rémunération de la trésorerie						102
RÉSULTAT FINANCIER						(13 021)

I note 18.2.6. Dettes fournisseurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Conteneurs maritimes	2 539	14 962	5 155
Constructions modulaires	17 146	13 681	15 297
Barges fluviales	2 345	2 178	2 213
Wagons de fret	7 075	5 823	5 033
Divers	754	885	868
TOTAL	29 860	37 529	28 567

Les échéances de paiement des fournisseurs sont à moins d'un an.

note 19. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours enregistrent des matériels destinés à être vendus et des pièces détachées. Les matériels sont destinés principalement à la vente aux investisseurs dans le cadre de programmes de gestion.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010	2009
	Val. brute	Dépréciation	Val. nette	Val. nette	Val. nette
Matériels	57 124	(340)	56 783	63 922	82 382
Pièces détachées	12 563		12 563	9 730	8 432
Stock de produits finis et intermédiaires				1 363	
TOTAL	69 687	(340)	69 347	75 015	90 814

note 20. Autres actifs courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Cessions d'immobilisations	35	55	10
Charges constatées d'avance	4 052	3 248	3 245
Impôts et taxes	7 157	10 105	7 902
Autres	6 946	5 503	5 810
TOTAL	18 190	18 911	16 967

La situation des impôts et taxes correspond pour l'essentiel à la TVA sur les acquisitions de biens en fin de période.

La rubrique « autres » comprend au 31 décembre 2011 notamment la part des créances financières de location financement à moins d'un an (soit 1,7 million d'euros au 31 décembre 2011 cf. annexe des comptes consolidés note 1.18.1).

Les autres actifs courants sont recouvrables à moins d'un an.

note 21. Capitaux propres

Les capitaux propres sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Il est à noter par ailleurs que :

- TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende en janvier 2011 pour 2,9 millions d'euros.
- au cours de l'année 2011, 3 764 BSAR ont été exercés correspondant à l'émission de 980 nouvelles actions. Il reste au 31 décembre 2011, 1 395 436 BSAR à exercer sur les 1 427 328 émis en 2007, soit un potentiel de 365 255 actions (4 BSAR pour 1,047 action).
- au cours de l'année 2011, 24 118 options de souscription ont été exercées correspondant à l'émission de 24 118 nouvelles actions.

Les options de souscription ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau suivant :

	Plan 2006 Options de souscription ou d'achat d'actions
Date de l'Assemblée Générale	28.06.2006
Date du Conseil de Gérance	07.08.2006
Nombre d'options consenties à l'origine	52 874
– dont aux membres du comité de direction	15 770
Nombre de bénéficiaires actuels	5
– dont membres du comité de direction actuel	1
Date d'attribution	07.08.06
Date de départ d'exercice	07.08.08
Date d'expiration	07.08.12
Prix d'exercice	20,16 €
Options levées depuis l'attribution	24 118
– par les membres du comité de direction	7 885
Nombre de membres du comité de direction ayant exercé des options en 2011	1
Options caduques depuis l'attribution	6 957
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2011	21 799
– dont aux membres du comité de direction	7 885

→ La gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif de maximiser la valeur de la société en optimisant une structure de capital destinée à minimiser son coût et servir un rendement aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure de ses financements en optimisant le mix capitaux propres – dettes au regard de l'évolution des conditions économiques, de ses objectifs et de la gestion de ses risques. Il évalue ses besoins en fonds de roulement ainsi que le rendement attendu de ses dépenses d'investissements, de manière à maîtriser ses besoins de financement.

En fonction de la croissance de ses marchés et de l'espérance de rentabilité des actifs gérés, le Groupe choisit d'émettre des actions nouvelles ou de vendre des actifs pour diminuer ses dettes.

Le Groupe gère son mix capitaux propres – dettes avec le ratio de structure (gearing) comme indicateur. Ce ratio correspond à l'endettement net, avec et sans recours, divisé par les capitaux propres. Les ratios d'endettement sont les suivants :

(en millions d'euros)	2011	2010	2009
Endettement net avec recours	220,4	203,0	188,9
Capitaux propres	146,3	140,2	129
Ratio d'endettement (excluant la dette sans recours)	1,50	1,45	1,46
Ratio d'endettement de la dette sans recours	0,67	0,64	0,87
RATIO ENDETTEMENT	2,17	2,09	2,34

note 22. Provisions

(en milliers d'euros)	2010	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Ecart de change	2011
Litiges	142			(99)		43
Autres risques	2 726	447	(767)	(860)	11	1 557
TOTAL	2 868	447	(767)	(959)	11	1 600

Les « autres risques » se composent à l'ouverture d'une subvention obtenue à l'étranger pour un montant de 2,3 millions d'euros et d'une provision pour risques fiscaux pour un montant de 0,4 million d'euros. La subvention était conditionnée principalement à la réalisation d'investissements et à la création d'emplois. Une provision a été constatée pour ce montant en raison des perspectives économiques incertaines (cf. annexe des comptes consolidés note 7).

En 2011, une reprise de la provision a été effectuée pour un montant de 1,6 million d'euros. Le solde de la provision au bilan est de 0,7 million d'euros au 31 décembre 2011. Toutes les conditions n'étant pas réunies, une partie de cette reprise a été comptabilisée en charge pour un montant de 0,8 million d'euros.

note 23. Indemnités de départ en retraite et assimilés

Les mouvements liés aux engagements retraites peuvent être engendrés par :

- des mouvements de personnel (arrivées et départs de nouvelles personnes),
- l'acquisition de droits par le personnel pendant sa durée d'activité au sein de l'entreprise,
- les évolutions de salaires et autres hypothèses actuarielles.

(en milliers d'euros)	2010	Dotation	Reprise	2011
Conteneurs maritimes	17	30	(29)	18
Constructions modulaires	90	31		121
Barges fluviales	1	2	(1)	2
Non-alloué	111	176	(121)	166
TOTAL	219	239	(151)	307

Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraite sont les suivantes :

- Un coefficient de probabilité de la présence des salariés au sein de l'entreprise lors du départ à la retraite est calculé en fonction de l'âge,

- Un taux d'actualisation de 3,645 %,
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,5 %,
- Un départ à la retraite à 65 ans.

note 24. Autres passifs long terme

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Constructions modulaires	1 113	1 466	1 562
TOTAL	1 113	1 466	1 562

En 2009, la division Constructions Modulaires a mis en place un nouveau type de contrat de vente avec engagement de reprise. Celui-ci implique d'enregistrer l'engagement de rachat du Groupe ainsi que les produits différés relatifs à la location des constructions modulaires. Ces deux éléments figurent en autres passifs long terme.

La commission différée de démarrage du Trust 2001 a été totalement reprise dans les autres passifs long terme (2,1 millions d'euros) en 2009.

note 25. Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Dettes sur immobilisations	4 563	256	602
Dettes fiscales et sociales	18 198	16 834	14 137
Dettes d'exploitation	23 576	25 482	35 004
Produits constatés d'avance	8 790	5 939	7 166
Autres passifs courants	2 914	923	1 863
TOTAL	58 042	49 433	58 772

Les dettes d'exploitation enregistrent principalement les revenus dus aux investisseurs des activités Conteneurs Maritimes, Wagons de Fret et Constructions Modulaires (21,9 millions d'euros au 31 décembre 2011, 23,3 millions d'euros au 31 décembre 2010).

En 2009, une vente conditionnelle de 20 millions de dollars, soit 13,9 millions d'euros, avait été comptabilisée vis-à-vis d'un investisseur dans la division Conteneurs Maritimes. Cette dette a été remboursée en 2010, la vente n'ayant pas eu lieu.

note 26. Gestion des risques**→ Risque de marché**

Les risques financiers et de marché incluent les risques de change, les risques de taux d'intérêt, les risques sur les actions détenues et le risque de contrepartie.

Les risques de taux et de change sont gérés de manière centralisée au sein du département Trésorerie et Financements qui les reporte mensuellement au comité de direction.

Les risques de taux et de change sont suivis à travers un reporting mensuel effectué par les filiales auprès du département Trésorerie et Financements, ce reporting inclut les prêts consentis par des établissements externes ainsi que les prêts conclus entre les filiales du Groupe. Ces informations sont vérifiées, analysées, consolidées et transmises au comité de direction. Des suggestions quant à la gestion des risques de taux et de change sont émises par le département Trésorerie et Financements et les décisions sont prises par le comité de direction du Groupe. Les instruments bureautiques « standards » permettent de répondre de façon satisfaisante aux besoins du Groupe pour le suivi de ces risques.

→ Risque de crédit

Le risque de crédit est développé dans la note 18.1.1.

→ Risque de liquidité et de contrepartie

Le risque de liquidité est géré par le département Trésorerie et Financements du Groupe qui dépend de la Direction Administrative et Financière du Groupe. La gestion de trésorerie globale au niveau du Groupe permet de compenser les excédents et les besoins de trésorerie afin de minimiser le recours aux emprunts financiers.

La gestion du risque de liquidité s'évalue à travers les besoins du Groupe ressortant du plan à 3 ans, du budget annuel de trésorerie et des prévisions mensuelles et hebdomadaires. L'ensemble des reportings est transmis au comité de direction du Groupe.

L'objectif en termes de gestion de trésorerie est de faire face aux échéances du Groupe tout en maintenant des marges de manœuvre décidées par le comité de direction du Groupe et en optimisant le coût financier de la dette.

À cet effet, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées par ses partenaires bancaires qui se déclinent en emprunts bancaires de type revolving, en un emprunt obligataire (Obsar) en 2007 pour le préfinancement de ses actifs et en lignes de financements d'actifs de type location financements afin d'adosser au mieux le service des dettes et les revenus générés par les actifs.

L'ensemble des financements est négocié ou validé par le département Trésorerie et Financements afin de maîtriser les engagements (sur bilan et hors bilan) pris par le Groupe. Certains emprunts incluent des clauses de conditionnalité sur les tirages (éligibilité des actifs) et d'autres incluent des engagements financiers (ratios) que le Groupe doit respecter, tel qu'exposé dans la note 18.2.3.

À court terme les principaux risques de liquidité du Groupe sont liés à la non-reconduction de lignes revolving et au refinancement de l'Obsar arrivant à échéance en mars 2012.

Les échéances théoriques sur l'année 2012 sont présentées ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Échéances crédit moyen long terme	66,2
Échéances crédit court terme confirmé avec recours	1,3
Échéances crédit court et long terme confirmé sans recours	22,4
Échéances crédit renouvelable annuellement	25,6
TOTAL	115,6
Frais financiers estimés	20,0
TOTAL	135,6

À fin décembre 2011, le Groupe a sur son bilan 44 millions d'euros de trésorerie, compte plus de 77 millions d'euros de lignes disponibles pour faire face à ses besoins de trésorerie et 69 millions d'euros d'actifs en stock destinés à être vendus à des investisseurs.

Les échéances de l'endettement sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	TOTAL	2012	2013	2014	2015	2016	+ 5 ans
Dettes avec recours	265,7	93,5	26,6	26,9	21,9	69,6	27,2
Dettes sans recours	98,4	22,8	34,1	7,6	4,1	10,5	19,43
TOTAL	364,1	116,3	60,7	34,5	26,0	80,1	46,5

D'une façon générale, le risque de liquidité est limité du fait de la capacité du Groupe à vendre ou à refinancer ses actifs. Le Groupe exploite en effet des actifs standardisés et à faible technologie qui conservent des valeurs résiduelles relativement élevées dans un marché assez liquide.

Le risque de contrepartie pour le Groupe peut se traduire de 3 manières principales :

- annulation des lignes de crédit confirmées suite à une défaillance d'un prêteur,
- défaut de la contrepartie dans le débouclage d'un instrument dérivé négocié de gré à gré,
- non-remboursement des excédents de trésorerie placés au comptant ou à terme auprès d'un organisme financier ou dans le cadre d'un investissement.

Le Groupe privilégie les relations financières avec les relations bancaires de premier plan c'est-à-dire bénéficiant des meilleures notations financières auprès des agences de notation internationales tant pour ces facilités de crédit renouvelables que pour la négociation de gré à gré des instruments dérivés de couverture.

Le Groupe ne place ses excédents que dans des produits de placement monétaires non dynamiques auprès de banques de premier rang au comptant ou à terme.

Le Groupe estime que le risque de non-reconduction des lignes court terme arrivant à échéance est faible et rappelle que l'utilisation de ces lignes à caractère revolving dépend des besoins de préfinancement d'actifs et donc de ses investissements ou portage d'actifs temporairement sur son bilan.

Le Groupe a refinancé l'Obsar 2007 arrivant à échéance le 8 mars 2012.

Un risque de liquidité peut survenir si le Groupe est dans l'impossibilité d'utiliser les facilités de crédit renouvelable de financements d'actifs du fait de son incapacité à respecter les critères d'éligibilité conditionnant l'utilisation de ces lignes de financements.

À plus long terme, le risque de liquidité réside dans un adossement inapproprié des revenus générés par ses actifs en location et des échéances de financement.

Dès lors, le Groupe se considère faiblement exposé au risque de contrepartie et n'utilise aucun instrument dérivé pour gérer ce risque de contrepartie.

→ **Risque de taux**

Pour les besoins de son développement et de sa politique d'investissement, le Groupe TOUAX a recours à des emprunts. Une partie importante de ses emprunts peut être conclue à taux variable. L'essentiel du risque de taux du Groupe est lié à ses emprunts à taux variable.

Afin de limiter l'impact négatif d'une remontée des taux court terme, le Groupe applique une politique de gestion non spéculative des taux en utilisant des instruments dérivés standards (plain vanilla) et en négociant ses nouveaux emprunts à taux fixe ou variable en fonction de la volonté de modifier la répartition taux fixe - taux variable de sa dette.

Afin de limiter le recours aux opérations de marché, le Groupe essaie également de négocier des emprunts qui permettent la modification de l'indexation des intérêts de taux variable à taux fixe.

En 2011, le Groupe n'a pas eu recours à de nouveaux instruments dérivés de taux, le programme de couverture réalisé précédemment, en 2009 notamment, permet de maintenir la dette à taux fixe à 49 % de la dette long terme globale contre 50 % à fin 2010.

La dette long terme à taux fixe représente 73 % de la dette long terme globale contre 79 % à fin 2010.

Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe se refinance à la fois à taux variable et à taux fixe et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire l'exposition nette au risque de taux d'intérêt. Ceux-ci ne sont jamais détenus à des fins spéculatives.

Ces instruments sont principalement des contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps), mais le Groupe peut occasionnellement avoir recours à des options de taux d'intérêts (achat de cap ou de tunnels). Ces instruments sont négociés de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang.

Les instruments financiers hors bilan ont les caractéristiques suivantes au 31 décembre 2011 :

(en milliers d'euros)	Montant nominal	Montant nominal réparti par échéance			Valorisation au 31.12.11
		<1 an	de 1 à 5 ans	>5ans	
Swaps de taux emprunteur taux fixe / prêteur taux variable					
EUR Euribor / taux fixe	3 960	929	3 031		
USD Libor / taux fixe					
PLN Wibor / taux fixe	4 944	1 302	3 642		
TOTAL COUVERTURES DE TAUX D'INTÉRÊT	8 904	2 231	6 673		(129)

L'ensemble des instruments dérivés de taux d'intérêt valide les critères de la comptabilité de couverture (couverture des flux de trésorerie) dans la mesure où ces instruments sont négociés pour refléter parfaitement les échéanciers des dettes à taux variables qu'ils couvrent.

Les impacts des instruments dérivés sur la dette brute par devise sont présentés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Montants au 31 décembre 2011		
	avant opérations de couverture	Impact des dérivés	après opérations de couverture
Euro à taux fixe	139 692	3 960	143 652
Euro à taux variable	171 347	(3 960)	167 387
Dollar à taux fixe	16 337		16 337
Dollar à taux variable	18 579		18 579
Zloty à taux fixe	3 819	4 944	8 763
Zloty à taux variable	11 579	(4 944)	6 635
Autres devises à taux fixe	2 698		2 698
Autres devises à taux variable			
TOTAL dette à taux fixe	162 546	8 904	171 450
TOTAL dette à taux variable	201 504	(8 904)	192 600
TOTAL DETTE	364 050		364 050

I Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt

Une hausse de 100 points de base des taux court terme aurait un impact direct sur la charge financière du Groupe de près de 1,5 million d'euros au 31 décembre 2011 soit environ 8 % des frais financiers théoriques.

Ce calcul théorique est établi après prise en compte de la trésorerie (et équivalents) et des instruments dérivés, en prenant comme hypothèse que la dette nette reste stable et que les dettes à taux fixe arrivant à échéance sont remplacées par des dettes à taux variable.

→ **Risque de change**

Du fait de sa présence internationale, le Groupe TOUAX est exposé aux variations des devises, en effet en fonction des années, le dollar américain peut représenter près de 50 % du chiffre d'affaires du Groupe et une partie significative des revenus du Groupe est générée en couronne tchèque et zloty polonais.

Le Groupe s'estime, malgré cela, assez peu soumis au risque de change opérationnel car la plupart des charges sont générées dans la même devise que les revenus, de même le Groupe finance ses actifs dans la même devise que les revenus.

Pour autant, le Groupe peut être amené à mettre en place des couvertures budgétaires ou à la commande lorsque des risques de change opérationnels sont identifiés. Les instruments de couverture utilisés dans ce cas sont des opérations d'achat ou vente à terme ou des options standards (plain vanilla).

Les principaux risques de change opérationnels du Groupe recensés sont liés à :

- la structure des frais généraux de l'activité conteneurs qui sont en grande partie en euro alors que les revenus sont en dollar américain ;
- la fabrication de constructions modulaires avec la couronne tchèque comme devise principale et leur commercialisation en euro.

Il n'y a pas de couverture de risque de change opérationnel au 31 décembre 2011.

Le Groupe a pour objectif de minimiser les risques de change de type financier c'est-à-dire les risques liés aux actifs ou passifs financiers en devise dont les variations affectent le résultat financier. Les positions bilanciellees en devise sont

suivies mensuellement et reportées au comité de direction. Au 31 décembre 2011, ces positions ne sont pas significatives.

Du fait de ses implantations dans différents pays, le Groupe est soumis au risque de change lié à ses investissements dans les filiales étrangères, ce risque se matérialise par des variations des fonds propres du Groupe (règle de l'investissement net) ainsi que lors de la conversion en euro des résultats de la filiale dans la maison mère.

Le Groupe ne couvre pas le risque de change pesant sur ses fonds propres, mais il a par le passé plusieurs fois couvert le risque de conversion en euros du résultat en devises de certaines de ses filiales grâce à des options achetées auprès de contreparties de premier plan en prenant comme référence le résultat budgété de ces entités. Le Groupe n'a au 31 décembre 2011 pris aucune position de couverture des résultats en devises budgétés en 2012.

Dans le cadre de sa gestion globale de trésorerie, le Groupe est amené à changer les excédents d'une devise en euro dans un souci de minimiser les frais financiers et le recours à la dette bancaire. Dans le cadre de cette gestion de trésorerie multidevise, le Groupe met régulièrement en place des contrats à terme qui permettent de compenser les variations de valeur des prêts et emprunts inter-compagnies. Ces contrats à terme sont réalisés avec des contreparties bancaires de premier plan.

▮ **Couverture du risque de change**

Le Groupe met donc régulièrement en place des opérations de change à terme pour couvrir les expositions liées à la gestion de sa trésorerie en devises (USD et CZK).

Le portefeuille d'achat à terme de devises au 31 décembre 2011 se présente de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant nominal	2011 Échéance max
Portefeuille d'achat à terme USD	27 668	29/03/12
Portefeuille de vente à terme CZK	969	30/01/12
MONTANT TOTAL DES PORTEFEUILLES D'ACHAT À TERME	28 638	

▮ **Couverture de juste valeur**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	1 378
Variation de juste valeur de l'élément couvert	(1 375)
IMPACT NET EN RÉSULTAT DES COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	3

L'impact net en résultat de la couverture de juste valeur correspond à la part inefficace de la couverture.

I Sensibilité du taux de change sur le résultat opérationnel courant et sur les capitaux propres

L'exposition du Groupe aux variations des cours de change est principalement concentrée sur l'évolution du dollar américain, de la couronne tchèque et du zloty polonais. Les autres devises étrangères ne sont pas significatives. La parité utilisée pour la conversion en euro des comptes des filiales en devise, présente la sensibilité suivante sur les résultats du Groupe ainsi que les capitaux propres – part du Groupe – si elle se dépréciait de 10 % :

	Impact sur le résultat opérationnel courant	Impact sur les capitaux propres - part du groupe
Baisse de 10% du dollar américain	-2,29%	-2,82%
Baisse de 10% de la couronne tchèque	-0,68%	-0,90%
Baisse de 10% du zloty polonais	-1,30%	-0,45%

L'activité Constructions Modulaires est principalement libellée en euro, en couronne tchèque et en zloty polonais. Les activités Barges Fluviales et Wagons de Fret sont principalement libellées en euro en Europe et en dollar américain aux États-Unis et en Amérique du Sud. L'activité de location et vente de Conteneurs Maritimes est internationale, et est en majorité libellée en dollar américain, le reste étant facturé dans environ 25 devises internationales, les conteneurs pouvant être restitués dans environ 25 pays différents.

Concernant les actifs et les passifs à long terme, la politique du Groupe est de corréliser les actifs immobilisés libellés dans une devise avec des emprunts libellés dans la même devise pour ne pas être exposé à un risque de change.

→ Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

La stratégie d'investissement du Groupe prévoit des placements de la trésorerie excédentaire uniquement dans des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) monétaires pour une courte durée. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Le principal risque sur actions se limite au contrat de liquidité que le Groupe a signé avec un prestataire de service d'investissement. Les montants aujourd'hui investis ne génèrent pas de risque significatif pour le Groupe.

→ Risque de volatilité des prix des matières premières

Ce risque est développé dans le paragraphe 4.4.2.

note 27. Parties liées IAS 24

La définition retenue pour les parties liées est celle de la norme IAS 24.9. Les parties liées correspondent aux principaux dirigeants de TOUAX SCA ayant une autorité et une responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe. Les dirigeants répondant à cette définition sont Fabrice et Raphaël WALEWSKI, Gérants de TOUAX SCA ainsi que la Société Holding de Gestion et de Participation et la Société Holding de Gestion et de Location, associés commandités. Les membres du Conseil de Surveillance, de par leur fonction de contrôle, sont également considérés comme parties liées.

Le montant alloué aux associés commandités en 2011 au titre de 2010 pour la rémunération statutaire est de 936 milliers d'euros.

Une partie liée a une influence notable si elle a le pouvoir de participer aux décisions politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Cette influence est présumée comme notable dès qu'une personne morale ou physique, ou un groupe de personnes, détient plus de 20 % des droits de vote : Alexandre, Fabrice et Raphaël WALEWSKI agissant de concert détiennent directement et indirectement plus de 20 % des actions.

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées.

La rémunération des principaux dirigeants n'incorpore aucun des cinq critères de la norme IAS 24.16 : avantages à court terme, avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat de travail et paiements en actions. Les dirigeants ne bénéficient d'aucun de ces avantages. (cf. détails chapitre 15 page 41).

Une transaction a été indirectement conclue entre TOUAX SCA et ses Gérants, au travers d'une société civile immobilière, relative à la location des locaux Tour Franklin pour 814 milliers d'euros.

Des matériels, pour une valeur brute de 500 milliers d'euros, appartenant aux Gérants, et de deux millions d'euros, appartenant aux sociétés commanditées sont gérés par le Groupe. Ces investissements ont généré un revenu total de 118 milliers d'euros environ. Aucun avantage n'est consenti dans ce cadre aux Gérants et aux sociétés commanditées, la gestion de ces matériels étant réalisée aux mêmes conditions que celle réalisée pour le compte de tiers. La gestion de ces matériels est, par ailleurs, encadrée par une charte déontologique visée par le Conseil de Surveillance.

La rémunération totale des mandataires sociaux s'élève à 828,1 milliers d'euros en 2011.

Les engagements de départ en retraite et de retraite complémentaire du comité de direction ne sont pas significatifs (indemnités légales de départ à la retraite). Aucune stock option n'est accordée aux mandataires sociaux. Les autres membres du comité de direction en bénéficient (cf. tableau des stocks options détaillé dans la note 21 de l'annexe des comptes consolidés page 89).

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance est détaillée dans le chapitre 15 page 41. Elle s'élève à 63 milliers d'euros.

Le Groupe TOUAX exerce une influence notable sur SRF Railcar Leasing. Cette entité est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. Les transactions avec cette entreprise associée se font sur une base de prix de marché.

Les dettes et créances vis-à-vis de cette société sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Prêt à long terme	7 899	4 375
Créance d'exploitation	1 878	3 648
Provision	(241)	(241)
Dettes d'exploitation	840	766

Les transactions de ventes réalisées à SRF Railcar Leasing sont les suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010
Ventes	24 108	18 958

Les relations entre société mère et filiales sont développées dans le paragraphe 7.2 page 35 du présent document de référence et dans la note 25.5 page 115 de l'annexe des comptes sociaux.

note 28. Engagements hors bilan

La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

→ note 28.1. Contrats de location simple non capitalisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	TOTAL	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Location simple avec recours	22 440	4 338	12 768	5 335
Location simple sans recours contre le Groupe	81 716	17 166	55 527	9 023
<i>Dont conteneurs maritimes</i>	75 299	14 071	52 212	9 016
<i>Dont wagons de fret</i>	6 417	3 095	3 315	7
TOTAL	104 156	21 504	68 295	14 357

Sans recours contre le Groupe : l'obligation faite au Groupe de verser les loyers aux établissements financiers est suspendue lorsque les clients sous-locataires ne respectent pas leurs propres obligations contractuelles de paiement.

→ note 28.2. Autres engagements donnés

■ Garanties bancaires émises pour le compte du Groupe au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant	Échéance
Garantie bancaire	1 073	
Constructions modulaires	1 073	2017

■ Commandes fermes de matériels

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2011 s'élèvent à 35,6 millions d'euros, dont 10 millions d'euros de wagons de fret, 2,2 millions d'euros de constructions modulaires, 1,8 million d'euros de barges fluviales et 21,6 millions d'euros de conteneurs maritimes.

→ note 28.3. Autres engagements reçus

■ Les contrats de location opérationnelle non résiliables

Les règlements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de location simple s'élèvent à 200 millions d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons de fret	2011
0-6 mois	25 828	9 470	1 940	12 014	49 252
6 mois - 1 an	19 987	7 254	1 639	9 164	38 042
Entre 1 et 5 ans	71 054	12 387	6 068	12 619	102 128
Plus de 5 ans	7 644	11	2 665		10 320
TOTAL LOYERS OPÉRATIONNEL	124 514	29 122	12 311	33 796	199 742

<i>(en milliers d'euros)</i>	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons de fret	2010
0-6 mois	21 944	10 024	1 314	11 378	44 660
6 mois - 1 an	15 984	5 780	954	8 548	31 266
Entre 1 et 5 ans	42 083	10 139	5 905	20 788	78 915
Plus de 5 ans	3 107	219	4 027	409	7 762
TOTAL LOYERS OPÉRATIONNELS	83 119	26 161	12 200	41 122	162 603

(en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barques fluviales	Wagons de fret	2009
0-6 mois	14 314	5 766	1 233	13 435	34 748
6 mois - 1 an	12 953	5 620	1 233	11 154	30 961
Entre 1 et 5 ans	42 057	11 749	5 297	38 129	97 232
Plus de 5 ans	4 070	38	4 709	2 446	11 263
TOTAL LOYERS OPÉRATIONNELS	73 395	23 173	12 472	65 163	174 204

I Contrats de location financement déconsolidés

Le Groupe qualifie les contrats de location financement déconsolidés lorsqu'il y a cession d'une créance de location financement à un organisme financier ou à un investisseur, et qu'elle répond aux conditions de décomptabilisation d'un actif financier définies par IAS 39 § 18b ; §19 et §20. Ces contrats sont alors sans recours contre le Groupe.

Les loyers perçus sont constatés en chiffre d'affaires locatif.

Les loyers restant à recevoir au titre de ces contrats sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Loyers à recevoir au 31/12/2011	À 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Conteneurs maritimes	76 930	14 506	53 374	9 050
Wagons de fret	6 952	3 320	3 632	
TOTAL	83 882	17 826	57 006	9 050

(en milliers d'euros)	Loyers à recevoir au 31/12/2010	À 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Conteneurs maritimes	88 733	14 091	54 268	20 375
Wagons de fret	10 392	3 505	6 658	228
TOTAL	99 125	17 596	60 926	20 603

(en milliers d'euros)	Loyers à recevoir au 31/12/2009	À 1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Conteneurs maritimes	95 949	13 184	52 383	30 382
Wagons de fret	13 629	3 444	9 762	423
TOTAL	109 578	16 628	62 145	30 805

→ note 28.4. Sûretés réelles données

En garantie des concours financiers accordés pour le financement des actifs du Groupe en propriété (hors crédit-bail) ou des actifs en gestion, TOUAX SCA et ses filiales ont donné les sûretés suivantes :

(en milliers d'euros)	Année d'origine	31 décembre 2011		%	
		Échéance	Actif nanti (valeur brute) / Total du poste du bilan (valeur brute)		
Hypothèques (barges fluviales)	2005	2014	8 888		
	2005	2015	785		
TOTAL			9 673	69 850	13,8%
Nantissement d'actifs corporels					
Constructions modulaires				296 869	
	2009	2014	5 020		
	2005	2016	5 086		
	2011	2016	2 908		
	2010	2017	3 000		
Conteneurs maritimes	2011	2020	2 068		
				38 955	
	2004	2012	24 259		
Wagons de fret	2008	2016	3 864		
				128 470	
	2010	2013	40 116		
	2006	2016	14 530		
	2008	2018	34 269		
	2011	2021	16 343		
TOTAL			151 464	464 294	32,6%

La levée des sûretés réelles données (hypothèques, nantissements et autres garanties) est conditionnée au remboursement des concours financiers accordés. Aucune autre condition particulière n'est à noter.

→ **note 28.5. Cautions et garanties**

Les cautions et garanties sont données par la société mère en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales.

(en milliers d'euros)	à moins d'un an	de un à 5 ans	à plus de 5 ans	TOTAL
Garanties données aux banques en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales	12 893	122 224	106 052	241 169

Les encours restant dus, correspondant à ces engagements donnés aux filiales, sont de 151 108 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les cautions et garanties données par TOUAX SCA sont listées au paragraphe 7.2 page 35.

note 29. Informations complémentaires en matière de contrats de location-financement (capitalisé)

(en milliers d'euros)	Matériel de location	2011
VALEUR D'ORIGINE	183 431	183 431
Dotation aux amortissements de l'exercice	8 119	8 119
AMORTISSEMENTS CUMULÉS	29 513	29 513
VALEUR NETTE COMPTABLE	153 918	153 918

(en milliers d'euros)	Paiements minimaux futurs		Intérêts	Valeur actualisée des paiements futurs	Valeur résiduelle
	Matériel de location	TOTAL 2011			
2012	24 964	24 964	5 300	19 664	
2013	24 452	24 452	4 279	20 172	52
2014	22 666	22 666	3 241	19 425	135
2015	19 951	19 951	2 286	17 665	122
2016	15 898	15 898	1 451	14 446	578
2017	9 866	9 866	870	8 996	60
Plus de 5 ans	14 185	14 185	775	13 410	2 123
TOTAL	131 981	131 981	18 202	113 779	3 070

note 30. Autres informations

→ **note 30.1. Compléments d'information sur le GIE Modul Finance I (devenu une SNC)**

Le Groupe TOUAX a réalisé, en décembre 1997 et au cours de l'exercice 1998, une opération de titrisation d'actifs (asset backed securitization) en cédant un total de 7 869 constructions modulaires d'une valeur de 42 millions d'euros à un Groupement d'Intérêt Économique de droit français désigné GIE Modul Finance I. Les membres du GIE sont, à l'origine, des investisseurs à hauteur de 90 % et le Groupe pour le solde.

L'investissement du GIE Modul Finance I a été financé de la façon suivante :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 10,5 millions d'euros, souscrits à 90 % par un investisseur institutionnel et à 10 % par TOUAX SCA,
- Souscription d'une dette senior de 32,6 millions d'euros remboursable sur 10 ans, rémunérée à Euribor 3 mois + 1,8 %.

Dans le cadre d'un contrat de gestion opérationnelle, le GIE a confié au Groupe la gestion, la location et plus généralement l'exploitation des constructions modulaires. Il appartient au Groupe, en tant que commissionnaire, d'encaisser les revenus locatifs de ses clients, de payer les dépenses opérationnelles directement aux fournisseurs et d'organiser, 90 jours après la fin de chaque trimestre, le paiement du revenu locatif net distribuable au GIE Modul Finance I, le commettant.

En 1999, le GIE Modul Finance I a renégocié sa dette afin de bénéficier de conditions financières améliorées. Le contrat de gestion opérationnelle avec le Groupe a été renouvelé pour une durée de 13 ans et 6 mois.

Le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le GIE, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1er août 2003 de sécurité financière, il ne faisait donc pas partie du périmètre de consolidation jusqu'au 31 décembre 2010.

L'exploitation des constructions modulaires du GIE Modul Finance I a eu les implications suivantes dans les comptes du Groupe en 2010 et 2009 :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		
<i>(en milliers d'euros)</i>		
	2010	2009
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au GIE	2 145	2 694
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	2 145	2 694
Forfait de dépenses opérationnelles des matériels appartenant au GIE ^(b)	(858)	(1 077)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(858)	(1 077)
Revenus locatifs nets distribuables au GIE	(855)	(1 069)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(855)	(1 069)
TOTAL^(a)	432	548

(a) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au GIE.

(b) Les dépenses opérationnelles ne sont pas affectées par matériel au réel, mais selon une méthode forfaitaire

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le GIE que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ		
<i>(en milliers d'euros)</i>		
	2010	2009
Dépôt de garantie		
Prêt à la société de droit luxembourgeois	1 260	1 260
Au niveau des immobilisations financières consolidées	1 260	1 260
Différé de paiement	303	292
Au niveau autres actifs non courants	303	292
AU NIVEAU DE L'ACTIF CONSOLIDÉ	1 563	1 552
Produits différés		
Au niveau des autres passifs non courants		
Revenus locatifs nets dus au GIE (4 ^e trimestre)	208	232
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	208	232
AU NIVEAU DU PASSIF CONSOLIDÉ	208	232

Les dépôts de garantie concernant le GIE Modul Finance I ont été dépréciés en totalité pour 1,9 million d'euros au 31 décembre 2006. Les commissions différées lors de la constitution du GIE Modul Finance I, comptabilisées en passif non courant, ont été annulées en conséquence pour le même montant (1,9 million d'euros). En 2007, une part du différé de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a été dépréciée à hauteur de 0,3 million d'euros. En 2009, le différé de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe a été déprécié à nouveau pour 1 million d'euros.

Le 14 janvier 2011, la dette senior du GIE Modul Finance I, représenté par les parts A du fonds commun de créances Moduloc a été majoritairement acquise indirectement par le Groupe TOUAX. Les porteurs de parts A du fonds commun de créances ont cédé leurs parts à une société de droit luxembourgeois, HPMF, laquelle a financé cette acquisition par l'émission d'obligations. Le Groupe TOUAX a souscrit à 85 % de cette émission d'obligation à hauteur de 7 048 milliers d'euros. TOUAX a parallèlement cédé sa participation dans le GIE Modul Finance I et en conséquence n'est plus membre de ce GIE. Le Groupe TOUAX ayant la majorité des risques et avantages liés à l'exploitation des actifs du GIE, le GIE est intégré globalement dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2011. Toutefois, les résultats du GIE sont intégralement constatés en minoritaire, le Groupe TOUAX n'ayant aucune participation dans cette entité.

→ **note 30.2. Compléments d'information sur le Trust TCLRT 98**

Le 16 décembre 1998, le Groupe a réalisé une deuxième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un trust enregistré au Delaware, aux États-Unis, et désigné "TOUAX Container Lease Receivables Trust TCLRT 98". Ce Trust a été capitalisé entièrement par des investisseurs hors Groupe (Indenture Agreement) par l'émission d'une dette senior (notes) et d'une dette subordonnée (certificates), pour financer l'achat de conteneurs maritimes pour une valeur totale de USD 40,4 millions et dont le service (exploitation et gestion) est assuré par le Groupe, dans le cadre d'un contrat de gestion (Sale and Servicing Agreement), pendant une durée minimum de 10 ans.

En avril 2009, les matériels du Trust 1998 ont été vendus ; 85 % (12 006,5 CEU) et 15 % (2 095,5 CEU) ont été acquis respectivement par des investisseurs d'une part et par Gold Container Investment Ltd d'autre part.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a eu les implications suivantes dans les comptes du Groupe en 2009 et 2008, il ne reste plus aucun conteneur appartenant au Trust 98 au 31 décembre 2011 :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ <i>(en milliers d'euros)</i>	2009
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 98	921
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 98	249
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	1 170
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust ⁽¹⁾	(448)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(448)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part revenus locatifs	(35)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 98	(88)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(123)
TOTAL DE LA COMMISSION DE GESTION REVENANT AU GROUPE⁽³⁾	599

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage, de maintenance et de réparation, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représentent 123 milliers d'euros à fin décembre 2009.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 98.

→ **note 30.3. Compléments d'information sur le Trust TLR 2001**

Le 27 octobre 1999, le Groupe a réalisé une opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un Trust enregistré au Delaware, aux États-Unis, et nommé "TOUAX Lease Receivables Master Trust 2000-1" ci-après désigné Trust 2000. Pendant une période préalable appelée "warehouse period", courant du 27 octobre 1999 au 31 décembre 2001, le Trust 2000 a été financé entièrement par une banque européenne qui a souscrit à l'émission d'obligations ("notes") et de certificats ("certificates") pour financer l'achat de conteneurs maritimes, pour une valeur totale de USD 46,5 millions.

La clôture définitive du Trust 2000 a été réalisée en décembre 2001, grâce au refinancement des engagements de la banque

qui avait souscrit les obligations et les certificats initiaux. Ce refinancement a nécessité la création d'un trust de substitution, le Trust 2001 (TLR Master Trust 2001) qui a racheté les actifs du Trust 2000. En février 2002, les créances et dettes des Trusts respectifs et du Groupe ont été soldées.

La flotte appartenant au Trust 2001 est constituée, au 31 décembre 2011, de 8 875 conteneurs (2 233 unités de 20' Dry Cargo, 3 589 unités de 40' Dry Cargo et 3 053 unités de 40' High Cube) correspondant à 10 311 "TEU size" ainsi que 144 wagons.

Le 27 janvier 2012, le Groupe a décidé de racheter les matériels du Trust 2001 sur la base d'un prix de marché.

Outre les 3,5 millions USD avancés par le Groupe, le Trust 2001 enregistre une dette senior (notes) de 7,2 millions USD, et des fonds propres (equity) de 14,1 millions USD à fin décembre 2011.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ <i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 01	1 815	2 403	3 757
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 01	219	3 548	3 654
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	2 034	5 951	7 411
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust ⁽¹⁾	(276)	(551)	(1 495)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés		(551)	(1 495)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part revenus locatifs	(1 375)	(1 658)	(2 004)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 2001	(186)	(3 571)	(3 654)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(1 561)	(5 229)	(5 658)
TOTAL DE LA COMMISSION DE GESTION REVENANT AU GROUPE ⁽³⁾	198	171	258

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage et de maintenance, à la rémunération du réseau d'agents, et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs, après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représente 1 561 milliers d'euros à fin décembre 2011.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 2001.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU BILAN CONSOLIDÉ <i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Réserve de liquidité ⁽⁴⁾	402	389	433
Au niveau des Immobilisations financières consolidées	402	389	433
Autres créances d'exploitation ⁽⁵⁾	4	4	4
AU NIVEAU DE L'ACTIF CONSOLIDÉ	406	393	437
Au niveau des autres passifs financiers long-terme			
Revenus locatifs dus au Trust ⁽⁶⁾	397	497	290
Revenus de total loss dus au Trust	37	78	159
Revenus des ventes de conteneurs dus au Trust ⁽⁷⁾	53	1 233	2 679
Au niveau des Dettes d'exploitation consolidées	487	1 808	3 128
AU NIVEAU DU PASSIF CONSOLIDÉ	487	1 808	3 128

(4) Suite à la création du Trust 2001, les dépôts de garantie constitués pour le compte du Trust 2000 ont été libérés en 2002. Les dépôts de garantie constitués pour le Trust 2001 s'élèvent à 2,1 millions d'euros actualisés (3 millions en dollar et non actualisés). Ce dépôt de garantie a été entièrement déprécié au 31 décembre 2009 au vu de l'actualisation des flux futurs de trésorerie. Les autres passifs long terme ont été dépréciés pour le même montant.

Ce poste comprend également la lettre de crédit d'un montant de 402 milliers d'euros (520 milliers de dollars, non actualisés) que TOUAX SCA a constituée en faveur du Trust 2001, garantie par un dépôt sur un compte bancaire, remboursable à la fin de la durée de vie du Trust.

(5) Les autres créances d'exploitation correspondent aux paiements de frais juridiques pour le compte du Trust.

(6) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restant à verser au Trust à chaque clôture semestrielle. Le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir.

(7) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès l'encaissement.

→ **note 20.2. Comptes sociaux**

Les comptes sociaux de la société TOUAX SCA sont présentés selon les principes comptables généralement admis en France.

Compte de résultat

note n°	(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
3	Chiffre d'affaires	2 663	1 705	1 794
4	Reprise de provisions et transfert de charges	40	46	43
5	Autres produits	20	48	20
	TOTAL produits d'exploitation	2 723	1 799	1 857
6	Autres charges d'exploitation	(1 552)	(770)	(687)
7	Impôts et taxes	(105)	(59)	(112)
8	Charges de personnel	(1 008)	(964)	(916)
9	Dotations aux amortissements	(505)	(477)	(346)
10	Dotations aux provisions d'exploitation	(520)	(43)	(44)
	TOTAL charges d'exploitation	(3 690)	(2 313)	(2 105)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(967)	(514)	(248)
	Bénéfice attribué aux opérations en commun			
11	RÉSULTAT FINANCIER	5 321	5 668	1 807
	Résultat courant avant impôts	4 354	5 154	1 558
12	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
13	Impôt sur les bénéfices	236	204	496
	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	4 590	5 358	2 055

Les notes jointes à l'annexe font partie intégrante des états financiers de la société.

Bilan

note n°	(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
	ACTIF			
14	Immobilisations incorporelles brutes			
	Amortissements immobilisations incorporelles			
	Immobilisations incorporelles nettes			
15	Immobilisations corporelles brutes	1 255	1 256	1 253
	Amortissements immobilisations corporelles	(790)	(745)	(694)
	Immobilisations corporelles nettes	466	511	559
16	Immobilisations financières	257 300	235 418	222 647
	Provisions immobilisations financières	(44)	(269)	(270)
	Immobilisations financières nettes	257 256	235 149	222 377
	TOTAL actif immobilisé	257 722	235 660	222 936
	Stocks et en-cours			
17	Clients et comptes rattachés	573	505	909
18	Autres créances d'exploitation	1 792	1 383	2 614
	Disponibilités et valeurs mobilières de placement	386	291	968
19	Charges constatées d'avance	290	39	
	TOTAL actif circulant	3 042	2 218	4 491
19	Comptes de régularisation	452	479	851
	TOTAL DE L'ACTIF	261 216	238 357	228 278
	PASSIF			
	Capital social	45 766	45 565	45 503
	Réserves	38 348	39 369	42 026
	Report à nouveau	67	5	2 216
	Résultat de l'exercice	4 590	5 358	2 055
	Provisions règlementées			
20	Capitaux propres	88 771	90 297	91 800
	Provisions pour risques	578	40	44
	Provisions pour charges			
21	TOTAL provisions pour risques et charges	578	40	44
22	Dettes financières	158 462	145 180	131 967
23	Dettes d'exploitation	13 406	2 523	4 432
24	Comptes de régularisation		317	35
	TOTAL DU PASSIF	261 216	238 357	228 278

Les notes jointes à l'annexe font partie intégrante des états financiers de la société.

Capacité d'autofinancement (en milliers d'euros)	2011	2010	2009
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	61	78	130
Loyers financiers et de crédit-bail			
Autres produits d'exploitation	20	47	20
Autres charges d'exploitation	(78)	(166)	(51)
Produits financiers	9 153	8 355	4 697
Charges financières	(3 808)	(2 687)	(2 929)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Impôts sur les bénéfices	236	204	496
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 583	5 832	2 363

Tableau de financement (Emplois & Ressources) (en milliers d'euros)	2011	2010	2009
EMPLOIS			
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(6 631)	(6 604)	(5 724)
Remboursement d'apport			
Variation nette des immobilisations incorporelles & corporelles	(6)	(3)	(2)
Variation nette des immobilisations financières	(22 107)	(12 772)	(48 158)
Diminution des capitaux propres		(261)	
Charges à répartir			(275)
Remboursement des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS	(28 744)	(19 640)	(54 159)
RESSOURCES			
Capacité d'autofinancement de l'exercice	5 583	5 831	2 362
Variation nette des immobilisations incorporelles & corporelles	50		
Variation nette des immobilisations financières			
Charges à répartir	(423)		
Augmentation des capitaux propres	514		18 556
Augmentation des dettes financières	17 461	7 085	15 010
TOTAL DES RESSOURCES	23 185	12 916	35 928
VARIATION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (emploi net)	(5 559)	(6 724)	(18 231)

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Variation exploitation			
Variation des actifs d'exploitation			
- Stocks et en-cours			
- Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	477	(1 634)	(13 109)
Variation des dettes d'exploitation			
- Dettes fournisseurs & autres dettes d'exploitation	(10 882)	1 909	(1 323)
Variation nette exploitation	(10 405)	275	(14 432)
Variation hors exploitation			
- Variation des autres débiteurs	255	93	(19)
- Variation des autres créditeurs	317	(282)	515
Variation nette hors exploitation	572	(189)	496
BESOIN DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT			
DÉGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT DANS L'EXERCICE	(9 833)	86	(13 936)
Variation nette trésorerie			
- Variation des disponibilités	95	(682)	(1 382)
- Variation des concours bancaires courants & des soldes créditeurs de banque	4 179	(6 128)	(2 913)
Variation nette Trésorerie	4 274	(6 810)	(4 295)
VARIATION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)	(5 559)	(6 724)	(18 231)

Annexe aux comptes sociaux

Sauf mention contraire, tous les chiffres sont indiqués en milliers d'euros.

note 1. Faits significatifs et événements post-clôture

■ Augmentation de capital suite à l'exercice de bons de souscription d'actions remboursables

Au cours de l'année 2011, 3 764 BSAR ont été exercés correspondant à l'émission de 980 nouvelles actions, entraînant une augmentation de capital d'un montant total de 7 840 euros et une augmentation de la prime d'émission d'un montant total de 19 073 euros.

■ Augmentation de capital suite à la levée d'option du plan 2006

Au cours de l'année 2011, 24 118 options de souscription ont été exercées correspondant à l'émission de 24 118 nouvelles actions, correspondant à une augmentation de capital d'un montant total de 192 944 euros et une augmentation de la prime d'émission de 294 527 euros.

■ Augmentation de capital dans les filiales

Au cours de l'exercice, la société a procédé à une augmentation des capitaux propres en numéraire dans sa filiale TOUAX Rail Ltd pour un montant total de 685 000 euros. Cette augmentation est détaillée dans la note 16.1.

■ Paiement d'un acompte sur dividendes

Le 10 janvier 2012, TOUAX SCA a versé un acompte sur dividendes de 0,50 euro par action, soit un montant de 2 857 250 euros.

note 2. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2011 sont établis conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983, et des textes législatifs et réglementaires qui ont accompagné sa mise en place.

Les principes comptables sont détaillés dans les chapitres suivants.

→ note 2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et comprennent les logiciels acquis. Ces actifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

→ note 2.2. Immobilisations corporelles

Le règlement CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002, entré en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'immobilisation inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont déterminés suivant la méthode linéaire sans déduction d'une valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs. La durée d'utilité initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les durées d'utilité s'établissent comme suit :

Immeubles administratifs et commerciaux	20 ans
Agencements et aménagements	10 ans
Matériel de bureau et informatique	4 ans
Mobilier de bureau	5 ans

→ note 2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, établie en fonction des capitaux propres, des perspectives de développement et des plus-values latentes sur les actifs, est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette provision est reprise lorsque la valeur d'inventaire se réapprécie.

→ note 2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

→ note 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré - premier sorti ».

Si le cours du dernier jour de l'exercice est inférieur au prix d'achat des titres, une dépréciation est constituée pour couvrir la moins-value latente.

Compte tenu du contrat de liquidité, les actions propres sont comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement au coût historique (141 422 euros au 31 décembre 2011).

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de clôture est inférieur à la valeur d'achat.

→ **note 2.6. Capitaux propres**

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission.

→ **note 2.7. Provisions pour risques et charges**

Les risques provisionnés sous cette rubrique se rapportent principalement à des risques sociaux, fiscaux et de change.

Le calcul des provisions pour risques et charges tient compte des dispositions du Règlement 00-06 du comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs.

→ **note 2.8. Opérations en devises**

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre de l'exercice. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation ».

Les pertes de change latentes sont provisionnées pour leur totalité, sauf dans le cas où ces pertes sont compensées par des gains de change latents, constatés sur des créances et dettes, ou des engagements hors bilan exprimés dans les mêmes devises, et dont les termes sont suffisamment proches.

→ **note 2.9. Engagements de retraite**

Les engagements de retraite sont comptabilisés selon la recommandation CNC n°03-R-01. Le montant de la provision au 1^{er} janvier 2005 (65 milliers d'euros) a été comptabilisé dans les capitaux propres. Les variations constatées sur les exercices suivants sont enregistrées en compte de résultat.

Ainsi, la provision pour indemnités de retraite est calculée conformément aux règles d'évaluation de la norme IAS 19. La variation de la provision est enregistrée au compte de résultat. Ces indemnités correspondent pour TOUAX aux seules indemnités de fin de carrières des salariés.

→ **note 2.10. Intégration fiscale**

La société a opté pour le régime fiscal de groupe prévu à l'article 223 A du Code général des impôts. Conformément à la convention d'intégration :

- la société est redevable vis-à-vis du Trésor de l'impôt sur les sociétés calculé sur la somme des résultats fiscaux des sociétés intégrées ;
- la méthode de comptabilisation de l'impôt appliquée par le groupe est la méthode dite de la « neutralité ». Cette méthode consiste à faire comptabiliser l'impôt dû par les filiales intégrées comme si elles avaient été imposées séparément. La société TOUAX SCA enregistre son propre impôt et l'économie d'impôt (ou la charge complémentaire) provenant de l'application du régime.

Aucun changement n'est intervenu au cours de l'exercice sur le périmètre d'intégration.

→ **note 2.11. Charges à répartir**

Les charges à répartir concernent des frais d'émission d'emprunt. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie de l'emprunt.

Notes relatives au compte de résultat

note 3. Chiffre d'affaires par activité

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Immobilier	110	111	109
Prestations intragroupes	2 553	1 594	1 685
TOTAL	2 663	1 705	1 794

■ Immobilier

L'activité immobilière correspond à la location d'immeubles à usage privé ou de bureaux.

■ Prestations intragroupes

Les prestations intragroupes représentent la sous-location des bureaux et les services de conseil rendus par la société TOUAX SCA aux sociétés du Groupe.

La variation des prestations est liée à la location des nouveaux bureaux du groupe à partir du mois d'avril 2011.

note 4. Reprise de provisions et transfert de charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Provision pour indemnité départ à la retraite	40	46	28
Autres provisions pour risques			15
Clients douteux			
TOTAL reprises de provisions	40	46	43
Transferts de charges			
TOTAL transferts de charges			
TOTAL	40	46	43

La reprise de provision pour indemnité de départ à la retraite correspond en totalité à la provision constatée dans les comptes à la clôture précédente. Le montant de la provision à la clôture de l'exercice est de 72 milliers d'euros et a été constaté en totalité en dotation de l'exercice (note 10).

note 5. Autres produits

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Produits divers	20	48	20
TOTAL	20	48	20

Sur l'exercice, ce poste enregistre les revenus de locations des immeubles non affectés aux activités professionnelles.

note 6. Autres charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Achats de marchandises et de matières consommables			
Carburant et combustibles	8	4	6
Fournitures d'ateliers			
Matériels			
Divers			
TOTAL	8	4	6
Services extérieurs			
Locations et redevances de crédit-bail	832	22	15
Entretien et réparations	14	17	20
Primes d'assurance	56	47	69
TOTAL	902	86	104
Autres services extérieurs			
Personnel extérieur à l'entreprise			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	179	180	208
Publicité et publications			
Transports de biens			
Divers	399	334	318
TOTAL	579	514	526
Autres charges de gestion courante			
Créances irrécouvrables			
Jetons de présence	63	68	51
Diverses charges de gestion		98	
TOTAL	63	166	51
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	1 552	770	687

■ Location et redevance de crédit-bail

Ce poste comprend principalement la location des bureaux de la société et la location des voitures. TOUAX SCA a déménagé en avril 2011 à la Défense Tour Franklin.

La variation de ce poste est liée à la location des nouveaux bureaux du Groupe à partir du mois d'avril 2011.

■ Primes d'assurances

Les primes d'assurance correspondent au contrat d'assurance couvrant les biens immobiliers loués par la société et au contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile des dirigeants dans le cadre de leur activité professionnelle.

■ Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires enregistrent les dépenses d'honoraires versés à des intervenants extérieurs dans le cadre de missions légales, d'assistance et de conseil.

■ Divers

Ce poste comprend principalement les frais ou commissions bancaires versés et les frais de déplacements des Gérants de la société.

note 7. Impôts et taxes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Sur rémunérations	18	8	14
Contribution économique territoriale et impôts fonciers	69	39	75
Autres taxes	18	12	23
TOTAL	105	59	112

note 8. Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Salaires et rémunérations	765	730	682
Charges sociales	243	234	234
TOTAL	1 008	964	916

L'effectif est le même sur la période de 2010 à 2011, à savoir les deux Gérants de la société. La variation des charges de personnel s'explique par le mode de détermination de la rémunération statutaire des Gérants approuvée par l'Assemblée Générale du 18 juin 2008.

note 9. Dotations aux amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Immobilier	50	50	50
Autres immobilisations	2	1	1
Charges à répartir	454	426	294
TOTAL	505	477	345

La dotation aux amortissements des charges d'exploitation à répartir correspond aux frais d'émission d'emprunts étalés sur la durée des emprunts.

note 10. Dotations aux provisions d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Autres provisions pour risques et charges	520	43	44
TOTAL	520	43	44

La dotation aux provisions pour risques et charges comprend 72 milliers d'euros comme provision pour engagements de retraite, et 447 milliers d'euros comme provision au titre du contrôle fiscal actuellement en cours.

note 11. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Dividendes et autres produits de participation	5 108	5 352	1 150
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers	3 877	2 701	2 866
Résultat de cession de V.M.P	(259)	52	(7)
Charges financières	(3 568)	(2 378)	(2 662)
Frais financiers nets	50	375	197
PROVISIONS			
Reprises	225		39
Dotations	(58)		
Variation nette	168		39
ÉCARTS DE CHANGE			
Positifs	98	220	594
Négatifs	(103)	(280)	(173)
DIFFÉRENCE NETTE DE CHANGE	(5)	(60)	421
RÉSULTAT FINANCIER	5 321	5 667	1 807

→ **note 11.1. Dividendes et quote-part de résultat**

Au cours de l'exercice, TOUAX SCA a reçu des dividendes ou quote-part du résultat de ses filiales, soit 2 756 milliers d'euros de TOUAX Container Services, 685 milliers d'euros de TOUAX Rail Limited, 1 143 milliers d'euros de TOUAX River Barges, 539,5 milliers d'euros de TOUAX Corporate, et (15) milliers d'euros de SCI Immobilière Arago 97.

→ **note 11.2. Charges et produits financiers**

La totalité des produits financiers est composée des intérêts financiers sur des prêts accordés par la société à ses filiales.

Les charges financières de l'exercice comprennent :

- pour 2 603 milliers d'euros, les intérêts financiers sur des emprunts contractés auprès des établissements de crédit,
- pour 964 milliers d'euros, des intérêts financiers sur des emprunts contractés auprès des sociétés du Groupe.

→ **note 11.3. Provisions**

À la clôture de l'exercice, compte tenu du cours de clôture des actions de la société, aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes.

→ **note 11.4. Écart de change**

Sur l'exercice, le résultat de change net négatif de 5 milliers d'euros est principalement lié à l'impact de la variation sur l'exercice du dollar américain.

note 12. Résultat exceptionnel

Depuis l'exercice 2002, et conformément aux recommandations de l'AMF, les cessions courantes d'actifs immobilisés et les autres opérations extraordinaires auparavant classées dans le résultat exceptionnel sont présentées par nature dans le résultat d'exploitation et le résultat financier.

note 13. Impôts sur les bénéfices

Comme indiqué dans la note 2.10, le Groupe a adopté la méthode dite de la « neutralité » pour la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés. Le résultat comptable de la société avant impôt s'élève à 4 354 milliers d'euros. Compte tenu des réintégrations fiscales (195 milliers d'euros), des déductions fiscales (4 998 milliers d'euros), le résultat fiscal de l'exercice est une perte fiscale de 448 milliers d'euros.

Conformément à la convention d'intégration, la société TOUAX SCA a comptabilisé pour un montant de 236 milliers d'euros l'économie d'impôt du Groupe fiscal au titre de l'exercice 2011.

Notes relatives au bilan

ACTIF

note 14. Immobilisations incorporelles

Néant.

note 15. Immobilisations corporelles

→ note 15.1. Répartition des immobilisations corporelles

[en milliers d'euros]	2011			2010	2009
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	1 169	(707)	462	506	556
Matériels					
Autres immobilisations corporelles	86	(83)	4	5	3
Avances et encours					
TOTAL	1 255	(790)	466	511	559

Les mouvements liés aux immobilisations corporelles sont indiqués dans la note 15.2 et la note 15.3.

→ note 15.2. Acquisitions en 2011

[en milliers d'euros]	Acquisitions
Terrains	
Constructions	5
Matériels	
Autres immobilisations corporelles	1
TOTAL	6

→ note 15.3. Cessions et réductions en 2011

[en milliers d'euros]	Cessions
Terrains	
Constructions	
Matériels	
Autres immobilisations corporelles	7
TOTAL	7

note 16. Immobilisations financières

[en milliers d'euros]	2011			2010	2009
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette
Participations	101 035		101 035	100 350	98 206
Prêts et créances rattachés à des participations	155 826		155 826	134 576	123 948
Autres prêts et immobilisations financières	438	(44)	395	223	223
TOTAL	257 300	(44)	257 256	235 149	222 377

→ note 16.1. Titres de participation

[en milliers d'euros]	2011			2010	2009
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette
EUROPE					
TOUAX Corporate SAS	2 591		2 591	2 591	2 591
TOUAX Container Services SAS	19 057		19 057	19 057	19 057
TOUAX Solutions Modulaires SAS	26 379		26 379	26 379	26 379
TOUAX River Barges SAS	23 419		23 419	23 419	23 419
TOUAX Rail Ltd	29 521		29 521	28 836	26 625
Divers	3		3	3	69
INTERNATIONAL					
TOUAX Capital SA	65		65	66	66
TOTAL	101 035		101 035	100 351	98 206

Au cours de l'exercice, les mouvements, par filiale, s'analysent comme suit :

- TOUAX Rail Ltd : augmentation des capitaux propres en numéraire de 685 milliers d'euros,
- Divers : cession de titres pour 50 milliers d'euros.

→ note 16.2. Prêts et créances rattachés à des participations

(en milliers d'euros)	2011			2010	2009
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette	Valeur Nette
Touax Solutions Modulaires SAS	84 896		84 896	70 803	57 914
Touax River Barges SAS	20 015		20 015	16 987	20 233
Touax Rail Ltd	46 645		46 645	43 538	42 695
Touax Container Services SAS	875		875		
Touax Corporation	3 396		3 396	3 248	3 106
TOTAL	155 826		155 826	134 576	123 948

La variation des prêts et créances rattachés à des participations, est liée aux augmentations de capital réalisées et aux financements des investissements des différentes filiales. Ces prêts et créances sont à plus d'un an.

→ note 16.3. Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2011, les autres immobilisations financières s'élèvent à 395 milliers d'euros en valeur nette. Elles se décomposent de la façon suivante :

- 99 milliers d'euros de contribution à l'effort de construction,
- 295 milliers d'euros pour des dépôts et cautionnements divers.

note 17. Ventilation des comptes clients et comptes rattachés par activité

(en milliers d'euros)	2011			2010			2009		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Divers	52		52	57		57	55		55
Intragroupe	521		521	448		448	854		854
TOTAL	573		573	505		505	909		909

Le poste divers est composé des créances clients relatives à l'activité immobilière, ces créances sont à moins d'un an.

Les créances intragroupes correspondent à la facturation du service rendu par la société aux sociétés du Groupe. À la clôture de l'exercice, ces créances intragroupes sont toutes à moins d'un an.

note 18. Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	2011			2010			2009		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
État et organismes sociaux									
Revenus de pools extérieurs									
Quote-part des opérations faites en commun	40		40	292		292	333		333
Créances intragroupes	1 316		1 316	765		765	2 133		2 133
Débiteurs divers	435		435	326		326	148		148
TOTAL	1 792		1 792	1 383		1 383	2 614		2 614

Les autres créances sont majoritairement à moins d'un an.

→ note 18.1. Quote-part des opérations faites en commun

La quote-part des opérations faites en commun correspond au cumul des résultats de la filiale SCI Immobilière Arago 97.

→ note 18.2. Créances intragroupes

Ce poste comprend majoritairement des avances de trésorerie accordées par la société à ses filiales.

note 19. Comptes de régularisation actif

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Charges constatées d'avance	290	39	
Charges à répartir	395	425	851
Écart de conversion actif	58	54	
TOTAL	742	518	851

Charges constatées d'avance : ce poste comprend principalement les loyers des bureaux et les primes d'assurances.

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission d'emprunt étalés sur la durée de l'emprunt. Le montant des frais amortis au cours de l'exercice est de 454 milliers d'euros.

note 20. Capitaux propres

→ note 20.1. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	01.01.2011	Affectation du résultat 2010	Augmentation du capital	Autres mouvements	31.12.2011
Capital social	45 565		201		45 766
Primes d'émission et de fusion	37 152	(1 602)	314		3 863
Réserve légale	1 892	268			2 160
Réserves réglementées					
Autres réserves	324				324
Report à nouveau	5	62			67
Résultat de l'exercice	5 358	(5 358)		4 590	4 590
Rémunération statutaire des commandités		936			
Dividendes distribués		5 695			
TOTAL	90 297	(0)	514	4 590	88 771

→ note 20.2. Variation du capital social

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, au cours de l'exercice 2011, le capital social a été augmenté d'un montant total de 200 784 euros par la création de 25 098 actions nouvelles d'une valeur nominale de 8 euros.

La prime d'émission a été augmentée au cours de l'exercice 2011 d'un montant total de 313 600 euros.

	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action en €	Montant total en €
Capital social au 31.12.1998	2 064 133	7,62	15 733 752
Augmentation de capital :	154 307	7,62	1 176 198
Capital social au 31.12.1999	2 218 440	7,62	16 909 950
Augmentation de capital :	146 666	7,62	1 117 954
Capital social au 31.12.2000	2 365 106	7,62	18 027 904
Augmentation de capital :	473 021	7,62	3 605 579
Capital social au 31.12.2001	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2002	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2003	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2004	2 838 127	8	22 705 016
Augmentation de capital :	926 792	8	7 414 336
Capital social au 31.12.2005	3 764 919	8	30 119 352
Augmentation de capital :	120 600	8	964 800
Capital social au 31.12.2006	3 885 519	8	31 084 152
Augmentation de capital :	12 185	8	97 480
Capital social au 31.12.2007	3 897 704	8	31 181 632
Augmentation de capital :	785 267	8	6 282 136
Capital social au 31.12.2008	4 682 971	8	37 463 768
Augmentation de capital :	1 004 855	8	8 038 840
Capital social au 31.12.2009	5 687 826	8	45 502 608
Augmentation de capital :	7 850	8	62 800
Capital social au 31.12.2010	5 695 651	8	45 565 208
Augmentation de capital :	25 098	8	200 784
Capital social au 31.12.2011	5 720 749	8	45 765 992

note 21. Provisions pour risques et charges

<i>(en milliers d'euros)</i>	Provisions au 01.01.2011	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31.12.2011	Provisions au 31.12.2010
Risque fiscal		448			448	
Écart de conversion		58			58	
Engagement retraite	40	72		(40)	72	40
TOTAL	40	578		(40)	578	40

Les provisions sont comptabilisées conformément au règlement CRC 00-06.

La comptabilisation des engagements de retraite est conforme à la recommandation n° 03-R-01 du CNC. Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraites sont les suivantes :

- L'ancienneté des salariés est calculée selon un coefficient de probabilité appliqué à des tranches d'âge,
- Un taux d'actualisation de 3,645 %,
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,50 %,
- Un départ à la retraite à 65 ans.

note 22. Dettes financières

→ note 22.1. Analyse par catégorie de dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Emprunt obligataire	40 470 (3)	40 446 (2)	40 463 (1)
Emprunts à moyen terme auprès des établissements de crédit			
Emprunts à court terme	69 733	57 733	43 228
Concours bancaires courants et intérêts courus à payer	4 927	9 106	2 978
TOTAL des emprunts	115 130	107 285	86 669
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	7	7	7
Dépôts de garantie reçus Intragroupe	211		
Dettes intragroupes	43 115	37 889	45 291
TOTAL des autres dettes	43 332	37 896	45 298
TOTAL	158 462	145 181	131 967

(1) dont 70 K€ d'intérêts courus

(2) dont 52 K€ d'intérêts courus

(3) dont 76 K€ d'intérêts courus

→ note 22.2. Analyse par échéance de remboursement

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
2010			11 907
2011		65 559	34 369
2012	62 630	41 726	40 393
2013			
2014			
2015			
2016	52 500		
Plus de 5 ans			
TOTAL	115 130	107 285	86 669

Les dettes financières échues en 2012 sont en cours de renouvellement à la date de ce rapport.

→ note 22.3. Analyse par devise de remboursement

La dette financière est libellée en euros. Une partie de la dette intra-groupe est libellée en dollars américains (pour un montant de 51 663 milliers de dollars américains au 31 décembre 2011). Cette dette est couverte par des contrats de change à terme euros contre dollars américains.

→ note 22.4. Évolution de l'endettement

Endettement net bancaire

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Dettes financières bancaires	115 130	107 285	86 669
Valeurs mobilières de placement	(141)	(112)	(197)
Disponibilités	(245)	(179)	(771)
ENDETTEMENT NET BANCAIRE	114 744	106 994	85 701

Endettement net

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Endettement net bancaire	114 744	106 994	85 701
Dettes financières diverses	43 332	37 895	45 298
Dettes d'exploitation	13 406	2 523	4 432
Stocks et créances d'exploitation	(2 365)	(1 888)	(3 523)
ENDETTEMENT NET	169 116	145 524	131 908

→ note 22.5. Information sur les taux d'intérêt

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Dettes financières à taux fixe			
Dettes financières à taux variable	115 130	107 285	86 669
DETTES FINANCIÈRES	115 130	107 285	86 669
TAUX D'INTÉRÊT MOYEN ANNUEL VARIABLE	2,07%	1,96%	3,68%

Les intérêts des dettes à taux variable sont indexés sur des taux monétaires (EURIBOR principalement).

note 23. Dettes d'exploitation

→ note 23.1. Ventilation des dettes d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Divers	237	250	190
Dettes fournisseurs intragroupes	216	277	129
TOTAL dettes fournisseurs et comptes rattachés	453	527	319
Autres dettes d'exploitation			
Dettes fiscales et sociales	620	585	463
Dettes sur immobilisations	6		2
Autres dettes d'exploitation intragroupes	12 180	1 270	3 606
Dettes diverses	147	141	42
TOTAL autres dettes d'exploitation	12 953	1 996	4 113
TOTAL	13 406	2 523	4 432

Les dettes d'exploitation sont principalement constituées de dettes vis-à-vis de sociétés du Groupe.

note 24. Comptes de régularisation passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011	2010	2009
Produits constatés d'avance			
Écart de conversion passif		317	35
TOTAL		317	35

note 25. Autres informations

→ note 25.1. Engagements hors bilan

Cautions données en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales et autres garanties

(en milliers d'euros)	2011
à moins d'un an	12 893
de 1 à 5 ans	122 224
à plus de 5 ans	106 052
TOTAL cautions	241 169
Redevances de crédit-bail restant à payer	
TOTAL redevances	
TOTAL	241 169

Les encours restant dus correspondants à ces engagements donnés aux filiales sont de 151 108 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Aucune sûreté réelle n'a été donnée par la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

→ note 25.2. Engagements en crédit-bail

La société TOUAX SCA n'a pas d'engagement de crédit-bail à la clôture de l'exercice.

→ note 25.5. Tableau des filiales et participations

Société ou groupe de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consenties par la société mère et non encore remboursés	Montant (1) des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultats du dernier exercice	Dividendes comptabilisés par la société mère au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
1. FILIALES (détenues à + de 50 %)										
a. Filiales françaises										
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La DEFENSE cedex	11 166 k€	(539 k€)	100 %	26 379 k€	26 378 k€	80 343 k€		52 065 k€	5 678 k€	
TOUAX RIVER BARGES SAS Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La DEFENSE cedex	12 803 k€	4 235 k€	100 %	23 419 k€	23 419 k€	5 522 k€		5 778 k€	(523 k€)	1 143 k€
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La DEFENSE cedex	8 251 k€	8 702 k€	100 %	19 057 k€	19 057 k€			7 138 k€	(105 k€)	2 756 k€
TOUAX CORPORATE SAS Tour Franklin - 100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La DEFENSE cedex	2 591 k€	26 k€	100 %	2 591 k€	2 591 k€			9 645 k€	432 k€	540 k€
Total des filiales françaises				71 446 k€	71 445 k€	85 865 k€				4 439 k€
b. Filiales étrangères										
TOUAX CAPITAL SA C/O Progressia 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG - SUISSE	CHF 100 k	CHF 205 k	99,99 %	65 k€	65 k€	1 k€		CHF 158 k	CHF 39 k	
TOUAX RAIL Ltd Bracetown Business Park Clonnee - Co. MEATH - Irlande	0,1 k€	22 633 k€	100 %	29 521 k€	29 521 k€	46 645 k€		99 878 k€	2 574 k€	685 k€
Total des filiales étrangères				29 586 k€	29 586 k€	46 646 k€				685 k€
TOTAL FILIALES				101 032 k€	101 032 k€	132 511 k€				5 124 k€

(1) Les cautions données au bénéfice des filiales sont présentées à la rubrique engagements hors bilan.

→ note 25.3. Couverture des risques de change et de taux

Au cours de l'exercice, la société n'a pas eu recours à de nouveaux swaps de taux d'intérêt, les couvertures mises en place lors des exercices précédents afin de réduire la sensibilité de la dette du Groupe à la remontée des taux court terme ont continué de faire effet. Ces swaps de taux d'intérêt qui concernent des dettes en euros, ont été contractés par la société pour le compte de certaines de ses filiales. Des opérations internes répliquant les conditions des swaps ont été mises en place entre la société et les filiales concernées leur transférant ainsi les risques et bénéfices associés à ces couvertures.

La société n'a pas non plus eu recours à des options de couverture contre le risque de conversion des résultats en devises dans ses comptes consolidés en euros.

La société a par ailleurs continué à contracter des achats et des ventes à terme de dollar américain pour couvrir des prêts de trésorerie temporaires en dollar américain de certaines de ses filiales.

→ note 25.4. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération globale des mandataires sociaux en 2011 est de 828,1 milliers d'euros.

20.3. États financiers

Les divers états financiers ont été détaillés dans le paragraphe 20.1 page 48 pour les comptes consolidés et dans le paragraphe 20.2 page 102 pour les comptes sociaux.

20.4. Commissariat aux comptes

20.4.1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ 1/ Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose le changement de présentation du chiffre d'affaires et des coûts de vente relatif aux ventes de matériel d'occasion appartenant aux investisseurs.

→ 2/ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 1.6, 1.8, 1.9 et 1.18 de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation, les hypothèses clés et les appréciations déterminées par la direction pour ce qui concerne les principaux actifs à long terme. Nous avons examiné le processus de détermination par la direction des hypothèses utilisées et leur mise en œuvre, ainsi que l'information fournie en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ 3/ Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM & ASSOCIES
Charles LEGUIDE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

20.4.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

→ 1/ Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations

de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

→ 2/ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société apprécie la valeur d'inventaire de ses titres de participation selon la méthode décrite dans l'annexe aux comptes sociaux à la note 2.3. Nous avons examiné la méthodologie retenue par la société et sa mise en œuvre sur la base des éléments disponibles et nous avons apprécié les estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

→ 3/ Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAIM & ASSOCIES
Charles LEGUIDE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

20.4.3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les

modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

→ Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L.226-10 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

! Conseil de surveillance du 27 juin 2011

Votre société a conclu un bail commercial avec la SCI FRANKLIN concernant la location de son siège social moyennant un loyer annuel de 390 € HT et HC/m², ainsi qu'un local à archives et huit emplacements de parking. Messieurs Fabrice et Raphaël WALEWSKI sont intéressés à cette convention en leur qualité d'associés et de gérants de la SCI.

→ Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

! Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

En application de l'article R.226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention et de l'engagement suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre TOUAX SCA et ses filiales TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Containers Services SAS, TOUAX River Barges SAS, TOUAX Solutions Modulaires SAS et TOUAX Corporate SAS.

-chaque filiale constate dans ses comptes la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

-la société mère TOUAX SCA enregistre en charges ou en produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôts comptabilisées par les filiales.

Ce cumul s'élève à 235 596 € pour l'exercice 2011, et, en l'absence de dette d'impôt du groupe intégré fiscalement, il constitue un produit d'impôt comptabilisé pour ce montant dans TOUAX SCA.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires des comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAIM & ASSOCIES
Charles LEGUIDE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

20.4.4. Honoraires des commissaires aux comptes

	Deloitte & Associés				Leguide Naïm & Associés				Autres réseaux			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	370	359	84%	84%	72	72	100%	100%	58	84	100%	100%
TOUAX SCA	96	93	22%	21%	40	40	56%	56%				
Filiales intégrées (1)	274	266	62%	61%	32	32	44%	44%	58	84	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	70	69	16%	16%								
TOUAX SCA	27	27	6%	6%								
Filiales intégrées	43	42	10%	10%								
Sous-Total	440	428	100%	98%	72	72	100%	100%	58	84	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT												
Juridique, fiscal, social												
Autres		9										
Sous-Total		9										
TOTAL	440	437	100%	100%	72	72	100%	100%	58	84	100%	100%

20.5. Date des dernières informations financières

Le dernier exercice, pour lequel les informations financières ont été vérifiées, a clôturé le 31 décembre 2011.

20.6. Informations financières intermédiaires et autres

Non applicable

20.7. Politique de distribution des dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution d'un dividende annuel. Le dividende est variable et en fonction des résultats. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de l'action.

La société a versé un acompte sur dividende le 10 janvier 2012 de 0,50 euro par action. Les Gérants proposeront à l'Assemblée Générale du 15 juin 2012 de verser un dividende pour l'exercice 2011 de 1 euro par action.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé dans un délai de 5 ans à compter de leur date de mise en paiement, sont prescrits et reversés à l'État.

20.7.1. Historique de la politique de distribution

Exercice concerné (en euros)	Mise en paiement	Rémunération statuaire des commandités	Dividende par action	Nombre d'actions rémunéré	Total de la distribution
2008	12 janvier 2009		0,50	4 670 358	2 335 179
2008	9 juillet 2009	1 040 550	0,50	2 820 814 ⁽¹⁾	2 450 957
TOTAL 2008					4 786 136
2009	12 janvier 2010		0,50	5 680 106	2 840 053
2009	9 juillet 2010	915 627	0,50	5 686 088	3 758 671
TOTAL 2009					6 598 724
2010	11 janvier 2011		0,50	5 691 522	2 845 761
2010	8 juillet 2011	935 798	0,50	5 697 901	3 784 749
TOTAL 2010					6 630 510

(1) sur un total de 4 675 703 actions, 1 854 889 actions ayant opté pour le paiement du dividende en actions, tel que décidé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2009

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) n'a pas eu et ne peut avoir d'effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe pour une période couvrant les douze derniers mois.

20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés.

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

Information historique sur le capital social au 31 décembre 2011

Années	Capital (€)	Prime d'émission (€)	Nombre cumulé d'actions	Nominal	Nature des Opérations
2007	31 132 032	5 985	3 891 379	€ 8	Émission de 5 985 actions suite à l'exercice de 23 940 BSAR
	31 181 632	6 200	3 897 704	€ 8	Levée d'options de souscription de 6 200 stock options
2008	31 183 048	3 594	3 897 881	€ 8	Émission de 177 actions suite à l'exercice de 708 BSAR
	37 419 656	17 072 714	4 677 457	€ 8	Émission de 779 576 actions suite à l'exercice de Bons de souscription (1 action pour 5 bons de souscription)
	37 421 768	5 289	4 677 721	€ 8	Émission de 264 actions suite à l'exercice de 1 000 BSAR
	37 463 768	90 090	4 682 971	€ 8	Levée d'options de souscription de 5 250 stock options
2009	37 463 848	190	4 682 981	€ 8	Émission de 10 actions suite à l'exercice de 36 BSAR
	45 085 824	10 537 382	5 635 728	€ 8	Émission de 952 747 actions avec suppression du DPS et délai de priorité
	45 502 608	528 173	5 687 826	€ 8	Émission de 52 098 actions suite à l'option du paiement du dividende en actions
2010	45 507 608	12 302	5 688 451	€ 8	Émission de 625 actions suite à l'exercice de 2 444 BSAR
	45 565 208	40 248	5 695 651	€ 8	Levée d'options de souscription de 7 200 stock options
2011	45 573 048	19 073	5 696 631	€ 8	Émission de 980 actions suite à l'exercice de 3 764 BSAR
	45 765 992	294 527	5 720 749	€ 8	Levée d'options de souscription de 24 118 stock options

Information sur les autorisations d'émission en cours au 31 décembre 2011

L'Assemblée Générale des actionnaires du 27 juin 2011 avec l'accord unanime des commandités a délégué au Conseil de Gérance les autorisations d'émissions suivantes :

Description des autorisations	Date d'autorisation	Date d'échéance	Plafonds autorisés ⁽¹⁾	Utilisation en cours d'exercice	Montant total utilisé
Augmenter le capital social par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription	Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2011 (18 ^e résolution)	27 août 2013	montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme : 20 millions d'euros	non utilisée en 2011	néant
Augmenter le capital social par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public mais avec délai de priorité	Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2011 (19 ^e résolution)	27 août 2013	montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme : 20 millions d'euros	non utilisée en 2011	néant

(1) Le plafond de 20 millions d'euros est le montant maximum autorisé pour l'ensemble des augmentations de capital en valeur nominale.

Ces autorisations privent d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

L'ensemble des instruments financiers donnant accès au capital entraînant une dilution est présenté dans le chapitre 17 page 43 du présent document.

21.1.1. Capital souscrit

Le capital est entièrement souscrit et libéré.

21.1.2. Action non représentative du capital

Il n'existe aucune action non représentative du capital.

21.1.3. Composition du capital

Le capital est composé au 31 décembre 2011 de 5 720 749 actions au nominal de 8 € entièrement libérées, représentant 6 394 052 droits de vote. La répartition du capital et des droits de vote de TOUAX SCA est détaillée dans le paragraphe 18.1 page 45.

21.1.4. Capital potentiel

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans le paragraphe 17.2 page 44 ainsi que dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 48, note 21.

21.1.5. Capital non libéré

Non applicable

21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel

Non applicable

21.1.7. Historique du capital

Cf. paragraphe 21.1 page 119.

21.2. Données boursières

21.2.1 Historique boursier

Le 7 mai 1906, l'action TOUAX est cotée à la bourse de Paris au marché comptant. L'action est transférée au Second Marché le 14 juin 1999. TOUAX est coté à Paris sur NYSE Euronext et appartient au compartiment C depuis le 26 janvier 2012, après avoir fait partie du compartiment B pendant toute l'année 2011. TOUAX fait partie depuis 2011 des indices CAC® Small et CAC® Mid & Small et depuis 2012 du SRD Long-seulement.

21.2.2. Le cours de l'action TOUAX

L'action TOUAX a clôturé l'année 2011 à 21,80 euros en baisse de 26,08 % par rapport au cours du 31 décembre 2010 (29,49 euros). Le plus haut cours de l'année a été atteint le 20 mai 2011 à 32,99 euros, le plus bas le 29 novembre 2011 à 19,60 euros.

Au 31 décembre 2011, la capitalisation boursière du Groupe s'élève à 124 712 328 euros.

<i>(en euros)</i>	2011	2010	2009	2008	2007
Données consolidées					
Dividende net par action versé au cours de l'année	1,00	1,00	1,00	1,00	0,75
Total mis en distribution au titre de l'année	5 694 712	5 683 097	4 675 703 (1)	3 892 987	2 914 139
Progression de la distribution par rapport à l'année précédente	0,20%	22%	20%	34%	11%
Nombre total d'actions au 31 décembre	5 720 749	5 695 651	5 687 826	4 682 971	3 897 704
Ratios boursiers					
Résultat net par action	2,35	2,33	2,73	3,72	3,01
P.E.R (2)	9,28	12,64	8,94	4,79	13,35
Rendement global de l'action (3)	4,59%	3,39%	4,48%	5,80%	1,87%
Données boursières					
Cours maximum de l'action	32,99	29,49	24,97	40,60	41,99
Cours minimum de l'action	19,60	17,13	14,45	16,63	22,50
Cours au 31 décembre	21,80	29,49	22,30	17,25	40,19
Capitalisation boursière (M€) au 31 décembre	124,71	167,82	126,84	80,78	156,65
Volume quotidien moyen de capitaux échangés (en K€)	116,73	99,01	97,60	158,76	209,49
Nombre quotidien moyen de titres échangés	4 177	4 115	5 002	4 968	6 177

(1) Cette somme tient compte de la part du dividende payé en actions, tel que décidé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2009.

(2) Ratio de capitalisation boursière/résultat net (Price Earnings Ratio).

(3) Le rendement global de l'action au titre de chaque année est calculé sur la base du cours au 31 décembre de chaque année.

Le Conseil de Gérance a proposé à l'Assemblée Générale du 15 juin 2012 de distribuer un dividende d'1 euro par action

21.2.3. Évolution des transactions au cours des 18 derniers mois

L'action TOUAX est cotée sur NYSE EURONEXT sous le code ISIN FR0000033003 – Reuters TETR. PA – Bloomberg TOUPFP equity.

<i>(en euro)</i>	Plus haut cours	Plus bas cours	Dernier cours	Nombre de titres échangés	Montant échangé de capitaux <i>(en milliers d'euros)</i>
septembre 2010	25,05	23,65	24,58	210 194	5 123,83
octobre 2010	26,39	24,40	26,20	48 822	1 249,17
novembre 2010	27,23	25,58	26,84	55 911	1 485,94
décembre 2010	29,49	26,82	29,49	69 928	1 972,75
janvier 2011	30,35	28,12	29,97	110 966	3 300,15
février 2011	32,00	29,55	31,84	69 414	2 116,35
mars 2011	31,97	26,20	27,95	71 998	2 117,28
avril 2011	31,20	26,40	31,15	239 215	7 095,00
mai 2011	32,99	30,91	32,24	128 932	4 088,80
juin 2011	32,35	29,75	31,00	47 719	1 484,66
juillet 2011	31,47	28,40	28,75	70 509	2 104,99
août 2011	29,00	22,00	22,23	92 238	2 181,04
septembre 2011	23,00	21,15	22,00	113 213	2 492,92
octobre 2011	24,18	21,47	23,86	34 775	729,11
novembre 2011	23,87	19,60	20,00	50 116	1 058,79
décembre 2011	22,35	20,01	21,80	24 549	519,90
janvier 2012	22,00	20,00	20,90	44 565	929,69
février 2012	25,49	20,80	25,49	94 291	2 247,69

21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires

Non applicable

21.2.5. Conditions régissant les Assemblées Générales

Cf. paragraphe 21.3 relatif à l'extrait dédié aux Assemblées Générales page 122.

21.2.6. Dispositions limitant le changement de contrôle

Cf. paragraphe 21.3 page 122.

21.2.7. Franchissements de seuil

Cf. paragraphe 21.3 relatif à l'extrait dédié aux franchissements de seuil page 122.

21.2.8. Dispositions strictes limitant les modifications du capital

Non applicable

21.3. Dispositions statutaires (extraits)

Forme (Article 1)

La société anonyme dénommée « TOUAX SGTR-CITE-SGT-CMTE-TAF-SLM Touage Investissement réunies », a été transformée en société en commandite par actions, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2005.

Elle existe entre :

- d'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir :
- la Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, enregistrée sous le numéro 484 322 342 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur Raphaël WALEWSKI, né le 22 octobre 1966 à Neuilly sur Seine (92 200), demeurant 16 rue du Printemps à Paris (75 017), de nationalité française.
- la Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, enregistrée sous le numéro 483 911 178 au registre du commerce et des sociétés de Nanterre représentée par Monsieur Fabrice WALEWSKI, né le 14 octobre 1968 à Neuilly sur Seine (92 200), demeurant 46 avenue de Madrid à Neuilly sur Seine (92 200), de nationalité française.
- et, d'autre part, les propriétaires des actions actuellement existantes et de celles qui pourront être créées ultérieurement, ayant la qualité de commanditaires et qui, désignés dans les présents statuts par « les actionnaires » ou « les commanditaires », ne répondent des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports.

Il est précisé que le capital social de la société Holding de Gestion et de Participation est désormais de 7 281 010 euros et celui de la société Holding de Gestion et de Location de 7 271 010 euros.

Objet social (article 2)

La société a notamment pour objet en tous pays :

- l'achat, la location, le financement, la vente, l'exploitation et la maintenance de tous matériels mobiles et standardisés comprenant les conteneurs maritimes ou conteneurs de stockage, les constructions modulaires, les barges fluviales, et les wagons de fret ;
- l'exploitation de services de poussage, de touage et de remorquage, de transports et d'affrètement fluviaux sur toutes voies navigables ;
- la conception, la construction, l'agencement, la réparation, l'achat, la vente, l'exploitation directe ou indirecte et la location de bâtiments et de constructions modulaires et industrialisées, et plus généralement de tous matériels industriels, mobiles et transportables ;
- la prise de participation et d'exploitation de toutes affaires ou entreprises de même nature, similaire ou connexe et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, ou achat de titres et droits sociaux, fusion, association ou autrement ;
- l'acquisition, l'obtention, la cession de tous brevets, additions et licences de brevets ou procédés quelconques ;
- la participation sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, financières et commerciales mobilières ou immobilières, existantes ou à créer, en France et à l'étranger ;
- l'acquisition de l'exploitation, la construction et la mise en valeur par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- et la possibilité de réaliser généralement toutes opérations commerciales industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énoncés et pouvant être utiles au développement des affaires de la société.

Droits des associés sur les résultats (extrait de l'article 20)

Les droits sur les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation seront répartis comme suit :

- sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il sera fait un prélèvement calculé comme indiqué dans la loi et affecté au fonds de réserve légale. Ce prélèvement effectué, il sera attribué aux associés commandités une somme égale à une quote-part du bénéfice net consolidé, part du Groupe, de la société selon la formule qui a été déterminée à la clause 15.5 des statuts.
- le solde du bénéfice après les prélèvements ci-dessus sera, au choix de l'Assemblée Générale statuant sur proposition de la gérance, soit distribué à toutes les actions, soit affecté à un ou plusieurs fonds de réserve extraordinaire, généraux ou

spéciaux non productifs d'intérêts.

L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de toute somme prélevée sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Droits des commandités sur les résultats (article 15.5)

En raison de la responsabilité indéfinie leur incombant, les associés commandités ont droit à une rémunération prélevée sur les bénéfices nets après impôts de la société, qu'ils se partagent à parts égales. Cette rémunération sera de 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe TOUAX à partir de l'exercice 2005. À partir de l'exercice 2007, le prélèvement sur les bénéfices sociaux alloué à titre de rémunération aux associés commandités sera majoré d'un montant égal à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. L'EBITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation. Cette rémunération sera payable en même temps que le dividende versé aux actionnaires, et à défaut, dans les soixante (60) jours de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes par la société.

Membres du Conseil de Surveillance (extrait de l'article 12 « Conseil de Surveillance »)

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée d'un an (article 12.1)

Chaque membre du Conseil de Surveillance devra être propriétaire d'au moins 250 actions de la société (article 12.2).

Assemblées Générales (extraits de l'article 18 « assemblées d'actionnaires commanditaires »)

Les dispositions applicables aux assemblées d'actionnaires commanditaires sont celles prévues par la loi pour les sociétés anonymes.

Les assemblées générales sont convoquées au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation par la gérance, le Conseil de Surveillance ou, à défaut par le ou les Commissaires aux Comptes (article 18.2 « convocation – ordre du jour »).

Sauf dans les cas expressément prévus par la loi, tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, ou en votant par correspondance, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation : le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire 3 jours avant la date de réunion de l'assemblée (article 18.3 « admission – tenue des assemblées »).

Droit de vote (extrait de l'article 9 « droits attachés à chaque action »)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entiè-

rement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative enregistrée depuis cinq ans au moins au nom du même actionnaire.

Les droits de vote double attachés aux actions existantes préalablement à la transformation de la société en société en commandite par actions sont conservés.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit (extrait de l'article 9.4).

Forme des actions (extrait de l'article 7)

Jusqu'à leur entière libération, les actions sont obligatoirement nominatives et sont inscrites au nom de leur titulaire à un compte tenu par la société ou un mandataire désigné par elle. Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sous réserve des dispositions légales ou réglementaires en vigueur ; notamment, les actions des membres du Conseil de Surveillance et des Gérants sont prévues par la loi et les règlements.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et se transmettent par virement de compte à compte.

Transmission des actions (extrait de l'article 8)

Les actions se transmettent par virement de compte à compte, dans les conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Titres au porteur identifiables

La société peut à tout moment demander à Euroclear France l'identification des détenteurs de titres au porteur.

Modifications des statuts

L'Assemblée Générale réunie extraordinairement le 30 juin 2005 a modifié la forme juridique de la société en transformant la société anonyme TOUAX SA en société en commandite par actions TOUAX SCA.

En 2011, l'article 6 « capital social » des statuts a été modifié à la suite de l'exercice de bons de souscription d'actions remboursable et de l'exercice de stock-options. Les articles 12.4 et 18.3 ont été modifiés par l'Assemblée Générale du 27 juin 2011.

Franchissements de seuil

Seuls les franchissements de seuils légaux doivent être respectés.

22. Contrats importants

Il n'existe pas de contrat important autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Il n'existe pas de contrat autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires souscrit par un membre quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à

un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date d'enregistrement du document.

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts

23.1. Coordonnées des experts

Non applicable

23.2. Attestation de conformité des déclarations d'experts

Non applicable

24. Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent document de référence en application des dispositions des articles 221-1 et suivants du Règlement Général de l'AMF, les statuts, les rapports des Commissaires aux Comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de TOUAX SCA, du Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par un expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège de la société. Il est à noter par ailleurs que les documents de

référence incluant les états financiers et les rapports des Commissaires aux Comptes sont disponibles par voie électronique sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

En application de l'article 222-7 du règlement général de l'AMF, la liste ci-dessous présente les informations publiées ou rendues publiques par la société au cours de l'exercice 2011 pour satisfaire à ses obligations concernant la réglementation boursière. Cette liste est également disponible sur le site de la société (www.touax.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

25. informations sur les participations

Le Groupe détient directement une filiale significative, la société GOLD Container Leasing Pte Ltd, société de droit singapourien. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le paragraphe 7.2 page 35.

Le Groupe détient directement une filiale significative, la société TOUAX Rail Ltd, société de droit irlandais. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le paragraphe 7.2 page 35.

L'ensemble des participations du Groupe est présenté dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2 page 65.

26. Rapports des gérants

26.1. Rapport de gestion

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

TOUAX est un Groupe de service aux entreprises, spécialisé dans la location opérationnelle et la vente de matériels mobiles standardisés et dotés d'une longue durée de vie (15 à 50 ans) :

- les conteneurs maritimes avec un parc d'environ 500 000 TEU (unité physique de conteneurs en équivalent vingt pieds) répartis dans le monde permettant au Groupe d'être premier en Europe Continentale et 9ème mondial (source : Drewry Container Leasing Industry - 2012),
- les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux... utilisées par les industries, les collectivités territoriales et le secteur du bâtiment et de la construction. TOUAX est le 2^e loueur européen (Europe continentale) avec un parc de près de 49 000 unités présents en Europe et aux USA (source : TOUAX),
- les barges fluviales destinées à la location en Europe, aux États-Unis et en Amérique du Sud. Le Groupe est un des acteurs principaux dans le monde (source : TOUAX),
- les wagons de fret utilisés pour le transport de marchandises pour les réseaux de chemin de fer et par les grands groupes industriels en Europe et aux États-Unis. Le Groupe gère un parc d'environ 8 700 wagons.

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location qui permet d'offrir :

- un contrat flexible de courte à longue durée,
- l'absence d'investissement pour le client,
- la sous-traitance de la maintenance,

Analyse globale

Chiffre d'affaires par nature (en milliers d'euros)	2011	2010	Variation 2011/ 2010	%
Chiffre d'affaires locatif	221 419	207 787	13 632	7%
Ventes de matériels et divers	114 395	94 606	19 789	21%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	335 814	302 393	33 421	11,1%

Analyse par activité

Chiffre d'affaires par activité (en milliers d'euros)	2011	2010	Variation 2011/ 2010	%
CONTENEURS MARITIMES	126 399	127 969	(1 570)	-1%
Chiffre d'affaires locatif	76 937	78 245	(1 308)	-2%
Ventes de matériels et divers	49 462	49 723	(261)	-1%
CONSTRUCTIONS MODULAIRES	111 836	96 508	15 328	16%
Chiffre d'affaires locatif	82 090	73 535	8 555	12%
Ventes de matériels et divers	29 746	22 973	6 773	29%
BARGES FLUVIALES	23 540	22 310	1 230	6%
Chiffre d'affaires locatif et transport	20 370	21 178	(808)	-4%
Ventes de matériels et divers	3 170	1 132	2 038	180%
WAGONS DE FRET	73 955	55 552	18 403	33%
Chiffre d'affaires locatif	41 938	34 773	7 165	21%
Ventes de matériels et divers	32 017	20 779	11 238	54%
Autres (divers et éliminations)	84	55	29	53%
TOTAL	335 814	302 394	33 420	11,1%

- la rapidité de mise à disposition.

TOUAX étant une société en commandite par actions, il est rappelé que les décisions collectives des actionnaires, à l'exception de celles relatives à la nomination et à la révocation des membres du Conseil de Surveillance, n'entrent en vigueur et ne sont opposables aux actionnaires, à la société et aux tiers qu'après constatation de la concordance de la volonté exprimée par les commandités avec le vote de l'Assemblée Générale des actionnaires commanditaires.

I. Le Groupe TOUAX

L'origine du Groupe remonte à 1853 et le Groupe TOUAX a été constitué en 1898 et est coté à la bourse de Paris depuis 1906.

→ Normes comptables internationales (IFRS - International Financial Reporting Standards)

Les comptes consolidés 2011, ainsi que les données comparatives, sont établis selon les normes comptables IFRS conformément à la réglementation en vigueur.

→ Évolution du périmètre de consolidation

À l'exception de la SNC Modul Finance I (anciennement GIE) qui a été ajoutée au périmètre de consolidation en 2011, il n'y a eu aucune évolution. Toutes les sociétés sont globalement intégrées au 31 décembre 2011 à l'exception de SRFRL.

→ Présentation de l'activité 2011 du Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 335,8 millions d'euros contre 302,4 millions d'euros en 2010, et augmente de 33,4 millions d'euros (+11,1 %).

Analyse par zone géographique

Chiffre d'affaires par zone géographique (en milliers d'euros)	2011	2010	Variation 2011/ 2010	%
International	126 399	130 071	(3 672)	-3%
Europe	201 953	166 538	35 415	21%
États-Unis	7 462	5 784	1 678	29%
TOTAL	335 814	302 393	33 421	11,1%

Dans les activités Constructions Modulaires, Barges Fluviales et Wagons de Fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et des clients est identique. Dans l'activité Conteneurs Maritimes, la localisation des clients et des actifs est différente. Les conteneurs maritimes sont utilisés sur des centaines de routes commerciales à travers le monde sans que le Groupe en ait la connaissance. Les conteneurs maritimes sont ainsi classés dans la zone internationale.

L'évolution du chiffre d'affaires (+33,4 millions d'euros ; +11 %) se répartit de la façon suivante :

■ Division Conteneurs Maritimes

Le chiffre d'affaires de la division Conteneurs Maritimes baisse légèrement de 1,2 % en raison de l'effet de change, il progresse de 3,6 % à dollar constant. La demande des compagnies maritimes en conteneurs a été forte tout au long de l'année, le taux d'utilisation moyen en 2011 s'élevant à 97 %. Les tarifs journaliers continuent de s'améliorer en 2011. À dollar constant, les ventes de conteneurs à des investisseurs ont progressé de 4,4 % par rapport à 2010. Le Groupe a réalisé d'importantes opérations de syndication au cours des 1^{er}, 2^e et 4^e trimestres.

■ Division Constructions Modulaires

Le chiffre d'affaires de la division Constructions Modulaires est en augmentation de 16 %. La croissance est tirée par une augmentation des ventes de 29,5 % en 2011, résultat du développement de TOUAX sur de nouveaux segments de marchés en Europe, et du positionnement que TOUAX a retenu depuis plusieurs années. L'activité locative (+11,6 %) continue de progresser globalement par rapport à 2010 grâce à l'amélioration des tarifs journaliers et du taux d'utilisation. Le dynamisme de la zone Europe Centrale ainsi que de l'Allemagne et de la France vient compenser l'activité des pays où les conditions de marché sont plus difficiles. La division a su conquérir de nouveaux marchés dans un contexte européen difficile et continue de diversifier ses activités, ses marchés et ses produits.

■ Division Barges Fluviales

Le chiffre d'affaires de la division Barges Fluviales est en augmentation de 6 %. L'arrêt progressif de l'activité transport au profit d'un recentrage stratégique de la division dans la location explique la baisse temporaire du chiffre d'affaires locatif. Le taux d'utilisation de la flotte du Groupe est proche de 90 % au 31 décembre, la flotte étant louée auprès d'industriels ou de groupes de logistique. La demande de barges fluviales est forte sur tous les bassins où TOUAX est présent. Le Groupe a réalisé pour 3,2 millions d'euros de vente de matériels comparée à 1,1 million d'euros en 2010.

■ Division Wagons de Fret

Le chiffre d'affaires de la division Wagons de Fret est en hausse de 33 %. Cette augmentation résulte principalement de la progression des ventes à des investisseurs au 4^{ème} trimestre, par rapport à une année 2010 où les syndications avaient été plus faibles. La hausse du chiffre d'affaires locatif de 20,6 % est liée à la croissance de la flotte sur certains segments porteurs. Les tonnes transportées par rail en Europe n'ont cependant pas retrouvé leurs niveaux d'avant crise ce qui a freiné la progression du chiffre d'affaires locatif sur la flotte existante en 2011.

→ Résultats

(en milliers d'euros)	2011	2010	Variation 2011/ 2010
CONTENEURS MARITIMES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	57 322	53 755	3 567
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	56 208	52 525	3 683
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(50 319)	(46 938)	(3 381)
Résultat opérationnel courant sectoriel	5 889	5 587	302
CONSTRUCTIONS MODULAIRES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	38 410	35 666	2 744
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	19 925	19 336	589
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(2 008)	(3 065)	1 057
Résultat opérationnel courant sectoriel	17 917	16 271	1 646
BARGES FLUVIALES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	6 388	5 109	1 279
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	3 266	2 104	1 162
Revenus locatifs dus aux investisseurs		(23)	23
Résultat opérationnel courant sectoriel	3 266	2 081	1 185
WAGONS DE FRET			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	16 238	16 177	61
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	13 122	13 192	(70)
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(8 787)	(7 582)	(1 205)
Résultat opérationnel courant sectoriel	4 335	5 610	(1 275)
TOTAL			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	118 358	110 707	7 651
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	92 596	87 577	5 019
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(61 114)	(57 609)	(3 505)
Résultat opérationnel courant sectoriel	31 408	29 549	1 859
Autres (divers, frais centraux)	74	419	(345)
Autres produits et charges opérationnels			
Résultat opérationnel	31 482	29 967	1 515
Résultat financier	(14 434)	(12 715)	(1 719)
Quote part de résultat dans les entreprises associées	37	29	8
Résultat courant avant impôts	17 085	17 280	(195)
Impôts sur les bénéfices	(4 135)	(4 001)	(134)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	12 950	13 280	(330)
Intérêts minoritaires	485	(6)	491
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	13 435	13 274	161

■ Division Conteneurs Maritimes

La division Conteneurs Maritimes présente au 31 décembre 2011 une hausse de 3,5 millions d'euros (+6,6 %) de sa marge brute d'exploitation (EBITDA) et de 5,4 % de son résultat opérationnel courant sectoriel. Cette variation s'explique par une bonne maîtrise des dépenses opérationnelles alors que le chiffre d'affaires a légèrement diminué.

■ Division Constructions Modulaires

La marge brute d'exploitation de la division Constructions Modulaires augmente de 2,7 millions d'euros en 2011 (soit 7,7 %). Cette marge progresse grâce au développement des ventes et à l'augmentation du parc ainsi que par la bonne maîtrise des dépenses opérationnelles. Le résultat opérationnel courant sectoriel est en hausse de 1,6 million d'euros.

■ Division Barges Fluviales

La marge brute de la division Barges Fluviales augmente de 1,3 million d'euros (soit 25 %) en 2011 et son résultat opérationnel courant sectoriel augmente de 1,2 million d'euros (soit 57 %). Ces hausses sont principalement dues aux ventes réalisées par la division.

■ Division Wagons de Fret

La marge brute d'exploitation de la division Wagons de Fret est stable en 2011. Le résultat opérationnel courant sectoriel diminue de 1,3 million d'euros. Cette diminution est la conséquence d'une augmentation des distributions aux investisseurs et d'une augmentation des frais de maintenance et de réparation des matériels liés à la remise en service des matériels.

■ *Distribution aux investisseurs*

Le Groupe gère des matériels appartenant à des investisseurs à qui il distribue le revenu net généré par leurs matériels (distribution aux investisseurs).

Les distributions aux investisseurs s'élèvent à 61,1 millions d'euros (contre 57,6 millions d'euros en 2010) et se répartissent ainsi :

- 50,3 millions d'euros pour la division Conteneurs Maritimes,
- 2 millions d'euros pour la division Constructions Modulaires,
- 8,8 millions d'euros pour la division Wagons de Fret.

La hausse globale des distributions aux investisseurs est la conséquence de la hausse de rentabilité de certains matériels gérés, consécutive à la hausse des taux d'utilisation et des tarifs locatifs, et à la hausse des actifs gérés qui passent de 1,4 milliard d'euros à 1,5 milliard d'euros en 2011.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires locatif inclut le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et le chiffre d'affaires locatif pour compte propre. Il n'est pas pertinent de calculer le chiffre d'affaires pour compte de tiers. En effet, ce chiffre d'affaires correspond aux chiffres d'affaires réalisés par les pools de matériels dans lesquels le Groupe possède une part de matériels. Néanmoins, la variation du mix chiffre d'affaires locatif / chiffres d'affaires ventes ajoutée à la variation du mix chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers / chiffre d'affaires locatif pour compte propre génère la variation du taux de distribution sur le chiffre d'affaires. En d'autres termes plus le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers est important, plus le taux de distribution sur le chiffre d'affaires est important. En 2011, l'augmentation de la flotte gérée a généré une hausse du chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et a induit par conséquence une hausse des distributions aux investisseurs.

Il est à noter que le Groupe gère près d'1,5 milliard d'euros de matériels en 2011 dont 63 % appartiennent à des tiers. En 2010, le Groupe gérait 1,4 milliard d'euros de matériels dont 63 % appartenaient à des tiers. Le taux de distribution aux investisseurs rapporté au chiffre d'affaires locatif est stable, passant de 27,7 % en 2010 à 27,6 % en 2011.

■ *Résultat opérationnel courant*

Le résultat opérationnel courant est en hausse de 5,1 % par rapport à 2010.

Cette progression s'explique globalement par une augmentation des taux d'utilisation et/ou des tarifs locatifs dans la plupart des divisions ainsi que par la forte progression des ventes de matériels à des investisseurs dans les activités Conteneurs Maritimes et Wagons de Fret ainsi qu'à des clients finaux dans les activités Constructions Modulaires et Barges Fluviales. Les dépenses opérationnelles sont en augmentation de manière proportionnelle et les frais généraux et centraux sont en augmentation par rapport à 2010.

■ *Résultat financier*

Le résultat financier s'élève à -14,4 millions d'euros. Le montant de la dette financière brute au 31 décembre 2011 est de 364 millions d'euros pour un taux d'intérêt moyen de 3,78 % avant opérations de couverture et de 3,79 % après opérations de couverture. Le montant de la dette financière brute au 31 décembre 2010 était de 331,7 millions d'euros avec un taux d'intérêt moyen de 3,74 %.

■ *Résultat net – part du Groupe*

La charge d'impôt s'élève à 4,1 millions d'euros en 2011 comparée à 4 millions d'euros en 2010. Le taux d'imposition effectif pour 2011 est en augmentation à 24,2 % par rapport à 23 % en 2010. Le taux d'imposition du Groupe est faible et s'explique principalement par la contribution aux résultats du Groupe provenant de pays comme l'Irlande (taux d'imposition de 12,5 %), la Pologne (19 %), la République tchèque (19 %) et les Pays-Bas (20 %) par exemple.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 13,4 millions d'euros en augmentation de 1,2 % comparé au résultat de l'exercice 2010 (13,3 millions d'euros).

Le résultat net par action ressort à 2,35 euros (comparé à 2,33 euros en 2010) pour une moyenne pondérée d'actions de 5 713 220 en 2011.

→ *Bilan consolidé du Groupe*

Le total du bilan consolidé s'élève en 2011 à 606,6 millions d'euros comparé à 568,4 millions d'euros en 2010.

Le total de l'actif non courant s'élève à 411 millions d'euros comparé à 378 millions d'euros en 2010 et les capitaux propres à 147 millions d'euros comparés à 140 millions d'euros. L'augmentation de l'actif non courant reflète les acquisitions en propre de nouveaux matériels en partie autofinancés, le solde étant financé par des financements bancaires.

Le passif non courant s'élève à 254 millions d'euros en hausse de 19,4 millions d'euros comparé aux 234,6 millions d'euros de 2010. L'endettement financier net consolidé (après déduction des disponibilités et des valeurs mobilières de placement) s'élève à 320 millions d'euros en 2011 comparé à 293 millions d'euros en 2010. L'endettement ainsi que les flux générés par les activités ont permis le financement de nouveaux investissements pour 72,5 millions d'euros.

→ *Évolution prévisible*

Bien que modérées, les prévisions de croissance du commerce mondial pour 2012 sont positives à +3,3 % (source FMI, janvier 2012). Dans ce contexte, et grâce à la force de son modèle économique basé sur des contrats long terme, et des activités diversifiées notamment sur les pays émergents, TOUAX prévoit la poursuite de sa croissance en 2012.

Conteneurs Maritimes : selon les dernières prévisions de l'institut Clarkson (janvier 2012), la croissance estimée du transport conteneurisé devrait être de 7,7 % en 2012 tirée par la croissance des trafics Nord-Sud notamment vers l'Afrique (+9,5 %) et les trafics inter-Asie (+9 %). Le Groupe anticipe donc un besoin de conteneurs de la part des compagnies maritimes, une croissance de son parc locatif et des syndications, et des taux d'utilisation qui devraient rester élevés.

Constructions Modulaires : la progression de l'activité location et vente devrait continuer dans la majorité des pays dans lesquels le Groupe est présent. TOUAX a développé de nouveaux produits destinés à la vente pour des marchés à fort potentiel comme le logement collectif, les bases-vie destinées à l'export, etc. La division entend aussi se développer dans les pays émergents afin de profiter des opportunités de développement de ces pays.

Barges Fluviales : en 2012, le Groupe va bénéficier de sa transformation en loueur de matériel fluvial sur les bassins où il est présent. La demande de matériel fluvial reste forte en raison des besoins croissants de matières premières et agricoles, les barges étant le transport le plus écologique et économique pour certains types de produits. Pour accompagner sa croissance, TOUAX sélectionnera ses investissements dans des zones à fort potentiel. Très complémentaire de ses activités de location, le Groupe se lance dans le trading de matériel fluvial et attend une progression significative de ses ventes de barges pour 2012.

Wagons de Fret : le Groupe constate un redémarrage du marché ferroviaire Américain lié au secteur de l'énergie et des denrées agricoles et va y augmenter son parc locatif. En Europe, des investissements sélectifs seront réalisés selon la demande. Le Groupe envisage également d'étendre ses activités sur d'autres zones géographiques.

Par ailleurs, le Groupe TOUAX bénéficie d'atouts lui permettant de se développer et de profiter de la reprise économique : diversification de ses activités, positionnement sur des marchés structurellement porteurs pour l'avenir, modèle souple et flexible de gestion pour compte de tiers et pour compte propre et récurrence des revenus de ses contrats long terme.

Une présentation complémentaire des perspectives du Groupe, exposée lors de la réunion SFAF du 2 avril 2012, est détaillée au paragraphe 28.6 page 156.

→ **Événements post-clôture**

TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende le 10 janvier 2012 pour 2,85 millions d'euros.

→ **Activité en matière de recherche et développement**

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe a engagé des frais de recherche et de développement sur des solutions innovantes de sécurité et d'isolation thermique pour ses constructions modulaires. Ces coûts ont été enregistrés en charges. Pour mémoire,

les coûts de développement de produit et du processus industriel de fabrication engagés en 2007 lors de l'ouverture du site d'assemblage de constructions modulaires ont été immobilisés en 2007 conformément à la réglementation en vigueur pour 0,3 million d'euros.

→ **Utilisation d'instruments financiers au sein du Groupe**

Le Groupe refinance ses opérations principalement par des emprunts à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

II. La société TOUAX SCA

TOUAX SCA a une activité de conseil auprès de ses filiales et une activité immobilière.

→ **Comptes sociaux**

Le chiffre d'affaires de TOUAX SCA s'élève à 2,7 millions d'euros en 2011 comparé à 1,7 million d'euros en 2010. L'activité de conseil de TOUAX auprès des filiales a été plus importante en 2011 du fait d'une amélioration de l'activité de ses filiales. Le résultat net s'élève à 4,6 millions d'euros comparé à 5,4 millions d'euros en 2010. Son résultat est principalement constitué par les dividendes reçus de ses filiales qui s'élèvent à 5,1 millions d'euros et ses produits financiers générés par les prêts accordés à ses filiales. Le total du bilan de TOUAX SCA s'élève à 261,2 millions d'euros par rapport à 238,4 millions d'euros en 2010. Le bilan de TOUAX SCA enregistre principalement ses participations à son actif, et leur financement à son passif.

Le montant des charges non déductibles est de 195 milliers d'euros. Ces charges correspondent principalement aux écarts de conversion actif (58 milliers d'euros), à la provision pour engagement de retraite (72 milliers d'euros) et à la contribution Organic et aux charges sur les véhicules de tourisme.

La société n'a pas d'activité en matière de recherche et développement.

L'activité de TOUAX SCA étant principalement une activité de prestations de conseil auprès de ses filiales, il est prévu une amélioration de l'activité pour 2012 ce qui devrait impacter favorablement l'activité de TOUAX SCA.

L'endettement financier de TOUAX SCA s'élève à 158,5 millions d'euros, dont 40,5 millions d'euros d'emprunt obligataire, comparé à 145,2 millions d'euros au 31 décembre 2010.

L'activité des filiales principales de la société est détaillée dans le document de référence aux paragraphes 6.1.1 page 32 et 7.2 page 35. TOUAX SCA n'a pas pris de participation significative au cours de l'année 2011.

→ **Politique de distribution des dividendes**

La société poursuit une politique régulière de distribution. La société a versé un dividende sans discontinuité depuis sa création. Le dividende est variable en fonction des résultats du Groupe. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de bourse. La société a versé un acompte sur dividende de 0,50 euro par action le 10 janvier 2012.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont versés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans. Un historique de la politique de distribution est présenté au paragraphe 20.7.1 page 119 du document de référence

Exercice concerné (en euros)	Mise en paiement	Rémunération statutaire des commandités	Dividende par action	Nombre d'actions (hors autocontrôle)	Total de la distribution
2008	12 janvier 2009		0,50	4 670 358	2 335 179
2008	9 juillet 2009	1 040 550	0,50	2 820 814 ⁽¹⁾	2 450 957
TOTAL 2008					4 786 136
2009	12 janvier 2010		0,50	5 680 106	2 840 053
2009	9 juillet 2010	915 627	0,50	5 686 088	3 758 671
TOTAL 2009					6 598 724
2010	11 janvier 2011		0,50	5 691 522	2 845 761
2010	8 juillet 2011	935 798	0,50	5 697 901	3 784 749
TOTAL 2010					6 630 510

(1) sur un total de 4 675 703 actions, 1 854 889 actions ayant opté pour le paiement du dividende en actions, tel que décidé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2009

→ **Événements post-clôture**

La société a procédé au versement d'un acompte sur dividende le 10 janvier 2012 pour 2,85 millions d'euros.

→ **Affectation du résultat**

La gérance soumet à la prochaine Assemblée Générale du 15 juin 2012 la proposition d'affectation du résultat suivante :

Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2011	4 589 884,06 €
Diminué de la rémunération statutaire des commandités	-980 514,82 €
Diminué de la dotation à la réserve légale	-229 494,20 €
Augmenté du report à nouveau bénéficiaire	66 860,38 €
Soit un bénéfice distribuable de	3 446 735,42 €
Distribution d'un montant global de 1 € par action étant précisé :	5 911 817,00 €
qu'un acompte sur dividende de 0,50 € par action a été versé pour	2 857 250,00 €
que le solde du dividende est de 0,50 € par action est de	3 054 567,00 €
et décide d'affecter le solde au report à nouveau	195 236,07 €
Le montant total du dividende distribué au titre de l'exercice 2011, soit sera prélevé comme suit:	5 911 817,00 €
- sur le résultat de l'exercice écoulé à hauteur de 0,55 € par action, pour	3 251 499,35 €
- sur la prime d'émission à hauteur de 0,45 € par action pour	2 660 317,65 €

L'Assemblée Générale fixe le dividende net pour l'exercice 2011 à 1 euro par action. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,50 euro net par action versé le 10 janvier 2012, à valoir sur le dividende de l'exercice 2011, le solde du dividende net à distribuer au titre de l'exercice 2011 s'élève à 0,50 euro par action.

Il est précisé que le nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 2011, correspondant aux actions jouissance 1er janvier 2011, s'élève à 6 109 134 actions, correspondant au nombre d'actions composant le capital de la société au 31 décembre 2011, soit 5 720 749 actions, augmenté du nombre maximum d'actions susceptibles d'être créées au titre de l'exercice des BSA et des BSAR émis par la société, susceptibles d'intervenir jusqu'à la date de détachement.

En conséquence de la distribution d'une partie de la prime d'émission, il sera demandé à l'Assemblée de donner tous pouvoirs à la gérance afin de préserver les droits des titulaires des BSAR émis en 2007, des BSA émis en 2008 ainsi que des stock-options émis en 2006.

→ Délai de paiement de TOUAX SCA

En application de l'article D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2011 du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance.

Dettes fournisseurs (TTC, en milliers d'euros)	2011	2010
TOTAL des dettes non échues	195	72
- dont dettes Groupe	174	60
TOTAL des dettes échues	155	369
- dont dettes échues < 60 jours	52	56
- dont dettes échues > 60 jours	103	313
- dont dettes Groupe	42	215
- dont dettes hors groupe	113	154
TOTAL	350	441

Les dettes fournisseurs de 350 milliers d'euros sont incluses dans le poste dettes d'exploitation.

→ Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices (comptes sociaux)

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009	2008	2007
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	45 765 992	45 565 208	45 502 608	37 463 768	31 181 632
b) Nombre des actions ordinaires existantes	5 720 749	5 695 651	5 687 826	4 682 971	3 897 704
II OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 662 895	1 705 053	1 793 708	3 198 103	2 408 077
b) Résultat avant impôt et amortissements et provisions	5 338 903	5 626 848	1 866 924	2 987 900	9 611 480
c) Impôts sur les bénéfices	(235 596)	(204 392)	(496 161)	(47 681)	
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	na	na	na	na	na
e) Résultat après impôt et amortissements et provisions	4 589 885	5 328 102	2 055 054	2 847 190	10 340 857
f) Résultat distribué	3 251 499	4 158 030	3 253 436	4 682 971	3 897 704
III RESULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	0,93	1,02	0,42	0,65	2,47
b) Résultat après impôt et amortissements et provisions	0,80	0,94	0,36	0,61	2,65
c) Dividende net attribué à chaque action	1	1	1	1	1
	(1)	(2)	(3)		
IV PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
b) Montant de la masse salariale	765 140	730 189	681 705	549 314	1 782 577
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc.)	242 720	234 417	234 438	208 427	247 884

(1) Proposition du conseil de gérance du 28/03/2012 à l'Assemblée Générale, dont 0,45€ serait prélevée sur la prime d'émission

(2) dont 0,28€ a été prélevé sur la prime d'émission

(3) dont 0,428€ a été prélevé sur la prime d'émission

III. Autres informations

→ Changements statutaires

Les statuts de la société ont été modifiés en son article 6 « capital social » suite aux augmentations de capital du fait de l'exercice de BSAR et des levées d'option de souscription d'actions. L'article 4 des statuts a également été modifié pour tenir compte du transfert du siège social ainsi que les articles 12.4 et 18.3.

→ Participation légale des salariés au capital de la société au 31 décembre 2011

Il n'y a pas de participation légale des salariés au capital de la société au 31 décembre 2011.

→ Auto contrôle

Il n'y a pas d'auto contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'organigramme du Groupe est détaillé au paragraphe 7.1 du document de référence et la liste des filiales est présentée dans la note 2.2 de l'annexe des comptes consolidés du document de référence.

→ Actions auto détenues

Au 31 décembre 2011, la société détenait 6 774 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat voté par l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2011. Le détail de l'historique des mouvements des actions auto détenues par TOUAX est exposé au chapitre 18 du document de référence.

→ **Rémunération des mandataires sociaux**

La rémunération perçue par les mandataires sociaux de TOUAX SCA s'élève à 828,1 milliers d'euros en 2011. Cette rémunération est détaillée dans le document de référence chapitre 15.

→ **Rémunération des associés commandités**

La rémunération des commandités correspond à 3 % du résultat net du Groupe auquel s'ajoute 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. En 2011, les commandités ont perçu 3 % du résultat net de 2010 plus 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs soit un total de 936 milliers d'euros. Cette rémunération statutaire est assimilée à un dividende.

→ **Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux**

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance précise les mandats et les fonctions des mandataires sociaux dans le document de référence (cf. paragraphe 27.2 page 142)

→ **Délégations en cours accordées par l'assemblée générale**

L'Assemblée Générale mixte du 10 juin 2009 a délégué au Conseil de Gérance les autorisations d'émissions suivantes :

Description des autorisations	Date d'autorisation	Date d'échéance	Plafonds autorisés ⁽¹⁾	Utilisation en cours d'exercice	Montant total utilisé
Augmenter le capital social par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription	Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2011 (18 ^e résolution)	27 août 2013	montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme : 20 millions d'euros	non utilisée en 2011	néant
Augmenter le capital social par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public mais avec délai de priorité	Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2011 (19 ^e résolution)	27 août 2013	montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme : 20 millions d'euros	non utilisée en 2011	néant

(1) Le plafond de 20 millions d'euros est le montant maximum autorisé pour l'ensemble des augmentations de capital en valeur nominale.

Ces autorisations ont fait l'objet de résolutions différentes et ont été votées lors de l'Assemblée des actionnaires. Elles sont valables pour une période de 26 mois à compter du 27 juin 2011.

→ **Rachat d'actions**

Le Groupe a procédé à des achats et des ventes de ses propres actions par le biais de son contrat de liquidité gérés par un prestataire de services d'investissement (PSI). La synthèse du programme de rachat d'actions est présentée dans le document de référence au paragraphe 18.4 page 46.

→ **Actions gratuites**

Néant

→ **Stocks options**

Le détail de stocks options est présenté dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe dans le document de référence note 21 page 89.

→ **Ajustement des bases de conversion des stock-options et des valeurs mobilières donnant accès au capital**

À la suite de la distribution du dividende en juillet 2011 prélevé en partie sur la prime d'émission, à hauteur de 0,28 euro par action, les bases de conversion du plan de stock-options émis en 2006 ainsi que des BSAR émis en 2007 et des BSA émis en 2008 ont été ajustées en conséquence, à savoir :

- le prix d'une stock-option a été réduit à 20,16 €,
- 4 BSAR 2007 donnent le droit de souscrire à 1,047 action TOUAX,
- 1 BSA 2008 donne le droit de souscrire à 1,028 action TOUAX.

→ **Opérations sur titres réalisées par les dirigeants**

À la connaissance de la société, la seule opération sur titres réalisée en 2011 par les dirigeants et les commandités, à titre de reclassement interne, est la suivante :

- Fabrice WALEWSKI a cédé à la société Holding de Gestion et de Participation 214 142 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) le 21 septembre 2011.

→ **Détenteurs du capital**

La liste des détenteurs du capital, le pourcentage détenu, et les franchissements de seuils sont présentés dans le document de référence chapitre 18 page 45.

→ **Actionnariat des salariés**

Néant

→ **Répartition des droits de vote**

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. L'historique de la répartition du capital et des droits de vote est analysé dans le document de référence chapitre 18.

→ **Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

Le pacte Dutreil, mis en place le 16 mars 2006 entre Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël WALEWSKI a été rompu suite à la transmission respective des actions de Fabrice et Raphaël

→ **Conventions réglementées**

Les conventions réglementées conclues par TOUAX SCA et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2011 sont les suivantes :

Filiales concernées	Conventions
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX RIVER BARGES SAS	Convention d'intégration fiscale
TOUAX CORPORATE SAS	Convention d'intégration fiscale

Par ailleurs, une nouvelle convention a été conclue et a pris effet en 2011 entre TOUAX SCA et la SCI Franklin Location concernant la location des locaux sis Tour Franklin à La Défense, les Gérants étant les personnes intéressées.

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance et a été conclue à des conditions de marché.

Les garanties, avances de fonds et cautions antérieurement considérées comme des conventions réglementées sont considérées comme des conventions courantes.

→ **Facteurs de risque**

Les principaux risques sont détaillés dans le chapitre 4 « facteurs de risque » du document de référence et dans l'annexe des comptes consolidés note 26 page 91. Ils correspondent aux risques suivants :

▮ **Risques juridiques**

Les risques sont provisionnés dès lors qu'une charge est probable conformément à l'article L.123-20 alinéa 3 du Code du commerce.

▮ **Risques industriels et liés à l'environnement**

Ces risques correspondent notamment à des risques économiques, géopolitiques politiques, environnementaux et climatiques.

▮ **Risque de crédit et/ou de contrepartie**

Ces risques concernent principalement les risques de clients, les risques de dépendance à l'égard d'un client ou d'un fournisseur et les risques de contrepartie des établissements financiers.

▮ **Risque opérationnel**

Ces risques concernant notamment les risques d'approvisionnement, technique, de sous-traitance, de saisonnalité, com-

mercial et de gestion. WALEWSKI aux sociétés Holding de Gestion et de Participation et Holding de Gestion et de Location, associés commandités de TOUAX SCA, dont ils sont Présidents.

La forme juridique de la société, société en commandite par actions, est généralement considérée protéger la société des offres publiques. En effet, il existe deux catégories d'actionnaires, les commanditaires et les commandités, ces derniers ayant des prérogatives en matière de nomination des Gérants, qui rendent difficile le changement de contrôle.

mercial et de gestion.

▮ **Risques financiers**

Les risques correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et au risque sur actions.

▮ **Assurance – couverture des risques**

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux.

→ **Informations environnementales**

Le Groupe n'exploite aucun site industriel potentiellement dangereux, site dit classé « SEVESO ». Le Groupe possède un terrain classé SEVESO qui n'est pas utilisé. Un site est classé « SEVESO » lorsqu'il présente un risque important pour les populations alentours en cas d'accident grave.

→ **Informations sociales**

Les femmes et les hommes de TOUAX sont le premier atout de la réussite du Groupe et contribuent chaque jour à améliorer ses performances en France et à l'étranger.

Bien qu'ayant une dimension internationale, TOUAX demeure une entreprise à taille humaine privilégiant le professionnalisme et l'humain.

Fondée sur les valeurs du Groupe, la politique des ressources

humaines vise à attirer et recruter les meilleures compétences, accompagner ses collaborateurs, garantir l'égalité des chances à l'embauche et dans l'entreprise, et développer des programmes pour la diversité, les jeunes (Volontariat International en Entreprise, stage, taxe d'apprentissage) et les moins jeunes.

■ *Les valeurs de TOUAX*

Les valeurs de TOUAX constituent le socle sur lequel l'ensemble des parties prenantes du Groupe s'appuie pour satisfaire leurs attentes à long terme. Ces valeurs témoignent de la responsabilité de TOUAX envers ses actionnaires, ses partenaires, ses employés comme de l'ensemble de la collectivité, qu'elles soient directement ou indirectement concernées par les activités du Groupe.

TOUAX s'efforce de faire vivre ces valeurs au quotidien parmi ses collaborateurs :

- Sens du client et de la mission
- Intégrité et honnêteté
- Ouverture d'esprit
- Réactivité et fiabilité
- Esprit d'équipe
- Respect
- Engagement personnel, plaisir et fierté

■ *La charte éthique*

Au-delà des valeurs, et afin de poser les bases de l'avenir du Groupe, TOUAX a formalisé sa charte éthique dans un document détaillé. Il s'agit d'un outil qui doit permettre de résoudre les questions et les dilemmes éthiques qui peuvent survenir dans le cadre du travail.

Cette charte, instituant une éthique au quotidien, s'adresse à l'ensemble des collaborateurs du Groupe TOUAX et à l'ensemble de ses filiales à travers le monde. Elle concerne également les mandataires sociaux et les membres des comités exécutifs et de direction.

■ *Le nouveau siège de TOUAX*

Le nouveau siège du Groupe se situe désormais au 23^e étage de la Tour Franklin à la Défense. Ces nouveaux bureaux sont plus en adéquation avec les besoins actuels et le développement futur du Groupe. L'ensemble des équipes est réuni sur un seul étage afin de développer toutes les synergies possibles, favoriser la communication entre les collaborateurs et renforcer la culture Groupe.

■ *La politique sociale de TOUAX*

- *Les nouveaux talents*

TOUAX favorise sa politique de Volontariat International en Entreprise afin d'encourager l'intégration des jeunes et leur faire connaître nos métiers dans le cadre de missions professionnelles à l'étranger.

TOUAX poursuit sa politique volontariste d'intégration de jeunes via la formation en alternance et l'accueil des stagiaires tout au long de l'année.

La dimension internationale du Groupe et la diversité des métiers offrent de réelles perspectives d'évolutions à nos talents.

La Direction des Ressources Humaines intensifie par ailleurs la qualité de l'intégration de ses nouveaux collaborateurs en remettant un dossier d'intégration à chaque nouveau salarié et en organisant un parcours d'intégration. Ce parcours s'articule notamment autour de rencontres avec les collaborateurs clés qui participeront au développement du nouvel entrant. Ces échanges qui permettent de familiariser le nouveau collaborateur avec son nouvel environnement participent à l'apprentissage des métiers et de l'organisation de TOUAX.

- *Les séniors*

TOUAX a reconduit le plan d'action mis en place en 2009 cherchant à favoriser l'emploi des seniors au niveau du maintien dans l'emploi et du recrutement. Fin 2011 les engagements de maintien dans l'emploi des seniors pris en 2009 étaient respectés.

- *La gestion des compétences et des carrières*

Afin de mener et construire efficacement les entretiens d'évaluation, un référentiel de compétences a été créé et mis en place en complément de la matrice d'entretien annuel classique. Il s'agit d'un outil d'aide à l'évaluation des compétences générales et managériales des collaborateurs pour identifier les voies de développement et de progrès. Les compétences sont communes à toutes les personnes du Groupe et s'exercent dans un domaine de responsabilité, quel qu'il soit, indépendamment de la position hiérarchique, de l'activité ou de la situation géographique. Elles indiquent les comportements, les attitudes, les façons de faire observables, qui font la réussite dans une mission.

Ces compétences sont essentielles pour l'avenir du Groupe et intègrent depuis 2010 les valeurs de TOUAX.

■ *Effectif du Groupe*

L'effectif du Groupe comprend 700 salariés répartis dans le monde à la fin de l'exercice 2011 contre 667 salariés à fin 2010. Le Groupe a vu ses effectifs augmenter de 4,9 % dans un contexte économique marqué par une amélioration des perspectives.

Le chapitre 17 du document de référence décrit la répartition des effectifs du Groupe géographiquement et par division. Sur l'ensemble de l'effectif du Groupe, 33 % se situe en France, 63 % en Europe, 3 % aux États-Unis et 1 % en Asie.

	Conteneurs maritimes		Constructions modulaires		Barques fluviales		Wagons de fret		Services centraux		TOTAL	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Europe	20	23	543	468	52	93	27	25	30	31	672	640
Asie	6	7									6	7
Etats-Unis	3	4	15	13					4	3	7	20
TOTAL	29	34	558	481	52	93	27	25	34	34	700	667

■ Une démarche diversité

- Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

TOUAX a élaboré un rapport sur la situation comparée entre les femmes et les hommes en France, ce qui a conduit à la mise en place d'un plan d'action pour accompagner l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au niveau international, 72 % des effectifs sont des hommes et 28 % des femmes, cette répartition hommes-femmes est inégale selon les pays et les divisions et s'explique par les effectifs masculins plus importants dans les unités de production. Fort de ce constat le Groupe s'efforce néanmoins de favoriser la parité dans les emplois.

- L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

Le Groupe favorise l'accueil de travailleurs handicapés grâce à des partenariats avec des agences de recrutements spécialisées dans le placement des travailleurs handicapés.

Depuis 2007, TOUAX fait le choix de verser la plus grande partie de la taxe d'apprentissage à des centres de formation spécialisés dans l'insertion professionnelle des handicapés à savoir : École IMG Leonce-Malecot Saint-Cloud, Institut des métiers Clermont-Ferrand, INJA Paris, Impro Morphange, Institut AndreBeule Nogent Le Rotrou, IME L'Espoir l'Isle Adam.

- Diversité de culture, nationalité

Le Groupe de par son activité internationale, accueille de nombreuses cultures et nationalités. L'intégration de cette diversité se fait sur le socle commun des valeurs du Groupe en respectant les différences de chacun et en privilégiant l'enrichissement de tous grâce à ces différences.

■ Politique de formation

La politique de formation de TOUAX vise à proposer à tout employé(e) les formations nécessaires afin qu'il (elle) exerce son métier avec la meilleure efficacité et qu'il (elle) puisse progresser. En 2011, les entités françaises ont consacré 2,06 % de la masse salariale à des actions de formation, représentant 2 753 heures de stages.

TOUAX a notamment poursuivi l'effort sur les formations de communication privilégiant un échange de qualité entre collaborateurs.

■ Représentation des salariés

Mise en place d'une unité économique et sociale (hors centre de production de Mignières – Touax Construction Modulaire) en 2007. Les élections concernant le comité d'entreprise de l'UES sont effectuées tous les 4 ans. Les membres du comité d'entre-

prises ont donc été renouvelés lors des élections professionnelles d'avril à juin 2011.

Un comité d'entreprise a été créé en 2008 pour le centre de production de Mignières – Touax Construction Modulaire. Les élections concernant ce centre sont effectuées tous les 3 ans. Les membres du comité d'entreprises ont été renouvelés lors des élections professionnelles d'avril 2011.

■ Organisation du temps de travail

Un nouvel accord sur les modalités d'aménagement et d'organisation du temps de travail au sein de l'UES a été mis en place en janvier 2010.

Le centre de production de Mignières a également vu la mise en place d'un accord sur la modulation du temps de travail à partir de janvier 2010.

■ Evolution des rémunérations

Une augmentation moyenne des salaires n'a pas de caractère représentatif, compte tenu des évolutions spécifiques à chaque pays.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, la masse salariale du Groupe a représenté 28 775 404 euros, contre 26 538 735 euros pour l'exercice précédent.

Le Groupe n'a pas mis en place de plan d'intéressement du personnel, ni d'accord de participation des salariés.

Certaines catégories de personnel bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle et corrélées à des objectifs. Certaines catégories peuvent également bénéficier de stock-options.

■ Conditions d'hygiène et de sécurité

Le centre de production de Mignières a institué un Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT) en septembre 2010. Les membres seront renouvelés tous les 2 ans.

TOUAX poursuit depuis plusieurs années ses actions concernant les secours d'urgence en formant certains collaborateurs au titre de « Sauveteur Secouriste au Travail (SST) » et à l'utilisation d'appareils défibrillateurs par l'intermédiaire de la Croix-Rouge Française.

■ Évolution des systèmes d'information Ressources Humaines

En janvier 2010, les entités françaises du Groupe se sont dotées d'un nouveau logiciel de paye pour être en phase avec l'évolution du Groupe. Cette démarche a été complétée par la mise en place d'un portail Ressources Humaines accessible par chaque collaborateur et permettant d'effectuer diverses opérations (prise de congés, mise à jour dossier, consultation d'information etc.) et également de communiquer en temps réel avec les services Ressources Humaines.

■ Un rôle sociétal

Le Groupe est en partenariat avec l'association « ZYVA » à Nanterre dont le but est de « faciliter l'insertion des jeunes dans la

société en mettant en place des activités permettant la prise en charge des jeunes en difficulté ». C'est à cet effet que TOUAX s'est engagé à soutenir cette association, à recruter des jeunes gens dans le cadre de contrats de professionnalisation mais aussi à assurer un tutorat. TOUAX propose à ses collaborateurs de parrainer un enfant/adolescent/étudiant à moyen ou long terme afin de l'accompagner aux différentes étapes de son parcours.

Par ailleurs le Groupe a contribué à apporter son soutien à des démarches humanitaires via des ONG reconnues notamment suite au tremblement de Terre sur Haïti.

■ Indicateurs sociaux

	2011	2010
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE		
France	33%	33%
Internationale	67%	67%
RÉPARTITION PAR GENRE		
Hommes	72%	78%
Femmes	28%	22%
RÉPARTITION PAR CATÉGORIES*		
Managers	22%	20%
Employés	78%	80%
PYRAMIDE DES AGES*		
Moins de 26 ans	5%	4%
De 26 à 40 ans	52%	53%
De 41 à 50 ans	30%	32%
51 ans et plus	13%	11%
ANCIENNETÉ*		
Moins d'un an	18%	15%
de 1 à 5 ans	53%	54%
de 5 à 10 ans	13%	19%
Plus de 10 ans	16%	12%
TURNOVER GROUPE*		
Taux de turnover**	26%	17%
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (EN FONCTION DES DÉFINITIONS LÉGALES DES PAYS)**		
Nombre de travailleurs handicapés (France déclaration DOETH)	2,7	2,5
ABSENTÉISME**		
Taux annuel global	5,96%	6,21%
ACCIDENTS DU TRAVAIL**		
Taux de fréquence	67,42	53,45
Taux de gravité	2,66	1,73
Nombre de jours d'arrêt	948	551

* Groupe hors République tchèque et Slovaquie

** France uniquement

IV. Autres résolutions soumises au vote des actionnaires

→ *Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance (7^e à 12^e résolutions) et fixation des jetons de présence (6^e résolution)*

Le Conseil de Surveillance de la société est actuellement composé de 6 membres. Ceux-ci sont élus pour une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il vous est proposé de renouveler pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'exercice 2012, les mandats des 6 membres suivants :

- Monsieur Alexandre WALEWSKI,
- Monsieur Jean-Jacques OGIER,
- Monsieur Jérôme BETHBEZE,
- Monsieur François SOULET de BRUGIERE,
- La société AQUASOURCA représentée par Madame Sophie DEFFOREY-CREPET,
- Madame Sophie SERVATY.

En complément des informations contenues dans le rapport du président du Conseil de Surveillance, vous trouverez ci-après une présentation des 6 membres dont il est proposé le renouvellement :

Monsieur Alexandre WALEWSKI - Renouvellement

- Entrée en fonction : administrateur en 1977 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Président Directeur Général de juillet 1977 à décembre 1997,
- Membre du Conseil de Surveillance depuis le 30 juin 2005,
- Président du Conseil de Surveillance depuis 2005,
- Membre du comité d'audit
- Âgé de 78 ans,
- De nationalité française,
- Membre non-indépendant.

Alexandre WALEWSKI a été président du Groupe pendant 20 ans.

Il possède directement 532 792 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

Monsieur Jérôme BETHBEZE - Renouvellement

- Entrée en fonction : administrateur en 2004 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Membre du Conseil de Surveillance depuis le 30 juin 2005,
- Membre du comité d'audit,
- Âgé de 50 ans,
- De nationalité française,
- Membre indépendant.

Jérôme BETHBEZE a été président du directoire et membre du conseil de surveillance de Quilvest Gestion Privée, une société de gestion de Quilvest Banque Privée, elle-même filiale de Quilvest, groupe centré sur la gestion de fortune.

Autres mandats : Directeur général de Quilvest Family Office, membre de la SFAF

Jérôme BETHBEZE possède 350 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

Monsieur Jean-Jacques OGIER - Renouvellement

- Entrée en fonction : membre du Conseil de Surveillance depuis le 10 juin 2009,
- Âgé de 65 ans,
- De nationalité française,
- Membre indépendant.

Jean-Jacques OGIER a été nommé membre du Conseil de Surveillance pour représenter la société SALVEPAR lors de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2007, puis en nom propre lors de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009.

Jean-Jacques OGIER a exercé les fonctions de Directeur Général de SG réseau France puis a été Directeur Général de SG aux États-Unis.

Il possède 250 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

Monsieur François SOULET DE BRUGIERE - Renouvellement

- Entrée en fonction : membre du Conseil de Surveillance depuis le 18 juin 2008,
- Âgé de 58 ans,
- De nationalité française,
- Membre indépendant.

Autres mandats : Vice-président du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Dunkerque et administrateur du groupe École Supérieure de Commerce de La Rochelle et président de L'Union des ports de France.

François SOULET de BRUGIERE possède 412 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

La société AQUASOURCA représentée par Sophie DEFFOREY-CREPET - Renouvellement

- Entrée en fonction : membre du Conseil de Surveillance depuis le 18 juin 2008,
- Âgée de 57 ans,
- De nationalité française,
- Membre indépendant.

Sophie Defforey-Crepet a travaillé près de dix ans dans la publicité au sein de l'agence de communication RSCG, avant de rejoindre TLM puis la société Valon. En 1998, elle a créé la société Aquasourca.

Autres mandats de Sophie Defforey-Crepet : présidente de la société AQUASOURCA et administrateur de GL Events et Chapoutier.

La société AQUASOURCA possède 87 425 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

Madame Sophie SERVATY - Renouvellement

- Entrée en fonction : membre du Conseil de Surveillance depuis le 10 juin 2010,
- Âgée de 39 ans,
- De nationalité belge,
- Membre non-indépendant, lié à Sofina, actionnaire à plus de 10 % du capital.

Madame Sophie SERVATY est attachée de direction chez SOFINA. Autres mandats : administrateur de la société Capital-E NV. Madame Sophie SERVATY possède 250 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

Il est rappelé que conformément à la loi, les commandités qui sont actionnaires ne peuvent pas prendre part au vote sur le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance.

Il est proposé d'attribuer aux membres du Conseil de Surveillance une rémunération de 63 000 euros à titre de jetons de présence.

→ Renouvellement de l'autorisation d'un programme de rachat d'actions (13^e résolution) et autorisation d'annulation des titres (15^e résolution)

Nous vous proposons de renouveler le programme d'autorisation d'achat d'actions de notre société.

Pour rappel, ce programme ne concerne que les actions TOUAX, lesquelles sont admises aux négociations dans le compartiment C du marché réglementé de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN n° FR0000033003.

Le précédent programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2011 et a fait l'objet d'une information semestrielle à l'AMF. Ce programme avait pour objectif :

- d'assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement ;
- de consentir des options d'achat d'actions et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et des dirigeants de la société et/ou des sociétés du Groupe TOUAX ;
- de consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ;
- de procéder à leur annulation.

Le programme a été mis en œuvre pour effectuer exclusivement des opérations dans le cadre de l'objectif d'animation et de liquidité du marché. Ces opérations d'achats et de ventes ont été réalisées au travers d'un contrat de liquidité conclu le 17 octobre 2005 conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF avec le prestataire de services d'investissement GILBERT DUPONT.

Au 31 décembre 2011, la société détenait 6 774 de ses propres actions, étant précisé que le tableau de déclaration synthétique se présente ainsi qu'il suit :

Déclaration par TOUAX SCA des opérations réalisées sur ses propres titres du 27 juin 2011 au 29 février 2012	
Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,08%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	
Nombre de titres détenus en portefeuille	4 819
Valeur comptable du portefeuille (€)	117 424,11
Valeur de marché du portefeuille (€)	122 836,31

TOUAX n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat d'actions.

Ce renouvellement de programme s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 du Code de commerce et sera soumis le 15 juin 2012 à l'Assemblée Générale des actionnaires (13^e résolution). De même, l'Assemblée délibérera sur l'autorisation d'annulation des actions (15^e résolution).

Notre société souhaite mettre en œuvre ce programme de rachat de ses propres actions avec les mêmes objectifs que ceux adoptés par l'Assemblée Générale du 27 juin 2011.

Dans le cadre de l'objectif d'animation du cours, les actions de la société seront achetées pour le compte de la Société par un prestataire de services d'investissement intervenants dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Ces actions pourront être acquises, cédées, transférées, échangées, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris le cas échéant de gré à gré, par cession de blocs ou par utilisation

de produits dérivés. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Le programme porte sur une possibilité de rachat de 10 % au maximum du capital social dans les conditions suivantes :

- Prix maximum d'achat par action : 60 EUR
- Montant maximal : 34 371 804 EUR
- Durée du programme : 18 mois à compter de l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012, soit jusqu'au 14 décembre 2013.

Il vous est également demandé d'autoriser le Conseil de Gérance à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant maximum de 10 % du capital social par périodes de vingt-quatre mois, par l'annulation de tout ou partie des actions propres, acquises dans le cadre du programme d'achat adopté antérieurement, postérieurement ou par la présente Assemblée par les actionnaires de la société.

Cette autorisation serait consentie pour une période de 24 mois. Le Conseil de Gérance pourrait imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale calculée au moment de leur annulation, sur les primes et réserves disponibles.

Le Conseil de Gérance aurait tous pouvoirs pour fixer les conditions et les modalités de cette ou de ces annulations, pour modifier, le cas échéant les statuts de la société, pour effectuer toutes déclarations, remplir toutes autres formalités, et d'une manière générale faire tout ce qui est nécessaire.

→ **Modifications statutaires (14e résolution)**

Il vous est proposé de modifier les statuts afin de les mettre en harmonie avec les dispositions de la loi Warsmann du 17 mai 2011 ainsi que de modifier l'article 1^{er} comme suit :

Article	Ancienne rédaction	Nouvelle rédaction
Article 1 ^{er} Forme	« ... Elle existe entre : 1/ D'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir : a) La Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur Raphaël Colonna Walewski, né le 22 octobre 1966 à Neuilly sur Seine (92200), demeurant 16 rue du Printemps à Paris (75017), de nationalité française. b) La Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nanterre représentée par Monsieur Fabrice Colonna Walewski, né le 14 octobre 1968 à Neuilly sur Seine (92200), demeurant 46 avenue de Madrid à Neuilly sur Seine (92200), de nationalité française. »	« ... Elle existe entre : 1/ D'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir : a) La Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 7 271 010 €, dont le siège social est Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu, 92042 la Défense Cedex, immatriculée sous le numéro 484 322 342, RCS Nanterre représentée son Président Monsieur Raphaël Colonna Walewski. b) La Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 7 281 010 €, dont le siège social est 41 rue Charles Laffitte, 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée sous le numéro 483 911 178 RCS Nanterre, représentée par son Président Monsieur Fabrice Colonna Walewski. »
Article 13 conventions réglementées 2 ^e paragraphe	« ... Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales. Ces conventions sont portées à la connaissance du président du conseil de surveillance par l'intéressé sauf lorsqu'en raison de leur objet ou de leurs implications financières, elles ne sont significatives pour aucune des parties. Le président présente la liste et l'objet de ces conventions aux membres du conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la loi. »	« ... Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales.»

Nous vous demandons d'approuver les projets de résolution qui sont soumis à votre approbation.

La Défense, le 27 mars 2012

Fabrice et Raphaël WALEWSKI

Les Gérants

26.2. Rapport spécial des Gérants sur les options

Exercice 2011

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous vous informons que 24 118 options de souscription ont été exercées au cours de l'exercice 2011 et autant d'actions nouvelles ont été émises.

Pour rappel, 52 874 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle, avaient été attribuées le 28 juin 2006 par l'Assemblée Générale Mixte à 10 bénéficiaires au prix de 21,56 euros par action, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse ayant précédé la date d'attribution.

Ces options peuvent être exercées à compter du 7 août 2008 et expirent le 7 août 2012 inclus. 6 957 options de souscription étaient devenues caduques en 2010 et 24 118 options ont été exercées

au cours de l'année 2011. Il existe donc, au 31 décembre 2011, 21 799 options de souscription au prix de 20,16 euros pour 5 bénéficiaires représentant 0,4 % du capital social à cette date.

La Défense, le 27 mars 2012

Fabrice et Raphaël WALEWSKI

Les Gérants

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

27.1. Rapport du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'article L. 226-9 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance vous présente son rapport sur sa mission de contrôle permanent de la gestion du Groupe.

Le Conseil de Surveillance a exercé en 2011 sa mission de contrôle en toute indépendance et a bénéficié de tous documents et informations nécessaires au bon accomplissement de sa mission, notamment sur les comptes, les engagements financiers et les risques inhérents aux activités et son environnement.

Le Conseil de Surveillance, par l'intermédiaire de son Président, participe à des comités de surveillance des activités. Ces comités, préparés par les Gérants et les directions opérationnelles, ont pour objet de présenter les orientations stratégiques des activités, notamment les évolutions de stratégie de marché, de stratégie géographique, de positionnement par rapport aux concurrents et les progressions par rapport aux stratégies précédentes. Ils ont pour objet par ailleurs d'étudier les événements marquants de la période analysée.

Dans sa séance du 28 mars 2012, le Conseil de Surveillance, précédé par le comité d'audit, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le rapport des Gérants et les documents d'information financière mis à votre disposition montrent l'évolution des activités et des résultats du Groupe au cours de l'exercice 2011. Les Commissaires aux Comptes y ont fait part des conclusions de leurs travaux.

L'année 2011 a été marquée par une hausse du chiffre d'affaires de 11 % (hausse du chiffre d'affaires locatif de 6,6 % et des ventes à hauteur de 21 %) et de la marge brute (+7 %). Le résultat net part du Groupe est en légère augmentation de 1,2 % à 13,4 millions d'euros par rapport à 2010.

Les événements marquants de l'année 2011 sont une poursuite de l'augmentation nette des actifs gérés pour compte de tiers de 41 millions d'euros (de 875 millions à 916 millions d'euros) et le maintien de la politique d'investissements en propre de matériels (immobilisés ou stockés) qui passent de 500 millions à 540 millions d'euros.

Les Gérants et le Conseil de Surveillance de votre société proposent au vote de l'Assemblée un coupon de 1 euro par action identique à celui de 2010, sachant qu'un acompte de 0,50 euro a été payé en janvier. La somme mise en distribution représente environ 44 % du résultat consolidé et la moyenne des sommes distribuées au titre des 5 exercices représente environ 39 % du résultat. La gérance propose la distribution d'un dividende pour récompenser la fidélité des actionnaires qui accompagnent le Groupe dans sa politique de croissance, ce que le Conseil de Surveillance recommande également.

Les ratios bancaires suivis par les partenaires bancaires du Groupe TOUAX ont été respectés. Le ratio de gearing (endettement avec recours / fonds propres) s'élève à 1,50 fin 2011 contre 1,45 fin 2010. Le ratio de leverage qui présente

la capacité de remboursement des dettes financières (endettement net avec recours / EBITDA) a augmenté, avec un ratio de 3,7 années en 2011 contre 3,8 années en 2010. Le ratio de leverage est respecté grâce à un EBITDA en hausse et une dette nette maîtrisée.

En prenant en compte la dette totale (avec recours et sans recours) le gearing s'élève à 2,2 ce qui est conforme aux limites internes recommandées par le Conseil de Surveillance de 2,8. Le ratio de leverage est légèrement supérieur à la limite interne de 5 recommandée par le Conseil de Surveillance avec un total de 5,3 années. Ce dépassement s'explique par la plus faible rentabilité du Groupe depuis 2009, par la volonté de ne pas céder les actifs dont la rentabilité ou la valeur peut s'améliorer sensiblement au cours des prochaines années et par les succès commerciaux qui ont permis de continuer à investir et à développer le Groupe.

Le Groupe présente un bilan solide à fin 2011. Le total du bilan consolidé s'élève à 606,6 millions d'euros en 2011 comparé à 568 millions d'euros en 2010. En face de 319 millions d'euros de dettes nettes, le Groupe possède notamment (i) 435 millions d'euros d'immobilisations corporelles nettes, de stocks et de matériels donnés en location financière aux clients, et (ii) des goodwill à hauteur de 22 millions d'euros qui n'incluent pas la valeur réelle des 4 sociétés de gestion (TOUAX Rail Ltd, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Container Services SAS et TOUAX River Barges SAS) qui gèrent 916 millions d'euros de matériels pour le compte d'investisseurs tiers en plus des actifs détenus par le Groupe.

Après avoir contrôlé les comptes annuels et les comptes consolidés, Le Conseil de Surveillance estime que ces documents ne donnent lieu à aucune autre observation particulière.

Le Conseil vous invite à approuver l'ensemble des résolutions soumises à son vote. À ce titre, il vous est demandé d'approuver la résolution relative aux conventions réglementées ainsi que celles relatives au renouvellement du programme de rachat d'actions et à l'autorisation d'annuler les actions acquises dans le cadre de ce programme. La société souhaite également mettre ses statuts en harmonie avec les dispositions de la loi Warsmann du 17 mai 2011.

Les principaux atouts du Groupe sont la diversification de ses activités et son positionnement géographique ainsi que la récurrence de ses revenus provenant majoritairement de contrats de location long terme. Par ailleurs, la location opérationnelle offre à ses clients une solution de financement alternative avantageuse dans un environnement encore incertain (externalisation des investissements, flexibilité des contrats et rapidité de mise à disposition). À long terme, les activités du Groupe restent liées à des marchés structurellement porteurs pour le futur, mais toujours financées pour une bonne part par des investisseurs tiers.

Le Conseil de Surveillance est ainsi en mesure de confirmer sa confiance dans l'avenir de la société et dans les Gérants.

La Défense, le 28 mars 2012

Le Conseil de Surveillance

27.2. Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'article L.226-10-1 du Code de commerce, le présent rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société TOUAX SCA.

Les autres sociétés du Groupe ne rentrent pas dans le champ de ce rapport. Elles doivent néanmoins appliquer les procédures définies par le Groupe. Toutes les procédures de contrôle interne du Groupe sont appliquées indifféremment par l'ensemble des filiales.

Ce rapport a été préparé par la Direction Administrative et Financière et la Direction Générale du Groupe et a été débattu et approuvé lors de la séance du Conseil de Surveillance du 28 mars 2012.

Le Conseil tient à rappeler qu'il mène avant tout ses travaux de manière collégiale, dans un souci éthique, dans le respect de la loi, des règlements et des recommandations.

1. La gouvernance d'entreprise

La société est administrée par un Conseil de Gérance et un Conseil de Surveillance. L'adresse professionnelle des membres du Conseil de Surveillance, des Gérants et des associés commandités est :

TOUAX SCA – Tour Franklin – 23ème étage – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 La Défense cedex.

Le Conseil de Gérance, composé de Fabrice WALEWSKI et Raphaël WALEWSKI, dirige la société. Il est assisté d'un comité de direction et des directions opérationnelles. Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la bonne gestion de la société par le Conseil de Gérance.

À notre connaissance, aucune condamnation pour fraude, aucune faillite, aucune mise sous séquestre ou liquidation, aucune incrimination ou sanction publique officielle, aucun empêchement n'a été prononcé au cours des cinq dernières années à l'encontre d'un des membres du Conseil de Surveillance, d'un des Gérants ou d'un des associés commandités ou d'une société dans laquelle l'un de ceux-ci est mandataire social, associé commandité, fondateur, ou possède des fonctions d'administration, de direction, de surveillance.

L'expertise et l'expérience des membres du Conseil de Surveillance en matière de gestion sont mentionnées dans les mandats qu'ils exercent dans d'autres sociétés et sur leur date d'entrée en fonction dans le Groupe.

Par ailleurs, il n'existe à notre connaissance :

- Aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du Conseil de Surveillance ou directeur général, de l'un des associés commandités, et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs ;

- Aucun arrangement ou accord entre des membres du Conseil de Surveillance ou de la Direction Générale ou entre un associé commandité avec l'un quelconque des principaux actionnaires, clients ou fournisseurs ;
- Aucune restriction concernant la cession par un membre du Conseil de Surveillance ou un membre de la direction ou un associé commandité dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social du Groupe ;
- Aucun contrat de service client liant les membres du Conseil de Surveillance et du Conseil de Gérance de TOUAX SCA et liant un associé commandité avec l'une quelconque de ses filiales ;
- Aucun lien familial entre les personnes composant le Conseil de Surveillance.

→ Conformité aux règles de gouvernance de l'AFEP/MEDEF

- En complément des exigences légales, le Groupe se réfère aux règles de gouvernance recommandées par l'AFEP/MEDEF consignées au sein du Code de gouvernement d'entreprise révisé le 20 avril 2010. Ce rapport est disponible sur le site du Medef www.medef.fr. L'application des recommandations et dispositions relatives à la rémunération des mandataires sociaux dirigeants ou non dirigeants est exposée au sein du chapitre 15 du document de référence.

- Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article L.225-68 du Code de commerce, le présent rapport précise les dispositions de ce Code qui ne sont pas appliquées par la Société.

■ 1.1. Les associés commandités

TOUAX est une société en commandite par actions qui possède deux commandités tels que mentionnés dans les dispositions statutaires décrites dans le chapitre 21 du document de référence.

Les associés commandités sont la société Holding de Gestion et de Participation, détenue et dirigée par Fabrice WALEWSKI et la société Holding de Gestion et de Location détenue et dirigée par Raphaël WALEWSKI.

Les associés commandités ont approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2011 et de l'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2011 à l'exception de la 21^e résolution.

La rémunération des associés commandités est prévue à l'article 15.5 des statuts et est votée en Assemblée Générale Extraordinaire. Elle représente 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe majoré d'un montant égal à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dûs aux investisseurs. Elle s'est élevée en 2011 sur la base de l'exercice 2010 à 467,9 milliers d'euros pour la Société Holding de Gestion et de Participation et à 467,9 milliers d'euros pour la société Holding de Gestion et de Location. Les associés commandités étant des personnes morales, il n'existe pas de sommes provisionnées ou constatées aux fins de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

Il est à noter qu'afin d'aligner les intérêts des commandités avec ceux de la société, les associés commandités avaient investi dans deux millions d'euros environ de matériels gérés par le Groupe.

Ces investissements sont encadrés par une charte déontologique validée par le Conseil de Surveillance. Les associés commandités bénéficient des mêmes conditions de gestion que celles proposées à des tiers investisseurs. Les revenus des matériels gérés ne sont pas garantis par le Groupe, les commissions de gestion prélevées par le Groupe sont équivalentes à celles pratiquées sur le marché, les matériels sont gérés dans des pools de matériels existants sans discrimination.

I 1.2. La gérance

Depuis le 28 juillet 2005, la société est gérée et administrée par le Conseil de Gérance composé de deux Gérants, Fabrice et Raphaël WALEWSKI. Ils ont été nommés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2005 pour une durée non limitée. Outre les pouvoirs du Conseil de Surveillance et de l'Assemblée Générale, les pouvoirs des Gérants ne sont pas limités.

Ils se réunissent en Conseil pour prendre les décisions. Le Conseil de Gérance s'est réuni officiellement 10 fois en 2011. Ces réunions ont eu principalement pour objet :

- Le versement d'un acompte sur dividende ;
- l'approbation des comptes annuels sociaux et consolidés ainsi que l'approbation des comptes semestriels consolidés ;
- le transfert du siège social ;
- la constatation des augmentations de capital issues des levées d'options de souscription d'actions et de l'exercice des bons de souscription d'actions remboursable (BSAR).

Alexandre WALEWSKI (Président du Conseil de Surveillance), Raphaël WALEWSKI et Fabrice WALEWSKI ont des liens de parenté au premier degré.

Les Gérants sont assistés par le comité de direction et les directions générales opérationnelles pour l'exercice de leurs fonctions. La rémunération des Gérants est statutaire et votée en Assemblée Générale Extraordinaire. Elle est composée d'une part fixe, d'une part variable et de primes d'éloignement familial lors de déplacements à l'étranger. Le montant total des rémunérations est présenté dans le chapitre 15 du document de référence, étant précisé que la rémunération des mandataires sociaux dirigeants s'élève à 828,1 milliers d'euros en 2011.

L'article 11.5 des statuts stipule :

La rémunération annuelle attribuée à chaque Gérant dans le cadre du régime général de la sécurité sociale est fixée comme suit :

- Une partie fixe brute égale à la somme de 129 354 euros, complétée par les bénéfices d'avantage en nature dans la limite de 15 % de la rémunération fixe, étant précisé que ne s'imputent pas sur ce montant les jetons de présence, rémunérations et remboursements de frais perçus par les Gérants au titre des mandats sociaux et fonctions exercés dans toutes filiales de la société, dans la limite de 80 000 € par Gérant ;
- D'une somme brute de 850 euros chaque jour de déplacement professionnel hors de France, à titre de prime d'éloignement familial ;
- Ces montants ne pourront être librement réévalués par les

associés commandités que dans la limite de l'évolution cumulée de l'indice d'inflation annuel de l'INSEE.

- Une partie variable égale au maximum à 0,50 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. Pour les besoins de ce calcul, il est précisé que l'EBITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation.

La rémunération des Gérants a été réévaluée annuellement conformément aux stipulations des statuts.

Les associés commandités décident librement des modalités de paiement de cette rémunération des Gérants, et peuvent en limiter le montant. Le versement de la partie variable est fait, après décision des associés commandités, dans les soixante (60) jours de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes par la société.

Cette rémunération peut être modifiée à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires sur proposition des commandités après consultation du Conseil de Surveillance, et avec l'accord unanime des associés commandités.

Tous les frais de déplacement et de représentation exposés par un Gérant dans l'intérêt de la société seront pris en charge par la société.

Il est à noter qu'afin d'aligner les intérêts des Gérants sur ceux de la société, Fabrice et Raphaël WALEWSKI avaient investi dans des actifs exploités par la société pour environ un million d'euros. Ces investissements sont encadrés par une charte déontologique validée par le Conseil de Surveillance. Les dirigeants bénéficient des mêmes conditions de gestion que celles proposées à des tiers investisseurs. Les revenus des matériels gérés ne sont pas garantis par le Groupe, les commissions de gestion prélevées par le Groupe sont équivalentes à celles pratiquées sur le marché, les matériels sont gérés dans des pools de matériels existants sans discrimination. En 2011, seul Fabrice WALEWSKI détient encore des matériels pour environ 500 milliers d'euros. Lorsque les matériels sont vendus, les dirigeants bénéficient des mêmes conditions de vente que celles du Groupe ou des tiers investisseurs.

1.2.1. Les mandats en cours de Raphaël WALEWSKI

- Entrée en fonction : administrateur en 1994 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Directeur général en 1999, 2001, 2003 et 2005,
- Président sur les exercices 1998, 2000, 2002 et 2004,
- Directeur général délégué en 2005 avant la transformation de la société le 28 juillet 2005,
- Gérant de TOUAX SCA depuis 2005,
- Âgé de 45 ans,
- De nationalité française.

Administrateur ou exerçant des mandats au sein des sociétés du Groupe suivantes :

TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX River Barges SAS, Eurobulk Transportmaatschappij BV, TOUAX Rom SA, TOUAX Hydrovia, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER FINANCE

Corporation, GOLD CONTAINER LEASING Private LTD, GOLD CONTAINER Investment LTD, Interfeeder-Ducotra BV, TOUAX Modular Building USA Inc, SIKO Containerhandel GmbH, TOUAX Sp.zo.o., TOUAX Sk, TOUAX Sro, TOUAX BV, TOUAX Capital SA, TOUAX CONTAINER Lease Receivables Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX Equipment Leasing Corporation, TOUAX Espana SA, TOUAX Finance Inc., TOUAX Leasing Corporation, Servicios Fluviales SA, TOUAX NV, TOUAX Rail Finance Ltd, TOUAX Rail Finance 2 Ltd, TOUAX Rail India Ltd, TOUAX Rail India Finance Ltd, TOUAX Rail Ltd.

Président de la Société Holding de Gestion et de Location et Gérant de la SCI Franklin Location.

Raphaël WALEWSKI ne possède, directement, aucune action de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

1.2.2. Les mandats en cours de Fabrice WALEWSKI

- Entrée en fonction : administrateur en 1994 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Directeur général en 1998, 2000, 2002 et 2004,
- Président sur les exercices 1999, 2001, 2003 et 2005, avant la transformation de la société le 28 juillet 2005,
- Directeur général délégué en 2004,
- Gérant de TOUAX SCA depuis 2005,
- Âgé de 43 ans,
- De nationalité française.

Administrateur ou exerçant des mandats au sein des sociétés du Groupe suivantes :

TOUAX Corporate SAS, TOUAX Container Services SAS, Eurobulk Transportmaatschappij BV, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER Finance Corporation, GOLD CONTAINER Leasing Private LTD, GOLD CONTAINER Investment LTD, Interfeeder-Ducotra BV, TOUAX Modular Building USA Inc, SIKO Containerhandel GmbH, TOUAX Sp.zo.o., TOUAX Sk, TOUAX Sro, TOUAX BV, TOUAX Capital SA, TOUAX Container Lease Receivables Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX Equipment Leasing Corporation, TOUAX Espana SA, TOUAX Finance Inc., TOUAX Leasing Corporation, Servicios Fluviales SA, TOUAX NV, TOUAX Rail Finance Ltd, TOUAX Rail Finance 2 Ltd, TOUAX Rail India Ltd, TOUAX Rail India Finance Ltd, TOUAX Rail Ltd, TOUAX Rail Romania SA, CFCL TOUAX Llp, TOUAX Rom SA, TOUAX Hydrovia, Dunavagon Sro et DV01 Zrt.

Il est aussi Président de la Société Holding de Gestion et de Participation et Gérant de la SCI Franklin Location.

Fabrice WALEWSKI ne possède, directement, aucune action de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

1.3. Le comité de direction

1.3.1. Composition

Le comité de direction a été créé en juin 1992.

Ce comité de direction se compose à ce jour de quatre membres :

Raphaël WALEWSKI	Gérant (entrée juin 1994)
Fabrice WALEWSKI	Gérant (entrée juin 1994)
Stephen PONAK	Managing Director

Asset Management
(entrée janvier 1998)

Thierry SCHMIDT
de La BRÉLIE

Directeur Administratif et Financier
(entrée mars 2005)

1.3.2. Fonctionnement

Le comité de direction assure par des réunions régulières, généralement deux fois par mois, la direction effective de la société et de ses filiales.

Ses missions consistent essentiellement en :

- la mise au point de la stratégie du Groupe, des stratégies d'investissements et financières,
- le suivi et le contrôle des activités du Groupe,
- le suivi et la gestion des risques,
- les décisions d'investissements et de cessions.

Au cours de l'année 2011, il y a eu 21 réunions et l'ensemble des membres du comité a été présent à chaque séance.

Des comités financiers de nature technique se tiennent également entre certains membres du comité au moins deux fois par mois. Par ailleurs, les directeurs généraux des divisions du Groupe participent ponctuellement au comité de direction pour des points particuliers.

1.3.3. Rémunération

La rémunération brute des quatre personnes du comité de direction s'est élevée à 1 262,1 milliers d'euros en 2011.

1.3.4. Stock-options et bons de souscription d'actions attribués aux membres du comité de direction

Il subsiste un seul plan de stock-option émis en 2006 en cours dans la société. 15 770 options avaient été attribuées à certains des membres du comité de direction, dont 7 885 ont été exercés en 2011 par l'un des membres du comité de direction. Au 31 décembre 2011, 7 885 stock-options restent exerçables dont la totalité est dans la monnaie à la date de rédaction de ce rapport.

En 2008, la société avait émis des bons de souscription d'actions (BSA). À l'exception de Stephen PONAK, les membres du comité de direction ne détiennent aucun des 22 500 BSA émis toujours valides.

Le 2 février 2007, le Conseil de Gérance a émis des obligations à bons de souscription d'actions remboursables (OBSAR). Au 31 décembre 2011, aucun des deux Gérants ne détient personnellement de BSAR. Au cours de l'année 2011, Fabrice WALEWSKI a cédé les BSAR qu'il possédait à la Société Holding de Gestion et de Participation. Les deux autres membres du comité de direction détiennent toujours des BSAR. Les BSAR ne sont pas dans la monnaie à la date de rédaction de ce rapport.

■ 1.4. Le Conseil de Surveillance

1.4.1. Composition du Conseil de Surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de douze au plus nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée d'un an. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de six membres à la suite du décès de Monsieur Jean-Louis Leclercq en février 2011 et du non-renouvellement de Monsieur Serge Beaucamps en juin 2011.

La qualification de membre du Conseil de Surveillance indépendant est débattue par le Conseil de Surveillance avant la publication du rapport annuel. Le Conseil de Surveillance a procédé en mars 2012 à l'examen de la situation de chacun des membres par le Conseil de Surveillance et en a conclu que 4 d'entre eux sont considérés comme indépendants, au regard des critères énoncés dans le Code AFEP/MEDEF.

Ce code sur la gouvernance d'entreprise précise qu'un membre du Conseil de Surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors « qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ». S'ajoute notamment à cette définition un critère de durée : « ne pas être administrateur ou membre du Conseil depuis plus de douze ans ». Les membres indépendants sont listés à la section 1.5 ci-dessous.

Les membres du Conseil de Surveillance ne font pas partie des effectifs du Groupe et n'ont pas d'autres fonctions au sein du Groupe.

1.4.2. Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Les travaux du Conseil de Surveillance s'organisent autour d'un règlement intérieur qui a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires auxquelles le Conseil et les membres du Conseil s'astreignent naturellement. Le règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du Conseil, dans l'intérêt de la société et de tous ses actionnaires, et celui de son comité dont les membres sont des membres du Conseil de Surveillance auxquels il confie des missions préparatoires à ses travaux.

Ce règlement est susceptible d'être modifié par le Conseil compte tenu des évolutions des lois et des règlements, mais aussi de son propre mode de fonctionnement. La dernière modification date du 13 décembre 2010 afin de mieux définir le rôle du comité d'audit.

1.4.3. Organisation du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance, conformément aux dispositions légales et statutaires, assume un contrôle permanent de la gestion de la société.

Le Président organise les travaux du Conseil. Aux rendez-vous d'examen et de contrôle de gestion et de sincérité des comptes annuels et semestriels arrêtés par les Gérants, à l'analyse

du budget, à la revue des activités et à la vérification de la qualité des communiqués de presse sur les résultats avant leur diffusion s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires ou que le Conseil juge opportunes. En 2011, à l'ordre du jour des séances, les thèmes non génériques inscrits ont été : la modification des caractéristiques des BSAR, la revue annuelle du fonctionnement du Conseil, l'égalité professionnelle et salariale et l'acompte sur dividende.

Le Conseil de Surveillance délibère également sur la situation de trésorerie du Groupe et d'engagement de la société.

Le Président :

- reçoit les documents préparés par les services internes à l'entreprise sous l'autorité des Gérants ;
- organise et dirige les travaux du Conseil de Surveillance ;
- s'assure que les membres du Conseil sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le Conseil de Surveillance est assisté d'un comité d'audit, lequel a examiné les comptes sociaux et consolidés et a rendu compte de ses conclusions au Conseil de Surveillance.

Il n'existe pas d'autres comités au sein du Conseil de Surveillance. Un comité des nominations ne paraît pas nécessaire dans la mesure où une majorité de membres du Conseil sont indépendants et que les discussions entre les membres donnent toute satisfaction à ce sujet. Un comité des rémunérations n'a pas non plus été institué eu égard aux spécificités de la société en commandite, le Conseil de Surveillance n'ayant pas de missions spécifiques concernant la rémunération des Gérants.

1.4.4. Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son Président ou le Conseil de gérance quinze jours à l'avance par courrier simple ou par email.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois. Le taux de participation moyen s'est élevé à près de 88 %.

Participation des membres du Conseil de Surveillance aux réunions du Conseil de Surveillance en 2011 :

Membre du Conseil de Surveillance	Nombre de séances
BEUCAMPS Serge*	2
BETHBEZE Jérôme	4
SOULET de BRUGIERE François	4
Société AQUASOURCA	3
OGIER Jean-Jacques	4
SERVATY Sophie	2
WALEWSKI Alexandre	4

*Monsieur Serge Beaucamps ne s'est pas représenté à un nouveau mandat en juin 2011

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance qui examinent les comptes annuels et semestriels.

La réglementation applicable aux opérations sur titres des personnes initiées est opposable aux membres du Conseil de Surveillance de la société.

Les membres du Conseil de Surveillance se sont déplacés sur un site en relation avec l'activité Conteneurs Maritimes.

1.4.5. Évaluation du fonctionnement du Conseil de Surveillance

Au cours de l'année 2010, il avait été décidé de continuer d'améliorer le fonctionnement du Conseil sur des points qui avaient été mis en avant dans le questionnaire de l'année précédente, notamment l'allongement de la durée de la tenue des Conseils en fonction des sujets traités, le renforcement du Conseil en y intégrant de nouvelles compétences à choisir chaque année et l'organisation de réunions du Conseil sur un site de production.

En 2011, une évaluation du Conseil a été formalisée, en interne, par le biais d'un questionnaire d'évaluation, lequel portait sur la composition du Conseil, la transmission des informations aux membres, la périodicité des réunions, la durée des réunions, les sujets traités, la qualité des débats, les travaux du comité d'audit, la rémunération du Conseil et les suggestions d'amélioration.

Il en ressort que les membres du Conseil sont satisfaits des évolutions positives du fonctionnement du Conseil, notamment sur les axes d'amélioration identifiées en 2009. Ils ont estimé exercer leur totale liberté de jugement. Cette liberté de jugement leur a permis de participer, en toute indépendance, aux travaux puis aux décisions collégiales. Le Conseil de Surveillance a bénéficié, tout au long de l'année, d'une information exhaustive, régulière, fiable et suffisamment préalable aux réunions du Conseil. Il a apprécié la manière et la qualité des présentations faites au cours des réunions. De nouveaux axes d'amélioration ont été déterminés, notamment avec des exposés faits à tour de rôle par les responsables de directions fonctionnelles, de sorte que les membres du Conseil approfondissent les métiers du Groupe.

Le Conseil de Surveillance considère qu'il est en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

1.4.6. Les comptes rendus de séance du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance nomme son secrétaire à chaque séance. Le secrétaire du Conseil établit le procès-verbal de la réunion qui est arrêté par le Président et soumis à l'approbation du Conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un membre du Conseil.

1.4.7. Rémunération du Conseil de Surveillance

La rémunération du Conseil de Surveillance s'est élevée à 63 000 euros sur l'exercice 2011, conformément aux montants des jetons de présence fixé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2011.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012 proposera une rémunération de 63 000 euros pour l'exercice 2012.

Les jetons de présence ont été attribués pour 50 % en partie fixe et pour 50 % en fonction de la présence effective au Conseil de Surveillance. Le Président du Conseil de Surveillance bénéficie de jetons de présence double. Des jetons de présence

seront attribués au(x) membre(s) indépendant(s) du comité d'audit.

1.5. Les mandats en cours des membres du Conseil de Surveillance

1.5.1. Alexandre WALEWSKI – Président du Conseil de Surveillance et membre du comité d'audit

- Entrée en fonction : administrateur en 1977 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Président Directeur Général de juillet 1977 à décembre 1997,
- Président du Conseil de Surveillance depuis 2005,
- Âgé de 78 ans,
- De nationalité française,
- Membre non-indépendant, du fait du lien de parenté avec les Gérants et détenant par ailleurs autour de 10 % du capital de TOUAX SCA.

Alexandre WALEWSKI a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2005 et a été élu Président lors du Conseil de Surveillance du 29 septembre 2005. Son mandat expire à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette Assemblée.

Alexandre WALEWSKI possède directement 532 792 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

1.5.2 Jérôme BETHBEZE – membre du Conseil de Surveillance et membre du comité d'audit

- Entrée en fonction : administrateur en 2004 (mandat ayant expiré le 28 juillet 2005),
- Membre du Conseil de Surveillance depuis 2005,
- Âgé de 50 ans,
- De nationalité française,
- Membre indépendant.

Autre mandat : Directeur général de Quilvest Family Office, membre de la SFAF.

Jérôme BETHBEZE a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette Assemblée.

Jérôme BETHBEZE possède 350 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

1.5.3. Jean-Jacques OGIER – membre du Conseil de Surveillance

- Entrée en fonction : membre du Conseil de Surveillance en 2007,
- Âgé de 65 ans,
- De nationalité française,
- Membre indépendant.

Jean-Jacques OGIER a été nommé membre du Conseil de Surveillance pour représenter la société SALVEPAR lors de l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2007, puis en nom propre lors de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009.

Son mandat expire à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette Assemblée.

Jean-Jacques OGIER possède 250 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

1.5.4. François SOULET DE BRUGIERE, membre du Conseil de Surveillance

- Entrée en fonction : membre du Conseil de Surveillance en 2008,
- Âgé de 58 ans,
- De nationalité française,
- Membre indépendant.

Autres mandats : Vice-Président du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Dunkerque et administrateur du groupe École Supérieure de Commerce de La Rochelle et Président de L'Union des ports de France.

François SOULET de BRUGIERE a été nommé membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2008. Son mandat expire à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette Assemblée.

François SOULET de BRUGIERE possède 412 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

1.5.5. Sophie DEFFOREY-CREPET, représentant de la société AQUASOURCA, membre du Conseil de Surveillance

- Entrée en fonction : membre du Conseil de Surveillance en 2008,
- Âgée de 57 ans,
- De nationalité française,
- Membre indépendant.

Autres mandats : Présidente de la société AQUASOURCA et administrateur de GL Events et Chapatier.

Sophie DEFFOREY-CREPET a été nommée membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2008. Son mandat expire à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2012. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette Assemblée.

La société AQUASOURCA possède 87 425 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

1.5.6. Sophie SERVATY, membre du Conseil de Surveillance

- Entrée en fonction : membre du Conseil de Surveillance en 2010,
- Âgée de 39 ans,
- De nationalité belge,
- Membre non indépendant, lié au groupe SOFINA, actionnaire détenant plus de 10 % du capital et des droits de vote de la Société.

Autres mandats : administrateur de la société Capital-E NV. Sophie SERVATY a été nommée membre du Conseil de Surveillance lors de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2010. Son mandat expire à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

du 15 juin 2012. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette Assemblée.

Madame Sophie SERVATY possède 250 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2011.

1.5.7. Proportion de femmes au sein du Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2011, il y avait deux femmes (en ce compris les représentants des personnes morales) sur 6 membres, soit un taux de représentation des femmes de 33 %. La société respecte d'ores et déjà la recommandation de l'AFEP/MEDEF, laquelle préconise un taux de 20 % à partir de 2013.

1.6. Le comité d'audit

Le comité d'audit a été mis en place lors de la séance du Conseil de Surveillance du 30 janvier 2006. Sa mission a commencé avec les comptes de 2005.

Le comité d'audit est composé de 2 membres, Monsieur Alexandre WALEWSKI, Président du Conseil de Surveillance et Monsieur Jérôme BETHBEZE, membre du Conseil de Surveillance.

Alexandre WALEWSKI a été Président du Groupe pendant plus de 20 ans et Jérôme BETHBEZE a été Président du directoire, membre du conseil de surveillance de Quilvest Gestion Privée, une société de gestion de Quilvest Banque Privée, elle-même filiale de Quilvest, groupe centré sur la gestion de fortune. Il est aujourd'hui Directeur Général de Quilvest Family Office. Ces membres ont été choisis pour leurs compétences financières et leur expérience du Groupe.

TOUAX, suivant les critères énoncés dans le Code AFEP/MEDEF pour la définition d'indépendance d'un membre du Conseil de Surveillance, constate que le comité d'audit intègre un membre indépendant en la personne de Jérôme BETHBEZE. Il n'est pas prévu de nommer un autre membre indépendant, car la taille de l'entreprise de même que l'expérience de ses membres permettent au comité de remplir correctement sa mission. Le comité d'audit s'est réuni deux fois en 2011. Le taux de participation a été de 100 %.

Son activité a plus particulièrement porté sur les points suivants :

- l'examen des comptes consolidés annuels et semestriels de l'exercice 2011 ;
- la vérification de la conformité du processus de l'information comptable et financière aux exigences légales et réglementaires ;
- les principaux projets stratégiques ;
- l'assurance de l'existence d'une procédure d'identification et d'analyse et de suivi des risques, notamment financiers ;
- l'assurance que les procédures de contrôle interne sont bien appliquées et garantissent la fiabilité de l'information ;
- l'examen des programmes annuels de révision des Commissaires aux Comptes ;
- l'examen des principaux éléments de communication financière.

Lors de ses réunions, il a notamment entendu les Commissaires aux Comptes, le directeur administratif et financier et les Gérants. Le comité d'audit a la possibilité de recourir à un conseil externe en tant que de besoin.

Seuls les membres indépendants du comité d'audit perçoivent une rémunération sous forme de jetons de présence. Il est rappelé que les membres du comité d'audit étant membres du Conseil de Surveillance ne font pas partie des effectifs du Groupe.

I 1.7. Les modalités de participations des actionnaires à l'Assemblée

La participation à l'Assemblée Générale est réservée aux actionnaires de TOUAX SCA quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent.

1.7.1. Justification de la qualité d'actionnaire

Actionnaire nominatif

Les actionnaires dont les titres sont inscrits en compte nominatif n'ont aucune démarche à effectuer pour apporter la preuve qu'ils sont actionnaires.

Actionnaire au porteur

Les actionnaires au porteur doivent justifier de leur titre de propriété en demandant une attestation de participation auprès de leur intermédiaire financier (banque ou société de bourse, qui assure la gestion du compte titres sur lequel sont inscrites les actions TOUAX). Cette attestation doit être transmise avec une carte d'admission au service juridique de TOUAX SCA.

L'inscription en compte ou la production de l'attestation doit être effectuée au plus tard le troisième jour ouvré précédant la date de la tenue de l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Une pièce d'identité est exigée à l'entrée de l'Assemblée.

1.7.2. Droit de vote

L'actionnaire a quatre possibilités pour exercer son droit de vote :

- assister personnellement à l'Assemblée Générale : une carte d'admission doit être demandée auprès du service juridique de TOUAX SCA. Si toutefois la carte d'admission n'était pas reçue à temps, l'actionnaire au porteur pourra néanmoins se présenter à l'Assemblée muni de l'attestation de participation qui aura été délivrée par l'établissement teneur de compte dans les 3 jours qui précèdent l'Assemblée Générale ;
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée ;
- donner pouvoir à toute personne de son choix (conjoint, partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité, un autre actionnaire de TOUAX SCA ou toute personne physique et morale de son choix) ;
- voter par correspondance.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration est à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec accusé de réception reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Pour être pris en compte, ce formulaire, complété et signé, devra être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée. Les propriétaires d'actions au porteur devront joindre au formulaire l'attestation de participation.

Si la cession de titres intervient avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. À cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société et lui transmet les informations nécessaires. Pour toute cession d'action au-delà de cette date, l'attestation de participation demeurera valable et le vote sera comptabilisé au nom du cédant.

2. Le contrôle interne

Suite à la publication par l'Autorité des Marchés Financiers de son cadre de référence pour le contrôle interne, le Groupe TOUAX a mis en place des procédures afin d'intégrer ces recommandations. TOUAX s'appuie sur le cadre de référence pour les valeurs moyennes et petites préconisé par l'AMF en juillet 2010.

2.1. L'organisation du contrôle interne

→ 2.1.1. Définition

Le contrôle interne est un dispositif défini et mis en œuvre par la société, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,

et d'une manière générale, le contrôle interne est un dispositif qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

→ 2.1.2. Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Le contrôle interne de la société a pour objectif que :

- les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de la société par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à la société ;
- les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Les procédures impliquent le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, la réalité et l'exhaustivité des enregistrements comptables, l'établissement dans les délais impartis d'informations comptables et financières fiables.

Le système de contrôle interne de la société ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs fixés seront atteints et ce en raison des limites inhérentes à toute procédure.

→ 2.1.3. Composantes du contrôle interne

Les grandes orientations en matière de contrôle interne sont déterminées en fonction des objectifs de la société.

Les objectifs du Groupe sont définis par les Gérants. Ils concernent non seulement la performance économique mais aussi les domaines dans lesquels le Groupe vise à atteindre un degré particulier d'excellence.

Ces objectifs sont déclinés au niveau de l'entité et clairement communiqués aux collaborateurs afin que ces derniers comprennent et adhèrent à la politique de l'organisation en matière de risques et de contrôle.

Les principales composantes du contrôle interne sont (i) l'organisation, (ii) le système d'information, (iii) la gestion des risques, (iv) les activités de contrôle, et (v) la surveillance permanente du dispositif.

Le dispositif de contrôle interne mis en place par la direction générale est en accord avec la stratégie et l'organisation du Groupe. Ce dispositif s'appuie sur les directions opérationnelles et fonctionnelles qui ont pour mission de le relayer au sein de l'organisation.

→ 2.1.4. Périmètre du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne mis en place par la société est adapté à sa taille.

TOUAX SCA veille à l'existence de ce dispositif au sein de ses filiales. Ce dispositif est adapté à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société mère et ses filiales.

→ 2.1.5. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs de la société :

■ La gérance

La gérance définit, impulse et surveille le dispositif le mieux adapté à la situation et à l'activité du Groupe.

Dans ce cadre, les Gérants se tiennent régulièrement informés de ses dysfonctionnements, de ses insuffisances et de ses difficultés d'application et veillent à l'engagement des actions correctives nécessaires. La gérance informe le Conseil de Surveillance sur les points importants.

■ Le Conseil de Surveillance

Il appartient à la gérance de rendre compte au Conseil des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne.

Le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

Au sein du Conseil de Surveillance a été constitué un comité d'audit, lequel assure le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et veille à l'existence d'un dispositif de contrôle interne cohérent et compatible avec la stratégie du Groupe et ses risques. Le comité d'audit rend compte de ses travaux au Conseil de Surveillance.

■ L'audit interne

Les divisions opérationnelles sont pleinement responsables du déploiement du dispositif au sein de leur périmètre et de son fonctionnement correct. Le fonctionnement et l'efficacité du dispositif de contrôle interne sont évalués par les contrôleurs financiers de chaque division sur la base de demandes réalisées par la direction. Il existe par ailleurs un service d'audit interne dont la mission est la surveillance permanente du dispositif de contrôle interne.

■ Les collaborateurs de la société

Chaque collaborateur possède à son niveau de responsabilité la connaissance et l'information nécessaires pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

2.2. Le recensement des risques

Un risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation.

Pour assurer la pérennité de son développement et la réalisation de ses objectifs, le Groupe veille à identifier, analyser et gérer les risques de manière globale, risques auxquels il est exposé dans ses différents domaines d'activité, processus et actifs.

Les objectifs de la gestion des risques sont de :

- créer et préserver la valeur et la réputation du Groupe,
- sécuriser la prise de décision et les processus du Groupe,
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs du Groupe,
- mobiliser les collaborateurs du Groupe autour d'une vision commune des principaux risques.

Ces risques sont identifiés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » page 21 du document de référence. Ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

2.3. Activités de contrôle des risques

La gestion des risques s'attache à identifier et limiter les risques qui pèsent sur les actifs de l'entreprise, ses ressources et son personnel, sa pérennité, sa rentabilité, sa réputation et ses valeurs au sens large.

L'ensemble du personnel met en œuvre chaque jour les actions de gestion des risques dans la réalisation de ses tâches.

La direction des risques « risk management », confiée à la Direction Administrative et Financière, anime le dispositif global de gestion et contrôle des risques.

→ Risques financiers et comptables

Les risques financiers correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et/ou de contrepartie et au risque sur actions.

La gestion du risque financier fait partie intégrante de la gestion de la société. Pour assurer un meilleur suivi du risque et optimiser le contrôle interne, la Direction Administrative et Financière est aujourd'hui organisée autour de quatre services financiers d'activité (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons) et de quatre services corporate (holding, financements et trésorerie, reporting et consolidation, communication financière juridique et fiscal). Cette organisation permet d'associer une expertise métier et une expertise technique et ainsi de mieux apprécier les risques.

La Direction Administrative et Financière a pour objectif la production rapide des informations comptables et financières fiables et pertinentes, la communication de ces informations, le suivi des risques notamment financiers, opérationnels et de contrepartie, la mise en place des procédures administratives, comptables et financières, le suivi juridique et fiscal du Groupe, la consolidation des comptes et le respect de l'environnement comptable.

L'ensemble des dossiers financiers est géré de manière centralisée par le département Trésorerie et Financements rattaché à la Direction Administrative et Financière qui suit et revoit quotidiennement les informations. Ces informations sont transmises au comité de direction. Le département Trésorerie et Financements met en place les moyens nécessaires pour limiter les risques financiers.

→ **Autres risques**

Le suivi des risques fait l'objet d'une délégation aux différentes directions opérationnelles et fonctionnelles qui mettent en œuvre de manière opérationnelle cette gestion des risques. Les directions opérationnelles et fonctionnelles sont redevables des risques inhérents à leurs activités et rendent compte à la direction générale de l'identification de ces risques aux plans d'action mis en place pour réduire leurs expositions. La Direction Administrative et Financière peut être associée à la gestion et contrôle de ces risques.

2.4. Pilotage et surveillance du dispositif du contrôle interne

→ **2.4.1. Organisation générale du contrôle interne**

Le contrôle interne repose sur des procédures formalisées, le système d'information et son architecture et la compétence et la formation du personnel.

Les cycles principaux sont les revenus et les clients, les charges et les fournisseurs, les actifs corporels, la trésorerie et les financements. Les cycles secondaires correspondent aux stocks et à la fonction paie-personnel.

→ **2.4.2. Rôle de l'audit interne et du contrôle de gestion**

L'audit interne et le contrôle de gestion ont pour mission le suivi de la cartographie des risques, la mise en place et le contrôle de la remontée d'informations par le biais des différents rapports, la mise en place et le suivi des procédures administratives et comptables en relation avec les différents services compta-

bles.

Le Groupe a renforcé ses équipes de contrôle de gestion en 2010. Son rôle s'inscrit dans un processus d'amélioration continue du contrôle interne et consiste principalement à accompagner la mise en œuvre des standards de contrôle interne du Groupe et à coordonner les travaux sur le contrôle interne financier dans leur division. Le Groupe a pour objectif d'harmoniser les méthodes, le suivi, le contrôle et le reporting de chaque division. Ces personnes dépendent de la Direction Administrative et Financière et des directions opérationnelles.

→ **2.4.3. Limites du contrôle interne et de la gestion des risques**

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système de contrôle interne comme par exemple les incertitudes de l'environnement extérieur et l'exercice de la faculté de jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs.

En outre, lors de la mise en place des contrôles, il est nécessaire de tenir compte du rapport coût/bénéfice et de ne pas développer des systèmes de contrôle interne inutilement coûteux quitte à accepter un certain niveau de risque.

→ **2.4.4. Description générale des procédures**

■ Les revenus et les clients

Les objectifs principaux sont de s'assurer de la réalité des revenus, de la valorisation des comptes clients, de l'exhaustivité des encaissements et de suivre le risque de contrepartie.

Pour remplir ces objectifs, la direction générale a mis en place l'organisation suivante :

- Service exploitation : Distinct des services commerciaux et marketing, il est essentiellement chargé du traitement et du suivi de l'exécution de la commande clients,
- Service crédits clients : Rattaché au département administratif et financier, il est chargé de donner son opinion avant le traitement de la commande. L'activité de contentieux lui est rattachée. Il prend en charge l'établissement des factures à partir d'informations saisies dans le système d'information par le service Exploitation. L'enregistrement en comptabilité des factures est automatisé et intégré.

Les principes fondamentaux du cycle revenus-clients sont :

- l'existence systématique de contrats de location saisis dans le système d'information,
- l'intégration du système de gestion et de facturation avec le système comptable,
- la séparation des tâches entre le service crédit, les services d'exploitation et la trésorerie,
- la supervision régulière du montant des crédits clients (DSO – Days Sales Outstanding) par la direction générale.

■ **Les charges et les fournisseurs**

Les objectifs principaux sont de s'assurer de l'exhaustivité des commandes et leurs correspondances avec les livraisons, l'exhaustivité des charges, la valorisation des comptes fournisseurs et la réalité des paiements.

L'organisation mise en place est la suivante :

- Service exploitation : initiateur de la commande, il émet des "demandes d'achat" dans des limites strictement définies par la direction. Il réceptionne la commande une fois approuvée et s'assure de la conformité de la livraison.
- Direction d'exploitation : Elle valide les demandes qui sont alors transformées en bons de commande. Elle négocie les prix, choisit les fournisseurs et surveille les conditions de vente.
- Direction opérationnelle de l'activité : Elle a la responsabilité du contrôle et de l'approbation systématique des factures.
- Service Comptable : Il enregistre les factures sur la base des bons de commande et prépare les paiements qui sont approuvés par la direction générale.

Les principes fondamentaux du cycle charges-fournisseurs reposent sur :

- l'approbation de la commande,
- le rapprochement entre le bon de commande avec les bons de livraison, les procès-verbaux de réception de travaux, les lettres de transport et les factures,
- le contrôle systématique des factures par la direction opérationnelle de l'activité,
- la centralisation des paiements par la direction générale.

■ **Les actifs corporels**

L'objectif majeur est la protection du patrimoine.

La société réalise un inventaire général deux fois par an en relation avec les services opérationnels et les services administratifs et financiers. Les écarts sont analysés, justifiés et présentés à la direction générale.

■ **La trésorerie**

Les objectifs sont transverses avec les autres cycles. Ils sont principalement assurés par une stricte séparation des tâches et l'implication de la direction générale.

Le caractère prédominant du contrôle interne du cycle trésorerie-financement est :

- la gestion centralisée des flux de trésorerie grâce au suivi mensuel des flux,
- le suivi des autorisations et des délégations des signatures et des autres engagements bancaires,
- la mesure et la prévision régulière des besoins de trésorerie.

→ **2.4.5 Description générale des procédures relative à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable**

Les procédures administratives et comptables sont mises en place afin que les opérations traduites dans les comptes annuels répondent aux objectifs de régularité et de sincérité.

Ces procédures sont intégrées dans le contrôle interne décrit précédemment.

Ces procédures de contrôle reposent sur :

- un système de gestion et un système comptable intégré (utilisation d'un package de reporting aux méthodes comptables uniformes arrêtées par le département consolidation),
- une séparation des tâches dans la limite de la taille des services,
- une supervision et un contrôle des directions opérationnelles, fonctionnelles et de la direction générale.

L'ensemble des informations financières et comptables est rapporté mensuellement au service de consolidation qui effectue un contrôle de cohérence des flux et des méthodes appliquées. Le contrôle de gestion vérifie la cohérence des données et assure le suivi. Une consolidation économique des résultats et des bilans est effectuée mensuellement, une consolidation complète est réalisée trimestriellement. Les procédures mises en place de reporting, de consolidation et de suivi budgétaire visent à garantir tant le respect des principes comptables appliqués par le Groupe que la consolidation des informations accessoires nécessaires à l'établissement du document de référence.

Le suivi mensuel des résultats et des engagements des filiales et du Groupe permet à la direction générale de vérifier la traduction financière de la stratégie donnée aux activités, de contrôler les résultats avec les engagements budgétaires et le business plan du Groupe.

Il est à noter que les filiales font l'objet de visites régulières des directions (générale, financière, opérationnelle) permettant de s'assurer du correct suivi des procédures du Groupe.

L'ensemble du processus de communication financière est placé sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière et de la direction générale. Le département consolidation produit l'information nécessaire à la communication financière des résultats.

→ **2.4.6. Appréciation du contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne et celle relative à l'élaboration de l'information comptable et financière font l'objet d'une démarche continue d'identification, d'évaluation et de gestion et n'ont pas connu de changement significatif en 2011.

L'appréciation du contrôle interne est réalisée aujourd'hui au travers des différentes revues des comptes des filiales et du Groupe lors des Conseils d'administration des sociétés, au travers des Conseils de Surveillance des activités et du comité d'audit ainsi que de missions ponctuelles d'audits internes.

Il n'a pas été relevé de faille majeure.

La Défense, le 28 mars 2012

Alexandre WALEWSKI

Président du Conseil de Surveillance

27.3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société TOUAX et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comp-

table et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 30 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM & ASSOCIES
Charles LEGUIDE

DELOITTE & ASSOCIES
Alain PENANGUER

28. informations communiquées récemment

28.1. Communiqué de presse du 10 janvier 2012

TOUAX remporte l'appel d'offres lancé par la Fédération Française de Tennis pour la réalisation du village média de ROLAND GARROS

Un contrat exclusif et pluriannuel

Au terme d'un appel d'offres organisé par la Fédération Française de Tennis (FFT), la division Solutions Modulaires du groupe Touax a été choisie pour réaliser le village media des internationaux de France de Roland Garros pour 3 ans, renouvelable 1 an.

Ce nouveau contrat fait suite à un premier partenariat exclusif de 3 ans initié en 2009. Témoin du succès grandissant de Touax en matière de constructions modulaires, il constitue une vitrine grandeur nature du savoir-faire du groupe.

Un challenge technique de renommée internationale

Événement sportif mondial de premier ordre (10^e plus important événement sportif en termes d'audience), le tournoi de Roland Garros est retransmis dans 178 pays par 117 chaînes de télévision. Chaque année, ce sont environ 3 000 professionnels de l'audiovisuel qui sont accueillis au sein du village média dans des conditions de confort et de sécurité équivalentes à celles de constructions traditionnelles.

Touax devra ainsi installer en moins d'un mois plus de 3 000 m² de salles techniques de haute qualité tant en termes de climatisation, que d'isolation thermique et acoustique, représentant 200 modules sur 3 niveaux. Cet ensemble modulaire temporaire doit s'intégrer parfaitement dans le site protégé et classé où se déroule le tournoi. Les solutions conçues par Touax lui permettent de relever ce challenge technique et de concilier respect des normes, confort et esthétique grâce à des modules composés de baies vitrées, poteaux arrondis, bandeaux de façade, etc. Ce bâtiment doit également permettre les retransmissions en plein air, ce qui nécessite des agencements extérieurs design avec terrasses et auvents aériens.

Pour Christophe Boustouller, Directeur Général de la Division Solutions Modulaires, « c'est un important succès commercial mais également une occasion exceptionnelle de démontrer une fois de plus les qualités du module Touax et notre savoir-faire. Nous nous félicitons de ce deuxième partenariat avec la FFT qui démontre la relation de confiance qui s'est durablement instauré entre Touax et la fédération ».

28.2. Communiqué de presse du 16 janvier 2012

Touax accélère le repositionnement stratégique de son activité barges fluviales

Depuis plusieurs mois, la division Barges Fluviales du Groupe TOUAX développe ses activités de location et de vente de matériels fluviaux, qui constituent son cœur de métier, sur les principaux bassins européens. En parallèle, la division continue de renforcer ses activités sur les bassins nord-américains et sud-américains. Le taux d'utilisation des barges destinées à la location est de 90 %.

Emmanuel Cheremetinski, directeur général de la division Barges Fluviales, se montre enthousiaste face à ce repositionnement stratégique qui devrait contribuer à optimiser le mix activité du Groupe, et constate que « la demande en matériel fluvial est forte partout dans le monde compte tenu des perspectives de développement de ce mode de transport ».

Dans ce contexte, Touax annonce avoir signé avec LAFARGE GRANULATS un contrat de vente de 7 barges pour une livraison prévue au printemps 2012. Raphaël Walewski, gérant de Touax, se félicite « de cet accord qui démontre l'étendue des services que le Groupe est capable de fournir aux acteurs du marché ».

Touax est un acteur mondial dans le domaine fluvial et le Groupe offre de nombreux services aux industriels et opérateurs de transport.

28.3. Communiqué de presse du 6 février 2012

Conclusion par TOUAX de plusieurs contrats de fourniture de bâtiments modulaires avec AIRBUS

TOUAX annonce avoir conclu avec Airbus, filiale du Groupe EADS, un accord sur plusieurs contrats de location et de vente de bâtiments modulaires, principalement dans le cadre du développement de l'Airbus A350.

Ces commandes portent sur l'installation et la livraison de plus de 11 000 m² répartis sur plusieurs sites. Elles sont constituées de 10 bâtiments à usage de bureaux pour le personnel, de bases-vies pour les prestataires extérieurs et d'une salle d'embarquement.

Airbus avait besoin de bâtiments fonctionnels, esthétiques et répondant à toutes les normes du bâtiment traditionnel. TOUAX a su faire la différence grâce à sa réactivité et à la performance de ses solutions, l'enjeu étant de livrer des bâtiments permanents et temporaires répondant à des caractéristiques techniques différentes, dans des délais très courts.

La division Solutions Modulaires de Touax s'est positionnée sur la vente de constructions modulaires depuis plusieurs années et la conclusion de ces contrats confirme l'adéquation de l'offre de TOUAX avec les besoins de grands acteurs internationaux. Pour Christophe Boustouller, directeur général de la division Solutions Modulaires, « cette démarche réussie confirme le positionnement unique de TOUAX qui a la capacité d'accompagner ses clients partout dans le monde, et notamment dans le cas d'EADS, sur plusieurs sites européens ».

28.4. Communiqué de presse du 14 février 2012

Forte croissance au 4^{ème} trimestre : +30 % ; Hausse du chiffre d'affaires 2011 supérieure aux objectifs : +11 % ; Forte progression des ventes 2011 : +21 % ; Hausse de l'activité locative : +7 %

TOUAX : un chiffre d'affaires 2011 de 336 millions d'euros

Les gérants, Fabrice et Raphaël WALEWSKI, se félicitent

« de la croissance du chiffre d'affaires de l'année 2011 et plus particulièrement de la très forte activité du 4^{ème} trimestre, ce qui a permis de réaliser une progression de 11 %, supérieure à ses objectifs. Malgré la conjoncture économique difficile dans certains pays d'Europe, TOUAX a su bénéficier d'une très

bonne diversification sur un marché mondial. Les taux d'utilisation et les tarifs journaliers ont progressé de manière encourageante avec un effet d'inertie positif pour nos activités en 2012 ».

Chiffre d'affaires par nature

Données consolidées non auditées (en milliers d'euros)	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	TOTAL	T1 2010	T2 2010	T3 2010	T4 2010	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	51 621	54 364	55 613	59 821	221 419	47 241	52 162	55 408	52 976	207 787
Ventes de matériel	13 708	30 406	13 565	56 716	114 395	13 610	31 830	12 483	36 683	94 606
Chiffre d'affaires consolidé	65 329	84 770	69 178	116 537	335 814	60 851	83 992	67 891	89 659	302 393

(1) Le chiffre d'affaires locatif inclut les prestations de services annexes et les prestations de transport fluvial.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2011 s'élève à 335,8 millions d'euros contre 302,4 millions d'euros pour l'année 2010, soit une hausse de 11,1 % (+13,4 % à devises constantes).

Cette hausse résulte de la progression des syndications (vente de matériels à des investisseurs), notamment au 4^e trimestre dans l'activité Wagons de Fret, ainsi que d'une augmentation des ventes de constructions modulaires et de barges fluviales.

TOUAX poursuit la croissance de ses activités locatives grâce à une bonne gestion de son parc locatif. Le chiffre d'affaires locatif, qui comprend les revenus de location et les revenus des prestations associées à la location (transport, maintenance, etc.) est en hausse de 6,6 % en 2011 (8,7 % à devises constantes).

L'accélération de la croissance du chiffre d'affaires au 4^e trimestre (+30 % par rapport à la même période en 2010) provient principalement de deux opérations de syndications réalisées en décembre.

Compte tenu de ces éléments, le Groupe a distribué un acompte sur dividende de 0,50 euro par action le 10 janvier dernier identique à l'année dernière.

Analyse de la contribution des quatre divisions du Groupe

Chiffre d'affaires par activité

Données consolidées non auditées (en milliers d'euros)	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	TOTAL	T1 2010	T2 2010	T3 2010	T4 2010	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	19 037	18 873	19 335	19 692	76 937	17 697	20 158	20 880	19 510	78 245
Ventes de matériel	7 523	22 482	844	18 613	49 462	5 854	21 125	2 169	20 575	49 723
Conteneurs maritimes	26 560	41 355	20 179	38 305	126 399	23 551	41 283	23 049	40 085	127 968
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	18 301	20 754	22 701	20 334	82 090	16 745	18 382	20 337	18 071	73 535
Ventes de matériel et divers	4 682	4 526	6 895	13 644	29 746	4 216	3 075	9 090	6 592	22 973
Constructions modulaires	22 983	25 282	29 595	33 976	111 836	20 962	21 457	29 427	24 662	96 508
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	5 597	5 669	4 555	4 549	20 370	4 530	5 312	5 434	5 902	21 178
Ventes de matériel	2	3 166		2	3 170			1 120	12	1 132
Barges fluviales	5 599	8 835	4 555	4 551	23 540	4 530	5 312	6 554	5 914	22 310
Chiffre d'affaires locatif ⁽¹⁾	8 686	9 067	9 022	15 163	41 938	8 268	8 310	8 756	9 439	34 773
Ventes de matériel	1 501	230	5 827	24 543	32 101	3 540	7 630	104	9 560	20 834
Wagons de fret, divers	10 187	9 297	14 849	39 706	74 039	11 808	15 940	8 860	18 999	55 607
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	65 329	84 770	69 178	116 537	335 814	60 851	83 992	67 891	89 659	302 393

(1) Le chiffre d'affaires locatif inclut les prestations de services annexes et les prestations de transport fluvial.

→ Conteneurs Maritimes :

le chiffre d'affaires de la division Conteneurs Maritimes baisse légèrement de 1,2 % en raison de l'effet de change, il progresse de 3,6 % à dollar constant. La demande des compagnies maritimes en conteneurs a été forte tout au long de l'année, le taux d'utilisation moyen en 2011 s'élevant à 97 %. Les tarifs journa-

liers continuent de s'améliorer en 2011. À dollar constant, les ventes de conteneurs à des investisseurs ont progressé de 4,4 % par rapport à 2010. Le Groupe a réalisé d'importantes opérations de syndication au cours des 1^{er}, 2^e et 4^e trimestres.

→ **Constructions Modulaires :**

le chiffre d'affaires de la division Constructions Modulaires est en augmentation de 16 %. La croissance est tirée par une augmentation des ventes de 29,5 % en 2011, résultat du développement de TOUAX sur de nouveaux segments de marchés en Europe, et du positionnement que TOUAX a retenu depuis plusieurs années. L'activité locative (+11,6 %) continue de progresser globalement par rapport à 2010 grâce à l'amélioration des tarifs journaliers et du taux d'utilisation. Le dynamisme de la zone Europe Centrale ainsi que de l'Allemagne et de la France vient compenser l'activité des pays où les conditions de marché sont plus difficiles. La division a su conquérir de nouveaux marchés dans un contexte européen difficile et continue de diversifier ses activités, ses marchés et ses produits.

→ **Barges Fluviales :**

le chiffre d'affaires de la division Barges Fluviales est en augmentation de 6 %. L'arrêt progressif de l'activité transport a profité d'un recentrage stratégique de la division dans la location explique la baisse temporaire du chiffre d'affaires locatif. Le taux d'utilisation de la flotte du Groupe est proche de 90 % au 31 décembre, la flotte étant louée auprès d'industriels ou de groupes de logistique. La demande de barges fluviales est forte sur tous les bassins où TOUAX est présent. Le Groupe a réalisé pour 3,2 millions d'euros de vente de matériels comparée à 1,1 million d'euros en 2010.

→ **Wagons de Fret :**

le chiffre d'affaires de la division Wagons de Fret est en hausse de 33 %. Cette augmentation résulte principalement de la progression des ventes à des investisseurs au 4^e trimestre, par rapport à une année 2010 où les syndications avaient été plus faibles. La hausse du chiffre d'affaires locatif de 20,6 % est liée à la croissance de la flotte sur certains segments porteurs. Les tonnes transportées par rail en Europe n'ont cependant pas retrouvé leurs niveaux d'avant crise ce qui a freiné la progression du chiffre d'affaires locatif sur la flotte existante en 2011.

Perspectives 2012

Bien que modérées, les prévisions de croissance du commerce mondial pour 2012 sont positives à +3,3 % (source FMI, Janvier 2012). Dans ce contexte, et grâce à la force de son modèle économique basé sur des contrats long terme, et des activités diversifiées notamment sur les pays émergents, TOUAX prévoit la poursuite de sa croissance en 2012.

→ **Conteneurs Maritimes :**

selon les dernières prévisions de l'institut Clarkson (Janvier 2012), la croissance estimée du transport conteneurisé devrait être de 7,7 % en 2012 tirée par la croissance des trafics Nord-Sud notamment vers l'Afrique (+9,5 %) et les trafics inter-Asie (+9 %). Le Groupe anticipe donc un besoin de conteneurs de la part des compagnies maritimes, une croissance de son parc locatif et des syndications, et des taux d'utilisation qui devraient rester élevés.

→ **Constructions Modulaires :**

la progression de l'activité location et vente devrait continuer

dans la majorité des pays dans lesquels le Groupe est présent. TOUAX a développé de nouveaux produits destinés à la vente pour des marchés à fort potentiel comme les bases-vie destinées à l'export, etc. La division entend aussi se développer dans les pays émergents afin de profiter des opportunités de développement de ces pays.

→ **Barges Fluviales :**

en 2012, le Groupe va bénéficier de sa transformation en loueur de matériel fluvial sur les bassins où il est présent. La demande de matériel fluvial reste forte en raison des besoins croissants de matières premières et agricoles, les barges étant le transport le plus écologique et économique pour certains types de produits. Pour accompagner sa croissance, TOUAX sélectionnera ses investissements dans des zones à fort potentiel. Très complémentaire de ses activités de location, le Groupe se lance dans le trading de matériel fluvial et attend une progression significative de ses ventes de barges pour 2012.

→ **Wagons de Fret :**

le Groupe constate un redémarrage du marché ferroviaire Américain lié au secteur de l'énergie et des denrées agricoles et va y augmenter son parc locatif. En Europe, des investissements sélectifs seront prévus d'être réalisés selon la demande. Le Groupe regarde également d'étendre ses activités sur d'autres zones géographiques.

28.5. Communiqué de presse du 20 février 2012

TOUAX RAIL est une des premières sociétés en Europe à obtenir la certification « Entité en Charge de la Maintenance (ECM) »

TOUAX RAIL, spécialisée dans la location et la vente de Wagons de Fret, annonce avoir obtenu en décembre 2011 la certification Entité en Charge de la Maintenance (ECM) délivrée par le Bureau Veritas.

Elle est l'aboutissement d'un processus mis en place au sein de TOUAX RAIL dès 2009 pour se positionner auprès de ses clients comme un acteur capable d'apporter un service complet de location de matériels de fret, intégrant une offre de maintenance. Elle fait suite à la certification ISO 9001 obtenue en juillet 2010 en matière d'organisation de son activité de location et de maintenance de wagons de fret.

Cette certification européenne qui fait suite à la libéralisation du fret ferroviaire, marque la reconnaissance du savoir-faire de TOUAX en matière de gestion technique et de maintenance de wagons, et va contribuer à accélérer son développement.

La flotte de wagons gérés par TOUAX au 31 décembre 2011 est de 8 709 wagons soit une croissance moyenne annuelle de 34 % depuis 10 ans.

Tom Murray, directeur général de Touax Rail Limited ajoute que « cette certification est une étape importante dans le développement de la division Wagons de Fret et ouvre des perspectives de croissance dans toute l'Europe. Nous souhaitons apporter à nos clients un service global, tant en matière de location que de maintenance de matériels ferroviaires. »

28.6 Présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 2 avril 2012

Le chapitre 6 « Aperçu des activités », le chapitre 12 « tendance connue » dans son paragraphe 12.2 et l'évolution prévisible décrite dans le rapport de gestion page 125 sont complétés par les informations suivantes, présentées à l'occasion de l'annonce des résultats annuels du Groupe.

À court terme, la stratégie du Groupe est de consolider ses acquis et de continuer sa croissance :

- en augmentant son parc de conteneurs maritimes. Le Groupe a repris en 2011 les investissements va continuer à investir en 2012 pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs ;
- en investissant 20 à 25 millions d'euros par an en constructions modulaires et en saisissant des opportunités dans les pays émergents par la création de joint-ventures ou le rachat de sociétés ;
- en réalisant pour les Barges Fluviales et les Wagons de Fret, des investissements sélectifs en Europe, aux États-Unis et en Amérique du Sud selon la demande.

À moyen terme, le Groupe prévoit également d'obtenir une position mondiale significative dans chaque division en renforçant ses économies d'échelle :

- L'objectif de la division Conteneurs Maritimes est de croître afin d'atteindre une part de 7 % du marché mondial contre 4,1 % avec un parc en gestion de 800 000 conteneurs contre 500 000 environ à fin 2011. Malgré la baisse de la croissance des PIB mondiaux, le Fonds Monétaire International prévoit une croissance mondiale de 3,8 % des échanges en 2012. Les compagnies maritimes devraient donc continuer à recourir aux loueurs pour leurs besoins et il est prévu le maintien à un niveau élevé des taux d'utilisation ;
- L'objectif de la division Constructions Modulaires est de croître afin d'atteindre une part de marché de 15 % en Europe avec 75 000 modules en gestion contre 49 000 environ à fin 2011. Le Groupe envisage d'augmenter son chiffre d'affaires vente à 150 millions d'euros dans 5 ans contre 29,7 millions d'euros en 2011. Le développement de nouveaux services (facility management) et des produits en avance sur les normes environnementales et de construction (marquage CE, EUROCODE, RT 2012, BBC, THPE) contribuera à cet objectif ;
- L'objectif de la division Barges Fluviales est d'achever son recentrage sur l'activité locative. Les besoins élevés des pays émergents en matières premières et agricoles (en Amérique du Sud et sur le Danube) ainsi que le développement du transport des céréales et de l'énergie biomasse confortent le Groupe dans ses objectifs de se positionner sur des contrats de location de longue durée et de développer des ventes ;
- L'objectif de la division Wagons de Fret est de croître afin d'atteindre une part de marché de 8 % en Europe et de dépasser les 10 000 wagons en gestion. Le potentiel de progression est important : la part de marché de l'Europe dans le transport de fret n'est que de 16,8 % tandis que celui de la Chine est de

49,8 %, de la Russie de 41,4 % et des USA 38,3 %. L'âge moyen des wagons européens étant élevé, il existe aussi un marché important sur le remplacement du parc existant. Les trains en circulation sont aussi progressivement exploités sur de plus longues distances rendant le transport ferroviaire plus efficace et compétitif par rapport au transport routier.

29. Projet des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 15 juin 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote. Elle statue à la majorité des voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION (approbation des comptes sociaux de l'exercice 2011)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de gérance, des rapports du Conseil de surveillance et du président du Conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 4 589 884,06 euros.

L'Assemblée Générale approuve les dépenses et les charges non déductibles des bénéfices telles que visées à l'article 39-4 du Code général des impôts dont le montant s'élève à 195 361 euros ainsi qu'une économie d'impôt de 235 596 euros liée à l'intégration fiscale.

DEUXIÈME RÉOLUTION (approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de gérance, des rapports du Conseil de surveillance et du président du Conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, faisant ressortir un bénéfice de 13 434 318 euros.

TROISIÈME RÉOLUTION (quitus des mandats)

L'Assemblée Générale ordinaire donne au Conseil de gérance, au Conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice 2011.

QUATRIÈME RÉOLUTION (affectation du bénéfice et fixation du dividende)

L'Assemblée Générale, approuvant les propositions du Conseil de gérance, décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2011	4 589 884,06 €
Diminué de la rémunération statutaire des commandités	-980 514,82 €
Diminué de la dotation à la réserve légale	-229 494,20 €
Augmenté du report à nouveau bénéficiaire	66 860,38 €
Soit un bénéfice distribuable de	3 446 735,42 €
et décide de distribuer un montant global de 1€ par action étant précisé :	5 911 817,00 €
qu'un acompte sur dividende de 0,50 € par action a été versé pour	2 857 250,00 €
que le solde du dividende est de 0,50 € par action est de	3 054 567,00 €
et décide d'affecter le solde au report à nouveau	195 236,07 €
Le montant total du dividende distribué au titre de l'exercice 2011, soit sera prélevé comme suit:	5 911 817,00 €
- sur le résultat de l'exercice écoulé à hauteur de 0,55 € par action, pour	3 251 499,35 €
- sur la prime d'émission à hauteur de 0,45 € par action pour	2 660 317,65 €

L'Assemblée Générale fixe le dividende net pour l'exercice 2011 à 1 euro par action. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 0,50 euro net par action versé le 10 janvier 2012, à valoir sur le dividende de l'exercice 2011, le solde du dividende net à distribuer au titre de l'exercice 2011 s'élève à 0,50 euro par action. Le nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 2011, correspondant aux actions jouissance 1^{er} janvier 2011, s'élève à 6 109 134 actions, correspondant au nombre d'actions composant le capital de la société au 31 décembre

2011, soit 5 720 749 actions, augmenté du nombre maximum d'actions susceptibles d'être créées au titre de l'exercice des BSA et des BSAR émis par la société, susceptibles d'intervenir jusqu'à la date de détachement.

Le dividende correspondant aux actions non créées au jour de l'Assemblée par suite du non exercice des BSA et des BSAR ainsi qu'aux actions auto détenues sera porté au compte report à nouveau pour la partie y afférente.

En conséquence de la distribution d'une partie de la prime d'émission, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la gérance afin de prendre toutes dispositions nécessaires en vue de préserver les droits des titulaires des bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) émis en 2007, des bons de souscription d'actions (BSA) émis en 2008 ainsi que des options de souscription ou d'achat d'actions émises en 2006.

Le solde du dividende sera détaché le 4 juillet 2012 (0 heure) et mis en paiement le 9 juillet 2012, un acompte de 0,50 € ayant été versé le 10 janvier 2012.

Conformément à l'article 158-3 du Code Général des impôts, ce dividende ouvre droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques, à un abattement de 40 %. En revanche, en vertu de l'article 112, 1° du Code Général des Impôts, le montant prélevé sur le poste « prime d'émission » a la nature de restitution d'apports et non de revenus distribués.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Rémunération statutaire des commandités	Nature*	Dividende par action	Nombre d'actions ayant perçu la distribution	Total de la distribution
2008		acompte	0,50	4 670 358	2 335 179
2008	1 040 550	solde	0,50	2 820 814 (1)	2 450 957
TOTAL 2008			1,00		4 786 136
2009		acompte	0,50	5 680 106	2 840 053
2009	915 627	solde	0,50	5 686 088	3 758 671
TOTAL 2009			1,00		6 598 724
2010		acompte	0,50	5 691 522	2 845 761
2010	935 798	solde	0,50	5 697 901	3 784 748,50
TOTAL 2010			1,00		6 630 509,50

* Montant éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158 du Code général des impôts.

(1) sur un total de 4 675 703 actions, 1 854 889 actions ayant opté pour le paiement du dividende en actions, tel que décidé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2009.

CINQUIÈME RÉOLUTION (conventions réglementées)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 226-10 du Code de commerce, approuve ledit rapport ainsi que la nouvelle convention décrite dans celui-ci.

SIXIÈME RÉOLUTION (fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale fixe à 63 000 euros le montant global des jetons de présence annuels alloués au Conseil de surveillance.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

SEPTIÈME RÉOLUTION (renouvellement d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Alexandre WALEWSKI vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

HUITIÈME RÉOLUTION (renouvellement d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Jean-Jacques OGIER vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

NEUVIÈME RÉOLUTION (renouvellement d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Jérôme BETHBEZE vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

DIXIÈME RÉOLUTION (renouvellement d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de Monsieur François SOULET de BRUGIERE vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

ONZIÈME RÉOLUTION (renouvellement d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance de la société AQUASOURCA représentée par Madame Sophie DEFFOREY-CREPET vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

DOUZIÈME RÉOLUTION (renouvellement d'un membre du Conseil de surveillance)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de membre du Conseil de surveillance Madame Sophie SERVATY vient à expiration à l'issue de la présente Assemblée, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

TREIZIÈME RÉOLUTION (Autorisation d'un programme de rachat d'actions)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil de la gérance, autorise le Conseil de gérance, conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social dans les conditions suivantes :

Prix maximal d'achat par action : 60 euros
Montant maximal : 34 371 804 euros

Ce montant maximal pourra être, le cas échéant, ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Conformément à l'article L. 225-210 du code de commerce, l'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables.

Ces actions pourront être acquises, cédées, transférées,

échangées, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris le cas échéant de gré à gré, par cession de blocs ou par utilisation de produits dérivés, en vue de la réalisation d'une ou plusieurs finalités prévues par la loi, notamment :

- d'assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante ;
- de consentir des options d'achat d'actions et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et dirigeants de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ;
- de consentir la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre réglementaire en vigueur ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société ; et/ou
- de procéder à leur annulation, sous réserve, dans ce dernier cas, de l'adoption par la présente Assemblée Générale Extraordinaire de la 15ème résolution.

Dans le cadre du premier objectif, les actions de la société seront achetées pour le compte de la Société par un prestataire de services d'investissement intervenants dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

La présente autorisation prend effet dès acceptation par la présente Assemblée. Elle est donnée pour une durée de 18 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2011, dans sa quinzième résolution.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil de gérance, avec faculté de subdélégation, pour décider la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités, notamment ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social ou la valeur nominale des actions, passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités et généralement faire tout le nécessaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart des actions ayant droit de vote. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix.

QUATORZIÈME RÉOLUTION (modifications statutaires)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de gérance, décide de modifier les articles 1^{er} et 13 ainsi qu'il suit :

Article	Ancienne rédaction	Nouvelle rédaction
Article 1 ^{er} Forme	<p>« ... Elle existe entre :</p> <p>1/ D'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir :</p> <p>a) La Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur Raphaël Colonna Walewski, né le 22 octobre 1966 à Neuilly sur Seine (92200), demeurant 16 rue du Printemps à Paris (75017), de nationalité française.</p> <p>b) La Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nanterre représentée par Monsieur Fabrice Colonna Walewski, né le 14 octobre 1968 à Neuilly sur Seine (92200), demeurant 46 avenue de Madrid à Neuilly sur Seine (92200), de nationalité française. »</p>	<p>« ... Elle existe entre :</p> <p>1/ D'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir :</p> <p>a) La Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 7 271 010 €, dont le siège social est Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu, 92042 la Défense Cedex, immatriculée sous le numéro 484 322 342, RCS Nanterre représentée son Président Monsieur Raphaël Colonna Walewski.</p> <p>b) La Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 7 281 010 €, dont le siège social est 41 rue Charles Laffitte, 92200 Neuilly sur Seine, immatriculée sous le numéro 483 911 178 RCS Nanterre, représentée par son Président Monsieur Fabrice Colonna Walewski. »</p>
Article 13 conventions réglementées 2 ^e paragraphe	<p>« ... Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales. Ces conventions sont portées à la connaissance du président du conseil de surveillance par l'intéressé sauf lorsqu'en raison de leur objet ou de leurs implications financières, elles ne sont significatives pour aucune des parties. Le président présente la liste et l'objet de ces conventions aux membres du conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la loi. »</p>	<p>« ... Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales.»</p>

QUINZIÈME RÉOLUTION (autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil de gérance ainsi que du rapport des commissaires aux comptes, et conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce,

- (1) autorise pour une période de vingt-quatre mois à compter de la présente Assemblée Générale, le Conseil de gérance à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant maximum de 10 % du capital social, calculé au jour de la décision d'annulation, par périodes de vingt-quatre mois, par l'annulation de tout ou partie des actions propres, acquises dans le cadre du programme d'achat adopté antérieurement ou postérieurement à la présente Assemblée par les actionnaires de la société ;

(2) autorise le conseil de la gérance à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale calculée au moment de leur annulation, sur les primes et réserves disponibles ;

(3) donne tous pouvoirs au Conseil de gérance pour fixer les conditions et les modalités de cette ou de ces annulations, pour modifier, le cas échéant les statuts de la Société, pour effectuer toutes déclarations, remplir toutes autres formalités, et d'une manière générale faire tout ce qui est nécessaire.

La présente autorisation prend effet dès acceptation par la présente Assemblée. Elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2011, dans sa 22^e résolution.

SEIZIÈME RÉOLUTION (pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

30. Inclusion par référence

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite Directive « Prospectus », les documents suivants sont inclus par référence dans ce document déposé le 5 avril 2012 :

- le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, déposé le 9 avril 2009 sous le numéro D.09-228 et son actualisation déposée le 17 juin 2009 sous le numéro D.09-228 A01 ;
- le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2009, déposé le 12 avril 2010 sous le numéro D.10-0247 ;
- le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2010, déposé le 8 avril 2011 sous le numéro D.11-0264.

31. Glossaire

Barge fluviale

Bateau métallique à fond plat non motorisé utilisé pour le transport fluvial de marchandises.

BTP

Bâtiment Travaux Publics.

Conteneur maritime

Caisse métallique de dimensions normalisées pour le transport de marchandises.

Conteneur 20' Dry

Conteneur standard de dimension 20'x8'x8,6'.

Conteneur 40' Dry

Conteneur standard de dimension 40'x8'x8,6'.

Construction modulaire

Bâtiments composés d'éléments standards (modules) se superposant et se juxtaposant dans l'espace sans retouche lors de leur pose.

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization. L'EBITDA utilisé par le Groupe correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations.

Location opérationnelle – par opposition à la location financière, la location opérationnelle ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Pool

Groupement de matériel.

Pousseur

bateau à moteur assurant le poussage des barges fluviales.

TEU (Twenty Foot Equivalent Unit)

Équivalent vingt pieds – unité de mesure des conteneurs. Cette unité peut être physique (un 40 pieds égal deux 20 pieds) ou financière (le prix d'un 40 pieds égal 1,6 fois le prix d'un 20 pieds). L'unité de mesure utilisée dans le rapport est l'unité physique (TEU) sous réserve d'indication contraire (unité financière – CEU).

Titrisation d'actifs (« asset-back securitization »)

La titrisation d'actif est une méthode de financement d'une entreprise consistant à transférer des actifs de leur propriétaire (un « vendeur ») à une entité à désignation spécifique qui finance l'acquisition en émettant des titres (« billet ») à diverses parties (« investisseurs »).

Transport intermodal

Transport de marchandises utilisant plusieurs modes de transport intégrés sur de longues distances et dans un même contenant.

Wagon de fret

Véhicule ferroviaire employé au transport de marchandises.

Wagons de type 45', 60', 90' et 106' multifret et wagons plats

Wagons de fret de dimensions normalisées.

Table des matières

1. Personnes responsables	18	4.6. Les risques de marché	26
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel	18	4.6.1. Le risque de taux	26
1.2. Attestation des personnes responsables du document de référence contenant un rapport financier annuel	18	4.6.2. Le risque de change	26
2. Contrôleurs légaux des comptes	19	4.6.3. Le risque sur actions et autres instruments financiers	26
2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes	19	4.7. Assurance – couverture des risques	27
2.2. Changement des contrôleurs légaux	19	5. Informations concernant l'émetteur	28
3. Informations financières sélectionnées . 20	20	5.1. Histoire et évolution de la société	28
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	20	5.1.1. Raison sociale et nom commercial	28
3.2. Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires	20	5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	28
4. Facteurs de risque	21	5.1.3. Date de constitution et durée de vie	28
4.1. Les risques juridiques	21	5.1.4. Forme juridique et législation	28
4.1.1. Les enjeux et contraintes liés à la législation et la réglementation	21	5.1.5. Rappel historique	28
4.1.2. Les risques avérés et consécutifs au non-respect d'engagement contractuel - litiges	21	5.2. Investissements	29
4.2. Les risques industriels et environnementaux	22	5.2.1. Principaux investissements	29
4.2.1. Risque économique	22	5.2.2. Principaux investissements en cours	31
4.2.2. Risque géopolitique	22	5.2.3. Engagements fermes d'investissements	31
4.2.3. Risque politique	23	5.2.4. Répartition des actifs gérés	31
4.2.4. Risque environnemental	23	6. Aperçu des activités	32
4.2.5. Risque climatique	23	6.1. Principales activités	32
4.3. Le risque de crédit et de contrepartie	23	6.1.1. Nature des opérations et principales activités	32
4.3.1. Risque de contrepartie des clients	23	6.1.2. Nouveau produit ou service	33
4.3.2. Risque de contrepartie bancaire et financière	24	6.2. Principaux marchés	33
4.3.3. Risque de dépendance	24	6.3. Événements exceptionnels	33
4.4. Les risques opérationnels	24	6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats	33
4.4.1. Risque d'approvisionnement	24	6.5. Position concurrentielle	33
4.4.2. Risque de volatilité des prix des matières premières	24	7. Organigramme	34
4.4.3. Risque de positionnement et de perte des conteneurs maritimes	24	7.1. Organigramme du Groupe	34
4.4.4. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires	25	7.2. Relations mère filles	35
4.4.5. Risque de sous-traitance	25	8. Propriétés immobilières, usines et équipements	38
4.4.6. Saisonnalité	25	8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	38
4.4.7. Risque commercial	25	8.2. Politique environnementale	38
4.4.8. Risque de gestion	25	9. Examen de la situation financière et du résultat	39
4.4.9. Risque psycho- social	26	9.1. Situation financière	39
4.5. Les risques de liquidité	26	9.2. Résultat d'exploitation	39
		9.2.1. Facteurs inhabituels	39
		9.2.2. Changements importants	39
		9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique	39
		10. Trésorerie et capitaux	39
		10.1. Capitaux du Groupe	39

10.2.	Flux de trésorerie	39	17.3.	Participation des salariés dans le capital	44
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement	39	18. Principaux actionnaires	45	
10.4.	Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	39	18.1.	Répartition du capital et des droits de vote	45
10.5.	Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements	39	18.2.	Les différents droits de vote	46
11. Recherche et développement, brevets et licences	40		18.3.	Description de la nature du contrôle	46
12. Informations sur les tendances	40		18.4.	Actions auto détenues	46
12.1.	Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement	40	19. Opérations avec des apparentés	47	
12.2.	Tendance connue, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours.	40	20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	48	
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	41		20.1.	Comptes consolidés	48
13.1.	Principales hypothèses	41	20.2.	Comptes sociaux	102
13.2.	Rapport des Commissaires aux Comptes – éléments prévisionnels	41	20.3.	États financiers	116
13.3.	Base de prévision	41	20.4.	Commissariat aux comptes	116
13.4.	Prévision en cours	41	20.4.1.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	116
14. Organes d'administration, de direction, de Surveillance et de direction générale	41		20.4.2.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	116
14.1.	Coordonnées des organes d'administration, de direction, de Surveillance et de direction générale	41	20.4.3.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	117
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'adminis- tration, de direction, de Surveillance et de direction générale	41	20.4.4.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	118
15. Rémunérations et avantages	41		20.5.	Date des dernières informations financières	118
15.1.	Rémunération des mandataires sociaux	41	20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	118
15.2.	Retraite et autres avantages	43	20.7.	Politique de distribution des dividendes	118
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	43		20.7.1.	Historique de la politique de distribution	119
16.1.	Durée des mandats	43	20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	119
16.2.	Conventions réglementées	43	20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	119
16.3.	Informations sur les divers comités	43	21. Informations complémentaires	119	
16.4.	Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise	43	21.1.	Capital social	119
17. Salariés	43		21.1.1.	Capital souscrit	120
17.1.	Répartition de l'effectif	43	21.1.2.	Action non représentative du capital	120
17.2.	Participations et stock-options	44	21.1.3.	Composition du capital	120
			21.1.4.	Capital potentiel	120
			21.1.5.	Capital non libéré	120
			21.1.6.	Accord conditionnel ou inconditionnel	120
			21.1.7.	Historique du capital	120
			21.2.	Données boursières	120
			21.2.1.	Historique boursier	120
			21.2.2.	Le cours de l'action TOUAX	120
			21.2.3.	Évolution des transactions au cours des 18 derniers mois	121
			21.2.4.	Conditions strictes de modification des droits des actionnaires	122
			21.2.5.	Conditions régissant les Assemblées Générales	122

21.2.6.	Dispositions limitant le changement de contrôle . . .	122
21.2.7.	Franchissements de seuil	122
21.2.8.	Dispositions strictes limitant les modifications du capital	122
21.3.	Dispositions statutaires (extraits)	122
22.	Contrats importants	124
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	124
23.1.	Coordonnées des experts	124
23.2.	Attestation de conformité des déclarations d'experts	124
24.	Documents accessibles au public	124
25.	Informations sur les participations	124
26.	Rapports des Gérants	125
26.1.	Rapport de gestion	125
26.2.	Rapport spécial des Gérants sur les options	140
27.	Rapport du Conseil de Surveillance et du Président du Conseil de Surveillance	141
27.1.	Rapport du Conseil de Surveillance	141
27.2.	Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société	142
27.3.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	152
28.	Informations communiquées récemment	153
28.1.	Communiqué de presse du 10 janvier 2012	153
28.2.	Communiqué de presse du 16 janvier 2012	153
28.3.	Communiqué de presse du 6 février 2012	153
28.4.	Communiqué de presse du 14 février 2012	153
28.5.	Communiqué de presse du 20 février 2012	155
28.6.	Présentation des perspectives exposées lors de la réunion SFAF du 2 avril 2012.	156
29.	Projet des résolutions	157
30.	Inclusion par référence	161
31.	Glossaire	161



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 avril 2012 conformément à l'article 212-13 de son Règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais, auprès de TOUAX SCA, Tour Franklin – 23^e étage – 100-101 Terrasse Boieldieu – 92042 La Défense cedex, ainsi que sur le site Internet de TOUAX : www.touax.com et sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers.



Retrouvez l'intégralité du Rapport annuel 2011 (incluant le document de référence)
sur notre site www.touax.com



Imprim'Vert® est une marque collective ayant pour objectif la mise en place par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une amélioration volontaire de l'environnement, fondée sur trois critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non-utilisation des produits toxiques, respectant ainsi le protocole de Kyoto.

Ce rapport a été réalisé avec du papier labélisé FSC (Forest Stewardship Council) provenant de forêts aménagées de façon durable.



Touax

Tour Franklin, 23^{ème} étage
100-101 Terrasse Boieldieu 92042 La Défense Cedex
Tél. +33 (0)1 46 96 18 00 - Fax +33 (0)1 46 96 18 18
touax@touax.com - www.touax.com